

TH. KLAUSER

Recteur de Brakel

R.-S. BOUR

Directeur du Grand Séminaire à Metz

Un Document du IX^e siècle

Notes sur l'ancienne liturgie de Metz
et
sur ses églises antérieures à l'an mil

Extrait de l'Annuaire
de la Société d'Histoire et d'Archéologie
de la Lorraine

METZ
Les Arts Graphiques de Metz

1929



UN DOCUMENT DU IX^E SIÈCLE.

NOTES SUR L'ANCIENNE LITURGIE DE METZ

par TH. KLAUSER

ET SUR SES ÉGLISES ANTÉRIEURES A L'AN MIL

par R. S. BOUR

Nous devons à l'obligeance des éditeurs de l'*Annuaire* de pouvoir faire connaître ici un document qui, resté inconnu jusqu'à ce jour, est d'une importance considérable au point de vue de l'histoire locale messine. Un heureux hasard nous l'a fait tomber entre les mains, lorsque, l'année dernière, nous compulsions les évangélistes de la Bibliothèque Nationale, à Paris.

PREMIERE PARTIE

Le texte dont nous voulons parler se trouve à la fin du manuscrit 268. C'est un volume en parchemin qui mesure 210 mm sur 320 mm. Ecrit en minuscules moyennes, il renferme dans sa partie principale (fol. 13r- 144r) les quatre évangiles précédés des préfaces correspondantes de saint Jérôme et des sommaires bien connus, appelés « *Capitula* ». Dans les premiers folios (1r-13r), on lit l'*Exultet* pascal, l'explication des expressions hébraïques employées dans les évangiles et les avant-propos habituels. A partir du folio 145r nous trouvons sous le titre usuel de « *Capitula lectionum evangelii de circulo anni* » un calendrier ecclésiastique, qui indique les évangiles à lire aux différents jours de l'année. Le manuscrit mentionne ensuite — c'est généralement le cas pour des livres de ce genre — sous le titre de « *statio* » l'église de Rome où le pape célébrait la liturgie aux jours en question. Sur le folio 152vo sont marquées en appendice les « *Lectiones evangeliorum de diversis causis* ». C'est une suite ou série d'évangiles en usage aux messes dites dans des circonstances

Nous donnons ci-après le document du IX^e siècle dont nous avons annoncé la publication dans les *CANIERES LORRAINS* du mois d'août 1928. M. Klauser qui en a fait l'heureuse découverte a bien voulu sur notre demande nous en donner la primeur; il a droit à nos bien sincères remerciements.

N. d. l. R.

spéciales: temps de guerre, temps de sécheresse, jours d'ordinations, etc. Vers le milieu du folio 153r, cette série se termine d'une manière absolument identique à celle que nous avons relevée, l'année dernière, dans un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane (1), savoir: par les titres ou inscriptions: « *in scrutinio primo* » — « *item in secundo* ». Le titre « *in tertio scrutinio* » qu'on s'attendait à y lire d'après ce qui se constate dans le manuscrit précité de la Vaticane ne s'y trouve pas. A sa place figure, écrite de la même main, quoique d'une manière singulière et par suite inattendue, une liste des églises *messines* où l'évêque devait successivement célébrer la sainte messe depuis le premier jour du carême jusqu'au samedi avant le dimanche de *Quasimodo*. Ces deux pages, pour employer un terme technique, renferment donc une liste des stations quadragésimales de l'église messine.

Cette liste est très ancienne. Ce qui le prouve, c'est d'abord la paléographie du texte: tout le chapitre qui va du folio 145r jusqu'au folio 153vo, par conséquent aussi la liste — a été écrit au plus tard vers la fin du ix^e siècle (2). Ce qui le prouve encore ou plutôt ce qui confirme cette date, ce sont les données fournies par la liste même. Ainsi on y chercherait en vain des églises de Metz qui ont été érigées, soit à la fin du ix^e siècle, soit un peu plus tard (3). Par contre, on y trouve d'autres dont il n'est plus question dans les documents à partir du milieu ou de la fin x^e siècle (4). Enfin, notre liste présente encore certains noms de titulaires d'églises messines qui cessent d'être en usage au x^e et au xi^e siècle (5).

(1) *Codex Palatinus* Lat. 46; cfr. *Römische Quartalschrift*, tom. XXXV, 1927, p. 132. — Sauf indication contraire, tous les manuscrits cités ici se trouvent à la Bibliothèque municipale de Metz.

(2) Pour plus de sûreté, nous avons consulté des hommes très compétents dans la matière: Dom Donatien de Bruyne, O.S.B., le collaborateur bien connu de la Commission de la Vulgate, qui nous a signalé le caractère liturgique du manuscrit en question; Dom Cunibert Mohlberg, O. S. B., un des meilleurs connaisseurs des manuscrits liturgiques de la Vaticane; Charles Silva-Tarouca, S.J. Après avoir étudié la photographie de notre texte, ils ont déclaré unanimement qu'il était du ix^e siècle. M. Omont, membre de l'Institut, que nous avons également consulté, s'est rangé à leur avis. En outre, il a eu la grande obligeance de nous faire photographier les deux feuilles en question. Voici, du reste, ce qu'il écrit à la date du 17 novembre 1928: « Le manuscrit a été inscrit sur les registres d'acquisition de la Bibliothèque Nationale par l'abbé de Targny qui fut garde des mss. de 1726 à 1737. C'est tout ce qu'on peut dire sur l'origine du volume qui ne porte aucune marque de provenance ancienne ». Quant à la date, en particulier, M. Omont est d'avis que « tout le manuscrit — sauf les dernières feuilles — semble bien de même main et on peut rapporter l'écriture au ix^e siècle, peut-être même première moitié, du temps de Drogon », évêque de Metz (823-855).

(3) Par exemple: Saint-Gorgon, Saint-Sauveur, Sainte-Marie-aux-Champs (voir la partie historique de ce travail).

(4) Par exemple: Saint-Epvre (n° 26), Saint-André *in xenodochio* (n° 52).

(5) Par exemple: Sainte-Marie *in xenodochio* (n° 40), Sainte-Marie-hors-la-Ville (n° 33), Saints-Apôtres (n° 35), Saint-Félix (n° 30), Saint-Pierre (n° 24).

La suite du manuscrit, du folio 154r à 156vo, qui renferme des prières et des documents divers, est manifestement postérieure, c'est-à-dire date du XI^e au XIII^e siècle et ne nous intéresse pas autrement ici.

Voici maintenant, reproduit aussi fidèlement que possible, le texte de la liste des stations. Pour plus de facilité, nous avons numéroté les différents titres. Les lettres onciales de l'original sont remplacées par des majuscules. Après chaque alinéa, nous avons mis un point; le manuscrit y place, tantôt le point, tantôt la virgule caractéristique, surmontée de deux points.

Pour des raisons *typographiques* et aussi dans l'intérêt de nos lecteurs, nous développerons les abréviations *en italiques* et nous les mettrons entre parenthèses; les lettres qui manquent et qui, du reste, sont faciles à suppléer seront rendues en caractères ordinaires et placées également entre parenthèses, les phrases séparées par des traits, les fautes d'orthographe marquées d'un point d'exclamation (!). Les deux planches donnent une idée de l'original; le texte ne commence qu'au milieu de la première.

1. FER(ia) V. infra quinquagissima(!) caput de icluniis collecta ad s(an)c(tu)m petru(m) infra ep(iscopu)m o(!) — statio ad s(an)c(tu)m stephanu(m) — ibi fiat p(rae) dicatio populi.

2. FER(ia) VI Infra lmo(!) (= quinquagesima) statio ad s(an)c(tu)m marcellu(m) trans musella(m)(!).
uincenti(m) martyrum(!).

3. sabb(ato) infra lmo(!) (= quinquagesima) (statio) ad s(an)c(tu)m

4. DOM(ini)C(a). I. In xlmo (= quadragesima) statio ad s(an)c(tu)m petru(m) infra ep(iscopu)m o(!).

5. FER(ia). II. (h)eb(domada) I statio ad s(an)c(tu)m polioctu(m) martyru(m)(!).

6. f(er)ia III. (h)eb(domada) I statio ad s(an)c(tu)m medardu(m) confessore(m).

7. F(er)ia IIII (h)eb(domada) I statio ad s(an)c(tu)m maria(m) infra ep(iscopu)m o(!).

8. F(er)ia V. (h)eb(domada) I statio ad s(an)c(tu)m georgiu(m) martyre(m).

9. f(er)ia. VI. (h)eb(domada) I statio ad s(an)c(tu)m sigolinam.

10. Sabb(ato) IN XII LECT(ionibus) statio ad s(an)c(tu)m petru(m) infra ep(iscopu)m.

11. DOM(ini)C(a) II In xlmo(!) (= quadragesima) uacat uel ubi pontifex tunc uoluerit.

12. F(er)ia. II. (h)eb(domada) II, statio ad s(an)c(tu)m benigne(m).

13. F(er)ia. III (h)eb(domada) II, statio ad s(an)c(tu)m ferriolu(m).

14. F(er)ia IIII. (h)eb(domada). II. statio ad s(an)c(tu)m helarium.

15. F(er)ia V. (h)eb(domada) II statio ad s(an)c(tu)m iulianu(m).

16. F(er)ia VI (h)eb(domada) II. statio ad s(an)c(tu)m aequariu(m).

17. Sabb(ato) (h)eb(domada) II statio ad s(an)c(tu)m maximinu(m).

18. DOM(ini)C(a). III. statio ad s(an)c(tu)m maria(m) infra episcopiu(m).

19. F(er)ia. II (h)eb(domada) III q(uae) p(ro) scrutiniis electoru(m) celebratur — tunc denuntiandu(m) est scrutiniu(m) ad incoandu(m)(!) sicut in sacram(en)toru(m) (libro) continetur — statio ad s(an)c(tu)m crucem iuxta columnas.

20. F(eria) III statio ad s(an)c(tu)m stephanu(m) cis salia(m).
21. F(eria) IIII statio ad s(an)c(tu)m sulpiciu(m) in uiciniolo.
22. F(eria) V. statio ad s(an)c(tu)m petru(m) in arenam.
23. F(eria) VI statio ad s(an)c(tu)m martinu(m) in muro ciuitatis.
24. sabb(ato) st(atio) ad s(an)c(tu)m petru(m) qui subiacet ecclesia s(an)c(t)i martini.
25. Dom(inica). IIII. in xlmo(!) (=quadragesima). st(atio) ad s(an)c(tu)m petru(m) infra ep(iscopio) (!) — tunc caelebrandu(m) est scrutiniu(m) sed sicut in sacramentor(um) (libro) continetur.
26. f(eria) II st(atio) ad s(an)c(tu)m abru(m) usq(ue) (!) subiacet eccl(esia) s(an)c(t)ae mari(a)e.
27. f(eria) III st(atio). in titulo s(an)c(t)i amanti.
28. f(eria) IIII. st(atio) ad s(an)c(tu)m laurentiu(m) martyru(m) (!).
29. f(eria) V. st(atio) ad s(an)c(tu)m iohannem.
30. f(eria) VI. st(atio) ad s(an)c(tu)m felicu(m) martyru(m) (!).
31. sabb(ato) st(atio) ad san)c(tu)m genesiu(m) martyru(m) (!).
32. DOM(inica). V. in xlmo(!) (=quadragesima). st(atio) ad s(an)c(tu)m petru(m) infra ep(iscopio) (!) — eadem caelebrat(ur) scrutiniu(m) tertiu(m) sicut in sacramentor(um) (libro) continetur.
33. f(eria) II. st(atio) ad s(an)c(t)am maria(m) foras civitate(m).
34. f(eria) III st(atio) ad s(an)c(tu)m priuatu(m).
35. f(eria) IIII. st(atio) ad s(an)c(t)os apo(stolo)s.
36. f(eria) V. st(atio) ad s(an)c(tu)m eusebium.
37. f(eria) VI. st(atio) ad s(an)c(tu)m simphorianu(m).
38. sabb(ato) uacat.
39. DOM IN PALMAS (!). collecta mane prima ad s(an)c(t)am sigolina(m) — st(atio) ad s(an)c(tu)m petru(m) infra ep(iscopio) (!)
40. f(eria) II. st(atio) ad s(an)c(t)am maria(m) in sinodochio (!).
41. f(eria) III. st(atio) ad s(an)c(tu)m uictorem.
42. f(eria) IIII. statio mane prima ad s(an)c(tu)m petru(m) infra ep(iscopio) (!) — tunc caelebrand(a)e s(unt) orationes sollempnes et tunc conuenient om(ne)s pr(es)b(ite)r(i) civilatis in eade(m) eccl(esia) aut quomodo tunc pontifex agit orationes sollempnes sic et ipsi pr(es)b(ite)r(i) sexta feria faciant unusquisq(ue) ad uesperu(m) in titulo suo — statio ipsa die ad missas in eade(m) eccl(esia) ad non(am).
43. f(eria) V. caena d(omi)ni. st(atio) ad s(an)c(tu)m stephanu(m) et tunc conficitur chrisma.
44. f(eria) VI. s(tatio) ad s(an)c(t)am maria(m) infra ep(iscopio) (!).
45. sabb(ato) s(an)c(t)o. statio ad s(an)c(tu)m petru(m) infra ep(iscopio) (!).
46. DOM(inica) s(an)c(t)a. st(atio) ad s(an)c(tu)m petru(m) infra ep(iscopio) (!).
47. f(eria) II st(atio) ad s(an)c(tu)m stephanu(m) infra ep(iscopio) (!).
48. f(eria) III st(atio). ad s(an)c(t)am maria(m). infra ep(iscopio) (!).
49. f(eria) IIII. st(atio). ad s(an)c(tu)m petru(m). infra ep(iscopio) (!).
50. f(eria) V. st(atio) ad s(an)c(tu)m stephanu(m) infra ep(iscopio) (!).
51. f(eria) VI st(atio) ad s(an)c(t)am maria(m) infra ep(iscopio) (!).
52. sabb(ato). statio ad s(an)c(tu)m andream in sinodochio (!).

Une autre plume fera connaître au lecteur l'importance du texte qui précède au point de vue de l'histoire de la ville. Nous pouvons donc nous contenter dans cette première partie de faire voir brièvement son importance au point de vue de l'histoire de la liturgie.

Sous ce rapport, l'intérêt particulier du texte que nous publions ici pour la première fois ne consiste pas en ce qu'il nous révèle l'existence d'une liste de stations en dehors de Rome. Car il est avéré depuis longtemps que les stations — c'est-à-dire la célébration de la liturgie, généralement par l'évêque, dans les différentes églises d'une même ville, selon un ordre strictement déterminé à l'avance et pour ainsi dire fixé une fois pour toutes, — ne formaient pas une particularité locale de l'église romaine, mais étaient entrées dans les usages de beaucoup d'églises épiscopales. Leur présence à partir du iv^e siècle est constatée pour des endroits très éloignés les uns des autres (6). N'est-ce pas précisément l'ouest de la Gaule qui nous a fourni ce calendrier des fêtes dont s'est servi Perpetuus, évêque de Tours au v^e siècle, et qui nous a été conservé par l'historien Grégoire, un de ses successeurs (+ 594) ? (7) Le titre des fêtes y est toujours suivi d'une indication qui désigne l'église de la ville où devait se faire l'office liturgique présidé par l'évêque. Ce fait à lui seul permet de conclure à l'existence d'une organisation analogue dans d'autres villes épiscopales de la Gaule mérovingienne. Aussi, dès le xviii^e siècle, un historien, S. A. Wurdwein, a vu dans certaines coutumes médiévales des églises de Mayence, Trèves et Cologne des réminiscences d'un ancien système stationnal (8). Des études faites depuis ont abouti au même résultat pour d'autres églises, au nombre desquelles se trouve celle de Metz (9).

L'existence au ix^e siècle de stations régulièrement organisées dans l'église de Metz ne doit donc pas nous surprendre. Le grand intérêt de notre trouvaille consiste plutôt en ce qu'elle nous fournit pour la première fois une liste *complète, intégrale* des stations suivies pendant la partie la plus importante de l'année liturgique, le carême.

On nous demandera sans doute à quelle époque l'usage des stations a fait son apparition dans notre ville épiscopale. On vou-

(6) A. BAUMSTARK, dans K. MOHLBERG et A. BAUMSTARK, *Die älteste erreichbare Gestalt des Liber Sacramentorum anni circuli der römischen Kirche* (*Liturgiegeschichtliche Quellen*, 11-12, Munster, en Westphalie, 1927) p. 16^e.

(7) *Historia Francorum*, l. X, c. xxxi ; M. G., *Scr. rer. Merov.*, tome I, p. 445 ; MIGNÉ, P. I, t. 71, col. 566, 567.

(8) S. A. WURDTWEIN, *Conientatio historico liturgica de stationibus ecclesiae Moguntinae... addito ecclesiarum Trevirensis et Coloniensis ritu* Mayence, 1782.

(9) J. DORN, *Stationsgottesdienste in frühmittelalterlichen Bischofsstädten*, dans *Festgabe für Alois Knöpfler*, Fribourg-en-B., 1917, p. 43 sqq. Cfr. aussi D. U. BERLIÈRE, *Les stations liturgiques dans les anciennes villes épiscopales*, dans *Revue liturgique et monastique*, t. V, 1920, p. 213-216, 248 sqq.

dra probablement aussi savoir si elles ont été introduites spontanément ou bien si elles nous sont venues d'ailleurs. Ces questions sont d'autant plus justifiées que les églises du nord-ouest de la Gaule, en particulier celle de Metz, ont subi pendant les premiers temps de leur existence l'influence prépondérante de l'Eglise romaine. Par ailleurs nous savons que le système ou l'usage de ces « *offices ambulants* », — c'est le nom qu'on a pu donner aux stations — a selon toute probabilité, pris naissance vers la fin du III^e siècle de notre ère (10). En rapprochant ces faits, on peut admettre sans grande difficulté que l'introduction des stations à Metz est due à l'influence romaine, par conséquent remonte probablement aux premiers siècles de l'église messine.

Toutefois, vu le nombre assez restreint des offices et celui bien plus restreint encore (dans la même ville) des lieux de réunions liturgiques, dans ces siècles écoulés, nous pouvons supposer que la liste stationnale messine a, comme celle de Tours que nous connaissons, été peu longue à l'origine. Faut-il admettre que ses développements ultérieurs aient été pour ainsi dire parallèles aux développements que prirent le cycle des fêtes et le système stationnal de l'église romaine ? Pour qui connaît l'indépendance relative, mais toujours assez considérable, dont jouissaient les grandes églises de notre pays à l'époque mérovingienne, et plus tard encore, cette hypothèse ne paraît guère probable. On pourrait plutôt admettre que, originairement, les stations à Metz présentaient un caractère plus ou moins particulariste, mais qui a disparu dans la suite grâce aux efforts faits par quelques souverains ou évêques de cette époque, notamment par saint Chrodegang, évêque de Metz (742-766), pour se conformer le plus possible aux usages et pratiques de la grande Eglise romaine dont la Gaule avait reçu ses premiers missionnaires.

Nous venons de nommer l'évêque Chrodegang. Nous savons par Paul Diaire, son contemporain, et par l'abbé Jean de Gorze, son biographe au X^e siècle, quels efforts il a fait pour se mettre d'accord avec Rome, dont il avait pu étudier sur place les institutions liturgiques, disciplinaires et autres, lors du double voyage qu'il y fit en 753 et en 765 (11). Or, du temps de Chrodegang, le

(10) J. P. KIRSCH, *Die Stationskirchen des Missale Romanum* (n° 19 de l'« *Ecclesia-Orans* ») Fribourg-en-B., 1926, p. 4 sqq.

(11) Paul DIACRE, *Gesta episcop. Mett.* (M. G., t. II, p. 267, 268; CALMET, *Histoire de la Lorraine*, t. I, pr. col. 60; MIGNE, P. I., t. 95, col. 709 : Hic... ipsumque clerum abundanter lege divina Romanaque imbutum cantilena, morem atque ordinem Romanae Ecclesiae servare praecepit, quod usque ad id tempus in Metensi Ecclesia factum minime fuit. — Dans sa Règle, il revient avec insistance sur le contumier de Rome, p. ex. c. 33: sicut mos est Romane ecclesie; ... sicut ordo ecclesiasticus habetur; c. 7: secundum quod Romana ecclesia tenuit; c. 8: ...sicut habetur ordo Romanus; c. 2: secundum constitutionem sanctae ecclesiae sedis apostolicae. (cfr. GRIMME, *Die Kanonikerregel des hl. Chrodegang*, dans l'*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, t. XXVII-XXVIII, Metz, 1915-1916, p. 33, 13, 14, 9.

système stationnal figure parmi les usages de l'église romaine. La Règle du saint, composée vers la fin de sa vie, en parle. Sans doute, elle ne les mentionne pas au chapitre XX qui traite de *quadragesimis* (1) *observationibus*, où il n'est expressément question que du jeûne et de l'abstinence que devaient observer pendant le carême les clercs vivant en communauté près de leur évêque, mais elle en parle au chapitre VIII, où il est question de la conduite que le clergé urbain devait tenir aux stations qui se faisaient le dimanche et les jours de fête des saints d'un rang plus élevé (12); elle en parle encore au chapitre XXXIV, où il est question des *matricularii*, c'est-à-dire des employés inférieurs des églises, qui avaient besoin d'être réformés. Ceux-ci, en effet, avaient pris l'habitude de se dispenser de la confession et de l'assistance à la prédication et ne se rendaient plus ni à l'église épiscopale pour entendre la parole de Dieu à l'occasion de la station publique (« *statio publica* »), qui s'y faisait, ni aux autres stations de la ville, mais restaient bel et bien à la maison. Pour déraciner cet abus, Chrodegang leur indique à tous le jour et l'heure où ils auront à prendre part aux instructions données, soit par l'évêque, soit par son remplaçant (13).

Si d'après ce qui précède, il n'est pas permis d'affirmer que Chrodegang ait institué les stations dans sa ville épiscopale, on peut toutefois supposer qu'il leur a donné un développement qui doit se rapprocher beaucoup de celui que nous atteste le manuscrit 268 de la Bibliothèque Nationale. Ceci nous paraît d'autant plus probable qu'avant lui le clergé de la ville épiscopale n'était pas organisé comme il l'a été par lui (14) et qu'en outre jusqu'au *vi*^e siècle, le nombre des églises, soit en ville, soit dans les faubourgs, a certainement été peu considérable.

Jusqu'où remontent en réalité les plus anciennes attestations positives de la présence à Metz d'un système stationnal ? Nous en trouvons une pour les premières années du *vi*^e siècle. L'auteur de la vie de saint Arnould nous raconte que cet évêque a guéri une femme possédée du démon, à l'occasion des Rogations, quand, selon l'usage de son église, il sortit de la ville en procession et accompagné d'une multitude de fidèles pour « prier » (15). En rap-

(12) GRIMME, *loc. cit.*, p. 14 : Et ...ipsis diebus Dominicis vel festivitibus sanctorum preclaris omnis ipse clerus, ...qui foras claustra erit, ad nocturnas et ad matutinas veniant, et ipsis diebus stationibus suis parati custodiant unusquisque in officio suo stet, donec missa peragatur.

(13) GRIMME, *loc. cit.*, p. 33 : (Matricularii)... neque ad domum, in stationem publicam, ad audiendum verbum Dei veniebant, neque in reliquis stationibus, sed erant omnes sedentes unusquisque in loca sua..

(14) Cfr. la fin du texte de Paul Diaire, plus haut, note (11).

(15) Cfr. *Sancti Arnolphi Vita* : Eo tempore, quo triduanum ieiunium universalis celebrare consuevit Ecclesia, vir sanctus extra civitatem cum crucibus atque promiscua populi multitudine orandi gratia secundum morem urbis processit (MIGNE, *P. l.*, t. 95, col. 734; M. G., *Scr. rer. Merov.*, t. II, p. 435).

prochant ce qui est dit des données que nous fournissent sur les stations aux Rogations les documents liturgiques des siècles postérieurs (16), nous sommes bien autorisés, ce semble, à faire remonter leur usage non seulement à l'épiscopat de saint Arnould, mais encore quelques vingt années plus tôt, puisque, ainsi que le fait observer son biographe, le saint, en sortant ainsi en procession, n'a fait que suivre un usage de sa ville épiscopale.

Peut-être trouverons-nous une attestation plus ancienne encore dans Grégoire de Tours. Cet historien nous rapporte comment les domestiques du duc Boson Gontram profanèrent la tombe d'une parente de sa femme qui avait trouvé sa sépulture dans une basilique de Metz. Pour exécuter leur noir dessin, ils profitèrent de l'absence de l'évêque et du duc de Metz qui, accompagnés de beaucoup d'habitants, étaient partis de la ville pour prendre part à la fête de saint Remi. C'était le 1^{er} octobre 585, comme l'indique encore le même historien (17). Ne pourrait-on pas admettre que ce jour-là, il y avait station à l'église de Scy (près de Metz), dont saint Remi était le titulaire ? La question, du moins, se pose et une réponse affirmative ne nous paraîtrait pas trop hasardée, d'autant plus que cette même église figure à la tête des stations qui nous sont attestées un peu plus tard pour les jours des Rogations (17 bis).

(16) Cfr. Mgr PELT, *Les processions des Rogations à Metz au XI^e et au XII^e siècle*, dans *Almanach de Marie Immaculée* pour 1926, Metz, 1926, p. 25-46. — Nous aurions préféré voir cet article ailleurs que dans un almanach, où il ne sera jamais apprécié à sa juste valeur.

(17) *Hist. Fr.*, I. VIII, c. 21; M. G., *Scr. rer. Merow.*, t. I, p. 339; MIGNE, *P. L.*, t. 71, col. 463.

(17 bis) Pour les siècles après Chrodegang, les données fournies par les documents sont plus explicites. Toutefois, le premier qui se présente après le manuscrit de Paris, le sacramentaire de Drogon, spécialement écrit pour cet évêque (823-855), ne renferme que peu de chose qui soit d'un caractère spécifiquement messin, Drogon, comme son père Charlemagne, était « romain », son « missel » marque les stations romaines.

Le *Lectionnaire* de la cathédrale du XI^e siècle (ms. 329) ne marque pas seulement les stations des Rogations, mais encore (f. 31-40) les épîtres, évangiles, etc. pour les fêtes des saints : Eucaire, Polyeucte, Georges, Maximin, Médard, Ségolène, Eusèbe, Laurent, Privat, Genès, Julien, Marcel; de même pour l'invention de la sainte Croix et la dédicace de Sainte-Marie (au Sablon) : ce qui suppose qu'on faisait aussi la station dans les églises respectives. — Le même *Lectionnaire* donne aussi (f. 42vo sqq.) les litanies avec les oraisons alors en usage aux jours des stations qui présentent, elles aussi, un intérêt particulier au point de vue du culte des saints locaux. Tous ceux qui étaient titulaires d'une église avant l'an mil y figurent à l'exception des saints Simplicie, Etienne (pape), Urbice, Eusèbe, Victor et sainte Ségolène. — Voir le texte des litanies dans *Revue ecclésiastique de Metz*, t. XII, 1901, p. 270 sqq.

Passons au *Cérémonial* de la cathédrale (de 1105 resp. 1246). Le calendrier qui se trouve à la tête du manuscrit (82) marque pour une époque bien postérieure des stations aux fêtes des saints Thiebaut, Victor, Ségolène, Arnould, Laurent (Octave), Symphorien, Clément, Lucie. — Celles qui sont marquées dans le texte même remontent au moins à l'année, où le manuscrit a été composé ou copié. Voici les fêtes auxquelles elles sont

Mais revenons à notre manuscrit.

Un coup d'œil sur la table des épîtres et évangiles des VIII^e et IX^e siècles nous apprend qu'à la base du document en question se trouve l'année liturgique telle qu'elle existait à Rome vers le milieu du VIII^e siècle, telle aussi qu'elle avait été généralement adoptée par les églises des Gaules aux environs de l'année 800 (18). D'où il suit que la date indiquée (fin du IX^e siècle) est la plus reculée qu'on puisse assigner à la liste telle qu'elle nous a été conservée par le manuscrit de la Bibliothèque Nationale. L'analyse ou étude de son contenu devra nous apprendre si la date réelle ou exacte se rapproche ou diffère beaucoup de cette époque.

Comme il est certain qu'originellement la liste stationnale dont nous traitons ici était complète, c'est-à-dire qu'elle embrassait toute l'année liturgique, on peut se demander pourquoi le manuscrit 268 qui la contient n'en a reproduit que la partie relative au carême et au temps pascal. La réponse n'est pas facile. Toutefois on pourrait peut-être supposer que la rédaction de notre évangélaire coïncidait avec une répartition nouvelle des fêtes ou stations liturgiques *quadragesimales* aux différentes églises de Metz, tandis que pour le reste de l'année on aurait gardé l'ancien ordre de choses.

*
**

Relevons maintenant certaines particularités de notre texte qui demandent à être expliquées. Nous suivrons en cela l'ordre des numéros.

N^o 1. — A en juger d'après ce passage, on pourrait croire qu'à Metz le carême n'aurait pas commencé le jour du mercredi des Cendres, mais seulement le lendemain. Ce fait mériterait d'être

marquées : Ste Lucie (f. 10 r) ; S. Vincent (f. 45 r) ; S. Félix (f. 36 vo, 37 vo) ; S. Georges (f. 99 r) ; S. Thiébaud (f. 122 vo ; on renvoie à la fête de S. Félix ; la station n'est pas formellement nommée) ; Ste Ségolène (f. 126 r) ; Ste Glossinde (f. 126 vo) ; S. Laurent (f. 131 r et 131 vo) ; S. Arnould (f. 135 vo) ; S. Symphorien (f. 136 vo) ; S. Julien (? f. 137 r) ; S. Clément (f. 145 r).

Le Cérémonial de Saint-Arnould, de 1240 (ms. 132), nous a conservé sur les stations des détails intéressants qu'il est inutile de rapporter ici. Donnons seulement les noms des églises où elles se faisaient aux trois jours des Rogations (f. 60-62) : Sainte-Marie-aux-Nonnains, chapelle des Templiers, Saint-Pierre, église des Dominicains, Saint-Victor, cathédrale, Saint-Sauveur et Sainte-Glossinde ; — Saint-Eusèbe, Saint-Symphorien, Saint-Vincent, Saint-Georges, Sainte-Ségolène, Sainte-Croix ; — Saint-Thiébaud, Sainte-Marie-aux-Champs, Saint-Pierre-aux-Arènes, Saint-André, Saint-Clément, Saint-Laurent. Notons enfin une indication concernant les églises stationnales et les offices qui s'y faisaient, qui est marquée dans les Registres du chapitre (t. I, f. 39), à l'année 1367 ; Kraus, *Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen*, t. III, p. 495.

(18) Cfr. Th. KLAUSER, *Ein vollständiges Evangeliumsverzeichnis der römischen Kirche aus dem 7. Jahrhundert*, dans *Römische Quartalschrift*, t. xxxv, 1927, p. 113 sqq.

signalé, car autant que nous sachions, il n'a pas encore été constaté ailleurs. — Ou bien faut-il admettre une faute de copiste et lire « *feria IV* » au lieu de « *feria quinta* » ? Si cette dernière hypothèse était vraie, il faudrait, en outre, conclure que chez nous le premier jeudi de carême (qui suit le mercredi des Cendres), était un jour sans office spécial : anomalie liturgique, qui se rencontre effectivement dans quelques autres églises franques (19). Toujours est-il qu'au XII^e siècle le carême commençait comme ailleurs le mercredi des cendres et avait également son office le lendemain (20).

Le même texte du N° 1 nous apprend que ce même jeudi on tenait à Metz une « *collecta* » dans l'église Saint-Pierre *infra episcopio*, c'est-à-dire à Saint-Pierre-le-Majeur, qui touchait à la cathédrale (voir la partie historique de ce travail). Le terme « *collecta* » désigne l'assemblée du clergé et des fidèles qui avait lieu dans une église située à proximité de celle où devait se faire la station ou office liturgique proprement dit. On y disait une oraison (= *collecta*), puis on se rendait processionnellement à l'église stationnale (21). Il est à noter que le sacramentaire grégorien mentionne également une « *collecte* » pour le début du carême (22). Notre liste indique encore une autre « *collecte* », pour le dimanche des Rameaux (23).

D'après le passage que nous expliquons ici, on donnait à la messe de ce jour, célébrée à Saint-Étienne, c'est-à-dire à l'église épiscopale, un sermon — « *fiat praedictio populi* » — à l'effet d'inspirer aux fidèles qui y étaient réunis l'esprit propre au temps de pénitence dans lequel on venait d'entrer. Cette pratique répond à une ancienne coutume de l'Eglise. Pour le prouver, il suffirait de rappeler les sermons prononcés au début du carême par saint Léon (+ 461), saint Pierre Chrysologue (+ 450), saint Maxime de Turin (+ fin du V^e s.), et d'autres évêques. — En Orient, on suivait un usage analogue : le premier lundi de carême, l'empereur de Byzance adressait, lui aussi, un sermon à son peuple (24).

Notons encore, avant d'aller plus loin, une autre particularité. La liste des stations messines et celle des évangiles qui la précède dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale ne concordent

(19) Cfr. Th. KLAUSER, loc. cit., p. 120. D'après notre liturgiste Amalaire, *De ecclesiasticis officiis*, l. I, c. VII (MIGNE, P. I., t. 105, col. 1002-03), le carême commençait à son époque le mercredi des cendres. — Le terme « *caput de ieiuniis* » est emprunté au sacramentaire Gélisien, dont dépend l'auteur de notre liste.

(20) Cfr. ms. 82, f. 55 vo, 56 r. — Voir, pour le détail, BASTIEN, *La liturgie du carême à la cathédrale de Metz au XII^e siècle*, dans *Revue ecclésiastique*, t. XVII, 1906, p. 432 sqq.

(21) Voir des détails dans KIRSCH, op. cit. (cfr. note 10), p. 11 sqq.

(22) H. LIETZMANN, *Das Sacramentarium Gregorianum nach dem Aachener Ur-exemplar*, dans *Liturgiegeschichte Quellen*, t. III, 1921, n° 35.

(23) Voir le n° 39 de la liste plus haut.

(24) CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De cerim. aulae Byzant.*, t. I, p. 28 (communication due à l'obligeance du P. Thomas Michels, O.S.B.).

pas pour les quatre premiers jours du carême. Celle des évangiles désigne la « *feria IV, feria V, feria VI* », c'est-à-dire le mercredi, jeudi et vendredi, comme jours liturgiques et jours de station, tandis que le samedi n'y figure pas, comme c'est aussi le cas dans tous les documents liturgiques antérieurs à l'an 800 ou à peu près. L'autre liste, par contre, marque la « *feria V (IV?), feria VI, sabbato* », c'est-à-dire le jeudi, vendredi et samedi : elle est donc postérieure à celle des évangiles.

N° 11. — D'après le texte du n° 11, le deuxième dimanche de carême ne comporte pas un service religieux régulier ou fixé à une église déterminée. Nous retrouvons la même chose dans les anciens documents de la liturgie romaine. Il en est de même de la liste des évangiles donnée par notre manuscrit qui n'indique aucun office pour ce dimanche.

N° 19. — Par scrutins — « *scrutinia* » — il faut entendre les réunions qui avaient lieu pendant le carême, pour préparer plus directement au baptême les catéchumènes ou encore pour se rendre compte du degré ou de l'état de leur préparation. A en juger d'après les plus anciens documents, les « *scrutinia* » avaient lieu à Rome les 3^e, 4^e et 5^e dimanches de carême (25). Par contre, les sacramentaires qui ont subi l'influence de la liturgie gallicane placent l'annonce des divers scrutins au lundi qui suit ces mêmes dimanches. Le scrutin lui-même est fixé pour chaque cas particulier à un jour quelconque de la semaine. Dans le premier scrutin marqué sur la liste messine, les deux usages se confondent. Les mots « *quae pro scrutinio electorum celebratur* » se lisaient certainement dans le texte primitif, après le 3^e dimanche ou « *Dominica III* » (N° 18), tandis que la suite du texte dénote une origine gallicane. — Le renvoi au sacramentaire (— *sicut in sacramentorum continetur* —) rappelle l'annonce du scrutin telle qu'elle se trouve au Gélisien gallican (26). — Le terme « *electi* » est régulièrement employé à Rome pour désigner les catéchumènes (27).

N° 25. — Le texte de ce numéro rappelle indubitablement l'organisation ancienne des « *scrutinia* » telle qu'elle existait à Rome (cfr. N. 19).

N° 26. — Le mot « *usque* » doit très probablement être remplacé par « *quae* ».

(25) SENNARIUS, *Epistola ad Johannem Diaconum*, dans MIGNE, P. I., t. 59, col. 401; *Sacramentarium Gelasianum*, édit. WILSON, n° 34, 38, 42; cfr. F. DE PUNIER, art. *Catéchuménat*, dans CABROL-LECLERCQ, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. II, 2 p. col. 2605 sq.

(26) *Sacramentarium Gelasianum*, édit. WILSON, LXXIX, p. 45.

(27) F. DE PUNIER, *loc. cit.*, col. 2602 sq.

N° 27. — Notons pour ce numéro ainsi que pour le N° 42, le terme caractéristique « *titulus* » qu'on employait régulièrement à Rome pour désigner les églises paroissiales ou autres encore.

N° 32. — Même remarque que pour le numéro 25.

N° 38. — L'absence pour ce jour d'un office régulier est conforme aux listes plus anciennes des évangiles, en particulier, à celle du manuscrit parisien dont nous traitons. En voici l'explication. A Rome, le samedi avant les Rameaux était réservé à la distribution des aumônes faites par le pape. Dans les églises franques, cette même raison n'existant plus, on introduisit dès le ix^e siècle une liturgie spéciale pour ce jour (28). Comme celle-ci fait défaut dans notre liste, son absence est une nouvelle preuve en faveur de sa haute antiquité.

N° 42. — A en juger d'après le texte de ce numéro, l'évêque de Metz faisait avec tout son clergé des prières solennelles le mercredi de la semaine sainte « *mane prima* », de très bon matin, dans l'église Saint-Pierre-le-Majeur. Le soir du Vendredi-Saint, les prêtres répétaient ces prières dans leurs églises respectives. De quelle nature étaient ces « *prières solennelles* » ? Répondaient-elles peut-être à nos « *mornes ténèbres* » ? Nous n'oserions l'affirmer. — La particule « *aut* » est certainement à changer en « *et* ».



Un mot encore, avant de finir cette première partie, sur l'ordre suivi dans les stations quadragésimales messines. Cet ordre n'est pas arbitraire. S'il n'est pas possible d'y voir une influence même très éloignée de celui qu'on suivait à Rome, nous pouvons cependant le rapprocher de celui qui était suivi à Metz pour les trois jours des Rogations, au plus tard dès le xi^e siècle. Dans les deux, c'est l'ordre topographique qui prédomine. Il suffit pour le constater de jeter un coup d'œil sur les deux listes placées ci-après : à gauche, celle des stations quadragésimales ; à droite, celle des Rogations (29). La juxtaposition indique déjà le développement qui se constate à deux siècles de distance. Les parenthèses placées après les noms d'une des deux listes, indiquent les numéros correspondants de l'autre liste. Les noms imprimés en italiques ne se rencontrent que dans l'une des deux listes.

(28) *Sacramentarium Gregorianum*, édit. LIETZMANN, n° 92.

(29) Cette liste nous est fournie par deux manuscrits de la Bibliothèque municipale de Metz dont l'un, n° 329, est un Processionnal ou Lectionnaire du x^e siècle (voir note 45), l'autre, n° 82, est le Cérémonial de la cathédrale qui date de 1105, mais qui ne nous est conservé que dans une copie de 1246. Elle a été publiée avec commentaire par l'Abbé E. PAULUS, *Les Processions des Rogations à Metz au xii^e siècle*, dans *Revue ecclésiastique de Metz*, 1901, p. 319-330; 375-385, et par Mgr PELT (cfr. plus haut, note 16).

I. LISTE STATIONNALE DU CARÊME
(IX^e siècle).

1. (*St Pierre « infra episcopio »*.
(= *St P.-le-Majeur*).
St Etienne (cathédrale).
2. *St Marcel* (n° 5).
3. *St Vincent* (n° 6).
4. *St Pierre « infra episcopio »*.
5. *St Polyeucte* (n° 8).
6. *St Médard* (n° 9).
7. *Ste Marie « infra episcopio »*
(= *Ste M. près de la cathé-*
drale).
8. *St Georges* (n° 10).
9. *Ste Ségolène* (n° 13).
10. *St Pierre « infra episcopio »*.
11. *Vacat* ou *ad libitum*.
12. *St Bénigne*.
13. *St Ferroy* (n° 14).
14. *St Hilaire* (n° 15).
15. *St Julien* (n° 16).
16. *St Eucaire* (n° 18).
17. *St Maximin* (n° 17 ou n° 20?).
18. *Ste Marie « infra episcopio »*.
19. *Ste Croix* (n° 11).
20. *St Etienne* n° 19).
21. *St Sulpice* (*Simplice*) (n° 21).
22. *St Pierre-aux-Arènes* (n° 23).
23. *St Martin* (n° 26).
24. *St Pierre* (près de *St Martin*)
(= *Ste Glossinde*).
25. *St Pierre « infra episcopio »*.
26. *St Epvre* (près de *Ste Marie*).
27. *St Amand* (n° 29).
28. *St Laurent* (n° 28).
29. *St Jean* (n° 33).
30. *St Félix* (= *St Clément*) (n° 32).
31. *St Genès* (n° 31).
32. *St Pierre « infra episcopio »*.
33. *Ste Marie* (n° 30).

II. LISTE STATIONNALE
DES ROGATIONS
(XI^e siècle).

1. *St Symphorien* (n° 37).
2. *St Remi* (à *Scy*).
3. *St Quentin*.
4. *St Martin* (abbaye).
5. *St Marcel* (n° 2).
6. *St Vincent* (n° 3).
7. *St Avit*.
8. *St Polyeucte* (n° 5).
9. *St Médard* (n° 6).
10. *St Georges* (n° 8).
11. *Ste Croix* (n° 19).
12. *St Gorgon*.
13. *Ste Ségolène* (n° 9 [39]).
14. *St Ferruce* (= *St Fer-*
roy) (n° 13).
15. *St Hilaire* (n° 14).
16. *St Julien* (n° 15).
17. *St Maximin-aux-Vignes*
(n° 17).
18. *St Eucaire* (n° 16).
19. *St Etienne* (n° 20).
20. *St Maximin* (n° 17?)
21. *St Simplic*e (n° 21).
22. *Ste Marie-aux-Champs*.
23. *St Pierre-aux-Arènes*
(n° 22).
24. *Ste Glossinde* (n° 24).
25. *St Sauveur*.
26. *St Martin* (n° 23).
27. *St Thiébaud* (cfr. n° 26)
28. *St Laurent* (n° 28).
29. *St Amand* (n° 27).
30. *Ste Marie* (n° 33).
31. *St Genès* (n° 31).
32. *St Clément* (= *St Félix*)
(n° 30).

- | | |
|--|---|
| 34. St Privat (n° 35). | 33. St Jean (n° 29). |
| 35. SS. Apôtres
(= St Arnould) (n° 37). | 34. St André |
| 36. St Eusèbe (n° 38). | 35. St Privat (n° 34). |
| 37. St Symphorien (n° 1). | 36. St Ladre. |
| 38. Vacat. | 37. St Arnould.
(= SS. Apôtres) (n° 35). |
| 39. (Ste Ségolène).
St Pierre « <i>infra episcopio</i> ». | 38. St Eusèbe (n° 36). |
| 40. Ste Marie « <i>in xenodochio</i> »
(n° 39). | 39. Ste Marie (abbaye)
(n° 40). |
| 41. St Victor (n° 41). | 40. St Pierre (abbaye). |
| 42. St Pierre « <i>infra episcopio</i> ». | 41. St Victor (n° 41). |
| 43. St Etienne (= cathédrale)
(n° 42). | 42. St Etienne (cathédrale)
(n° 43). |
| 44. Ste Marie « <i>infra episcopio</i> ». | |
| 45. St Pierre « <i>infra episcopio</i> ». | |
| 46. St Pierre « <i>infra episcopio</i> ». | |
| 47. St Etienne « <i>infra episcopio</i> ». | |
| 48. Ste Marie « <i>infra episcopio</i> ». | |
| 49. St Pierre « <i>infra episcopio</i> ». | |
| 50. St Etienne « <i>infra episcopio</i> ». | |
| 51. Ste Marie « <i>infra episcopio</i> ». | |
| 52. St André « <i>in xenodochio</i> ». | |

Plusieurs églises de la liste II, tout en existant déjà à cette époque, ne figurent pas dans la liste I ; elles étaient évidemment trop éloignées de la ville pour être visitées durant le carême, où il y avait station tous les jours. C'était le cas pour celles de Scy, de Saint-Martin et du Saint-Quentin. Cette dernière n'existait peut-être pas encore lors de la rédaction de la première liste, à laquelle sont également postérieures les églises Saint-Avit, Saint-Maximin (en ville?), Sainte-Marie-aux-Champs, Saint-Sauveur, Saint-Thiébaud, Saint-André (au Sablon), et d'autres. — Saint-Pierre et Sainte-Marie, trop rapprochées de la cathédrale pour permettre aux grandes processions des Rogations de se déployer suffisamment, n'entraient plus en ligne de compte au XII^e siècle.

DEUXIÈME PARTIE

Dans les notes qui précèdent, on a surtout envisagé l'importance liturgique de la liste stationnale du manuscrit 268 ; celles qui vont suivre présentent un caractère purement historique. Observons toutefois — en y insistant — que ce ne sont que des « notes », c'est-à-dire des observations particulières, intentionnel-

lement et nécessairement incomplètes, ayant pour but de faire mieux connaître, à l'aide du document publié ci-dessus, surtout les commencements des églises de Metz dont il nous atteste l'existence pour le ix^e siècle. — Par ailleurs, nous avons jugé à propos d'élargir quelque peu le sujet et nous avons étendu nos investigations à toutes les églises antérieures à l'an mil.

A cet effet, nous ferons d'abord quelques observations générales sur l'ensemble des anciens sanctuaires de la ville et de ses faubourgs ; nous rapporterons les attestations les plus anciennes de leur existence; nous essayerons d'expliquer leur origine; nous noterons sommairement leur emplacement, leur groupement et la disparition du plus grand nombre d'entre eux. — Nous indiquerons ensuite pour chaque église ce que nous avons pu recueillir sur les premiers temps de leur histoire ; nous relèverons, en les corrigeant, les erreurs qui s'y sont glissées; nous réduirons à leur juste valeur certaines légendes qui entourent leur origine; enfin, nous apprécierons certaines théories qu'on a proposées au sujet de plusieurs d'entre elles.

Loin de nous la prétention de ne dire que du neuf; toutefois, nous croyons fournir, dans les pages qu'on va lire, une contribution d'une certaine importance à un chapitre de notre histoire religieuse qui est encore à écrire et qu'il faudra bien entreprendre tôt ou tard.

Les plus anciennes attestations. — Les documents qui attestent l'existence d'églises, soit à Metz, soit dans les faubourgs, ne sont ni aussi anciens, ni aussi nombreux qu'on le voudrait. Par ailleurs, ils se trouvent dispersés dans différentes publications peu accessibles à la plupart de nos lecteurs. Il ne sera donc pas inutile de les réunir ici, sauf à y revenir plus au long, quand nous parlerons des différentes églises en particulier (30).

L'« oratoire » de Saint-Etienne est mentionné pour l'année 451 par Grégoire de Tours (+ 594), et, dans la suite, par d'autres auteurs. En relatant sa conservation prétendue miraculeuse, l'historien des Francs parle aussi de prêtres massacrés devant les autels du Seigneur : il nous autorise par là à admettre, soit en ville, soit en dehors de l'enceinte, quelques autres églises dont le clergé est tombé victime de la fureur des Huns (31). Ce témoignage de l'évêque de Tours est confirmé plus tard par le Petit cartulaire

(30) C'est alors également que nous préciserons davantage nos sources; ici nous ne donnerons que celles sur lesquelles nous nous proposons de ne plus revenir.

(31) *H. Fr.*, I. II, c. 16; *M. G., Scr. rer. Merow.* t. I, p. 677; *Migne, P. I.*, t. 71, col. 198 : *Ipsos sacerdotes ante sacrosancta altaria perimentes. Loc. cit.* — Naturellement, le clergé de Saint-Etienne y avait trouvé un refuge assuré contre les barbares; probablement aussi les autres prêtres de la ville.

de Saint-Arnould qui ne rapporte pas seulement la dévastation de l'église des Saints-Apôtres (=Saint-Arnould) mais encore celles des autres églises suburbaines alors existantes (32).

Vers 570, Venance Fortunat, évêque de Poitiers (mort peu après 600), complimente Villicus, évêque de Metz (552-577), d'avoir renouvelé les faitages des temples (33). Ce compliment, pris à la lettre, présuppose l'existence de plusieurs églises dont l'érection a dû remonter à un certain nombre d'années, puisqu'il en a fallu renouveler le faitage, le toit.

Dans une lettre adressée à l'évêque Pierre de Metz, un certain Gogus (+ 581), haut personnage de la cour, envoie des salutations non seulement à des membres du clergé de l'église épiscopale, mais encore à plusieurs « abbés » ou supérieurs de communautés de clercs ; d'où nous concluons qu'il y avait aussi plusieurs églises, situées, du moins en partie, en dehors du mur d'enceinte et desservies par des clercs vivant en communauté.

L'église Saint-Remi de Scy, si toutefois il faut en parler ici, existait très probablement déjà en 587 ; sinon, on ne comprendrait ni la procession, ni la solennité dont il est question dans Grégoire de Tours (34). Pour les premières années du vi^e siècle, on nomme comme existant déjà à cette époque : Sainte-Croix, Saint-Symphorien, Saint-Pierre-aux-Nonnains, Sainte-Glossinde (= Saint-Pierre ou Saint-Sulpice), une église dédiée à la Vierge et située vis-à-vis à l'extérieur du mur, l'église des Saints-Apôtres qui est certainement plus ancienne, car saint Patient, 4^e évêque de Metz, en est regardé comme le fondateur (35). Quelques années plus tard fut élevée l'église de Saint-Pierre-le-Majeur, qui touchait pour ainsi dire la cathédrale ; son pendant, Saint-Pierre-le-Vieux, est une église encore plus ancienne. Vers le milieu du siècle fut érigée, au pied du Saint-Quentin et à la place d'une église déjà existante au moins depuis la fin du vi^e siècle, l'abbaye de Saint-Martin : son fondateur, le roi Sigisbert, y fut enterré en 656 (36). Le roi Dagobert a fait une grande fondation pour assurer le lumi-

(32) Il est dit des Huns : *Omnes etiam ecclesias, quae extra urbem erant, dantes incendio, praeter ecclesiam sanctorum apostolorum, quam funditus destruxerunt*; cf. PROSR, *Légendes*, Metz 1865, p. 290, 482 sq. ; le Petit cartulaire est le ms. 64 ; sur son âge, voir *Annuaire*, t. xiii, 1901, p. 164.

(33) *Culmina templorum renovasti, Villice, cultor; VENANT, FORTUNATUS, Carmina*, l. III, c. xiv. MIGNÉ, *P. I.*, t. 88, col. 139 ; M. G. *Epp.* tome III p. 134. — Il n'est pas probable que le poète ait employé le pluriel à la place du singulier ; son compliment perdrait sa valeur : réparer une église n'est pas chose extraordinaire.

(34) *H. Fr.*, l. VIII, c. 21 ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 71, col. 463 ; M. G., *Script. rer. Merov.*, t. I, p. 339.

(35) A propos de sainte Glossinde, Jean, abbé de Saint-Arnould, mentionne : *Cetera circa urbem basilicae* ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 137, col. 221.

(36) SIGEBERT DE GEMBOUX, *Vita brevior s. Sigisberti* ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 160, col. 730 ; GUISE, *Saint Sigisbert*, Paris, 1920, p. 142 sqq.

naire « des basiliques de Metz » (37). La Règle de saint Chrodegang (+ 766) mentionne en plusieurs endroits, mais sans donner d'autres détails à relever ici, des églises qui se trouvaient, soit à l'intérieur de la ville, soit dans ses environs immédiats ; elle nomme en particulier : Saint-Etienne, Saint-Pierre-le-Majeur, Saint-Paul, Sainte-Marie (38). Le biographe du saint évêque, l'abbé Jean de Gorze, qui vivait au x^e siècle, rapporte qu'il a inauguré son pontificat par la visite canonique des églises et des monastères faisant partie de la ville dont la charge lui avait été confiée (39). Dans un diplôme du 22 janvier 775 adressé à l'évêque Angelram (768-791), Charlemagne accorde l'immunité non seulement à l'église épiscopale Saint-Etienne, mais encore aux autres églises situées dans la ville, etc. (40). En racontant d'après une ancienne relation un fait merveilleux arrivé sous les murs de l'église Saint-Clément, au Sablon, à un homme qui y faisait ses dévotions, Paul Diaque nous dit, vers 783, que ce personnage avait l'habitude de visiter fréquemment les différents sanctuaires situés en dehors de l'enceinte de la ville (41). Le même auteur nous rapporte, à la même date, l'érection par saint Clément de Saint-Pierre à l'amphithéâtre ; son interpolateur du x^e siècle attribue au même pontife les églises Saint-Jean, qui servait de baptistère et Saint-Pierre, également au Sablon, qui servait de mausolée à nos premiers évêques et que nous connaissons déjà (42). Au ix^e siècle paraissent dans les documents antérieurs à 875 (43) : Saint-Gall, Saint-

(37) BÉNÉD. *op. cit.*, t. I, p. 385, note (a).

(38) *Reg. Chrod.* c. 20, 30, 34. — Le texte non interpolé de cette Règle est publié, entre autres, dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, t. xxvii-xxviii, Metz, 1915-1916 ; cfr. plus haut, note 11. — C'est à ces sanctuaires près de la cathédrale que fait allusion un passage dans la *Vie d'Adalbéron II* où il est dit que son corps, exposé devant l'autel Saint-Etienne à la cathédrale, fut porté dans les autres églises de la maison épiscopale : *post cunctis oratoriis domus deductus provehitur* (MIGNE, *P. L.*, t. 139, col. 1571). — Le chapitre 30 de la Règle parle aussi des « *abbatias in ista civitate vel foras in propinquo* », où le clergé se réunissait.

(39) *Vita s. Chrodegangi*, c. 21 ; M. G., t. x, p. 564 : *ecclesiae et monasteria urbi sibi commissae appendentia*.

(40) *Basilicas infra ipsam urbem constructas vel infra ipsam parochiam* ; BÉNÉD., *Histoire de Metz*, t. III, Metz, 1775, pr. p. 15 ; SAUERLAND, *Die Immunität von Metz von ihren Anfängen bis zum Ende des XI. Jahrhunderts*, Metz, 1877, p. 14 sq.

(41) *De episcop. Mettens.* ; M. G., t. II, p. 260 ; CALMET, *Histoire de la Lorraine*, t. I, Nancy, 1728, pr. col. 55.

(42) CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 55 ; MIGNE, *P. L.*, t. 95, col. 713.

(43) Le manuscrit ou Codex de Berne (n° 289 de la bibliothèque de cette ville) est un martyrologe du ix^e siècle avec beaucoup d'additions qui concernent l'histoire locale. Il a été publié en 1893 par les Bollandistes au t. XIII des *Acta Sanctorum* du mois d'octobre. Sur son importance au point de vue de l'histoire de Metz, voir REUMONT, *Le plus ancien martyrologe de la cathédrale de Metz*, dans *Revue ecclésiastique de Metz*, t. XIII, Metz, 1902, p. 183-192, 258-266, 305-313.

Gorgon, Sainte-Marie (au Sablon), Sainte-Marie (in xenodochio), qui au x^e siècle est dite « très ancienne », Sainte-Croix (près de la porte Serpenoise); puis: Saint-Julien (en 848; 720?), Saint-Eusèbe (a. 880); Saint-Sauveur (a. 882), Saint-Privat (a. 893), Saint-Nicolas (44). Pour le x^e siècle, au plus tard, sont attestées: Sainte-Sécolène (a. 911), Saint-Victor (a. 927), Saint-Eucaire (a. 944; 711?), Saint-Marcel (a. 944), Saint-André (a. 953), Saint-Vincent (a. 968); Saint-Quentin (a. 977); Saint-Polyeucte (avant 984); Saint-Laurent (vers 980).

Enfin, au xi^e siècle (45), nous trouvions: Saint-Bénigne (avant 1031?), Saint-Etienne, Saint-Médard, Saint-Avit, Saint-Ferroy, Saint-Georges, Saint-Hilaire, Saint-Simplice, les deux églises Saint-Maximin, dont l'une remonterait à l'épiscopat de saint Urbice; Saint-Martin (en ville), Saint-Genès, Saint-Gury (?).

Une double remarque reste à faire. Les églises mentionnées remontent, en général, (beaucoup) plus haut que les dates indiquées qui, la liste de Paris en est une nouvelle preuve, n'ont qu'une valeur relative.

(44) On n'est pas d'accord sur la date de Saint-Nicolas; Dorvaux, dans son *Aperçu historique sur „Saint-Martin*, p. 7, met le ix^e siècle; d'autres la placent dans les premières années du x^e. — Un certain nombre d'églises figurent dans le poème de Windric antérieur à 1005 et dans celui de Sigebert de Gembloux. — La partie qui nous intéresse du premier se trouve dans KRAUS, *Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen*, t. III, Strasbourg, 1888, p. 353. *L'Eloge de la ville de Metz ou De laude urbis Metensis* du second se trouve dans M. G., t. VI, p. 268 sq.; MIGNÉ, P. I., t. 160, col. 717-719; KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 354, 355; E. DE BOUTEILLER, *Eloge de Metz par Sigebert de Gembloux*, Paris, 1881 (texte, traduction et commentaire), etc.

(45) Cfr. ms 329 de la Bibliothèque municipale de Metz. Ce manuscrit est un *Processionnat* ou *Lectionnaire*, c'est-à-dire il renferme les prières qui étaient dites, les leçons qui étaient lues et les chants qui étaient exécutés pendant la procession des Rogations. La date en a été diversement fixée. Le grand catalogue de M. Quicherat lui assigne le xiii^e siècle, d'autres le xiv^e; en réalité, il est du x^e siècle. Cette assignation est basée: 1) sur les caractères paléographiques qui, comparés à ceux d'autres manuscrits datés, ne permettent pas de descendre plus bas; — 2) sur la présence de la notation neumatique sans clef et sans lignes qui disparaît avec la réforme introduite par Guy d'Arezzo (mort vers 1050) et adopté très rapidement non seulement en Italie, mais encore de ce côté-ci des Alpes, à Reichenau au xii^e siècle, en Belgique dans les premières années de ce même siècle; — 3) sur certaines données fournies par le manuscrit. Ainsi des églises fondées au xii^e siècle, p. ex. Saint-Thiébaud (vers 1160), Sainte-Marie-aux-Champs (vers 1125), n'y figurent pas encore. Saint-Pierre est encore dans l'amphithéâtre même (cfr. f. 18); or, en 1093-1094, cette église est reconstruite en dehors de son enceinte. L'église Saint-Félix, au Sablon, ne porte pas encore le nom de Saint-Clément qui est régulièrement employé depuis la fin du x^e siècle. — Par ailleurs, nous ne pouvons pas dater le manuscrit avant l'an mil parce que, à la station qu'on fait à l'église Sainte-Marie à la Citadelle, on n'invoque pas encore sainte Séréne dont le corps n'y a été transporté que sous l'épiscopat de Thierry II (1006-1047); cfr. *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, t. IV, 1892, p. 169, 170.

Ensuite, il faut signaler un terme topographique collectif qui dans les anciens documents figure assez souvent à côté du nom de certaines églises situées au ban Saint-Clément, au Sablon: « Ad (infra) basilicas ». Ce terme, qui se trouve du x^e au xiv^e siècle, rappelle évidemment le grand nombre d'églises réunies sur une partie peu étendue du ban du Sablon ayant comme centre l'église Saint-Clément (46).

Complétons ces témoignages par des constatations très intéressantes que nous permet de faire la « Vita » de saint Aldric, évêque du Mans, mort en 856 (47). Elevé à Metz où il devint pricier de la cathédrale, Aldric fut promu à l'évêché susdit par Louis-le-Débonnaire. Son activité comme évêque rappelle bien des souvenirs de notre ville. Il construisit un aqueduc, dont celui de Gorze a dû lui donner l'idée, et, pour ne parler que des choses qui nous intéressent ici, il bâtit, entre autres, une église dédiée à Saint-Etienne (patron de notre cathédrale); de même, un magnifique cloître qui rappelle celui auquel saint Chrodegang a attaché son nom. Les quatre autels qu'il y plaça furent consacrés: le premier, à saint Vincent et à saint Privat; le second, aux saints Amant, Martin, Clément, Arnould et Paterne; le troisième, à saint Paul; le quatrième, à saint Julien. Il éleva une église au Saint-Sauveur — tout cela avant 835. — Il y avait également dans sa ville épiscopale une basilique dédiée aux saints Vincent et Laurent, qui remontait au règne de Chilperic (561-585); on y vénérât des reliques du saint diacre espagnol. D'autres autels ont été consacrés par lui en 835 à des saints très connus dans notre ville: à saint Hilaire et à saint Martin; à saint Pierre et à tous les apôtres; à saint Laurent, à saint Remi et à saint Médard; à saint Georges, à saint Félix, à saint Symphorien, aux saints Pierre et Marcellin; à sainte Lucie et sainte Loderinde (= Glossinde).

(46) Voici quelques documents qui le présentent: le manuscrit 239 de Berne, antérieur à 785; le poème de Windric (fin du x^e siècle); KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 353; la charte de l'évêque Hériman, de 1090, en faveur de Saint-Clément; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 394; MEURISSE, *op. cit.*, p. 379; le nécrologe de Saint-Clément (= ms. 307; du xiii^e siècle), f. 13 vo: Pridie nonas martii; f. 27 r.: V. non. mai...; f. 38 r.: x Kal. Julii...; f. 47 r.: vi Kal. Aug; f. 74 vo: ix. Kal. Dec.; le martyrologe de Saint-Sauveur (= ms. 44, xiv^e siècle): vi. Idus Mai, etc. — Ce terme a une origine chrétienne, comme l'indique Windric dans son poème: Campum metensem benedixit praesul et heros (= saint Clément), quem basilicas lamque sacro nomine dicunt (KRAUS, *l. c.*, p. 353). C'est donc par erreur que, récemment encore, on a voulu lui attribuer une signification profane. Dom Jean François se trompe également dans son *Histoire manuscrite de Saint-Clément* (ms. 63, n° 2, p. 2) en faisant dériver cette dénomination topographique de la coexistence au temps de saint Urbice de trois églises au même endroit: la crypte primitive, l'oratoire de Saint-Pierre construit par saint Clément et l'église de saint Urbice en l'honneur de saint Félix.

(47) Pour ce qui suit, voir sa *Vie* dans MIGNÉ, *P. L.*, t. 115, col. 31, 34-36, 39, 75; M. G., t. xv, p. 310-313; 320-322.

Il y avait déjà de son temps au Mans une abbaye de Saint-Vincent. Enfin, il y fonda deux hôpitaux, dont l'un tout près de la ville.

En lisant cette nomenclature, on est frappé de la ressemblance qui existe entre les saints titulaires d'autels ou d'églises honorés dans les deux villes épiscopales. Metz étant certainement la partie donante, il nous est permis de tirer des conclusions par rapport à ce qui a existé dans notre ville, lors du séjour qu'y fit le futur évêque du Mans.

Origine. — Parmi les titulaires d'églises nommés dans notre liste stationnale, il en est, comme saint Pierre, saint Laurent, saint Martin, etc., qui étaient honorés depuis longtemps dans toute la chrétienté. A côté, il en est d'autres dont on peut se demander par quelles voies leur culte s'est implanté chez nous et comment nos ancêtres ont pu leur élever des églises en si grand nombre (48).

L'esprit de foi des siècles passés est un argument très réel, mais un peu vague pour qu'on puisse l'invoquer plus particulièrement ici. Insistons plutôt sur des considérations plus positives.

Il y aurait d'abord à mentionner le *culte des reliques*. Nos ancêtres avaient pour les reliques des saints, en particulier des martyrs, une vénération sans bornes, qui souvent devenait une vraie passion et pouvait même dégénérer en cleptomanie : l'histoire nous en fournit des preuves nombreuses. Mais dès qu'ils étaient entrés en possession de ces restes tant désirés, ils se sentaient par le fait même obligés de les traiter avec le plus grand respect possible.

A cet effet, rien ne fut épargné; tous les arts furent mis à contribution: poésie, peinture, sculpture, architecture. Les écrins, reliquaires, châsses, chapelles et églises qui doivent leur existence à ce culte des reliques sont légion (49). Citons seulement l'un ou l'autre fait. La découverte, en 415, de la tombe de saint Etienne, à Jérusalem, a provoqué la distribution de quantité de cendres et de reliques de ce sacré dépôt, faite à de nombreuses églises de l'occident et de l'Afrique, qui prirent le nom du protomartyr. Il en est de même de la découverte de la sainte Croix au IV^e siècle (50).

(48) On a parlé de Metz « la charitable »; en tenant compte du grand nombre de ses églises au moyen âge, on pourrait parler avec bien plus de raisons de Metz « la sainte ».

(49) Cfr. BEITZ, *Das heilige Trier*, Augsbourg-Cologne-Vienne, 1927, p. 14.

(50) Cfr. CABROL-LECLERCQ, *op. cit.*, t. III, col. 1104; t. V, col. 624 sqq., 632 sq., 637, 645, 646-649 (S. Etienne); t. III, col. 3135 (Ste-Croix).

Qu'on ajoute ensuite à ce culte des reliques l'influence des *légendes hagiographiques*, des *Vies des saints*. Vers la fin de l'antiquité chrétienne et durant les premiers siècles du moyen âge, cette littérature avait pris une extension considérable, qui, loin de diminuer, devait encore se développer dans la suite. Et alors quoi de plus naturel que d'honorer par l'érection d'églises des saints dont la puissance auprès de Dieu attestée par des miracles réels ou non, était censée illimitée? (51).

A cette double considération se rattache une autre : *l'influence des diocèses voisins*, par exemple, de Toul et plus encore de Trèves. Entre Metz et Trèves existaient des rapports commerciaux très anciens et très suivis. Trèves était notre métropole ecclésiastique depuis les temps les plus reculés. Plusieurs de ses évêques étaient apparentés à nos prélats. Ceux-ci assistaient fréquemment aux solennités particulières de la métropole et vice-versa. Tel ou tel couvent trévirois avait des biens à Metz ou dans les environs. Des moines de Metz étaient placés à la tête de certaines abbayes de Trèves, des dignitaires de notre chapitre devenaient archevêques de la métropole. Il en est plus ou moins de même des autres diocèses voisins. Tout cela nous explique comment des saints messins ont été reçus dans les calendriers liturgiques de nos voisins, tandis que plusieurs de leurs saints, surtout les plus célèbres, ont été honorés à Metz jusqu'à y recevoir des autels et même des églises (52).

Emplacement et groupement. — Le christianisme n'a pénétré que lentement dans l'intérieur des villes. Les apôtres de la nouvelle religion commencèrent régulièrement leur œuvre évangélisatrice dans les faubourgs, où ils gagnèrent les premiers adhérents. Une salle plus ou moins spacieuse d'une maison privée, un oratoire, une chapelle, un souterrain quelconque, surtout aux temps des persécutions, leur servait de lieu de réunion. C'est ainsi que les choses se passèrent à Rome, à Trèves, à Verdun, à Reims, à Tours (53) et ailleurs. A Metz, la situation n'était guère diffé-

(51) Quand saint Chrodegang rapporta de Rome les corps des trois martyrs Gorgon, Nabor et Nazaire, on les déposa dans des églises qui prirent presque aussitôt leurs noms.

(52) Pour plus de détails, voir p. ex. *Revue ecclésiastique de Metz*, t. xvi, 1905, p. 605 sqq. (pour Trèves); *ibid.*, p. 634 sqq. (pour Toul). — Quant aux relations commerciales, notons ici un détail qui, autant que nous sachions, n'a pas encore été utilisé dans notre histoire : la plus ancienne mention d'un pont sur la Moselle à Metz dans GRÉGOIRE DE TOURS (mort en 594), *De miraculis (virtutibus) S. Martini*, l. iv, c. 29 ; MIGNÉ, *P. l.*, t. 71, col. 1001 ; M. G., *Scr. rer. Merow.*, t. i, p. 2, p. 656.

(53) Grégoire de Tours, pour ne citer que ce seul exemple, nous rapporte que le premier évêque de cette ville faisait l'office « *per cryptas et latibula cum paucis christianis* ». Après une vacance de 37 ans, le deuxième évêque bâtit la première église à l'intérieur de la ville dans la maison d'un sénateur (converti) ; cfr. *H. Fr.*, l. x, c. 31 ; MIGNÉ, *P. l.*, t. 71, col. 563 sq. ; M. G., *Script. rer. Merow.*, t. i, p. 1, p. 443. — A Metz, pareille chose a pu arriver également pour Saint-Etienne.

rente. Nos premiers apôtres venant du sud (54), c'est Saint-Pierre dans l'amphithéâtre, et aussi la crypte de Saint-Clément dédiée également au prince des apôtres et lieu de sépulture de nos premiers évêques, qui furent témoins des réunions de nos pères dans la foi chrétienne. Puis on s'approcha de la ville et, favorisé par la période de paix inaugurée par Constantin le Grand, on essaya de pénétrer peu à peu dans les différents quartiers.

Dans quelles conditions particulières a été élevé le plus ancien sanctuaire messin que nous connaissons? (55). Nous les ignorons. Pour d'autres, d'une date postérieure, on nous dit que des personnes riches ont prêté leur propriété, leur demeure ou se sont chargés des frais de construction (56). Dans tel cas rare, on a pu élever une église sur l'emplacement d'un monument profane ou même d'un temple païen (57). Cette pratique était tolérée, pour ne pas dire recommandée par l'Eglise (58). Toutefois, il faut bien se garder des exagérations et de chercher dans une certaine orientation de nos églises une preuve qu'elles auraient pris la place d'un temple païen élevé au même endroit. Ce qui a pu arriver en tel ou tel cas particulier ne nous autorise pas à généraliser et je me refuserais toujours à souscrire à l'application de cette théorie, pour laquelle l'histoire locale ne nous fournirait pas d'autres preuves positives. Disons encore que parfois leur emplacement a été déterminé soit par des ecclésiastiques qui voulaient imiter ce qu'ils avaient vu et admiré ailleurs (59), soit par des communautés religieuses qui avaient soin de faciliter l'accomplissement des devoirs religieux, tant à leur domesticité qu'aux habitants des faubourgs dont leur couvent était le centre.

(54) La mission de saint Patient par saint Jean est une légende inventée par les moines de Saint-Arnould dans un but doublement intéressé. Il en sera question ailleurs. Toutes les théories bâties là-dessus par Prost et d'autres tombent par le fait même à l'eau.

(55) Il s'agit évidemment de l'oratoire de Saint-Etienne. — Peut-être nous trouvons-nous en présence d'un cas analogue à celui de Tours (cfr la note 53) et d'autres villes qu'on pourrait citer encore.

(56) C'est le cas pour la première église érigée par sainte Glossinde; c'est encore le cas, croyons-nous, pour l'abbaye de Saint-Pierre. Le duc Eleuthère n'est pas un personnage aussi légendaire que KRAUS, *op. cit.*, p. 430, et d'autres ont voulu l'affirmer; cfr. PARISOT, *Les origines de la Haute-Lorraine*, Paris, 1909, p. 50. Nous avons déjà rencontré plus haut (note 17) un duc de Metz.

(57) Voir plus loin Saint-Pierre à l'amphithéâtre et Sainte-Croix.

(58) Cfr. BEISSEL, *Umwandlung heidnischer Kultusstätten in christliche*, dans *Stimmen aus Maria-Laach*, Suppléments 6 et 7; voir Grégoire I, *Regest.*, 11, n. 56, dans MIGNÉ, *P. L.*, t. 77, col. 121.

(59) C'est probablement le cas pour le sanctuaire du Saint-Quentin et pour Sainte-Marie-aux-Martyrs, au Sablon.

Cette dernière considération nous amène à parler d'un autre phénomène que présente la topographie ecclésiastique de notre ville et de ses environs immédiats. En jetant un coup d'œil sur la carte de Metz au moyen âge, telle qu'elle se trouve dans le travail de Wichmann sur les bans de tréfonds ou dans l'*Almanach de Marie Immaculée* (60), nous pouvons facilement constater que nos anciennes églises forment certains *groupements* plus ou moins prononcés dont il n'est pas toujours facile de se rendre compte — faute de documents remontant assez haut. Sous ce rapport, il y aurait à citer le groupe de la cathédrale, celui d'Outre-Moselle ou de Saint-Vincent, celui de la porte Serpenoise tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mur d'enceinte, celui de Saint-Clément ou du quartier des basiliques, enfin, pour un peu plus tard, celui de la porte Saint-Thiébaut.

Sort des églises. — Que devinrent dans la suite toutes ces chapelles et églises dont l'existence nous est attestée pour le milieu du ix^e siècle, ou même jusqu'à l'an mil?

Plusieurs, après une durée plus ou moins longue, disparurent sans que l'on sache au juste ni comment ni dans quelle circonstance (61). Pour d'autres, la cause de leur disparition est peut-être à chercher dans leur vétusté ou dans la négligence des hommes à les entretenir. — D'autres furent sacrifiées aux exigences de la guerre, soit offensive, soit défensive. Ainsi quand, en 1444, René d'Anjou, duc de Lorraine, et Charles VII, roi de France, firent la guerre à notre ville, les Messins eux-mêmes abattirent plusieurs sanctuaires des faubourgs, afin d'enlever à l'ennemi tout point d'appui dans son entreprise hostile (62). Tout le monde sait combien l'occupation de Metz en 1552, le siège de la ville et les mesures prises dans la suite pour en assurer la possession à la France ont été désastreux. Plus de 30 abbayes, collégiales, églises et chapelles, parmi lesquelles les plus anciens et les plus illustres sanctuaires, disparurent du sol. En voici la très simple, mais d'autant plus éloquente nomenclature donnée par les auteurs (63): Saint-

(60) *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, t. xxx, 1909, pl. I; *Almanach de Marie Immaculée* pour 1926, p. 32, pl.

(61) Par exemple : Saint-Avit et Saint-Epvre.

(62) *La Relation du Siège de Metz en 1444*, publiée par MM. DE SAULCY et HUGUENIN (Metz, 1835), nomme (p. 196) : Saint-Symphorien, Saint-Thiébaut, Saint-Louis, Notre-Dame-aux-Champs, Saint-Goery (?).

(63) Par exemple: HUGUENIN, *Chronique de la ville de Metz*, Metz, 1834, p. 870-871; J. BAUCHEZ, *Journal*, édit. ABEL-BOUTEILLER, Metz, 1868, p. 15-17: *Mémoires sur Metz*, t. III, fol. 245 (ms. 159 de la Bibliothèque municipale de Metz); BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, p. 38, 39; *Mémoire de tout ce qui s'est passé à la démolition de la citadelle*, édit. CHABERT, Metz, 1864, p. 2, note 4 et ailleurs; DORVAUX, *Les anciens Pouillés du diocèse de Metz*, Nancy, 1902, p. 47-48. — Les églises Saint-Christophe et Saint-Eutrope (peut-être est-ce Saint-Eusèbe) ne sont pas encore identifiées.

Martin (abbaye), la chapelle du Saint-Quentin, Saint-Privat, Saint-André, Saint-Jean, Saint-Clément, Saint-Genès, Notre-Dame-aux-Martyrs, Saint-Amand, Saint-Laurent, Saint-Pierre-aux-Arènes, N.-D.-aux-Champs, Saint-Ladre, Saint-Arnould, Saint-Eusèbe, Saint-Bénigne, Saint-Gury, Sainte-Madeleine, Saint-Fiacre, Saint-Louis, Sainte-Marie et Saint-Pierre, à la Citadelle, Sainte-Elisabeth, Saint-Hilaire-le-Grand, Saint-Eloy, Saint-Julien, Saint-Urbice, Saint-Christophe, Saint-Eutrope, la chapelle du Saint-Esprit, Saints-Côme-et-Damien, la chapelle du Pré, Notre-Dame des Carmes, la Trinité, Saint-Jacques, Saint-Sauveur, Sainte-Catherine, les Pucelles, l'abbaye du Pontiffroy, les couvents de l'Observance et des Sœurs Collettes.

D'autres églises furent sacrifiées, quand au xvii^e et au xviii^e siècles on se mit à agrandir la place d'Armes et à élargir les rues qui y conduisaient : Saint-Gall (en 1612), la chapelle des Lorrains, Saint-Paul (N.-Dame de Lorette) et les deux Saint-Pierre (en 1754 et 1755), Saint-Gorgon (1769) (64).

D'autres, enfin, furent détruites durant la tourmente révolutionnaire ou y reçurent une destination profane. On laissa à peine subsister une demi-douzaine de ces monuments dont les noms figurent dans la liste du manuscrit 268 ou dans des documents antérieurs à l'an mil (65).

N^o 1. SAINT-ETIENNE (cathédrale)

Dénominations (66). — Oratorium b. stefani: GREG. TUR. *Hist. Fr.*, I, II, c. 6; M. G., *Scr. rer. Merow.*, t. I, p. 67; PAULUS DIACONUS, *Gesta episc. Mett.*; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 56, etc. — Casa sancti Stephani: *Cart. de Gorze*, éd. D'HERBOMEZ, Paris, 1898, p. 2; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 7 (a. 745 (748)). — Oraculum beati (sancti) Stephani: P. DIACONUS, *op. cit.* (a. 783); M. G., t. II, p. 262; CALMET, *l. c.*, col. 55. — S. Stephanus (S. Istefanus): *Vita s. Trudonis* (fin vii^e s.); BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, p. 417, note a); *Regula Chrodegangi*, c. 4, 24 (vers 750); *Annuaire*, t. xxvii-xxviii, 1917, p. 11, 24; Charte de la fondation de Gorze a. 745 (748): *Cartulaire*, *l. c.*, p. 1; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 6, 7. — Sanctus Stephanus ecclesia Metensis, a. 745 (748): *Cartulaire*, *l. c.*, p. 1; BÉNÉD., *l. c.*, p. 6. — Ecclesia S. Stephani (S. Istefani): *Reg. Chrodeg.*, c. 4, 5; *Galila Christ.*, t. xiii, pr. col. 376 (a. 770); *Annuaire*, *l. c.*, p. 11, 12. — Ecclesia s. Stephani Metensis: Charte d'Adalbéron I, de 944 (945); CALMET, *op. cit.*, t. I, col. 359. — Ecclesia domni Stephani: Dipl. de

(64) BALTUS, *Annales*, édit. PAULUS, Metz, 1904, à l'année 1754 et 1755. — Pour Saint-Gorgon, voir plus loin l'article consacré à cette église.

(65) Saint-Eucaire, Saint-Maximin, Saint-Martin, Sainte-Ségolène, Saint-Etienne (cathédrale), Saint-Vincent.

(66) Observons encore une fois que nous ne présentons à nos lecteurs que des notes et que nous n'avons nullement la prétention d'être complet.

Charlemagne, de 775; BÉNÉD., *op. cit.*, p. 16; *Annuaire*, t. ix, 1897, p. 88. — Ecclesia senior s. Stephani: Ms. Berne 289 (milieu du ix^e s., à la date du 25 septembre). — Ecclesia mater: CONSTANTINI, *Vita Adalberonis II*, c. 35 (vers 1115); MIGNE, *P. l.*, t. 139, col. 1573. — Maior ecclesia: SIGEB GEMBLAC., *Vita Deoderici I*, c. 5; M. G., t. iv, p. 466; MIGNE, *P. l.*, t. 160 col. 608 (maior ecclesia protomartyris Stephani); ms. 82 (Cérémonial de la Cathédrale), f. 47, 63, 103, etc. — Ecclesia in domo: *Reg. Chrodeg.*, c. 34; *Annuaire*, l. c., p. 33. — Domus, domus s. Stephani: *Vita Joan. abb. Gorz.*, n. 20; MIGNE, *P. l.*, t. 137, col. 252; ALPERTUS, *De episcop. Metens.* (a. 984); M. G., t. iv, p. 700; MIGNE, *P. l.*, t. 140, col. 449 (domus s. Stephani protomartyris); ms. 82 (cfr. PROST, *op. cit.*, p. 68 sq) xii^e s. — (Domus) sanctae sedis b. Stephani: *Vita Joan. abb. Gorz.*; MIGNE, *P. l.*, t. 137, col. 243. — Domicilium b. Stephani (levitae et protomartyris). P. DIACONUS, l. c.; CALMET, l. c., col. 55 sq. — Ecclesia s. Stephani, quae dicitur domus episcopii: JOAN. (abb. S. Arnulphi), *Translatio s. Glodesindis* (vers 869); MIGNE, *P. l.*, t. 137, col. 233. — Primas Stephani protomartyris aedes: SIG. GEMBL., l. c., n. 17; M. G., t. iv, p. 478; MIGNE, *P. l.*, t. 160, col. 718. — Basilica beatissimi Stephani: JOAN. (abb. S. Arnulphi), *Vita s. Glodesindis*; MIGNE, *P. l.*, t. 137, col. 714; *Vita Joan. abb. Gorz.*, n. 20; MIGNE, *P. l.*, t. 137, col. 252. — Basilica s. Stephani: P. DIACONUS, l. c.; M. G., t. II, p. 263; CALMET, l. c., col. 56. — Templum beati Stephani: *Epistola Adventii episc. ad Nicol. I* (858-867); MEURISSE, *Histoire des évêques de Metz*, Metz, 1634, p. 214. — Monasterium s. Stephani: SAUERLAND, *Sancti Clementis vita*, etc., Trèves, 1896, p. 14 (avant 1090); ms. 82, f. 10. — Monasterium protomartyris Stephani: Charte d'Etienne de Bar, de 1130; BÉNÉD., l. c., p. 111; arch. dép. mo s G. 1112. — Monasterium urbis principale: *Gesta episcop. Mett.*, c. 48 (entre 1132-1142); M. G., t. x, p. 543; CALMET, l. c., col. 62. — Ecclesia cathedralis Metensis: *Documents de l'Histoire de la Lorraine*, t. I, Metz, 1901, p. 51 (a. 1303), p. 365 (a. 1342), etc. — Ecclesia Metensis: *Annuaire*, t. I, p. 192, n° 5 et 6 (a. 1123 et 1136); ms. 82, 1; *Documents*, t. II, 1902, p. 164 (a. 1357). — Il est à remarquer que le terme « domus » désignait d'abord la maison ou résidence épiscopale; plus tard on l'emploie assez fréquemment pour désigner l'église elle-même; cfr. PROST, *op. cit.*, p. 69 et la note 84. De là le terme allemand « Dom ».

L'église de Mes (Metz) avec différentes variantes orthographiques: la grant (grande) église de Mes: WICHMANN, *Metzer Banrollen*, t. III, Metz, 1912, p. 557 sqq. (XIII^e s.). — Le moutier, le moustier, le grant moustier (ou mostier): WICHMANN, l. c., p. 557 (XIII^e s.). Ces dénominations reviennent fréquemment dans la suite, en particulier dans les chroniques des xv^e et xvi^e siècles. — L'Eglise de S. Etienne de Mets: la grant Eglise S. Etienne: HUGUENIN, *op. cit.*, p. 759 (a. 1521); etc. — La Cathédrale: HUGUENIN, *op. cit.*, p. 759; etc. — L'Eglise Cathédrale: Plan de Metz, de 1575; etc.

1° *Emplacement.* — L'église place à travers les siècles.

2° *Histoire.* — Un évêque espagnol contemporain, Idatius, est le premier à nous parler du sac de Metz par les Huns en 451 (67). Mais c'est dans Grégoire de Tours que nous rencontrons la première mention de l'église S.-E. (68). Comme celle de plusieurs

(67) M. G., *Auct. ant.*, t. xi, p. 2, p. 26.

(68) *Hist. Fr.*, I, II, c. 6; MIGNE, *P. l.*, t. 71, col. 198; M. G., *Script. rer. Merow.*, t. I, p. 1, p. 68.

autres églises épiscopales dédiées au même saint, son origine première doit se rattacher à l'invention des reliques du protomartyr en 415 et à leur diffusion rapide dans les différentes régions du monde catholique (69).

En effet, à la suite de cette invention, le culte du saint diacre se répandit pour ainsi dire partout. Sa fête entra dans les calendriers liturgiques; celle de l'invention même fut fixée au 3 août. Des églises en grand nombre furent érigées pour honorer le premier martyr et surtout les reliques qu'on avait pu en obtenir. A Constantinople, on reçut la main et on construisit aussitôt une église pour l'y déposer. A Rome, le pape Simplicie (mort en 483) transforma un monument profane en église et la dédia à saint Etienne dont on venait de recevoir des reliques (69 bis). Ailleurs on fit la même chose.

Nous sommes donc en droit de nous demander si nous ne devons pas attribuer à la cathédrale de Metz la même origine, d'autant plus que Grégoire de Tours nous y atteste la présence de reliques pour 451, que l'« *Invention* » en était le patron (69 ter) et que, par conséquent, sa construction semble devoir être placée entre 415 et 451. — D'ailleurs, les cathédrales de Toul, Châlons-sur-Marne, Meaux, Bourges, Beauvais, etc., dont l'« *Invention de saint Etienne* » était également le titulaire, sont de la même époque.

Toutefois, si plausible que soit cette hypothèse, nous manquons de témoignages formels pour la corroborer (70). D'un autre côté, nous savons par ce qui est arrivé ailleurs qu'une église n'a pu être élevée à l'intérieur de la ville avant le deuxième, peut-être même le troisième tiers du IV^e siècle.

(69) GREG. TUR., *De gloria martyrum*, c. 34 (al. 33); MIGNE, I. c., col. 735 et note; M. G., I. c., t. 1, p. 2, p. 508 sq.

(69 bis) Cfr. CABROL-LECLERCQ, *op. cit.*, t. v, col. 648, note 7 (pour Constantinople) et MARUCCHI, *Les basiliques de Rome*, Paris-Rome, 1902, p. 220 (pour Saint-Etienne-le-Rond).

(69 ter) DURAND et MARTÈNE, *Voyage de deux Bénédictins...* (Paris, 1717, II p., p. 111) nous attestent formellement que l'« *Invention* » était « le patron de la cathédrale ». Leur témoignage est confirmé par les anciens livres liturgiques de cette église dont les calendriers donnent à la fête du 3 août le même caractère de solennité — double, double majeur — qu'à la fête de Noël ou de la Saint-Etienne, du lendemain; plusieurs même marquent pour la première double majeur et pour la seconde simplement double, p. ex., le bréviaire de 1542. — Sous ce rapport, il est très intéressant de consulter le Cérémonial de 1105, resp. 1246: son calendrier, dans une addition postérieure, donne aux seules fêtes fixes du 3 août, du 25 et du 26 décembre la qualification unique de « triplex ». Dans le texte même (f. 128 sq.), la solennité de l'« *Invention* » est particulièrement grande.

(70) Une tradition quelque peu confuse qui s'y rapporte nous a été conservée par Philippe de Vigneulles, *Chronique*, t. 1, Metz, 1927, p. 86, 87, et par la source à laquelle il fait allusion, savoir: les *Gesta episcop. Mett.*; M. G., t. x, p. 537, n. 17.

Voici les grandes dates de l'histoire de S.-E. telles qu'on les admet généralement aujourd'hui (71) :

1. En 451, S.-E. n'était qu'un « oratoire-oratorium ».
2. La prise de Metz par les Huns a eu comme suite la translation à S.-E. du siège épiscopal placé jusque-là dans un des faubourgs au sud de la ville.
3. Sous les évêques Villicus (552-577) et Pierre (578(?)-587), l'église a été entièrement reconstruite.
4. Cette construction reçoit des aménagements et embellissements par Chrodegang, évêque de 742-766.
5. Les évêques Advence (858-875) et Robert (883-917) continuent à l'embellir et à l'enrichir.
6. Thierry I (965-984) abat l'ancien édifice et commence une construction nouvelle qui est achevée par Thierry II (1005-1046) (72).

Examinons de plus près ces données (73) ou plutôt les preuves dont on se sert pour les appuyer et voyons si elles sont péremptoires.

1. On s'appuie sur le terme « oratorium-oratoire », employé par Grégoire de Tours en parlant de S.-E., pour dire qu'en 451 cette église était réellement un oratoire, une église de très petites dimensions.

L'argument ne nous paraît pas bien solide. Non seulement on peut dire que toute église est un oratoire, c'est-à-dire une maison de prière, mais il est également certain que les auteurs anciens, loin de se servir d'une terminologie constante et exclusive, emploient très souvent, l'un pour l'autre, les termes oratoire, basilique, église, temple, etc. Les preuves ne manquent pas. En voici quelques-unes tirées de notre histoire locale.

Saint Chrodegang appelle S.-E. de son temps « oratoire ». Or à ce moment, cette église était un assez grand édifice. Paul Diacre donne le même nom à la grande église abbatiale de Saint-Ar-

(71) Voir pour le détail: FOZDR, *La cathédrale de Metz depuis ses origines jusqu'au x^e siècle*, dans *Bulletin de l'Association dite « Oeuvre de la Cathédrale »*. Nouv. série, fasc. 1, Metz, 1925, p. 1-87, et *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, t. XXXIV, Metz, 1925, p. 1-87. — C'est une étude très fouillée dont nous ne partageons pas toutes les opinions, mais dont nous reconnaissons volontiers la supériorité à tout ce qui a paru jusqu'ici sur le sujet qu'elle traite.

(72) Sur la part de ces deux évêques, voir SAUERLAND, dans *Bulletin de l'Oeuvre de la Cathédrale*, fasc. XII-XIII, Metz, 1899, p. 8-18.

(73) Dans les lignes qui suivent, nous voudrions examiner certaines preuves que Prost, Kraus et d'autres auteurs plus récents ont fait valoir pour motiver et rendre plausibles les données ci-dessus, et les réduire à leur juste valeur.

nould (74). Alpertus, moine de Saint-Symphorien, fait de même pour l'abbatiale de Saint-Vincent (75). La cathédrale du xi^e siècle l'église à trois nefs de Gorze et l'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz (76) sont appelées « oratoires ».

Du reste, nous trouvons ailleurs la même chose, par exemple, à Cluny, dont l'église, appelée « oratorium », par le moine Jean, biographe de l'abbé Odon, n'était nullement un « oratoire » dans le sens moderne du terme (77).

Enfin, Grégoire de Tours lui-même n'est pas conséquent dans sa terminologie. Citons un exemple. Dans son livre *De gloria martyrum*, il nous raconte comment du temps du roi Chlotaire (+ 561) un certain Platon se présente à un monastère, dans l'« oratoire » duquel on conservait des reliques de saint Saturnin. Comme l'abbé lui refuse ce qu'il demande, Platon le menace de faire « de cette église » une maison royale et d'établir dans un de ses angles une écurie pour les chevaux du souverain (78).

Ces exemples, faciles à multiplier, nous autorisent, ce semble, à dire qu'on aurait grandement tort de vouloir forcer cette expression « oratoire », en l'entendant exclusivement dans un sens restreint, pour élever ensuite sur un fondement si faible un échafaudage de raisonnements et de déductions qui par le fait même ne sont rien moins que péremptoires.

2. La prise de Metz en 451 eut pour conséquence (presque) immédiate la translation à S.-E. du siège épiscopal; cela s'explique. Les autres églises des faubourgs étaient ruinées; la catastrophe dont on venait d'être témoin pouvait se reproduire dans un avenir plus ou moins rapproché; seule l'enceinte fortifiée de la ville qui avait souffert, mais sans être complètement détruite, présentait encore quelque garantie; S.-E., du reste, avait fait ses preuves par sa conservation inattendue qu'on ne tardera pas à attribuer à une intervention supérieure. Ainsi son choix comme église épiscopale s'imposait et par la force des circonstances et aussi par mesure de prudence.

(74) *Reg. Chrod.*, c. 15; cfr. *Annuaire*, t. xxvii-xxviii, 1917, p. 18. — Le contexte montre bien qu'il s'agit de l'« église » Saint-Etienne. — CALMET, *op. cit.*, t. i, col. 58 (pour P. Diacre).

(75) M. G., t. iv, p. 699; MIGNE, *P. L.*, t. 140, col. 449: *Oratorium s. Vincentii ...in insula Mosellae fluminis foras muros...*

(76) *Vita Deoderici I*, c. 5; MIGNE, *P. L.*, t. 160, col. 698, 699; M. G., t. iv, p. 466. — *Notae Gorzienses*, M. O., t. xv, p. 976. — Cfr. aussi SAUERLAND, *op. cit.* (c. 43), p. 38 et ms. 334 (xi^e siècle), f. 21 vo., comparé avec ms. 82, f. 70 vo, 71, r., et AA. SS. t. i, Febr., p. 238 (a. 1068).

(77) PIGNOT, *Histoire de l'ordre de Clugny*, t. i, Autun-Paris, 1868, p. 130, 131; JOANNIS (monachi) *Vita s. Odonis*, l. II, c. 3; MIGNE, *P. L.*, t. 133, col. 62.

(78) C. 48 (al. 47); M. G., *Script. rer. Merow.*, t. i, p. 2, p. 521; MIGNE, *P. L.*, t. 71, col. 750. — Sur les maisons royales mérovingiennes, voir DIGOT, *Histoire d'Austrasie*, t. II, Nancy, 1863, p. 336.

Mais alors le prétendu « oratoire » de S.-E. aurait dû subir un changement radical : seule une nouvelle et grande construction répondait aux besoins de la situation dans laquelle était placée l'église de Metz. D'ailleurs, à en juger d'après ce qui se faisait ailleurs, il semble peu probable qu'on ait attendu cent ans et plus pour entreprendre cette construction et si on voulait ménager S.-E. à cause de l'auréole dont l'avait entourée sa préservation de l'incendie des Huns, on n'avait qu'à élever une nouvelle église à un autre endroit de la ville. Metz, devenue bientôt capitale de l'Austrasie (79), ne pouvait se contenter longtemps d'une cathédrale de dimensions si insignifiantes (80).

3. C'est surtout M. Wolfram, ancien archiviste de la Moselle, qui est le grand champion de l'opinion qui attribue aux évêques Villicus et Pierre (552-587) la construction d'une nouvelle cathédrale (81). Pour la motiver, il a mis en avant un document que nous connaissons déjà : une lettre envoyée à l'évêque Pierre par un certain Gogus (+581), haut employé de la cour, et terminée par des compliments à l'adresse d'un personnage dont il est dit « qu'il visite sans cesse les sanctuaires des saints et qui, comme on peut le voir maintenant, a construit sur les rives de la Moselle les combles élevés (parce que très haut placés) d'un temple et dont la science est un ornement des palais des rois » (82).

Je ne doute pas que, absolument parlant, on ne puisse interpréter ce passage dans le sens d'une construction *entièrement* nouvelle en donnant au terme « *culmina* (= cîmes, faites) » la signification de l'édifice tout entier (*pars pro toto*), mais pour cela il faut de la bonne volonté. Car, en s'en tenant strictement aux termes, ce passage indique bien plus, ce semble, le renouvellement de la partie supérieure de l'église — lambris, charpente, toiture, etc.,

(79) En 511, Reims n'était pas la capitale du royaume, comme on l'admet dans *Annuaire*, t. xxxiv, 1925, p. 23 ; cfr. PARISOT, *Bibliographie lorraine*, t. viii. Nancy-Paris-Strasbourg, p. 23, 33.

(80) On peut se demander pourquoi ceux qui affirment qu'en 451 S.-E. n'était qu'un oratoire n'ont pas cité l'auteur de la *Vie* de saint Etton qui appelle notre sanctuaire : « *beati Stephani oratoriolum* — un tout petit oratoire ». Ignoraient-ils ce texte si formel ? Ou bien ont-ils trouvé dans les BOLLANDISTES (*A.A. SS. Julii*, t. iii, p. 58) que cet auteur, qui dépendait évidemment de Grégoire de Tours, sur lequel il renchérit encore, a vécu et écrit trop tard pour qu'on puisse lui attribuer une valeur quelconque dans la question qui nous occupe ?

(81) Voir son article dans *Annuaire*, t. iv, p. 2, 1892, p. 240-250 : *Die älteste Kathedrale zu Metz*.

(82) « *cuius gressibus indesinenter sanctorum limina visitantur et nunc super Mosellae litoribus praecelsa templi cernitur construxisse culmina et de cuius doctrina regum sunt ornata palatia* » ; M. G., *Epp.*, t. iii, p. 134 ; cfr. *Annuaire*, t. iv, 2 p., 1892, p. 244 et t. xxxiv, 1925, p. 28. — Dans son *Eloge* sur Metz, Sigebert de Gembloux relève la hauteur des églises de la ville : *Qui videt aecclesias, coelestes aestimat aulas* ; Migne, *P. l.*, t. 160, col. 718.

qu'une reconstruction complète. Ce sont précisément ces parties des édifices qui sont le plus facilement endommagées et dont les réparations exigent parfois des transformations radicales. Nous en trouvons maints exemples pour les grandes basiliques de Rome dans le *Liber Pontificalis* (83). Du reste, nous en avons un pour la même époque dans l'histoire de l'évêque Nicetius de Trèves (527-566), dont un contemporain, le poète Venance Fortunat, dit qu'il a remis en état les anciens temples de Dieu, en rétablissant, en particulier, les toits, et que grâce à ses travaux de réparation, la cathédrale — elle avait été particulièrement abîmée — avait repris son éclat (84).

Et puis, le même poète adresse un compliment analogue à l'évêque Villicus de Metz, le même qui, d'après M. Wolfram et d'autres, aurait entrepris la construction de la nouvelle cathédrale : « *Culmina templorum renovasti, Villice, cultor* » (85). Ce qui veut dire, ce semble, que ce prélat a remis en état les toits (anciens et ruinés) des églises (au pluriel!) : ses soins ne se sont pas bornés à un seul édifice. Venance Fortunat, on le voit, ne fait aucune allusion spéciale à la cathédrale S.-E., encore moins à une reconstruction complète de cet édifice dont le personnage inconnu complimenté par Gogus aurait achevé (sous le successeur de Villicus) les parties supérieures. Il en est de même de Paul Diacre qui, deux cents ans plus tard, a écrit une petite histoire de nos évêques : en nommant les deux prélats susdits, il garde le silence le plus absolu sur la nouvelle cathédrale dont on leur attribue la construction. Nous aurions encore d'autres raisons pour la leur contester.

On a prétendu que le (simple) terme « temple », qui est employé deux fois dans la lettre, doit désigner dans le passage dont il est question ici le temple par excellence, l'église principale, la cathédrale.

Or, est-ce vraiment là la signification qu'avait en vue Gogus? On peut en douter d'autant plus que dans le second passage, où il est employé au pluriel, il désigne *exclusivement* des églises *abbatiales*. — En conséquence, le « temple » du premier passage pourrait bien être aussi une église conventuelle, dont la construe-

(83) DUCHESNE, *Le Livre Pontificalis*, t. I, Paris, 1886, p. 418, 419, 420, 500, 505, etc.; t. II, 1892, p. 1, 12, etc.

(84) *Carmina*, l. III, n° XI; M. G., *Auct. antiq.*, t. IV, p. 1, p. 64; MIGNÉ, *P. I.*, t. 88, col. 135 : *Templa vetusta dei revocasti in culmine prisco*. — Et floret senior, te reparante, domus. — La « domus » est le palais épiscopal, la résidence de l'évêque, mais, dans le cas particulier, aussi l'église épiscopale, dont nous savons, par ailleurs, qu'il n'en restait plus que les murs.

(85) *Carmina*, l. III, n° XIII; M. G., *l. c.*, p. 66; MIGNÉ, *l. c.*, col. 139. — Dans sa Vie de saint Chrodegang, l'abbé Jean de Gorze dit de l'évêque Sigisbaud de Metz qu'il était « per omnia utilitati ecclesiae deditus, *sacrorum quoque culminum sollertissimus restitutor* » et qu'il a fondé deux monastères : Saint-Avoid et Neuviller (Bas-Rhin); M. G., t. X, p. 558.

tion, si toutefois il s'agit d'une construction proprement dite, est sur le point d'être achevée.

Il y a plus. Dans la seconde partie de la lettre, Gogus salue l'archidiaque Mactaricus, dont il relève, entre autres, qu'il est « *préoccupé de la réparation de l'église — inhiatentem in reparationem ecclesiae* ».

Ici, par contre, il pourrait bien s'agir de « *l'église cathédrale* », non pas tant à cause du personnage qui est salué et qui, en vertu de sa charge, devait, entre autres, avoir soin du côté matériel des édifices religieux, qu'à cause de la signification plus spéciale de « *cathédrale* » que présente ce terme (« *église* ») dans les deux autres cas où nous le rencontrons encore dans le texte.

Si donc notre interprétation, que nous compléterons encore ailleurs, est juste, ces simples mots « *réparation de l'église* » excluent la possibilité d'admettre une « *reconstruction de la cathédrale* » pour la fin du VI^e siècle.

On a dit que S.-E. « en 451, avait déjà un certain âge » et que, par conséquent, « n'a pu subsister jusqu'au XI^e siècle sans qu'on n'y ait touché » (86). Cette objection est, en réalité, de bien peu d'importance. Si, comme nous le supposons, la construction de notre église se rattache à l'invention des reliques de son titulaire en 415, elle était de date très récente; ensuite, c'est à la fin du X^e siècle qu'elle a été démolie. Enfin, il suffira de se rappeler certaines basiliques romaines qui se sont conservées bien plus longtemps encore, grâce aux travaux de remise en état effectués par les pontifes romains, travaux dont le *Liber Pontificalis* fait si souvent mention. Citons seulement en passant, Saint-Pierre, qui a duré jusqu'au XVI^e siècle, Saint-Paul, qui n'a disparu qu'il y a 100 ans, Saint-Laurent, Saint-Agnès, etc. (86 bis).

4. Passons à l'œuvre de saint Chrodegang (742-766).

D'après Paul Diaque, auteur contemporain, et qui parle de visu (87), l'évêque, aidé par le roi Pépin, s'est appliqué, non pas à la reconstruction de la cathédrale, mais à son aménagement et embellissement. Elle lui doit : 1° un maître-autel surmonté d'un baldaquin : « *rebam et altare* » ; 2° un cancel : « *cancellos* », c'est-à-dire une balustrade ou clôture en pierre ornée de reliefs et destinée à séparer le sanctuaire réservé aux clercs d'avec la partie de

(86) Cfr. *Annuaire*, t. xxxiv, 1925, p. 23.

(86 bis) Et pour ne pas quitter Metz, on pourrait citer comme églises qui ont duré des siècles : Saint-Martin-devant-Metz, Saint-Arnould (de 1049-1552), etc.

(87) C'est vers 783 que Paul Diaque a séjourné à Metz; c'est aussi à la demande de l'évêque d'alors, Angelram, comme il dit lui-même (*Hist. Longob.*, l. VI, c. 16), qu'il a composé son petit livre si précieux pour l'histoire de nos anciens évêques. Il est à remarquer que s'il relève les travaux d'aménagements de Chrodegang, il passe entièrement sous silence la prétendue « *reconstruction* » des évêques Villicus et Pierre.

l'édifice occupée par les fidèles; 3° un chœur: « *presbyterium* », avec son ameublement (une chaire pour l'évêque et des stalles pour les clercs) et répondant par ses dispositions et dimensions aux nouvelles institutions canonicales dont il venait de doter son église; 4° enfin, des arcatures circulaires: « *arcus per gyrum* » (*presbyterii*) (88), c'est-à-dire des arcatures ménagées dans le mur de l'abside, non pas comme motifs de décoration (arcatures pleines) (88 bis), mais comme arcatures ouvertes (arcades) donnant accès à une espèce de déambulatoire ou galerie semi-circulaire, comme à Tours, au Saint-Sépulcre, etc... (89), ou plutôt à une pièce quelconque servant pour ainsi dire d'agrandissement au sanctuaire pour les nombreux clercs qui menaient la vie commune dans le voisinage immédiat de l'évêque.

Voilà l'œuvre de Chrodegang. Le zélé et intelligent prélat ne s'est pas contenté de prendre modèle sur Rome (90) quant à la liturgie, au chant et à la discipline du clergé qu'il a organisé en communauté, comme c'était le cas pour celui qui entourait le pape, mais, — conséquent en tout, — il aura voulu adapter aussi son église épiscopale à celles qu'il avait vues en Italie, et en particulier, à Rome: tous les aménagements que nous venons d'énumérer, jusqu'aux « *arcus per gyrum* », sur lesquels on a tant discuté (91), il les trouvera dans les églises de la Ville éternelle,

(88) Le mot « *presbyterii* » ne se trouve pas dans le texte, mais il est demandé par le sens et par le passage parallèle se rapportant à Saint-Pierre-le-Majeur (voir plus loin N° 4). — Voir aussi sur ces absides « percées », HOLTZINGER, *Die altchristliche Architektur*, Stuttgart 1889, p. 78-81 et l'art. *abside*, dans CABROL-LECLERCQ, *op. cit.*, t. I, col. 183 sqq.

(88 bis) Par exemple, dans l'abside de la cathédrale de Vaison; cfr. ENLART, *Manuel d'architecture française*, t. I, Paris, 1901, p. 144, fig. 42.

(89) Voir le plan de Saint-Gall, dans CABROL-LECLERCQ, *op. cit.*, t. VI, col. 88, pl. et dans DEHIO et BEZOLD, *Die kirchl. Baukunst des Abendlandes*, t. I, pl. 42, n. 2. Ici l'abside n'est pas percée, mais elle est entourée d'une double galerie hémicyclique servant d'atrium ou de parvis aux fidèles qui devaient venir de ce côté pour se rendre à l'église. — A Metz, les fidèles entraient par le côté opposé.

(90) Dans sa *Règle*, il en appelle continuellement aux usages de la capitale de la chrétienté. A son tour, Paul Diacre relève cette tendance constante du prélat de s'en tenir aux usages de Rome, en particulier encore pour les ordinations aux Quatre-temps; cfr. CALMET, *op. cit.*, t. I, col. 60.

(91) Cfr. *Annuaire*, t. XXXIV, 1925, p. 48-54. — Toutes les difficultés du passage de Paul Diacre reproduit par Jean de Gorze disparaîtraient, si, comme l'a fait Ducange-Favre (*Glossarium...*, t. I, Niort, 1883, p. 373), on pouvait traduire « *arcus per gyrum* » simplement par « *abside* ». Dans ce cas, le terme « *presbyterium* » désignerait l'intérieur du chœur, où siégeait le clergé, les « *arcus per gyrum* » le mur absidal qui entoure le *presbyterium*. Cette interprétation nous paraît absolument inadmissible: les exemples qu'on cite ne prouvent nullement ce qu'on veut leur faire prouver. — Pour le même motif, il faut rejeter aussi l'interprétation de Burckhardt, Holtzinger, (*op. cit.*, p. 275) et d'autres, qui voudraient voir dans les « *arcus per gyrum* » des colonnes placées en ligne droite en avant de l'abside et reliant ses deux extrémités: les expressions « *per gyrum*, *per gyrum throni* » c'est-à-dire placées en hémicycle s'y opposent absolument. — Il faut aussi se garder d'inter-

en particulier, à Sainte-Marie-Majeure, où il a dû voir le pape fonctionner en personne (92).

Par ailleurs, on voit sans peine les avantages pratiques que pouvaient présenter ces « *arcus per gyrum* — ou arcatures dans l'abside » au point de vue de la circulation et de la place à mettre à la disposition d'un clergé nombreux que l'évêque n'aurait jamais pu loger dans un de ces petits chœurs (ou absides) tels que nos vieilles basiliques en avaient pour ainsi dire, par un principe d'architecture, jusque bien avant dans le moyen âge (92 *bis*). Sous ce rapport, S.-E., notre église épiscopale messine, ne faisait pas exception. Pour les fidèles ordinaires, les nefs de S.-E. pouvaient suffire; voilà pourquoi il n'est question nulle part d'un agrandissement des autres parties de l'édifice.

C'est donc ainsi qu'il faut expliquer, croyons-nous, l'œuvre de saint Chrodegang. Cette explication vaut aussi pour les aménagements que devait recevoir du même évêque l'église Saint-Pierre-le-Majeur, dont il sera question au numéro 4. La situation de cette église était analogue à celle de S.-E. Saint-Pierre était pour ainsi dire l'église paroissiale : avant la construction de la cathédrale romane, on s'y réunissait très souvent. Pour les différents offices, elle joue un rôle exceptionnel. Qu'on consulte à ce sujet notre liste stationnale : les stations qui s'y faisaient au milieu du IX^e siècle,

prêter les mêmes expressions dans le sens d'un collatéral ou d'une galerie semi-circulaire qui, sans être en communication avec l'abside, en aurait fait le tour pour relier entre eux les bas-côtés derrière le sanctuaire, parce que, d'après Eulart (*op. cit.*, t. I, p. 145, 146), cette disposition ne semble pas se rencontrer dans les Gaules avant l'époque carolingienne tout au plus. — Enfin, Holtzinger (*op. cit.*, p. 81, note 4) propose de traduire « *gyrus* » par « abside », mais le texte auquel il renvoie comporte très probablement encore une autre interprétation. Nous devons donc en faire abstraction.

(92) Dans cette église, qui servait souvent aux grandes cérémonies papales, les femmes (séparation des sexes!) occupaient une pièce derrière l'abside percée ou le trône pontifical et gênaient plus d'une fois le pape officiant avec ses clercs; voir DUCHESNE, *Le Liber Pontificalis*, t. II, p. 60. Le fait auquel l'auteur contemporain fait allusion, s'est passé 50 ans à peine après saint Chrodegang. Du reste, cette église n'était pas la seule à Rome ayant une abside « percée ». — Faisons encore une remarque. Dans sa *Vie* de s. Chrodegang, Jean de Gorze se base sur Paul Diacre pour faire connaître l'œuvre de l'évêque à Metz. Par anticipation, — il ne revient plus sur la cathédrale dans la suite — il place ces aménagements au commencement du pontificat de son héros (n. 21); de même, l'établissement de la vie commune dans le cloître (n. 22) qu'il ne devait achever que plus tard; au même endroit, il fait déjà allusion à la réforme du chant.

(92 *bis*) En effet, c'est par cette partie de l'édifice que le clergé pouvait désormais entrer dans le sanctuaire et en sortir laissant ainsi les autres entrées aux fidèles qui y venaient assister aux offices et en restant complètement séparé, comme le voulait la Règle. Cette observation vaut également pour Saint-Pierre-le-Majeur. — Par ailleurs, il faudrait dire « d'un clergé très nombreux », puisque Jean de Gorze nous rapporte de saint Chrodegang : « *clerum undecumque locorum collectum adunavit et ad instar cœnobii vivere infra claustrorum septa fecit* » ; M. G., t. X, p. 564, n. 22.

parmi elles les plus importantes, dépassent du double celles qui avaient lieu à la cathédrale, et comme le clergé prenait part à ces offices liturgiques, le chœur (ou l'abside) de cette église exigeait des transformations pratiques analogues à celles auxquelles avait été soumis celui de S.-E.

On objectera, sans doute, à ce que nous venons de dire sur Chrodegang, le passage de sa *Vie* par Jean, abbé de Gorze, qui écrivant 200 ans plus tard et parlant de l'œuvre du pontife, dit que Chrodegang a mis la dernière main au renouvellement de S.-E.

En effet, récemment encore, on a conclu de ce texte que l'« oratoire » de 451 avait déjà été « renouvelé », c'est-à-dire remplacé par un édifice beaucoup plus grand (par la construction de Villicus et de Pierre) (93). C'est possible, mais est-ce probable? Ici encore on peut dire que la conclusion ne s'impose nullement. Nous avons vu plus haut comment l'évêque Villicus a « renouvelé » S.-E. On ne serait donc pas obligé de prendre ce terme dans le sens d'une reconstruction complète. — Ensuite, où est donc dans le texte de Jean de Gorze la *moindre* allusion à des travaux antérieurs exécutés par des prédécesseurs de Chrodegang? Il n'est question que de lui seul et de son œuvre. — Or Dieu, dit le biographe, lui fit la faveur (par un épiscopat assez long ou autrement encore) qu'il put terminer non seulement les changements ou aménagements qu'il devait faire à son église épiscopale, en adaptant aussi l'édifice matériel aux changements qu'il avait introduits au point de vue du chant, de la liturgie et de la discipline du clergé, mais encore achever la construction du cloître et parfaire ainsi l'œuvre de réforme introduite à S.-E. : « *Deus annuit, ut sancti Stephani suprema renovandi manus imponeretur... ut clauistro finis constructionis daretur* » (93 bis). — Voilà le sens très simple, très naturel de ce passage : contentons-nous-en et ne lisons pas entre les lignes ce qui ne s'y trouve pas.

5. Arrivons à Sigebert de Gembloux, qui attribue à l'évêque Thierry I (965-984) la destruction de l'« oratoire » de S.-E. et la construction d'un édifice entièrement nouveau. Voici ce qu'il dit (94) :

(93) *Annuaire*, t. xxxiv, 1925, p. 25.

(93 bis) M. G., t. x, p. 564.

(94) M. G., t. iv, p. 466 ; Migne, P. L., t. 160, col. 698, 699 : ... Imprimis maior ecclesia pretiosi prothomartyris Stephani magnificentiae eius testis occurrit, quam vetustate sui ruinam periculosam minitantem decenter a fundamento reparavit. Stabat illo adhuc tempore illud antiquae reverentiae oratorium, servans thesaurum, quod gemmas vincit et aurum scilicet sanguinis prothomartyris pignus pretiosum... Stabat adhuc, ut dixi, quamvis longaeva vetustate convulsum simile iam cadenti, immo pene iam lapsurum. Sed quamvis ruina videbatur intentare periculum, tamen praesentia sui antiquum credebatur repraesentare praesidium. Caeterum praesul... non timuit illud evertere funditus, quamvis animos et oculos offenderit plurimum, quasi qui tulisset de medio evidens divinae propitiationis indicium et praesens meritorum prothomartyris testimonium. Exaedificatam igitur aeccliam liberaliter aecclasiasticis ornamentis honoravit; etc.

Dans le paragraphe 5 de sa « *Vita Deoderici I* » intitulé: *De la démolition de l'ancienne église et de la construction de la nouvelle*, l'écolâtre de Saint-Vincent nous affirme de la façon la plus formelle que c'est surtout la grande église (= S.-E.) qui rend témoignage de la magnificence de son héros. L'ancienne église, d'après lui l'« oratoire » de S.-E., préservée seule de la destruction générale en 451, vénérable par sa haute antiquité et par le précieux trésor qu'elle gardait toujours, menaçait ruine par suite de vétusté. Ce « temple » était dans un tel état de délabrement que l'évêque n'hésita pas à prendre une mesure radicale : il le démolit de fond en comble, jusque dans ses fondations « *non timuit illud evertere funditus* » — aussi n'en a-t-on jamais trouvé la moindre trace lors des différents travaux exécutés dans l'édifice actuel — pour élever une église nouvelle. Beaucoup de ceux, continue l'auteur, qui en eurent connaissance, s'en offusquèrent, s'en scandalisèrent, comme si par la disparition du vieux sanctuaire on avait enlevé aussi le signe palpable de la divine miséricorde envers les Messins et la preuve toujours présente de l'efficacité des mérites du premier martyr. L'église fut construite; l'évêque n'oublia pas de l'enrichir de toutes sortes d'ornements.

Ce témoignage est aussi explicite que catégorique. Pour l'affirmer, on ne pourra pas dire que l'auteur ne connaissait pas la vérité. Séjournant pendant environ 20 ans à l'abbaye de Saint-Vincent, qui par la volonté de son fondateur était très unie à la cathédrale, et vivant à une époque peu éloignée de l'événement qu'il raconte — il écrit peu après 1050 — il était plus à même que d'autres de connaître les faits. Du reste, il suffit de parcourir sa « *Vita Deoderici I* » pour voir qu'il a largement eu recours aux documents originaux, soit qu'il les cite en entier, soit qu'il les résume, soit qu'il les utilise d'une autre manière. Du reste, Si gebert est connu comme historien très sérieux : il nous a laissé plus d'un ouvrage.

Ceux qui ont récusé son témoignage (94 bis) ont dit qu'on ne peut pas « admettre qu'un simple oratoire (*quod est probandum* !) comme celui du ve siècle ait pu, dans son exiguité, prendre le caractère de basilique et d'église cathédrale que les documents des vi^e et x^e siècles assignent à l'église Saint-Etienne qui existait alors. »

Il est évident que dans cet argument il y a une prémisse qui n'est pas prouvée : en 451, S.-E. était un oratoire dans le sens strict du mot. Or nous avons vu ce qu'il faut penser de cette hypothèse. Prost, qui a le premier contesté l'autorité de Sigebert dans la question que nous traitons ici, ajoute qu'il n'a en faveur de son opinion « à invoquer aucune preuve positive » (95). L'aveu est à noter. Ceux qui depuis l'ont suivi n'en ont pas davantage.

(94 bis) Prost, Kraus, Wolfram et d'autres qui s'appuyent sur Prost ; cfr. *Annuaire*, t. XXXIV, 1925, p. 23.

(95) Prost, *La Cathédrale*, p. 52.

On ne pourra pas non plus invoquer l'âge de S.-E., comme nous l'avons montré plus haut. Nous avons nommé plus haut des églises qui, construites au ^{vi}^e siècle, ont duré jusqu'au ^{xvi}^e, même jusqu'au ^{xix}^e siècle.

Il ne reste donc plus qu'une échappatoire : Sigebert de Gembloux n'a pas dit la vérité. Ou bien il s'est trompé lui-même, voulant à tout prix relever son héros, ou bien il a été victime de son entourage qui, par erreur ou avec intention, a attribué à la cathédrale d'alors un récit légendaire qui ne se rapportait qu'à l'oratoire de 451.

Est-ce admissible? Est-ce probable?

6. Enfin, il nous reste à apprécier un dernier argument. Dans ce que l'on a appelé le plus ancien martyrologe de Metz, qui est antérieur à 875, on mentionne au 25 septembre la dédicace de S.-E. : « VII. Kal. Oct... *Mettis dedicatio ecclesie senioris sancti stephani* » (96). La « *senior ecclesia* » est la cathédrale, donc S.-E.

De quel édifice s'agit-il?

La réponse n'est pas facile. Absolument parlant, la notice martyrologique pourrait se rapporter à la première église S.-E. Cette hypothèse ne se heurterait à aucune difficulté sérieuse ni au point de vue du rite de la dédicace comme telle en usage dès le ^{iv}^e siècle tant en Orient qu'en Occident, ni au point de vue de la célébration de l'anniversaire (97).

Ou bien se rapporte-t-elle, comme on l'a affirmé récemment, à la cathédrale aménagée et embellie par Chrodegang? (98) Nous aussi, nous serions pour l'affirmative, mais nous doutons que pour des travaux dans le genre de ceux qu'a fait exécuter cet évêque, il ait fallu procéder à la dédicace de l'église *toute entière*. Ce qui s'imposait tout au plus dans ces circonstances, c'était la consécration de l'abside avec son nouvel autel. C'est ce qui très probablement eu lieu (98 bis).

Par ailleurs, le même martyrologe nous rapporte la dédicace de Saint-Pierre-le-Majeur, antérieur à Chrodegang, mais aménagé par lui comme S.-E.; puis celle de Saint-Gorgon qui doit peut-être (?) son origine à cet évêque; celle de Sainte-Marie-des-Mar-

(96) C'est le manuscrit de Berne 289, publié par les *Bollandistes*, AA. SS. Oct. t. XIII, 1893, qui renferme cette notice. Voir sur ce manuscrit, *Revue ecclésiastique de Metz*, t. XIII, 1902, p. 183 sqq., 258 sqq., 305 sqq. — Quant au terme « *senior ecclesia* », voir DUCANGE-FAVRE, *Glossarium*, art. *senior ecclesia*.

(97) Voir STEFENHOFER, *Die Geschichte der Kirchenweihe vom 1.-7. Jahrhundert*, Munich, 1909, p. 39 sqq.

(98) *Revue ecclésiastique*, I. c., p. 306. — M. Reumont s'exprime en hésitant (« peut-être »). Dans l'*Annuaire*, t. XXXIV, 1925, p. 76, on l'affirme très catégoriquement.

(98 bis) Voir un cas assez semblable arrivé moins de 100 ans après dans l'église du Mans sous l'évêque Aldric, dont on connaît déjà les rapports avec Metz; MIADE, *P. I.*, t. 113, col. 35.

tyrs, etc..., qui est du ^{vii}^e, au plus tard du ^{viii}^e siècle, dont les deux premières ont facilement pu être consacrées par lui (99).

Une double conclusion se dégage des considérations qui précèdent :

1° Les données généralement admises aujourd'hui pour l'histoire de notre cathédrale dans les six premiers siècles de son existence sont loin d'être aussi sûres qu'on a voulu le croire.

2° Il semble bien qu'on peut dire, avec au moins autant de probabilité, ce qui suit :

Vu le titulaire et les reliques dont elle se glorifiait de très bonne heure, la première église de Metz dédiée à Saint Etienne doit se rattacher à l'invention de son corps, en 415.

De dimensions suffisamment grandes et assez facile à défendre pour des causes que nous ne pouvons plus déterminer avec certitude, Saint Etienne résista à l'assaut des Huns en 451 et devint (presque) aussitôt après église épiscopale.

Des réparations apparemment plus importantes devinrent nécessaires dans le dernier tiers du ^{vii}^e siècle; l'archidiacre Mactarius, alors en fonction, s'y est particulièrement intéressé.

Afin de l'adapter au but qu'il s'était proposé, en rétablissant la vie commune, l'évêque Chrodegang (742-766) remania entièrement l'abside ou le chœur, le meubla et l'orna en conséquence; par la construction du cloître adjacent, il compléta son œuvre de réforme.

L'antique sanctuaire, embelli et enrichi par les évêques Advence (858-875) et Robert (883-917), dut enfin céder sa place à une construction entièrement neuve sous l'évêque bâtisseur Thierry I (965-984) et son deuxième successeur Thierry II (1006-1047) (100).

N° 2. SAINT-MARCEL.

Dénominations. — S. Marcellus: ms. 329, f. 5 vo (xi^e siècle); ms. 82, f. 93; DORVAUX, *op. cit.*, p. 10, (a. 1306). — S. Marcellus (trans) ultra Musellam (1), Bibl. Nat., ms. 268, f. 153. — Ecclesia s. Marcelli ultra Mosam(!), ultra Mosellam: DORVAUX, *op. cit.*, p. 46 (xvi^e siècle) et p. 154 (a. 1607). — S. Marcellus in suburbio civitatis: BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 133 (a. 1177 n. st. 1178) (cfr. infra). — S. Marsellus: Documents, t. I, p. 84, (a. 1308). — S. Marcel, S. Mercel: WICHMANN, *op. cit.*, t. IV, p. 118, etc.. — S. Marcelle: plan de la ville, d'après MÉRIAN, n. 37

(99) *Revue ecclésiastique*, I. c., p. 305, 306.

(100) Sur cette cathédrale romane, voir J. ERNST-WEIS, *Der Theodorich-Bau des Metzzer Domes und sein Umbau im 13. Jahrhundert*, dans *Elsass-Lothringisches Jahrbuch*, t. VI, p. 151-176 (avec planches et figures dans le texte) Nous reviendrons sur cet intéressant travail, en y faisant les quelques réserves qu'il comporte.

(1) La forme « *Musella* » — au lieu de « *Mosella* » — correspond à la prononciation indigène du terme français « *Muzelle*, *Muselle* », qui se rencontre fréquemment dans les anciens textes. — La Moselle dont il est question ici est cette partie du fleuve qui passe par la ville et correspond à la Seille du côté est.

(KRAUS, *op. cit.*, t. III, pl. VIII); etc. — S. Maircel : Husson, *op. cit.*, p. 251 (a. 1510); p. 191 (a. 1494).

Le titulaire est le martyr saint Marcel, mis à mort à Chalon-sur-Saône, sous Marc-Aurèle, en 177 ; sa fête est mentionnée au 4 septembre(2).

1° *Emplacement.* — D'après le plan de la ville de 1738 (3), l'église S.-M. était située à l'extrémité ou vis-à-vis de la rue de la Haye, dans l'angle nord formé par la rue du Pont-Saint-Marcel (n° 7 bis) et la rue Saint-Marcel (n° 28). Près de l'église, derrière le chœur, il y avait un abreuvoir. Du côté opposé, mais un peu plus loin, vers le sud-ouest, se trouvait la porte du Pont-des-Morts (4), précédée d'une place et, tout près, une grange ou dépôt de l'artillerie municipale. Cette partie ou coin de l'île fut peuplée d'autres établissements religieux. Un atour (= ordonnance municipale) de 1304 privant les ordres religieux du droit d'hériter nomme, entre autres, « les Grant-Pucelles en la vigne St-Marcel » et « les Pucelles de Mances au costé Saint-Marcel » (5).

2° *Histoire.* — Jusqu'ici le plus ancien document mentionnant notre église était une charte de 944-45, par laquelle l'évêque Adalbéron I (929-962) confirme entre autres biens de l'abbaye de Sainte-Glossinde une vigne située près de Saint-Marcel (6). Il n'est donc pas exact de dire que ce sont les moines de Saint-Vincent qui l'ont fondée vers le milieu du X^e siècle. Antérieure à Saint-Vincent (fondée en 968), elle a dû servir d'abord aux cultivateurs et aux vigneronns de la partie sud de l'île formée par la Moselle, plus tard aussi aux domestiques de l'abbaye. — Toutefois, S.-M. ne tarda pas à passer sous la dépendance complète de Saint-Vincent. Une bulle d'Alexandre III du 4 février 1177 (n. st. 1178) confirme l'abbaye dans sa possession (7). Elle en était, du reste, fort peu éloignée : ce qui a fait dire à l'évêque Bertram (1180-1212) dans une charte du 21 novembre 1181, qu'elle se trouvait « *ante portam vestram* — devant la porte du couvent » (8). Dans une charte du

(2) Voir Martyrologe romain, Cérémonial de la cathédrale (calendrier et texte), ms. 82, f. 138 r.

Sur cette église, voir DIEUDONNÉ, *Mémoires sur Metz*, t. III (ms. 153, vers 1770), p. 34-36 ; t. IV (ms. 160), p. 20, 21 (le patron).

(3) Ce plan est conservé à la Bibliothèque municipale. Voir aussi KRAUS, *op. cit.*, pl. VII. — On aperçoit également l'église S.-M. sur la « *Vue de la Ville* » par Dupré de Retonféy, de 1772, conservé au Musée de Metz.

(4) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 698 (a. 1515) et p. 483 (a. 1488).

(5) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 266.

(6) Voir WOLFRAM, *Die Urkunde Ludwigs des Deutschen für das Glossinden-kloster in Metz*, dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XI, Innsbruck, 1890, fasc. 1, p. 1-17. Ce diplôme est daté du 25 novembre 875. L'auteur y discute son authenticité, et, à cette occasion, il parle aussi (p. 17-19) de la charte d'Adalbéron I, publiée incomplètement par CALMET, *op. cit.*, t. II, 2^e édit., pr. col. CCII, où de fait il est question d'une vigne près Saint-Marcel. Cfr. aussi *Annuaire*, t. III, 1891, p. 174, n° 7 ; t. XXXII, 1923, p. 127, n° 31.

(7) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 133.

(8) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 140.

même évêque, datée de 1190, par laquelle il donne à la collégiale de Saint-Thiébaud le poids de la laine, de la bourre et du chanvre, le prêtre desservant S.-M. ne figure pas parmi les « *presbyteri parochiales* » ou curés qui ont apposé leur signature à cette pièce. On peut donc admettre qu'à cette date notre église n'était pas encore paroisse. Elle l'était certainement quand vers le milieu du XIII^e siècle (v. 1235) « l'île de la Moselle » fut englobée dans l'enceinte élargie de la ville (8 bis). — Ajoutons que l'église reçut un nouveau clocher en 1510 et qu'en 1515 on y fit des travaux considérables (9). Le Musée de Metz gardait une statuette de saint Pierre détachée de l'ancien portail (10).

N° 3. SAINT-VINCENT.

Dénominations. — S. Vincentius : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850); ms. 329, f. 6 vo (XI^e siècle); ms. 82, f. 93r, etc., etc. — Cœnobium s. Vincentii Mettensis insulae: HUGUES DE FLAVIGNY, *Chronicon*, l. II, c. 10; MIGNÉ, *P. L.*, t. 154, col. 214. — Cœnobium s. Vincentii et oratorium s. Vincentii: ALPERTUS, *De episcop. Metens.*; MIGNÉ, *P. L.*, t. 140, col. 448, 449; M. G., t. IV, p. 699. — Saint-Vincens, S. Vincent, S. Vinsant, S. Vinsant: WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 586; t. IV, p. 126.

Le titulaire est le célèbre diacre martyr de Saragosse, mort à Valence, vers 304; fête: 22 janvier. On y vénérât encore un autre saint du même nom, évêque et martyr(11), qui figure également dans plusieurs de nos anciens calendriers.

1° *Emplacement.* — S.-V. a probablement toujours occupé la même place sur l'île de la Moselle, alors en dehors de la ville (12).

2° *Histoire.* — Les commencements de la grande abbaye, dont l'histoire est encore à écrire, sont rapportés dans la Vie de Thierry I par Sigebert de Gembloux. L'auteur nous dit que les fondements en furent jetés « *ex novo* » en 968; deux ans après, elle reçut certaines immunités du pape alors régnant; l'évêque lui accorda en outre toutes sortes de revenus et lui procura beaucoup de reliques. L'architecte du nouveau bâtiment était le moine Odil-

(8 bis) A relever une indication restée inaperçue jusqu'ici : en 1244, le clos de Saint-Marcel est encore à « *defuers lo mur* », tandis que « *li abaie* (de Saint-Vincent) est *enclose dedans les murs* », en août 1226; voir Bibl. Nation., ms. lat. 10023 (Cartulaire de S. Vincent) f. 42 vo. et f. 47 r. — D'autres indications dans *Annuaire*, t. XXI, 1909, 1^{re} p., p. 70.

(9) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 659 (a. 1510); p. 696 (a. 1515).

(10) *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1836-1837, p. 59.

(11) Sur le diacre espagnol voir la récente étude de LOUIS DE LACGER, *Saint Vincent de Saragosse*, parue dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, n° de juillet 1927 (et tirage à part). L'auteur montre que dès le V^e siècle, son culte était universel; le § 3 de sa seconde partie s'occupe de la translation de son corps de Cortone (en Italie) à Metz, par Thierry I, en 969. La manière dont les reliques sont arrivées d'Espagne à Cortone est passablement louche. On peut se demander en lisant cette brochure dans quelle mesure celles qu'on vénère à Saint-Vincent sont authentiques.

(12) Voir la carte de WICHMANN dans l'*Annuaire*, t. XXI, 1909, pl. 1. — Cfr. aussi plus haut, note 75.

bert de Gorze (12 *bis*). Une première consécration de deux autels eut lieu le 6 août 972. Le maître-autel dédié au lévite espagnol, dont Thierry s'était procuré le corps (?) lors de son voyage en Italie, fut consacré en 1030, sous l'abbé Héribert (13).

Ici se présente une difficulté résultant du fait que notre texte liturgique de Paris marque déjà pour le milieu du IX^e siècle une église sous le vocable du diacre espagnol qui, à juger d'après la suite des stations énumérées dans le Lectionnaire et le Cérémonial de la cathédrale, occupait le même emplacement que celle de l'évêque Thierry dont Sigebert dit qu'il l'avait construite « *ex novo* », tandis que l'empereur Othon II (973-983) affirme qu'il en est le *premier* fondateur (14).

La conclusion qui s'impose est celle-ci : A Metz, le culte de saint Vincent est antérieur à l'évêque Thierry. Avant cet évêque, on voyait dans l'île de la Moselle un sanctuaire sous son vocable.

En effet, l'histoire nous apprend que le saint diacre était universellement connu et vénéré dès le V^e siècle. Les églises élevées en son honneur se multiplièrent rapidement. Citons seulement deux exemples.

Plus de 100 ans avant Thierry, un monastère sur le Vulture, près de Capoue, portait son nom, et le siège de Bergame le vénérât déjà à cette époque comme son patron. — Vers 850, nous trouvons au Mans une basilique, une abbaye qui lui est dédiée et qui est bien antérieure à l'épiscopat de saint Aldric (+ 856) (15).

(12 *bis*) Odilbert est connu par le *Cartulaire de Gorze*. Il y figure d'abord comme prévôt de l'abbaye en 960 (p. 202), ensuite comme abbé de 977 à 986 (p. 208, 209, 212, 216). C'est un des très rares architectes de cette époque reculée dont le nom est connu.

(13) Tous ces détails sont tirés de Sigebert de Gembloux; voir sa *Vita Deoderici I*, dans M. G., t. IV, p. 470 sq. et MIGNE, P. I., t. 160, col. 706 sqq.

L'église actuelle fut commencée en 1248; la pose de la première pierre eut lieu le lendemain de la Saint-Nicolas (*Annales s. Vincentii*, M. G., t. III, p. 160). L'abbé Warin, auteur de la nouvelle construction, mourut en 1251, mais d'après une note du nécrologe de l'abbaye (à la date du 4 octobre) l'église était alors en grande partie achevée. Toutefois, la consécration ne s'en fit — ce n'est pas le seul cas d'un pareil retard — qu'en 1376 sous l'évêque Thierry Bayer de Boppard (1365-1386); cfr. PHILIPPE DE VIGNEULLES *op. cit.*, t. II, p. 76.

(14) Diplôme de 983: Ipse (=Thierry I) cum licentia et consensu beatae memoriae genitoris nostri Ottonis... *primum* aedificare cepit; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 392; MIGNE, P. I., t. 160, col. 722; M. G., t. IV, p. 481.

(15) Voir LACGEN, *op. cit.*, p. 31 et MIGNE, P. I., t. 166, col. 713, pour Saint-Vincent-sur-Vulture et MIGNE, P. I., t. 115, col. 39, pour Le Mans.

L'autre saint homonyme figure également dans nos calendriers. Voici, par exemple, ce qu'on lit dans le martyrologe de Saint-Sauveur (ms. 44, XIV^e siècle): VIII. Id. Jun. Ipso die, natalis sancti vincentii episcopi et martyris, de menia (!), civitate italie, cuius sacra ossa ad monasterium sancti vincentii, ple memorie deoderico eiusdem loci constructore, translata sunt. — IV. Non. Jul. Eodem die, translatio sanctorum martyrum protii et iacinti, vincentii episcopi et immiatii (!), quos dominus deodericus... episcopus transtulit; positique iacent in loco, qui dicitur ad sanctum vincentium,

Sigebert de Gembloux passe sous silence cette première église pour des motifs qui ne nous sont pas connus, comme il le fait pour le sanctuaire consacré à saint Martin (de Tours), qui a précédé la grande abbaye au pied du Saint-Quentin (voir « Saint-Martin », n° 23).

S.-V. fut érigé en paroisse en 1791 et 1803.

N° 4. SAINT-PIERRE-LE-MAJEUR — « S.-P. INFRA EPISCOPIUM ».

Dénominations. — Sanctus Petrus : *Regula Chrodegangi*, c. 24 (vers 750); ms. 82, f. 51 (a. 1105, resp. 1246), etc. — S. Petrus infra episcopio(!), S. Petrus infra episcopium : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (v. 850). — S. Petrus (infra domum) : PROST, *op. cit.*, p. 29 sqq. — S. Petrus Metensis : DORVAUX, *Pouillés*, p. 8 (a. 1360). — Ecclesia beati Petri (Mettis) : *Gesta episc. Met.*, M. G., t. x, p. 543 ; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 64 (v. 1130). — Ecclesia beati Petri maior : P. DIACONUS, *op. cit.*, M. G. t. II, p. 266 ; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 60 ; Codex Bernensis 289, à la date du 16 des calendes de décembre : « dedicatio ecclesiae maioris beati Petri apostoli Mettinenensis (!) infra episcopio (avant 875) ». — Basilica sancti Petri, quae maior appellatur : *Vita Chrodegangi*, c. 21 ; M. G., t. x, p. 564 (vers 950). — S. Petrus maior : ms. 82, f. 8 ; deux chartes de Bertram de 1184 et 1185, dans *Annuaire*, t. v, 1, p. 71, n° 34 et 39. — S. Petrus maior infra domum : chartes de 1192 et 1245 ; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 152 ; PROST, *op. cit.*, p. 65 (66) note 1 ; *Martyrologe de la cathédrale*, MEURISSE, *op. cit.*, p. 126 ; BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, p. 387. — Maior domus s. Petri (*ibid.*). — S. Petrus ad vultus, S. Petrus ad imagines : *Reichsland*, p. 663 (a. 1245) ; PROST, *op. cit.*, p. 31, 129 (a. 1300, 1333) ; DORVAUX, *op. cit.*, p. 41, 70, 71, 78 (16 s.) ; p. 157 (a. 1607).

Saint-Pierre : HUSSON, *op. cit.*, p. 214 (a. 1498), 294 (a. 1515) ; PHIL. DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 35 et ailleurs. — S. Pierre de Metz : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 227. — S. Pierre devant la grande Église de Metz (*ibid.*). — S. Pierre-devant-la-Cathédrale : dans plusieurs atours de la ville relatifs aux élections du maître-échevin : *Austrasie*, t. IV, 1856, p. 226, note 4. — S. Pierre-le-Majour, li major : PROST, *op. cit.*, p. 128 ; *Reichsland*, p. 663. — S. Pierre a vout, à vout, a vous, etc. ; az vout : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 563 (XIII^e siècle) ; PROST, *op. cit.*, p. 31, 129, 376 (note explicative du nom), 126 (az vout, a. 1384). — S. Pierre-aux-Images (ou formes analogues, par corruption) : XIV^e-XVIII^e siècle, PROST, *op. cit.*, p. 31, 129, etc. — Le moustier saint Pierre-as-Ymaiges ; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. II, p. 55 ; HUSSON, *op. cit.*, p. 73 (a. 1438). — S. Pierre-l'Enfariné (cfr. infra). — S. Pierre-aux-Homages(?) (cfr. infra).

Les deux additions topographiques : « infra episcopio (episcopium) » (16) et « infra domum » (= à l'intérieur de l'évêché ou de la demeure épiscopale) indiquent l'emplacement de l'église en dedans de

quem ipse sub regula beati benedicti a fundamentis construxit. — De même encore : XI. Kl. septembris. Eodem die metis natalis sancti vincentii martiris atque pontificis.

Sa translation par Thierry nous est attesté par SIGEBERT, *Vita Deoderici I*, a. 16 ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 160 ; col. 714 ; M. G., t. IV, p. 475 sq.

(16) Episcopium a la même signification que le terme français évêché, c'est-à-dire maison épiscopale et diocèse, p. ex. dans la *Vita Joannis Abb. Gorz.*, c. 38 ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 137, col. 260 et dans la lettre de Gogus (mort en 581) à l'évêque Pierre de Metz ; M. G., *Epp.*, t. III, p. 135 ; M. G., t. IV, p. 347.

l'enceinte de la maison de l'évêque. — L'épithète S. Petrus maior nous est expliquée par l'abbé Jean de Gorze : Ideo maior appellatur, quia in eodem claustrum habetur ecclesia eidem (principi apostolorum) sacrataminoris et vetustioris manus(17). — Quant à celle de S. Pierre-aux-Images, les Bénédictins la font dériver de S.-Pierre-Majeur, li majeur, li majour, etc. : faisant un seul mot des deux derniers, on aura voulu les rendre en meilleur français en disant : Saint-Pierre-aux-Images. M. Prost (*op. cit.*, p. 129) est moins catégorique : « Toutes les autres formes (=S.-Pierre-aux-Images, à voult, etc.), si elles ne viennent pas du vieux français : S.-Pierre-li-major, procèdent de l'idée toute différente d'une image, rendue par le mot voult, vultus, qui pourrait être l'image du Christ, par exemple(18).

Cette explication trouve, selon nous, un confirmatur dans le fait qu'il y avait à S.-Pierre un autel avec un grand crucifix et, peut-être aussi, dans le cas analogue du Beni-Voult à Saint-Pierre-aux-Nonnains (19). — Meurisse et d'autres ont voulu voir dans l'épithète « aux images » une corruption de l'épithète « aux hommages », choisie pour rappeler qu'à la place occupée par l'église « on rendait les hommages et qu'on payait le tribut que les Romains levaient sur cette province ». — Chabert dit que c'est « parce que c'était sur un autel (mentionné aussi par Meurisse et Philippe de Vigneulles) que les possesseurs des fiefs relevant, soit de la cathédrale, soit des abbés de Metz, y venaient faire acte de foi et hommage. (20)

1° *Emplacement.* — L'église S.-P. était située, d'après le plan de 1738, entre la chapelle de Notre-Dame-la-Ronde, dont elle était séparée plus tard par la chapelle dite des Lorrains, et la place occupée par l'aile droite de l'Hôtel de Ville actuel; sa façade était tournée vers la cathédrale (21).

2° *Histoire.* — D'après la légende (!) saint Clément en serait le fondateur; de même, de Saint-Pierre-le-Vieux.

L'église est antérieure à saint Chrodegang; les aménagements et embellissements que cet évêque y fit faire, d'après Paul Diacre et son biographe du X^e siècle, rappellent les mêmes travaux exé-

(17) *Vita Chrodegangi*, c. 21; M. G., t. x, p. 564.

(18) BÉNÉD., *op. cit.*, t. i, p. 388. — PROST, *op. cit.*, p. 129; cfr., p. 376, 377 notes.

(19) Cfr. AUBRION, *Journal*, Metz, 1857, p. 348; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 602 (a 1494). — HUGUENIN, *op. cit.*, p. 4; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. i, p. 225.

(20) MEURISSE, *op. cit.*, p. 126. — CHABERT, dans *Austrasie*, t. iv, 1856, p. 226, note 4; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. i, p. 35. — C'est la table d'autel dont il est question dans P. DIACRE, *op. cit.*, à propos de saint Auteur; CALMET, *op. cit.*, t. i, col. 56, 57. — Voir aussi BALTUS, *Annales*, édit. PAULUS, Metz, 1904, p. 285, 286 et KRAUS, *op. cit.*, t. iii, p. 716, qui renvoie à un ou deux cas analogues. — Voir aussi un atour prescrivant aux corps de métiers une seule assemblée par an devant l'église S.-P. et décidant que tous les gens de métiers payeront leur apprentissage ainsi que leur entrée et que le produit des amendes sera partagé par moitié entre la haute justice et les Treize avec les maîtres des métiers; arch. mun. anc., c. 123. — Sur l'autel, voir la chronique dans *Austrasie*, t. iii, 1855, p. 298.

(21) Voir le plan dans BÉNÉD., *op. cit.*, t. i, pl. xxv; PROST, *op. cit.*, pl. n° V; KRAUS, *op. cit.*, pl. VI; BOURGEAT-DORVAUX, *Atlas historique du diocèse de Metz*, Montigny-Metz, 1907, pl. II, n° 2 et pl. VI, n° 18 et 22.

cutés à Saint-Etienne (22). La tradition, rapportée, entre autres, par les *Gesta episcop. Mett.*, par le Martyrologe de la cathédrale (au 16 novembre), par l'inscription du prévôt Richard (+ 28 oct. 1514) et par Philippe de Vigneulles, attribue la fondation à saint Goëric, évêque de Metz (629-643?) (23) : nous n'avons aucune raison sérieuse d'en contester la valeur.

Une charte de l'évêque Etienne de Bar, de 1130, nous apprend qu'elle est collégiale et desservie par quatre chanoines et un prévôt (24). Un de ces derniers, Willermus (Guillaume), fonda en 1185 deux nouvelles prébendes et enrichit les anciennes. A la même date, le pape Lucius III lui confirme la possession de l'église Saint-Gorgon située tout à côté (25). S.-P. est souvent nommée dans les documents du moyen âge. — Négligée au XVII^e siècle (26), son état de délabrement la fit convertir, dans les années de 1701 à 1705 au plus tard, en un magasin de blé pour le service de la place : c'est ce qui lui a valu la dénomination de S.-P.-l'Enfariné. En 1712, on construisit dans la nef des habitations pour les chantres de la cathédrale; le chœur fut provisoirement conservé et restauré; en 1754 et 1755 eut lieu la démolition complète (27).

Il est à noter que d'après le texte de Paris, S.-P. sert d'église stationnaire neuf fois, c'est-à-dire autant de fois que Saint-Etienne (quatre fois) et Sainte-Marie ou N.-D.-la-Ronde (cinq fois) ensemble; c'est dans cette église, comme nous l'avons déjà fait observer, que se tiennent les réunions les plus importantes. Nous en avons donné plus haut l'explication, en parlant de Saint-Etienne.

(22) *Vita Chrodegangi*, c. 21; M. G., t. x, p. 564; P. DIACONUS, *op. cit.*; CALMET, *op. cit.*, t. i, pr. col. 60; M. G., t. x, p. 540. — Voir plus haut l'explication. — Il est à noter que pour Saint-Pierre les deux auteurs signalent en plus l'érection d'un ambon (= petite tribune ou chaire) servant aux lectures liturgiques, aux prières et, parfois aussi, aux chants et se rattachant généralement au cancel. Ils n'en déterminent pas la matière, mais ils relèvent sa riche décoration en or et en argent : auro argentoque nobilissime decoratum. La présence d'un ambon qui ne figure pas dans les travaux de Chrodegang à Saint-Etienne, semble confirmer ce que nous avons dit plus haut sur l'importance de cette église dans la vie paroissiale de Metz.

(23) *Gesta episcop. Mett.*, n° 50, dans M. G., t. x, p. 539 ou 534 (KRAUS, met p. 339); MEURISSE, *op. cit.*, p. 126 (martyrologe); PROST, *op. cit.*, p. 255 et KRAUS, *op. cit.*, p. 717 (prévôt Richard); PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. i, p. 35; de même encore d'autres anciennes chroniques, par exemple, dans CALMET, *op. cit.*, t. II, col. CXXIV.

(24) Cfr. les deux pièces, arch. dép. Mos., H. 1501. Dans la première, on appelle S.-P.: locum sacrum, divina revelatione fundatum, beati Petri apostoli et multis aliorum sanctorum reliquiis insignitum, evidentibus miraculorum argumentis autorizatum; DORVAUX, *op. cit.*, p. 262, note 2. Sur la fondation, voir la *Chronique en vers* dans CALMET, *op. cit.*, t. II, pr. col. CXXIV.

(25) Cfr. *Annuaire*, t. xv, 1903, p. 313.

(26) KRAUS, *op. cit.*, p. 717, met: au XVIII^e siècle.

(27) Cfr. PALTUS, *op. cit.*, p. 284 sqq.

N° 5. SAINT-POLYEUCTE — SAINT-LIVIER.

Dénominations. — 1. S. Polioctus : Bibl. Nat., ms. 268 (v. 850). — S. Polio. . . . : ms. de Berne 289 (avant 875). S. Polieuctus : ms. 329, f. 7vo ; ms. 82, calendrier ; *Petit cartulaire*, dans PROST, *Légendes*, p. 486. — S. Polieunctus : ms. 82, f. 93. — S. Poliauctus : bréviaire de 1325 (bibliothèque du Grand Séminaire). — S. Polieutus ou Polientus : calendrier du missel de 1545 (*ibid*).

S. Poluel et S. Polliex : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 78 et 216. — S. Polyeucte : dénomination plus récente.

Le titulaire est l'officier bien connu de la tragédie de Pierre Corneille, mort martyr sous Dèce (249-251), à Mélitène, en Arménie⁽²⁸⁾. Le martyrologe romain met sa fête au 13 février ; le 10 janvier est indiqué dans nos livres liturgiques messins : ms. 82 (calendrier et texte) ; ms. de Berne 289 ; bréviaire de 1325 ; missel de 1545, etc.

2. Sanctus Livarius : ms. 82, f. 93, et toujours dans la suite. — S. Leueir, S. Levier, S. Livier : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 597 ; t. IV, 116 (XIII^e siècle). — S. Levier : *Guerre de Metz en 1324*, édit. E. de Boutheiller, Paris, 1875, p. 110 ; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Journal*, éd. MICHE-LANT, Stuttgart, 1854, p. 241.

Le titulaire est le martyr messin bien connu. Il est particulièrement honoré le jour de la translation de ses reliques, 14 juillet (cfr. Cérémonial de 1697, p. 223). Le ms. 82 (calendrier et texte), le martyrologe de Saint-Arnould, celui de Saint-Sauveur (ms. 44, XIV^e siècle), le missel de 1545, d'autres livres liturgiques encore, fixent la date de sa fête (martyre) au 7 des calendes de décembre (= 25 novembre) ; de même, l'église de Strasbourg. D'autres livres liturgiques messins ne le mentionnent pas, par exemple le martyrologe de Saint-Clément (ms. 307, fin du XII^e siècle), le Cérémonial de Saint-Arnould (ms. 132, de 1240), le bréviaire de Saint-Symphorien, de 1325 (29).

1° *Emplacement.* — D'après le plan de Metz de 1738, celui de l'abbé de Tinseau et celui de Wahn, l'église était située dans le pâté de maisons entre la place Croix-Outre-Moselle, la rue du Pontiffroy et la rue Saint-Médard, et parallèlement à ces rues : l'église était orientée ; elle avait trois entrées à la façade et une des deux côtés. Le cimetière s'étendait et le long du bas-côté gauche et derrière le chœur du côté est⁽³⁰⁾. On aperçoit notre église dans la « *Vue de la Ville* » par Dupré et Retonféy, de 1772, conservé au Musée de Metz.

2° *Histoire.* — Comme beaucoup d'autres églises, celle dont nous parlons doit probablement son origine à quelque (insigne) relique qu'on avait obtenue, à une occasion quelconque, mais nous n'en avons aucune attestation positive.

(28) PAUL ALLARD, *Histoire des persécutions*, t. II, Paris, 1894, p. 433, 434 ; 597-539.

(29) D'après le Lectionnaire du XI^e siècle (ms. 329, f. 7 vo) et le Cérémonial de la cathédrale (ms. 82, f. 93 r), le martyr messin repose déjà dans l'église à laquelle il ne tardera pas à donner son nom. Dans le Lectionnaire, on l'invoque immédiatement après S. Polyeucte.

(30) Une partie en avait été cédée en 1796 ou 1797 au sieur Thiel, propriétaire de la maison, place Croix-outre-Moselle n° 21, et convertie en un jardin qui depuis lors a appartenu à la susdite maison (Note écrite de M. Thiel). — Sur la découverte de tombes romaines derrière l'église, faite en mars 1891, voir *Annuaire*, t. III, 1891, p. 418.

Par ailleurs, Grégoire de Tours nous apprend que saint Polioctus (!) était très en honneur chez les Francs parce qu'il punissait ceux qui manquaient à leur parole (31).

Jusqu'ici, le plus ancien document qui nous attestait son existence était le Lectionnaire du XI^e siècle (cfr. plus haut). Dans le Cérémonial de la cathédrale (de 1105, resp. 1246), elle figure encore sous son premier nom (cfr. plus haut). Mais dans les deux manuscrits, on invoque déjà le futur titulaire immédiatement à la suite du premier. A partir du XII^e siècle, le premier nom disparaît rapidement. Dans certaines chartes de cette époque, par exemple dans celle de l'évêque Bertram, de 1190, où figure un certain Simon comme curé de la paroisse, et dans les bans de tréfonds du XIII^e siècle, on ne rencontre plus que celui de Saint-Livier (32). Saint Polyeucte continue à figurer dans les calendriers liturgiques à côté du nouveau titulaire (33).

La première mention de ce dernier (ainsi que celle d'un certain évêque de Metz, du nom de Valerius) se trouve dans le Petit cartulaire de Saint-Arnould et se rapporte peut-être à l'époque de la translation de ses reliques par Thierry I (964-984) (34). La légende qui se rattache à son nom est trop connue pour être racontée ici. Une autre question se pose : Dans quelle mesure ce « roman » a-t-il un fond historique ?

A notre avis, saint Livier n'a rien à faire ni avec le siège de Metz par les Huns en 451, ni avec leur marche rétrograde après leur défaite dans les champs catalauniques en la même année. Si on veut en maintenir le caractère historique, il faudrait plutôt rattacher ce personnage et son martyre à une de ces invasions hongroises dont la Lorraine a été affligée aux IX^e et X^e siècles. En se retirant dans leurs foyers sur les bords du Danube, ceux-ci auraient en route sacrifié à leur haine persécutrice le « noble chevalier messin », fait prisonnier sous les murs de la ville ; ses restes auraient été déposés sur une hauteur près de Marsal, l'antique *Vicus Marosallensium*. Frappé des miracles opérés bientôt sur sa tombe, l'évêque Thierry, assez crédule et très avide de reliques, voulant en enrichir sa chère fondation de Saint-Vincent, aurait procédé à leur translation. A la suite de nouveaux miracles, l'église Saint-Polyeucte qui les reçut aurait pris le nom du martyr, le seul dont l'église de Metz puisse se glorifier.

(31) Cfr. GREG. TUR., *Hist. Fr.*, l. VII, c. 6 et *De gloria martyrum*, c. 103 (al. 102) ; MIGNÉ, *P. L.*, t. 71, col. 420 et 793 sq. ; M. G., *Script. rer. Merow.*, t. 1, p. 1, p. 294 et 555.

(32) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 150 ; WICHMANN, *l. c.* (plus haut).

(33) Par exemple, ms. 44 (xiv^e siècle) : 25 novembre, fête de saint Livier.

(34) Voir PROST, *Les légendes*, en particulier p. 311, 325 sqq. ; p. 484-486, le texte latin de la légende. — L'auteur du Petit cartulaire n'a pas pu écrire avant le milieu du xiii^e siècle, mais il utilise des documents et des traditions plus anciens ; *Annuaire*, t. XIII, 1901, p. 164.

Sans doute, tout cela peut paraître passablement hypothétique. Toujours est-il que cette hypothèse aurait le grand avantage d'expliquer d'une manière plus satisfaisante et le nom des envahisseurs et celui de l'évêque Valerius de Metz (35) et la date du martyre du saint et l'endroit de sa sépulture situé sur la grande route de Metz à Strasbourg et le silence gardé pendant plus de cinq siècles par l'histoire sur saint Livier (36) sans parler d'autres détails du récit. D'autre part, elle a en sa faveur des faits plus ou moins analogues (37).

En conséquence, il faudrait reléguer dans le domaine de la légende tous les autres détails dont le récit étudié par Prost a été enjolivé ; il faudrait réduire aussi à leur vraie valeur scientifique et le livre d'Alphonse de Rambervillers, dont un anonyme contemporain, Paul Ferry, avait déjà fait bonne justice et la *Vie* manuscrite du martyr par M. Le Febvre, ancien curé de Saint-Livier (38) et celle de M. de Tinseau dont seuls quelques faits plus récents ainsi que les documents et illustrations qui l'accompagnent présentent un intérêt réel (39). « On peut regretter d'avoir à se prononcer ainsi contre une croyance respectable à tant d'égards. Il faut oser le faire cependant, parce que l'erreur ne doit jamais être ménagée » (40).

Ensuite, le récit de la translation du corps saint n'est pas sans présenter d'autres difficultés. C'est Thierry I qui y aurait procédé. Mais alors comment expliquer le fait que seul le légendaire en parle, tandis que le biographe de l'évêque n'en dit mot. Ce silence observé par Sigebert de Gembloux, l'écolâtre bien connu de Saint-Vincent, est plus que surprenant. Il n'oublie rien de ce qui fait honneur à son héros ; il est très explicite sur toutes les nombreuses acquisitions et translations de reliques faites par le prélat, bienfaiteur insigne de son abbaye ; il utilise les traditions orales et les récits écrits que lui fournissaient les archives. Or Sigebert ne fait aucune allusion à la translation des restes de saint Livier, aucune à l'existence du saint en général, pas même là où il

(35) Appelés Huni, Hugny, Hungari; *cf.* Prost, *op. cit.*, p. 481 sqq. — Le nom de Valerius rappelle celui de l'évêque Wala, mort en luttant contre les Normans, en 882.

(36) Paul Diacre rapporte la prise de Metz par les Huns, leur retour par Tarquimpol et des faits merveilleux qui se rattachent à l'une et à l'autre et qui sont consignés dans différents récits. De saint Livier, il n'est question nulle part.

(37) Par exemple, la mise à mort par les Huns (1) de l'abbé Gibert de Luxeuil, en 883; *cf.* CALMET, *op. cit.*, t. v, 2^e édit., pr. p. cxxvi.

(38) Voir BÉNÉD., *op. cit.*, t. i, p. 232-235.

(39) DE TINSEAU, *Vie de saint Livier, martyr*, 2^e édit., Metz, 1886. — Voir aussi le long article consacré à saint Livier dans WEYLAND, *Nos saints (Vies des saints du diocèse de Metz)*, t. iv, Guénange, 1910, p. 123-189 ; à la page 123, 124, l'auteur donne la bibliographie presque complète du sujet.

(40) Prost, *op. cit.*, p. 340.

parle des saints protecteurs de la cité messine ; bien plus, à lire certain passage, on serait porté à croire qu'il exclut l'existence de martyrs locaux (41). Ou bien trouvait-il que Thierry, dont il avait vanté l' « *aviditas in perquirendis reliquiis sanctorum* » (c. 16) n'était pas assez « critique » ?

Quant à la déposition du corps du martyr dans l'église S.-P., elle nous est présentée sous une double forme qui renferme une contradiction manifeste. Le Petit cartulaire de Saint-Arnould rapporte que le cortège, après avoir passé la Moselle et être arrivé devant l'*atrium* de S.-P., fut empêché par un miracle d'aller à Saint-Vincent qui devait recevoir le corps ; aussi, il resta à l'église susdite. Au contraire, d'après les Bénédictins, les auteurs bien connus de l'Histoire de Metz, à la fin du XVIII^e siècle, les reliques auraient d'abord été transférées à l'abbaye de Saint-Vincent et, quelques temps après, à S. P. (42). Quiconque a manié tant soit peu les sources hagiographiques saura dire bien vite de quel côté se trouve probablement la vérité.

Voici quelques dates de l'histoire de l'église elle-même :

Pour l'année 1515, le chroniqueur marque d'importants travaux exécutés de son temps à S.-L. (43). « Le 29 avril 1690, un ouragan terrible ruina l'église S.-L. qui est une des belles paroisses de la ville » (44). Désaffectée au commencement de la Révolution, elle fut détruite en 1798 ; des maisons et des boutiques prirent sa place, mais d'importants restes se voyaient encore en 1850, au milieu des maisons (45). La paroisse fut supprimée le 15 mai 1791 et réunie à celle d'Outre-Moselle ou de Saint-Vincent.

N° 6. SAINT-MÉDARD.

Dénominations. — S. Medardus : Bibl. Nat., ms. 268 (vers 850), f. 153 ; ms. 329, f. 8^{vo} (XI^e siècle) ; ms. 82, f. 93^r ; etc. — S. Medardus ultra Mosellam : DORVAUX, *op. cit.*, p. 46 (XV^e siècle).

S. Maidair : *Siège de Metz en 1444*, édit. de SAULCY et HUGUENIN, Metz, 1835, p. 294, 295. — S. Madart, S. Mardart, S. Maidairt, S. Medart, S. Medairt, S. Meidart : WICHMANN, *op. cit.*, t. IV, p. 116. — S. Medaird : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Journal*, p. 241. — S. Medair (XV^e siècle), S. Medard et S. Medart (XV^e siècle) : DORVAUX, *op. cit.*, p. 132, 136 et 138 ; etc.

(41) *Vita Deodorigi I*, c. 17 ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 160, col. 718 (protecteurs) ; col. 716. — Toutefois, nous devons faire observer qu'à ce dernier passage l'auteur ne parle formellement que de martyrs tombés victimes de l'intolérance religieuse des Messins eux-mêmes.

(42) Cfr. PROST, *op. cit.*, p. 486 (passage du Petit cartulaire) ; BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, p. 231 ; t. II, p. 78.

(43) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 696.

(44) DOM BIGOT, *Journal*, dans *Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine*, Nancy, 1869, p. 160.

(45) Cfr. *Bulletin de la Société d'archéologie de la Moselle*, t. II, Metz, 1859, p. 200 ; t. IX, 1866, p. 137.

Au XIII^e siècle, de 1241 à 1269, on trouve, à la place de S.-Médard, le vocable de *S.-Marc*, qui disparaît après 1288. Les deux noms désignent la même église⁽⁴⁶⁾.

Le titulaire était évêque de Noyon, en Picardie, puis de Tournay, en Belgique ; il mourut vers 545. Sa fête est célébrée le 8 juin. Nos calendriers liturgiques le mentionnent à cette date.

Emplacement. — 1° La place occupée par notre église qui était très rapprochée de celle de Saint-Livier du côté nord ou nord-ouest, ne peut plus être déterminée avec exactitude ; la rue Saint-Médard en garde encore le souvenir aujourd'hui.

2° *Histoire.* — Quant à son origine, nous devons probablement la chercher dans les rapports entre Metz et Soissons, où se trouvait le grand sanctuaire du saint connu pour ses miracles et ses reliques, ainsi que nous l'atteste Grégoire de Tours (47). De Metz, on y allait volontiers en pèlerinage. L'abbé Jean de Gorze nous en fournit une preuve pour son temps (48). Mais ces relations remontent plus haut. Sigisbert, roi de Metz (+ 575), fit achever le couvent de Saint-Médard de Soissons commencé par son père Chlotaire (+ 561) : les deux souverains y trouvèrent leur dernière demeure (49).

S.-M. ne figure pas comme paroisse dans la charte de l'évêque Bertram de 1190. Ce titre lui est donné en 1308, 1360, etc. ; puis vint son union à la paroisse de Saint-Livier. C'est la collégiale de Hombourg qui en avait le patronage (50). L'église, nous l'avons vu, disparut en 1552. A Trèves, on avait de bonne heure élevé une église à saint Médard ; elle était située un peu plus haut que l'abbaye de Saint-Mathias, à laquelle elle fut incorporée en 1200, pour disparaître en 1803 (51).

N° 7. SAINTE-MARIE — NOTRE-DAME-LA-RONDE.

Dénominations. — Groupons et complétons les données de M. Prost, (Cathédrale, p. 32, 130, 131, 194, note) à ce sujet. Sancta Maria : *Reg. Chrodeg.*, c. 24 (vers 750). — Sancta Maria infra domum : *Reg. Chrodeg.* c. 20 ; ms. 82, f. 8, 20, etc. — Sancta Maria infra episcopio (episcopium) : Bibl. Nat., ms. 268 (vers 850). — Ecclesia sanctae Mariae (a. 1162). —

(46) Voir la preuve dans WICHMANN, *op. cit.*, t. IV, p. 117 ou, encore *Annuaire*, t. XXI, p. 1, 1909, p. 82.

(47) GREG. TUR., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 19 ; *De gloria confessorum*, c. 95 (al. 93) ; MIGNÉ, *P. L.*, t. 71, col. 284 et 898, 899 ; M. G., *Script. rer. Merow.*, t. I, p. 1, p. 156 ; p. 2, p. 807 sq.

(48) Cfr. *Narratio translationis secundae sanctae Glodesindis*, c. 26 ; MIGNÉ, *P. L.*, t. 137, col. 230.

(49) Cfr. PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 115 et 118 ; DIGOT, *op. cit.*, t. I, p. 358 ; GREG. TUR., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 52 (al. 51) ; MIGNÉ, *P. L.*, t. 71, col. 314 ; M. G., *I. c.*, p. 1, p. 187.

(50) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 150 (pour 1190) ; *Documents*, t. I, p. 84 (pour 1308) ; DORVAUX, *op. cit.*, p. 10 (pour 1360) ; *Reichsland*, p. 669 (pour patronage).

(51) BEYER-ELSTERER-GOERZ, *Urkundenbuch*, t. II, Coblenz, 1865, p. CCXII.

Ecclesia beatae Mariae Metensis (a. 1148). — *Ecclesia beatae Mariae infra domum* (a. 1192). — *Ecclesia sanctae Mariae Metensis infra domum* (a. 1202). — *Beata Maria Metensis infra domum* (a. 1207). — In domo sanctae Mariae : ms. 329, f. 19, (xi^e siècle). — *Capella beatae Dei genitricis Mariae in monasterio sancti protomartyris Stephani sita* (a. 1362) : *oratorium sanctae dei genitricis infra ecclesiam protomartyris Stephani* : SAUERLAND, *op. cit.*, p. 36 (avant 1123). — *Ecclesia sanctae Mariae monasterio sancti Stephani contigua* : SAUERLAND, *op. cit.*, p. 14 (vers 950). — *Beata Maria rotunda* (a. 1207, 1230, 1245, 1246). — *Beata Maria rotunda infra domum* (a. 1214). — *Beata Maria rotunda ecclesie Metensis* (a. 1358) ; *ecclesia beate Marie rotunde Metensis* (a. 1328) ; *capella Beate Marie Rotunde site in ecclesia Metensi* (a. 1362) ; *Beata Maria Rotunda sita infra limites ipsius ecclesiae Metensis* (a. 1350) ; etc. : *Documents*, t. I et II (cfr. tables).

Nostre Dame la Ronde (a. 1241-1298) ; Nostre Dame de Mes ; Nostre Dame ; Chiese Deu, église de Nostre Dame la Ronde : WICHMANN, *op. cit.*, t. I, p. 562 (xiii^e siècle) ; PROST, *op. cit.*, p. 245 (a. 1469) ; DORVAUX, *op. cit.*, p. 111, 256, etc. (xvi^e-xix^e siècle). — Notre Dame : PROST, *op. cit.*, p. 381, 382 (vers 1380). — Plus récemment (xix^e siècle), l'église a été appelée Notre Dame du Mont-Carmel et encore Notre Dame du Rosaire (PROST, *op. cit.*, p. 244).

1° *Emplacement*. — Sainte-Marie était située devant la façade de la cathédrale, à droite ; elle a dû occuper à peu près la moitié est de la chapelle N.-D. du Mont-Carmel actuelle, dont elle partageait l'orientation (52). Tout en étant séparée de l'église épiscopale, elle était censée en faire partie intégrante. Nous ne savons rien de spécial de son architecture première : elle avait des dimensions assez restreintes.

2° *Histoire*. — L'origine de Sainte-Marie nous est inconnue. Une certaine tradition l'a fait remonter à Dagobert 1^{er} (622-634) comme fondateur (53). Rien ne s'oppose à admettre cette antiquité, mais les preuves positives font entièrement défaut, en particulier, pour ce qui concerne le prétendu fondateur.

La Règle de Chrodegang (c. 24) présuppose son existence (54) ; elle nous est attestée pour le milieu du ix^e siècle, par le texte liturgique de Paris ; pour le milieu du x^e siècle, par les Miracles de saint Clément (55) ; pour le xi^e siècle, par le Lectionnaire, etc. En 1130, Étienne de Bar, évêque de Metz, relève le sanctuaire, sans toutefois procéder, comme on l'a affirmé, à une reconstruction, et y établit un chapitre avec six prébendes dotées par lui. L'acte de 1130 la désigne comme chapelle particulière de l'évêque : *capella b. Dei Genitricis Mariæ specialiter nostra in monasterio sancti protomartyris Stephanis sita*, tandis qu'une bulle de

(52) Voir le plan de la cathédrale dans BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, pl. xxv ; PROST, *op. cit.*, pl. N. V. ; KRAUS, *op. cit.*, pl. VI ; BOURGEAT-DORVAUX, *op. cit.*, pl. VI. — Dans SAUERLAND, *op. cit.*, p. 36, il est dit de notre chapelle : *spectans qua medius dies flagrantibus aestuat horis*.

(53) BÉGIN, *Histoire de la cathédrale*, t. II, Metz, 1843, p. 345.

(54) Cfr. *Annuaire*, t. xxvii-xxviii, 1917, p. 24.

(55) Cfr. SAUERLAND, *op. cit.*, p. 14 et note 2.

Victor IV, du 27 octobre 1162, nous dit, par rapport à son site, qu'elle touche à la cathédrale: *est maiori ecclesiæ iuncta* (56). La consécration du nouvel édifice par Eugène IV, en 1148, est contestée avec raison par Prost et d'autres (57).

A la fin du siècle, grâce à la munificence d'un comte de Salm, l'ancienne église de forme longitudinale fit place à une nouvelle de forme circulaire ou polygonale: de là le changement du nom usité jusqu'ici en celui de Sainte-Marie-la-Ronde, qui devint bientôt exclusif et resta en usage, quand cent ans plus tard, on décida la nouvelle construction avec trois nefs et portail spécial, telle qu'on la voit encore aujourd'hui (58).

D'après le Cérémonial (ms. 82, f. 170), la dédicace de Sainte-Marie était fêtée le jeudi de la troisième semaine de l'Avent.

N° 8. SAINT-GEORGES.

Dénominations. — S. Georgius : Bibl. Nat., ms. 268 (vers 850); ms. 329, f. 9 (x^e siècle); ms. 82, f. 93, 99, etc. — S. Georgius ultra Mosellam: ms. 895 [145] (a. 1199); DORVAUX, *op. cit.*, p. 46 (xv^e siècle); p. 154 (a. 1607). — Ecclesia S. Georgii in suburbio Metensi ultra Mosellam sita : charte de l'évêque Bertram de 1199, ms. 895 [145]. — Ecclesia S. Georgii Metensis : *Documents*, t. I, p. 260 (a. 1328); p. 272 (a. 1328); etc.

S. Jorge, S. George : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 596; t. IV, p. 115 (xiii^e siècle); DORVAUX, *op. cit.*, p. 132, note 3 (xv^e siècle); PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Journal*, p. 241.

Le titulaire est le martyr bien connu; la fête est célébrée le 23 avril. L'année de sa mort est incertaine.

1° *Emplacement* (59). — D'après le grand plan de la ville de 1738, reproduit par Wahn et d'autres, l'église était située au faubourg Outre-Moselle, dans l'angle formé par la rue Chambière et la rue Saint-Médard, à droite, en entrant. Elle a donné son nom au pont qui se trouve à proximité, probablement le plus ancien

(56) Arch. dép. Mos., G. 1192. Les mêmes termes (= in monasterio s. Stephani) reviennent dans RADULPHUS, *Gesta abbat. Trudon.* (pour 1114); M. G., t. x, p. 294, n° 11 et 12. — Ici la chapelle est dite : parvulum quoddam b. M. semper Virginis oratorium — ; *Annuaire*, t. xv, 1903, p. 286 (bulle de Victor IV); ensuite dans les *Gesta episcop. Trevirensium*, à propos du sac de 451; cfr. M. G., t. viii, p. 171. — Etienne de Bar y établit un chapitre avec 6 prébendes dotées par lui; arch. dép. Mos., G. 1192, n° 1; CALMET, *op. cit.*, t. II, pr. col. CCLXXXVIII.

(57) PROST, *op. cit.*, p. 195, 196, contre les BÉNÉD., *op. cit.*, t. II, p. 273 et BÉGIN, *op. cit.*, t. II, p. 346.

(58) Voir les différentes dénominations. — Quant à l'image due à l'art du moine Tutilon de Saint-Gall pour laquelle, disent les Bénédictins, le peuple avait une grande dévotion, voir DORVAUX, *op. cit.*, p. 266 et *Annuaire*, t. xxvii-xxviii, 1915-1916, p. 520 sqq.; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 387 (a. 1473).

(59) WAHN, *Die ehemalige Pfarrkirche St. Georg zu Metz*, dans *Annuaire*, t. III, 1891, p. 315-320 avec planches; plan de l'église sur pl. II-V; DE TIN-SBAU, *op. cit.*, pl. p. 110-111.

et, pendant des siècles, l'unique pont de pierre sur ce bras de la Moselle. Il en est fait mention dans Grégoire de Tours, à propos d'un fait assez curieux arrivé à un marchand (60), mais il doit remonter à l'époque gallo-romaine. L'importance de ce pont est aussi rappelée par la bénédiction solennelle des eaux de la Moselle, qui se faisait à l'occasion de la fête du saint titulaire (61). Saint-Georges est très visible sur la « *Vue de la Ville* », par Dupré de Retonfey, de 1772, au Musée de Metz.

2° *Histoire*. — Nous sommes tout à fait dans l'incertain par rapport à l'origine de notre église. Son titulaire, dont les actes sont entièrement légendaires, était en très grande vénération tant en Orient qu'en Occident. Au vi^e siècle, beaucoup d'églises portaient son nom ; en beaucoup d'endroits, on vénérât quelques-unes de ses reliques (62).

Nous avons pensé jusqu'ici pouvoir faire remonter la fondation de Saint-Georges à l'épiscopat de Théotger, abbé, depuis 1088, de Saint-Georges, dans la Forêt-Noire, puis évêque de Metz, de 1118 à 1120, tout en gardant son abbaye, avec la permission du pape ; il s'est distingué par la réforme des couvents et la fondation d'églises sous le vocable du saint martyr (63). Mais le *Lecctionnaire* du xi^e siècle, dont nous avons plus haut déterminé la date, et surtout le ms. de Paris, dont nous traitons ici, ne permettent plus dorénavant de recourir à cette hypothèse.

La première date précise que nous connaissons est celle de 1199, où le comte de Sarrewerden donne le patronage de l'église au chapitre de Saint-Thiébaut : donation que confirment l'évêque Bertram (1180-1212), la même année, et l'empereur Philippe de Souabe, en 1207 (64).

Dans la charte de Bertram, de 1190, Saint-Georges ne figure pas encore comme paroisse, mais elle porte ce titre dans la charte de 1199, dont nous venons de parler (cf. plus haut).

A en juger d'après ce qui s'était conservé jusque dans ces derniers temps de l'ancienne église, celle-ci a été réédifiée entièrement vers la fin du xiii^e ou au commencement du xiv^e siècle.

(60) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 74 (a. 1336). — Le Cérémonial de 1105 (1246) l'appelle « *pons Mosellae* ».

(61) GREG. TUR., *De Mirac. s. Martini*, l. IV, c. 29 ; M. G., *Script. rer. Merow.*, t. I, p. 2, p. 656 ; MIGNE, *P. L.*, t. 71, col. 1001, 1002. — Ms. 82, f. 99 ; Cérémonial de 1697, p. 188 ; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 709 (a. 1517).

(62) Cfr. par exemple GREG. TUR., *De gloria martyrum*, c. 101 (al. 100) ; MIGNE, *P. L.*, t. 71, col. 792, 793 et surtout BOLL. AA. SS. ad diem. April. t. III, p. 100 sqq. ; M. G., *Script. rer. Merow.*, t. I, p. 2, p. 555.

(63) Cfr. BRENNKE, *Leben und Wirken des hl. Theoger*, Halle, 1873, p. 15 sqq. — Dès sa fondation, le prieuré S.-G. de Lixheim, près de Phalsbourg, avait été placé sous sa direction (*Reichsland*, p. 580).

(64) BÉNÉD., *op. cit.*, t. II, p. 283 ; *Annuaire*, t. V, 1893, p. 80, n° 137 ; ms. 895 [145].

A la Révolution, la paroisse a été supprimée ; de l'église la nef seule a été conservée ; le ^{xix}^e siècle y a installé une brasserie (65).

N° 9. SAINTE-SÉGOLÈNE.

Dénominations. — Sancta Sigolina : Bibl. Nat., ms. 268 (vers 850). S. Sigolena : Bibl. Bern., ms. 289 (avant 875). — S. Segolena : ms. 329, f. 11 vo, 36 r (^{xi}^e siècle); ms. 82, f. 94r; ms. 132, f. 103 vo (de 1240); etc. S. Sogolena (la sainte) ms. 132, f. 61 vo.

Sainte Segoleine, Sainte Seguelenne, Sainte Segolenne, Sainte Segolene, Sainte Siguelainne : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 600; t. IV, p. 124. — Sainte Seguelenne: AUBRION, *Journal*, Metz, 1857, p. 418 (a. 1499); PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 297. — Sainte Segolline : LE MÊME, *Journal*, p. 241. — Sainte Seglinne : LE MÊME, *Chronique*, t. I, p. 297. — Sainte Segolene : LE MÊME, *Journal*, p. 241. — Sainte Segolaine : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 729 (a. 1518).

La sainte est généralement appelée « vierge ». Dans tous les anciens calendriers que nous avons consultés, sa fête est célébrée le 24 juillet.

1° *Emplacement.* — L'emplacement de Sainte-Ségolène est resté le même: jusque dans la première moitié de ^{xiii}^e siècle, le mur d'enceinte gallo-romaine passait à quelques mètres en deçà de la façade actuelle ; on arrivait à l'église immédiatement au sortir de la dorte Moselle, placée alors à l'extrémité nord de la rue des Trinitaires actuelle (66).

De l'ancien sanctuaire du ^{xi}^e siècle, il reste la crypte, qui se trouve sous le chœur de l'église avec un axe un peu différent de celui de l'édifice supérieur. On peut la faire remonter au moins jusqu'au ^{xi}^e siècle, mais on aurait tort d'y voir l'ancienne chapelle de la sainte.

2° *Histoire.* — La vie la plus ancienne de sainte Ségolène (67), vraie mosaïque composée d'extraits d'autres écrits plus anciens, date du milieu ou de la seconde moitié du ^{vii}^e siècle (68). La sainte vivait au ^{vii}^e siècle, dans le pays d'Albi ; c'est là que son culte a pris naissance, pour passer ensuite dans le Limousin, la Loire-Inférieure, l'Auvergne et même en Espagne.

(65) Sur ce qui restait encore, voir WAHN, *l. c.* (cf. note 59).

(66) Voir le plan de WICHMANN, dans *Annuaire*, t. XXI, p. 1, 1909, pl. I.

(67) Elle est donnée, entre autres, par MABILLON, *AA. SS.*, t. III, 2, 541-550 et *AA. SS. Julii*, t. v, 630-637.

(68) La preuve en a été fournie par M. W. LEVISON, *Sigolena*, dans *Neues Archiv*, t. xxxv, Leipzig-Hanovre, 1909, p. 219-231; l'auteur de la première Vie de Saint Vandrille, qui a écrit vers 700, l'a connue et utilisée. — Il résulte également du travail de Levison que l'opinion d'après laquelle Sigisbauld, frère de la sainte (c. 22 et 32) serait à identifier avec saint Sigisbauld, évêque de Metz, vers 741, ne saurait plus être soutenue aujourd'hui.

De bonne heure, Metz en est devenu un centre, probablement par suite des rapports — attestés déjà à cette époque et surtout plus tard — de notre Eglise avec le sud de la France et le pays d'Albi en particulier (69). C'est aussi des anciens martyrologes ou calendriers liturgiques messins que son nom a passé dans ceux d'Echternach, de Toul, de Remiremont, de Senones.

D'après les éditeurs du Cartulaire de Gorze, la première mention d'une église de Metz en l'honneur de la sainte albigeoise se trouverait dans une charte de la fin de 911 ou du commencement de 912, par laquelle les moines de cette abbaye échangent des biens avec un certain Erembertus, prêtre (70). Cette identification peut être acceptée, mais il faut se garder de voir, avec Kraus, et d'autres, une autre attestation de notre église dans une charte d'Adalbéron I^{er}, de 944-945, dans laquelle il est question d'une vigne située en Ayest — « *in Agesio* », c'est-à-dire dans le quartier situé en bas de Sainte-Ségoène, des deux côtés de la rue Marchant: il n'y est faite aucune allusion à notre église (71). Mais son nom figure (voir plus haut) dans le Lectionnaire et le Cérémonial de la cathédrale, enfin, pour ne pas descendre plus bas, dans une charte de l'évêque Bertram, d'environ 1191, par laquelle il donne à la cathédrale le patronage de Sainte-Ségoène (72).

N° 12. SAINT-BÉNIGNE.

Dénominations. — S. Benignus : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153; etc. — Ecclesia s. Benigni : dénomination régulière dans les documents latins. — Monasterium s. Benigni : ms. 132, f. 102^r (a. 1240). — S. Benignus in suburbio sancti Arnulphi (extra muros metenses) : *Documents*, t. I, p. 85 (a. 1308); etc.

S. Benin : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 593 (a. 1293, 1298). — S. Begney : KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 410 (a. 1485). — S. Bening : DORVAUX, *op. cit.*, p. 129 (XVI^e siècle). — S. Bénigne, dénomination plus fréquente.

Le titulaire, saint Bénigne, est regardé comme disciple de saint Polycarpe et apôtre de la Bourgogne, martyr sous Marc-Aurèle. — Sa fête est célébrée le 1^{er} novembre (Martyrologe romain; Cérémonial de

(69) Je serais assez porté à faire remonter les commencements du culte de la sainte à l'époque de saint Goëric, 30^e évêque de Metz, originaire d'Aquitaine, personnage influent avant de devenir le successeur de saint Arnould et restant en rapport avec son pays d'origine; cfr. BÉNÉD., t. I, p. 384 sqq. — Voir la lettre que lui adressa l'évêque Didier de Cahors, dans M. G., *Epp.*, t. III, p. 198. Voir aussi *Gallia christiana*, t. XIII, col. 697-699.

(70) D'HERBOMEZ, *Cartulaire*, p. 163 (cfr. aussi BÉNÉD. *op. cit.*, t. III, pr. p. 54) et MARICHAL, *Remarques.*, p. 484 ou 684.

(71) KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 434; voir plus haut la note 6. En Ayest (en Ayette: désigne aussi la rue (auj. rue Marchant) qui passe à travers le quartier; cfr. PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 69.

(72) Cfr. *Annuaire* t. V, 1893, p. 89, n° 213 (sans indication de source); HUGUENIN, *Notice sur l'église Sainte-Ségoène*, Metz, 1859 (tirage à part), p. 8, note 3, renvoie au Pouillé conservé à la Bibliothèque municipale.

Saint-Arnould, ms. 132, f. 241, 242 ; le calendrier, qui est à la tête, marque la fête au 1^{er}, mais la solennité au 2 novembre; Nécrologe de Saint-Clément, ms. 307 (XI^e siècle) — La fête figure au 2 novembre au ms. 42 (a. 1324), au ms. 133 (a. 1321), au bréviaire Messin de 1325 (Bibliothèque du Grand Séminaire). — Elle manque dans le Cérémonial de la cathédrale (ms. 82, de 1105, resp. 1246); dans le Martyrologe de Saint-Sauveur (ms. 44, XIV^e siècle); etc.

1° *Emplacement.* — L'église était située (73) à l'ouest du couvent de Saint-Arnould, pour ainsi dire devant la porte de l'abbaye ; c'est ce qui explique que certains documents disent qu'elle est situé *dans* le monastère — « *in monasterio sita* ». Elle servait de paroisse à la domesticité ; l'abbé en avait le patronage ; il la faisait desservir par son chapelain.

2° *Histoire.* — Nous ne savons que peu de chose de son histoire. Dans un travail paru, il y a vingt ans, nous avons cru pouvoir rattacher son origine au célèbre Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, à Dijon, réformateur d'un grand nombre de couvents de son époque et propagateur zélé du culte du titulaire de son abbaye (mort le 1^{er} janvier 1031). Guillaume exerça le gouvernement de Saint-Arnoul à deux reprises (74). La découverte du texte liturgique de Paris rend cette hypothèse illusoire.

Saint-Bénigne ne figure comme église stationnale ni dans le Lectionnaire du XI^e siècle, ni dans le Cérémonial de la cathédrale : on se contentait de saluer le titulaire par une antienne qu'on chantait, le troisième jour des Rogations, en passant près de l'église (75). Parmi les biens de Saint-Arnould, que Célestin III confirme à la date du 15 mai 1192, figure aussi Saint-Bénigne (76).

L'église disparut en 1552 (77).

N° 13. SAINT-FERROY.

Dénominations. — S. Ferriolus : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — S. Ferreolus : ms. 329, f. 12 (ecclesia s. Ferreoli) (XI^e siècle). — S. Ferrucius : ms. 82, f. 94 (a. 1105, resp. 1246); S. Ferrutius : charte de Bertram, de 1190 (BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 150); etc. — Ecclesia parochialis S. Ferrucii (a. 1303); ... S. Ferruci (a. 1306); ... S. Ferrutii (a. 1361) : *Documents*, t. I, p. 57; t. II, p. 206; p. 220.

S. Ferroy : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Journal*, p. 241. — S. Ferois : DORVAUX, *op. cit.*, p. 132, note 2 ; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 696. — S. Ferruce, S. Ferruse, S. Ferrue, S. Ferrusce : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 594; t. IV, p. 110 (XIII^e siècle). — S. Ferrus : *Documents*, t. IV, p. 295 (*Chro-*

(73) Pour les données qui suivent, voir BOUR, *Die Benediktinerabtet S. Arnulf vor den Metzger Stadtmauern*, dans *Annuaire*, t. XIX, 1907, p. 30-32, où il est question de notre église.

(74) Voir la *Vie* de Guillaume par RAOUL GLABER, dans MABILLON, *AA. SS. O. S. B.*, saec. VI, 1 (1701), 322 sqq. ou MIGNÉ, *P. I.*, t. 142, col. 703 sqq.; on en trouve des extraits dans M. G., t. IV, p. 655 sqq.

(75) On chantait l'antienne : *Isle sanctus*, ou une autre : *vel aliqua alia* (ms. 82 f. 95 vo).

(76) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 150.

(77) Sur le sort ultérieure de la paroisse, voir *Annuaire*, t. XIX, 1907, p. 31.

nique de Jacques D'Esch). — S. Ferroi : VIVILLE, *op. cit.*, t. I, p. 424 (a. 1817).

On dit généralement que Ferréol et Ferjeux — Ferreolus et Ferrutius ou encore Ferruccio, — sont deux frères martyrisés à Besançon, en 211. Le premier aurait été prêtre; le second, diacre. Originaires d'Athènes, saint Irénée les aurait engagés à prêcher l'Evangile dans les Gaules. Le préfet romain Claude les fit décapiter. Leur fête est célébrée le 16 juin, dans le Martyrologe romain, dans les calendriers du Cérémonial de la cathédrale (ms. 82) et du missel de 1545 (Bibliothèque du Grand Séminaire); elle manque dans la plupart des autres. — L'église d'Avricourt les a comme patrons.

1° *Emplacement*. — L'église était située au nord de la ville, en dehors de l'ancienne enceinte, dans un quartier appelé « *Aggestum, en Ayest* », qui s'étend des deux côtés de la rue Marchant. Son emplacement exact était dans l'angle formé par la jonction de la rue Marchant et celle des Sœurs Colettes, aujourd'hui rue Saint-Ferroy. L'entrée donnait sur cette dernière rue.

2° *Histoire*. — La plus ancienne attestation de Saint-Ferroy, dont l'origine précise nous est inconnue, nous était jusqu'ici fournie par le *Lectionnaire* (ms. 329; voir plus haut). La « paroisse » remonte au moins jusqu'à la fin de XII^e siècle; dans une charte de 1190, l'évêque Bertram nous fait connaître le nom du curé d'alors, qui y a apposé sa signature: *Walterus de sancto Ferruccio* (78). Par une autre charte de 1197, le même prélat transmet à la collégiale de Saint-Thiebaut le patronage de l'église paroissiale de Sainte-Croix et de la « chapelle (!) Saint-Ferroy qui en dépend — *capella (!) s. Ferrucii ab ea dependentis* »; — cette donation est confirmée en 1198, par l'archidiacre Gérard (79).

Au xvr^e siècle, Saint-Ferroy subit encore des travaux assez importants (80), puis perdit son rang de paroisse; elle devint l'église des Sœurs de l'*Ave Maria*, en 1564, et fut détruite en 1810 (81). Un contrefort est encore visible à une maison de la rue Marchant.

N° 14. SAINT-HILAIRE.

Dénominations. — S. Helarius: Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — S. Hilarius: ms. 329, f. 13 (xr^e siècle); ms. 82, f. 93, 101. — S. Yla-

(78) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 150.

(79) *Annuaire*, t. V, I, 1893, p. 79, n° 123 et p. 80, n° 136 (a. 1199, où l'évêque confirme de nouveau la donation). Le ms. 895 [145] de la Bibliothèque municipale donne (p. 23) la charte de Bertram et (p. 24) l'acte de l'archidiacre Gérard: ce dernier est signé, entre autres, par Johannes sanctae crucis. Johannes sancti Hilarii de ponte raimonis et Johannes sancti Jacobi presbyteri.

(80) A lire HUGUENIN, *op. cit.*, p. 600, on dirait que l'église a été rebâtie à neuf.

(81) *Le Mémoire de tout ce qui s'est passé à la démolition du lieu où est la citadelle* (édit. CHABERT, Metz, 1864) marque (p. 44) que le 8 octobre 1563, on acheta pour les Sœurs de l'*Ave Maria* la maison contiguë à l'église S.-F.; le 30 janvier 1564, elles prennent possession des lieux qui leur ont été octroyés (p. 55); le 30 avril 1567, on leur accorde 50 livres tournois pour les réparations de leur logis, qui est vieux et caduc (p. 81).

rius : charte de Bertram, de 1190 (cfr. infra). — S. Harius (Hilarius) maior : *Documeents*, t. i, p. 84 (a. 1308); t. ii, p. 276 (a. 1369); DORVAUX, *op. cit.*, p. 10 (a. 1360); p. 47 (xv^e siècle). — S. Hilarius Metensis : cfr. infra (a. 1188). — S. Hilarius de ponte Raimmonis (= près du pont Remmont) : ms. 895 [145]), p. 24 (a. 1198).

S. Hilaire, S. Hylaire, S. Hylare, S. Ylaire, S. Yllaire, S. Illaire, S. Alaire, avec l'addition topographique : a Pont Remont (avec ses variantes d'orthographe) fréquemment depuis 1267 : WICHMANN, *op. cit.*, t. iii, p. 595; t. iv, p. 112. — S. Hillaire : *Siège de Metz, en 1444*, p. 194; DORVAUX, *op. cit.*, p. 138 (xv^e siècle); PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Journal*, p. 241. — S. Hylaire : HUSSON, p. 273 (a. 1512). — S. Hilaire-le-Grand : DORVAUX, *op. cit.*, p. 47, n. 6 (a. 1552).

Le titulaire est le célèbre évêque de Poitiers, docteur de l'Eglise, grand défenseur de l'orthodoxie contre les Ariens, mort en 367. Fête le 14 janvier. Elle est marquée au 13 janvier, dans le Cérémonial de la cathédrale (ms. 82, texte et calendrier), dans celui de Saint-Arnould (le texte la marque au 14), etc.; elle manque dans le calendrier du ms. 42 (a. 1324).

1° *Emplacement*. — A Metz, il y avait deux églises sous le vocable du grand évêque de Poitiers : Saint-Hilaire-le-Petit ou à Xauleur, située au bout de la rue aux Ours, à la place occupée aujourd'hui par l'aile droite du Palais de Justice, et Saint-Hilaire-le-Grand, située entre l'extrémité de la rue Marchant actuelle et l'ancienne porte Sainte-Barbe (82), près du pont Renmont, sur l'emplacement de l'Arsenal. C'est de celle-ci qu'il s'agit ici.

2° *Histoire*. — Le culte de saint Hilaire nous est venu de l'ouest de la France. Un de ses plus grands propagateurs fut saint Fridolin, probablement contemporain de Clovis I^{er}. En se rendant dans le sud de l'Allemagne, il passa par nos contrées, favorisant partout le culte et bâtissant des églises en l'honneur du saint dont il avait retrouvé la tombe et relevé le sanctuaire (83).

L'origine de celle dont nous traitons ici ne nous est pas autrement connue, mais elle doit remonter assez haut ce quartier étant de tout temps très peuplé à cause du voisinage de la Seille. de la Moselle et du Rhinport, sans parler des faubourgs qui se trouvaient entre la Seille et la Moselle d'un côté et la hauteur de Désiremont de l'autre.

Nous avons indiqué plus haut (pag. pr.) les plus anciennes attestations de notre église (ms. 329 et ms. 82); elle est appelée dans

(82) Voir *Annuaire*, t. xxi, 1909, pl. i. L'église était située à la gauche de celui qui sortait par la porte. — Jusque vers le 2^e tiers du xvi^e siècle, cette porte s'appelait porte du Pont-Renmont (cfr. pl. h.), rarement porte à Seille, par ex. en 1296 (cfr. WICHMANN, *op. cit.*, t. iv, p. 112).

(83) On dit que l'évêque Grammac de Metz (496-519) le reçut avec beaucoup d'égards et l'engagea à s'établir dans son diocèse (cfr. WEYLAND, *op. cit.*, t. i, p. 117). — Saint-Avoid, l'ancien Hilariacum, le hameau de Hellert près de Dabo, l'église de Jussy qui est sous son vocable et est déjà mentionnée en 869 (cf. *Annuaire*, t. xxxii, 1923, p. 127, n. 29) gardent son souvenir et son culte en Moselle. — A Metz, son nom était bien connu, puisque d'après la chronique, on se servait de son nom (« Par saint Hilaire! ») pour donner plus de force à ses affirmations; *Documents*, t. iv, p. 146.

une bulle de Clément III, du 2 novembre 1188, qui confirme entre autres biens de l'abbaye Saint-Martin-devant-Metz: *conductum sancti Hilarii Metensis* (84), et dans un acte de l'archidiacre Gérard de Metz, daté de 1198 et confirmant la donation de l'église de Sainte-Croix et de la chapelle Saint-Ferruce faite à Saint-Thiébaud.

Le plus ancien curé que nous connaissons est *Petrus de sancto Ylario*, qui figure parmi les signataires de la charte de l'évêque Bertram, de 1190 (84 bis).

L'église fut démolie, lorsque le duc de Guise, pour assurer la possession de la ville passablement exposée de ce côté, se décida à sacrifier tout ce quartier, pour y établir le retranchement qui devait prendre son nom.

N° 15. SAINT-JULIEN.

Dénominations. — Sanctus Julianus : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850); de même, dans les autres documents latins. — Ecclesia sancti Juliani in burgo : DORVAUX, *op. cit.*, p. 78 (xvi^e siècle). — Ecclesia s. Juliani Metensis : DORVAUX, *op. cit.*, p. 10, note 2 (a. 1331, etc.). — Ecclesia parochialis s. Juliani suburbii Metensis : *Documents*, t. II, p. 276 (a. 1369). — S. Julien, S. Julian : WICHMANN, *op. cit.*, t. IV, p. 177 (xiii^e siècle). — S. Jullien : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 602 (a. 1494); DORVAUX, *op. cit.*, p. 140 (xvi^e siècle). — Mostier de S. Julien : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 601 (a. 1251; 1298). — Seint Iulien : ms. 307 (*nécrologe de Saint-Clément*), f. 38 (in fine). — Saint-Julian : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 893 lettre l; *Siège de Metz, en 1552*, éd. CHABERT, p. 31 (a. 1553). — S. Julliens : *Siège de Metz, en 1444*, p. 197. — Voir encore DE BOUTELLER, *Dictionnaire topographique*, Paris, 1874, p. 230.

Le titulaire n'est pas saint Julien, évêque du Mans, mais un soldat martyr de Briate (Brionde), en Auvergne, mort, dit-on, vers 304, sous Dioclétien. Le Martyrologe romain marque sa fête au 28 août. Elle se trouve dans plusieurs de nos anciens calendriers, à la date indiquée, par exemple : ms. 82, dans le texte, f. 137 (S. Julian in ecclesia eius), et dans le calendrier; dans celui du bréviaire Messin de 1325 et du missel de 1545 (Biblioth. du Grand Séminaire); etc.

1° *Emplacement.* — Saint-Julien (85) était autrefois situé tout près de Metz, sur le penchant du coteau de Belle-Croix, alors moins abrupt que de nos jours, en face de la porte Renmont (p. Sainte-Barbe, récemment démolie). Occupé par Frantz de Sickingen, en 1518, le village disparut en 1552. Reconstitué au nord-ouest de Belle-Croix, il dut disparaître une seconde fois en 1733-1734, lors de l'établissement du fort et fut transféré à son emplacement actuel.

(84) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 145.

(84 bis) Contrairement à ce que dit le Reischland, p. 669, le prêtre Pierre, nommé dans la charte de Bertram de 1190 (BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 150) n'est pas curé de Saint-Hilaire-le-Petit, mais, comme le montre bien le contexte, de notre église.

(85) H. LEROND, *Notice sur Saint-Julien-lès-Metz et Grimont*, Metz, 1923.

L'église est de 1737 ; la dédicace de l'ancienne se célébrait le 1^{er} mai (86). Elle figure sur « Le Plant de la Ville de Metz selon sa vraie proportion », par Salignac, de 1553 (87).

2^e *Histoire*. — L'origine de l'église Saint-Julien est inconnue. A-t-on pu obtenir à une date qu'il n'est plus possible de déterminer davantage aujourd'hui des reliques du soldat martyr ? C'est probable.

D'après M. Lerond, la localité serait déjà attestée en 720(?)⁸⁸ ; elle l'est en 848 (849), dans une charte de l'évêque Drogon ; ensuite en 944-945, dans une autre d'Adalbéron I^{er}, mentionnée plus haut (voir Saint-Marcel) ; dans une autre de l'évêque Poppon, de 1094, qui donne à Saint-Vincent le bourg Saint-Julien, avec dépendances ; dans le *Lectionnaire* et le *Cérémonial* de la cathédrale (89) ; dans une bulle d'Alexandre III, de 1177 (1178 n. st.), qui confirme les biens de Saint-Vincent ; dans une autre de Clément III, de 1188 ; dans une autre de Célestin III, de 1192, qui renouvelle cette confirmation ; dans quatre chartes de l'évêque Bertram, de 1181, 1184, 1186 et 1190 (90). Cette dernière pièce nous donne le nom du curé, Balduinus. Toutefois Saint-Julien, comme paroisse, doit probablement remonter plus haut ; après 1552, celle-ci fut réunie à Vallières, mais rétablie en 1676 (91).

N° 16. SAINT-EUCAIRE.

Dénominations. — Sanctus Aequarius : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — S. Eukarius (ecclesia s. Eukarii) : *Documents*, t. I, p. 84 (a. 1308) ; t. II, p. 127 (a. 1354) ; DORVAUX, *op. cit.*, p. 10 (a. 1360) ; p. 47,

(86) Cfr. HUGUENIN, *op. cit.*, p. 147 (a. 1426) ; LEROND, *op. cit.*, p. 65.

(87) Voir le plan à la fin de l'ouvrage de Huguenin : la lettre l indique Désirmont (Desiderii mons) et à côté le bourg S.-J. — Plusieurs plans de S.-J. (village) dans Lerond. Celui de 1677, que Lerond ne reproduit pas, se trouve aux archives départementales de la Moselle, H. 2387, n. 5.

(88) Lerond mentionne cette date (p. 6), mais il n'indique pas sa source : ni M. de Boteiller, ni Kraus, ni le Reischland ne la citent ; par contre, il ignore celle de 848 (849), où il est question d'une vigne située à S.-J. ; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 98 sq. (a. 1094).

(89) Cfr. *Annuaire*, t. xxxii, 1923, p. 140, n. 114 ; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 98 sq. (a. 1094). — Ms. 329, f. 13 vo, 39 r ; ms. 82, f. 93.

(90) Voir ces différentes pièces dans BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 133 : curiam et ecclesiam s. Juliani cum appenditiis suis (a. 1177) ; p. 145 : capella sancti Juliani cum atrio (a. 1188) ; p. 156 (a. 1192) ; p. 140 (a. 1181) ; p. 142 (a. 1186) ; p. 150 (a. 1190) ; celle de 1184, dont l'original est aux archives départementales (G. 1500), dans *Annuaire*, t. v, p. 1, 1893, p. 71, n° 34 ; il n'y est question que d'une vigne sur le ban de S.-J. — On doit se demander si dans les actes de 1186 et 1188, il s'agit de l'église S.-J.-lès-Metz : ici elle figure parmi les biens de l'abbaye de Saint-Martin-devant-Metz, dans les autres pièces qui précèdent et qui suivent (cfr. p. 157), S.-J. appartient à Saint-Vincent.

(91) Cfr. LEROND, *op. cit.*, p. 9. — Notons encore, pour que le souvenir n'en soit pas perdu, le clocheton gothique de l'ancien ermitage ; 2 têtes en pierres qu'on dit, à tort, être celles des saints Pierre et Paul ; un saint Sébastien en bois ; sainte Anne avec Marie et l'Enfant, qui se trouvent au presbytère.

73 (xvr^e siècle). — S. Eucharius : ms. 329, f. 15 (xr^e siècle); ms. 82, f. 94, etc. — Ecclesia s. Eucharii : bulle d'Alexandre III, de 1179 (cfr. infra). — S. Eucharius : DORVAUX, *op. cit.*, p. 73 (xvr^e siècle). — S. Eucarius, etc.

S. Eukaire, S. Eucaire, S. Euchaire : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 594; t. IV, p. 108 (xiii^e siècle). — S. Eukaire : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 216 (a. 1443); p. 591 et 606 (a. 1493 et 1495), etc.; DORVAUX, *op. cit.*, p. 129, 130 (xvr^e siècle). — S. Euquaire : AUBRION, *op. cit.*, p. 544; HUSSON, *op. cit.*, p. 273 (a. 1512). — S. Eulraire (S. Eukaire ?) : ms. 78, f. 17; ms. 105, f. 97 (commencement du xvr^e siècle). — (S.) Hucquoire : Plan de Metz de 1575 (n. 36). — S. Euchaire : SÉB. FLORET, *Journal*, édit. CHABERT, Metz, 1864, p. 18, 41 (a. 1607 et 1619); DORVAUX, *op. cit.*, p. 338 (xviii^e siècle).

Le titulaire est saint Eucaire, évêque de Trèves, d'après la légende disciple de saint Pierre, en réalité de date incertaine. Sa fête est célébrée le 8 décembre, d'après le Martyrologe Romain et nos anciens calendriers, par exemple, ms. 82; ms. 307 (= martyrologe de Saint-Clément); ms. 42, de 1342; ms. 132, de 1240 (calendrier et texte, p. 163); bréviaire de 1325 et missel de 1545 (Bibl. du Grand Séminaire); etc.

1° *Emplacement.* — Selon toute probabilité, l'église Saint-Eucaire est restée, à travers les siècles, à la même place.

2° *Histoire.* — L'origine de cette église est probablement la même que celle de Saint-Maximin, dont il sera question dans le numéro suivant.

Jadis, on a dit, et tout récemment on l'a répété, que le premier sanctuaire élevé à Metz en l'honneur de saint Eucaire datait « du v^e ou vi^e siècle » et que c'était « un très modeste et très humble oratoire » (92). Pour rester dans le vrai, il faudrait dire que nous n'avons aucune preuve positive de l'existence à la date indiquée d'un sanctuaire quelconque érigé en son honneur, encore moins sommes-nous renseignés sur le caractère de ce prétendu oratoire.

On a encore écrit (93) que cet oratoire primitif fut transformé en église ou remplacé par un vrai temple, une basilique de style latino-byzantin, et qu'il est mentionné dès 771 dans une charte de l'évêque Angelram, qui lui donne une vigne à Condey. On a même cité le passage de la charte : *donavimus ad basilicam sancti Euckarii vineam cum vinitoribus et illorum uxoribus et illorum mansis in pago Condato*.

Pour rester dans le vrai, il faudrait dire encore ici que ce qu'on nous rapporte sur le style de l'église, sur sa beauté, n'est pas plus attesté par l'histoire que le reste. On aurait beaucoup mieux fait de nous faire savoir où se trouve la prétendue charte d'Angelram avec son « *pagus Condatus* », si elle a été publiée, si elle est authentique. On n'a pas dit davantage où était consigné le prétendu témoignage de l'abbé Einoldus de Gorze, de 936, d'après lequel le chœur de l'église se serait distingué par « sa délicatesse d'exécution et la coupole dorée qui le recouvrait ».

(92) Cfr. *La Moselle*, Metz, 1854, p. 35; *Bulletin paroissial de Saint-Eucaire*, 1921, n° de septembre-octobre.

(93) *La Moselle*, l. c. et *Bulletin*, l. c.

La plus ancienne attestation de Saint-Eucaire se trouve probablement dans notre texte de Paris ; puis le nom figure dans la charte d'Adalbéron I^{er}, de 944-945, qui mentionne une vigne près de notre église ; dans le *Lectionnaire* du XI^e siècle et dans le *Cérémonial* de la cathédrale (94) ; dans une bulle d'Alexandre III, de 1179, d'après laquelle elle dépend du chapitre de la cathédrale ; etc.

N° 17. SAINT-MAXIMIN.

Dénominations. — Il y avait à Metz deux églises sous le vocable de Saint Maximin, l'une en dehors de la Porte des Allemands, l'autre dans la rue Mazelle.

Pour la première, nous trouvons comme variantes :

Sanctus Maximinus : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850) (?) ; ms. 329, f. 14 (XI^e siècle). — S. Maximinus in vineis : ms. 82, f. 94 (a. 1105, resp. 1246). — S. Maximinus ultra Salliam : *Gesta episcop. Mett.*, n. 15, M. G., t. x, p. 537. — S. Mamin enz (ou en) Vignes : *Siège de Metz, en 1444*, p. 268 ; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 86. — S. Mamin lo pitit (= le petit) : ms. 307, f. 38 (XII^e-XIII^e siècle). — Il est à noter que « Oultre-Saille » est une expression courante pour désigner le quartier en dehors de la porte des Allemands ; cfr. p. ex. HUGUENIN, *op. cit.*, p. 606.

Pour la seconde, nous relevons les variantes suivantes :

Sanctus Maximinus : ms. 82, f. 94 (95) ; charte de l'évêque Bertram, de 1190 (cfr. infra) ; etc. — Ecclesia sancti Maximini : DORVAUX, *op. cit.*, p. 10 (a. 1360) ; p. 47 et 73 (XV^e siècle) ; p. 154 (a. 1607). — Ecclesia parochialis S. Maximini : *Documents*, t. I, p. 57 (a. 1303) ; t. II, p. 276 (a. 1369). — S. Maximinus subterior : ms. 329, f. 16 (XI^e siècle) (96).

Sain(c)t-Mamin : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 597 ; t. IV, p. 116 (XIII^e siècle) ; AUBRIEN, *op. cit.*, p. 377 (a. 1496) ; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 601 (a. 1494) ; HUSSON, *op. cit.*, p. 273 ; etc. — S. Mamin, S. Memin : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 597 ; DORVAUX, *op. cit.*, p. 120, note 1. — Cens (= saint) Mamyns : *Documents*, t. IV, p. 294 (vers 1324).

OBSERVATION GÉNÉRALE. — Très célèbre pendant sa vie comme défenseur de l'orthodoxie nicéenne, saint Maximin, évêque de Trèves (vers 332-349), devint plus célèbre encore après sa mort. Déjà au VI^e siècle, Grégoire de Tours exalte la puissance de sa sainteté et l'appelle le grand avocat du peuple trévirois auprès de Dieu, dont le tombeau est témoin de miracles aussi nombreux qu'éclatants (97). Dès lors son culte prit une grande extension non seulement à Trèves, mais

(94) Voir sur cette charte, la note 6 à propos de l'église Saint-Marcel (N° 2). *Annuaire*, t. xv, 1903, p. 303 (bulle d'Alexandre III : ecclesia sancti Eucharil cum vineis ultra Salliam).

(95) Le voisinage du Poncel sur la Seille dont il est question dans le contexte prouve qu'il s'agit de l'église de la rue Mazelle.

(96) L'ecclēsia ad macerias, dont il est question dans SATTERLAND, *op. cit.*, p. 24, 25 (entre 1090 et 1123), n'est probablement pas notre église, mais peut-être Saint-Pierre-aux-Arènes. — Maceriae (Museriae) désigne aussi une localité qu'on rencontre parfois dans les documents, p. ex. dans le cartulaire de Saint-Sauveur, qui marque pour 1260 une forêt « prope Maserias » appartenant à notre collégiale ; Bibl. Nat., ms. lat. 10029, f. 99.

(97) Cfr. GREGOR. TUR., *Hist. Fr.*, l. I, c. 35 (al. 37) ; MIGNE, *P. L.*, t. 71, col. 179, et *De gloria confess.* c. 93 (al. 92), *ibid.*, col. 897 ; M. G., *Script. rer. Merow.*, t. I, p. 1, p. 51 ; *ibid.*, p. 2, p. 807.

encore à Metz, à Toul et ailleurs. Plusieurs églises de notre diocèse portent son nom ; de même, dans le diocèse de Toul (98). La célèbre abbaye tréviroise Saint-Maximin avait des biens à Metz et dans les environs immédiats, etc. (99).

I. — SAINT-MAXIMIN-AUX-VIGNES.

1° *Emplacement.* — L'emplacement de ce sanctuaire ne peut être déterminé avec une précision absolue. Toutefois, il n'est pas douteux qu'il se trouvait « ...près le chaukeu (pressoir) l'évêque qui est scituée assés loing ès jairdins devant la faulce porte aux Allemans », donc sur le versant de la hauteur de Belle-Croix, qui était couvert de vignes ; de là son nom (100).

2° *Histoire.* — Les commencements de ce sanctuaire sont très obscurs. Est-ce saint Urbice, le quinzième évêque de Metz, qui l'a fondé, afin d'honorer le grand métropolitain de Trèves et de s'y préparer une sépulture ? (1) Voici ce qu'en dit le chroniqueur : « Le xv^e evesque de Mets... Urbicius... fut ensevely en une esglise apres (auprès) des portes de la cité de Mets nommée l'esglise Sainct Mamin en Vignes... laquelle esglise fut la premier(e) paroche (paroisse) d'Oultresaille ».

On peut très bien admettre comme historique ce fait : à cette date, les sépultures en ville étaient encore défendues conformément à l'ancienne loi romaine qui continuait à être observée par les nouveaux peuples et l'endroit choisi est en réalité trop insolite pour avoir été inventé par la légende, dont les indications topographiques de ce genre sont régulièrement exactes (2).

Toutefois, le plus ancien témoignage qui nous atteste formellement cette sépulture d'Urbice « à Saint-Maximin-outre-Seille », nous est fourni par les *Gesta episcop. Mett.*, c'est-à-dire par un document du premier quart du XII^e siècle (3).

(98) S. Maximin est le patron de Blanche-Eglise, Holving, Mondelange, Thionville, Usselskirch, Jarny, Sponville, etc.

(99) Cfr. le diplôme d'Othon I, de 940, confirmant les biens « infra civitatem Mettis et suburbio illius » ; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 345 ; celui du même empereur de 962, confirmant ce que ladite abbaye possède « in pago Salnense (= le Saulnois) vel in civitate Metensi, vel circum circa, in villa Willere in vineis, agris... aut iuxta Mosellam, Didenhowen ». CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. p. 369. C'est à ces possessions que se rattache une autre pièce de 986 où il est question de serfs de S.-M. à Metz ; cfr. *Annuaire*, t. XIII, 1901, p. 223, 227, 228.

(100) Cfr. ABEL, *Austrasie*, t. IV, 1856, p. 563, avec HUGUENIN, *op. cit.*, p. 727 (où on mentionne pour 1518 « la faulce porte qui est auprès de Saint Urbice, la faulce porte Saint-Urbice », p. 730 et 730 (où il est question d'un vieux chemin entre la Belle-Croix et la Maison de Bibray ou le chauqueur l'évesque de l'autre) et le plan à la fin du livre ainsi que la légende sous la lettre D.

(1) Abel fait faire à Urbice le pèlerinage de Trèves d'où il aurait rapporté « quelques morceaux de l'étoffe qui avait servi de suaire » (1) ; cfr. *Austrasie*, I, c, p. 561.

(2) Jusque vers 600, tous les évêques de Metz (à une exception) ont été inhumés à Saint-Clément.

(3) *Gesta episc. Mett.*, n. 15 ; M. G., t. X, p. 537 (composé de 1132-1142).

Ici une question se pose : quelle est la relation de Saint-Maximin-aux-Vignes avec la chapelle connue sous le vocable de Saint-Urbice ? Il y a des auteurs qui, sans en fournir la moindre preuve, admettent deux chapelles distinctes (4) : A une certaine date, on aurait transporté le corps du saint évêque dans une chapelle bâtie depuis, du côté de la porte des Allemands ; c'est là, disent-ils, qu'on l'aurait trouvé en 1516 ; lors de la destruction de cette chapelle, on aurait transporté les précieux restes à l'église Saint-Eucaire ; etc...

Il nous semble qu'il n'est nullement besoin d'admettre deux chapelles distinctes. Nous sommes en présence d'un phénomène assez fréquent dans notre histoire locale : une église — dans le cas, c'est Saint-Maximin — reçoit le corps d'un saint personnage assez renommé ou dont la sainteté est prouvée par des miracles ; après un certain nombre d'années, le premier vocable commence à disparaître, pour faire place au nom du saint arrivé en dernier lieu (5). Or, le nom de Saint-Maximin-aux-Vignes, en usage pendant des siècles, se retrouve encore en 1444 (cfr. plus haut). Mais, déjà au XI^e siècle, le *Lectionnaire* nous atteste qu'en y faisant la station, on invoquait aussi saint Urbice (6). Puis il semble qu'il n'est plus question de Saint-Maximin que d'une manière exceptionnelle, mais le nom de l'évêque Urbice se retrouve dans la dénomination, en usage au XIV^e siècle, de « Chapelle Saint-Urbis près le chaukeu l'évêque », dans « la faulce porte Saint Urbice » ou « la faulce porte qui est auprès de Saint Urbice », dont il est fait mention, en 1518, lors du siège de la ville par le chevalier Frantz de Sickingen (7). Enfin, Saint-Urbice figure au nombre des églises qui disparurent en 1552, avec Sainte-Elisabeth, située également au sortir de la porte des Allemands ; tandis que, nous le répétons, il n'est plus question de Saint-Maximin (8).

(4) MEURISSE, *op. cit.*, p. 61 ; ABEL, *Austrasie*, I. c., p. 562-563.

(5) Dans le présent travail, nous rencontrons au moins une demi-douzaine de cas analogues.

(6) Cf. ms. 329, f. 14 vo. — Au XIII^e siècle, la chapelle était parfois désignée sous le nom de Chapelle outre Seille, chapelle haulte rive oltre Saille ; cfr. WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 600 ; *Austrasie*, I. c., p. 563.

(7) *Austrasie*, I. c., p. 563 ; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 727.

(8) On a dit que la chapelle Saint-Urbice n'aurait subsisté que jusqu'en 1518, époque à laquelle elle fut saccagée par Sickingen avec le chauceur l'évêque et le couvent de Sainte-Elisabeth et qu'à la suite on aurait transporté les restes du saint titulaire à Saint-Eucaire. Cette affirmation est en contradiction manifeste avec les faits et les textes que nous venons de citer. Ajoutons seulement qu'en 1518 on n'a brûlé que « la menandie de Sainte-Elisabeth », c'est-à-dire l'habitation ; de la destruction de l'église il n'est question qu'en 1552 (voir plus haut, p. 520). Voir aussi les Arch. dép. Mos., C. 828 : ce n'est qu'en 1558 qu'on enlève les décombres de Sainte-Elisabeth.

On a dit récemment que Saint-Maximin-aux-Vignes servait d'église au hameau de Stoxey. Cette affirmation ne s'appuie sur aucune preuve. Aucun document ne parle d'une église à Stoxey, dont les habitants pouvaient aller facilement, soit à Saint-Hilaire, soit à Saint-Julien. Du reste, en tenant compte et du chemin que prenait la procession au second jour des Rogations et des données fournies par les bans de tréfonds, on constate facilement que notre église et la localité de Stoxey étaient dans une direction opposée par rapport à la hauteur de Désirmont et assez éloignées l'une de l'autre (9).

II. — SAINT-MAXIMIN (RUE MAZELLE).

Histoire. — Les commencements de cette église sont plus obscurs encore. Il en est certainement question dans le *Lectionnaire* du XI^e siècle (ms 329, f. 164) et dans le *Cérémonial* de la cathédrale (ms. 82, f. 94). Peut-on affirmer la même chose du manuscrit liturgique de Paris (ms. 268), dont nous traitons ici ?

Voici l'ordre suivi par les processions, soit en carême, soit aux Rogations :

1 ^o Ms. 268 :	2 ^o Ms. 329 :	3 ^o Ms. 82 :
St-Ferroy (Ferréol)	St-Ferroy	St-Ferruce (Ferroy)
St-Hilaire	St-Hilaire	St-Hilaire
St-Julien	St-Julien	St-Julien
St-Eucaire	St-Eucaire	St-Maxim.-a ^x -Vign ^s
St-Maximin	St-Étienne	St-Eucaire
[St-Croix]	St-Maximin (r. Maz.)	St-Étienne
St-Étienne	St-Simplice	St-Maximin (r. Maz.)
St-Simplice		St-Simplice

En examinant cette triple liste, on constate aisément deux choses : Saint-Maximin-aux-Vignes (liste 3^o) est visitée *avant* Saint-Eucaire ; Saint-Maximin (rue Mazelle) est visitée *après* Saint-Eucaire (cfr. listes 2^o et 3^o). Peut-on conclure de là que Saint-Maximin de la liste 1^o, venant également *après* Saint-Eucaire, soit aussi l'église de la rue Mazelle ? Par ailleurs, celle-ci, dans les listes 2^o et 3^o, est visitée *après* Saint-Étienne, tandis que Saint-Maximin de la liste 1^o est visitée *avant* (10).

(9) Il suffit de comparer le texte du *Cérémonial* de la cathédrale (ms. 82, f. 94) avec WICHMANN, *Annuaire*, t. XXI, p. 1, 1900, p. 36, notes 1 et 6, et LEROND, *op. cit.*, p. 74 sq.

(10) La même question se pose pour la charte d'Adalbéron I, de 944-945, en faveur de Sainte-Glossinde, où les églises sont nommées dans l'ordre suivant : Saint-Julien, Désirmont, Saint-Eucaire, Saint-Maximin ; cfr. CALMET, *op. cit.*, t. II, 2^e édit., col. CCLII, etc. ; cfr. la référence n^o 6 au N^o 2.

Nous avons dit plus haut (cfr. note 96) ce qu'il faut penser de l'identification de notre église avec cette autre qui — sans le nom du titulaire — est simplement appelée « *ecclesia ad macerias* » (11).

Une preuve de la haute antiquité de Saint-Maximin (rue Mazelle) nous a été fournie lors de l'installation du calorifère, en 1905. En creusant derrière le chœur, à 2 mètres et plus de profondeur, on a découvert un grand nombre de sarcophages en pierre orientés dans le sens de l'église et dont quelques-uns étaient placés en partie sous le mur de l'abside, qui remonte à l'époque romane. Il y avait donc à cet endroit une église paroissiale avec cimetière antérieure à celle dont seuls le chœur et la croisée, qui remontent aux dernières années du *xii^e* siècle, se sont conservés jusqu'à nos jours.

La date précise de l'érection de Saint-Maximin en paroisse ne nous est pas connue ; son curé Martinus signe la charte de l'évêque Bertram, de 1190 (12). D'après plusieurs auteurs, le même prélat, en 1191, en aurait conféré le patronage au chapitre de la cathédrale, avec l'obligation formelle de la reconstruire à neuf (13).

III. — SAINT-MAXIMIN (BAN-SAINT-MARTIN).

Une troisième église, dédiée, du moins en apparence, au saint évêque de Trèves, se trouvait sur le chemin qui conduisait de l'abbaye Saint-Martin, située au pied du Saint-Quentin, à Metz ; elle était située dans les environs immédiats du couvent dont elle dépendait. Elle servait d'église paroissiale aux habitants du faubourg. Nous avons donc ici la même situation que pour les abbayes bénédictines de Saint-Vincent, Saint-Arnould, etc., où des églises avoisinantes servaient, soit à la domesticité, soit aux habitants du faubourg respectif.

(11) Il n'est pas probable non plus qu'on doive identifier la détermination topographique « *ad macerias* » avec cette autre « *ad maticella* » dont il est question dans une charte de l'évêque Drogon, de 848 (849). Dans ce dernier cas, il semble bien qu'il s'agit du quartier de Mazelle ; cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 26 ; *Bulletin de la Société d'archéologie de la Moselle*, t. I, 1858, p. 21 ; t. II, 1859, p. 26 ; *Annuaire*, t. XIII, 1901, p. 206. Nous savons par ailleurs qu'il y avait des vignes dans ce quartier (rue Vigne-Saint-Avoid).

(12) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 150. — Toutefois, on aurait tort de vouloir en déduire, comme l'a fait ABEL (*Austrasie*, t. IV, 1856, p. 562) que l'érection de la paroisse se rattache à cette date.

(13) ABEL, *Austrasie*, I. c., p. 563, 564 ; KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 417 ; *Annuaire*, t. V, p. 1, 1893, p. 74, n° 74. — Où se trouve la charte sur laquelle on s'appuie pour établir cette obligation ? Aucun des auteurs cités nous le dit : ils se copient l'un l'autre.

Notre manuscrit de Paris n'en parle pas, le Lectionnaire du ^{xr} siècle non plus ; le Cérémonial de la cathédrale y fait allusion. Elle est ensuite mentionnée en 1220, où elle est unie par l'archidiacre Pierre, de Metz, à l'abbaye : *ecclesia sancti Maximini ante portam vestram sita* (14).

Lors des hostilités de 1428, elle fut épargnée (15).

Au ^{xvr} siècle, le Pouillé lui donne le nom de l'abbaye même, à laquelle ses biens avaient été unis par l'évêque Conrad Bayer de Boppard (1416-1459), parce que l'édifice avait été détruit et les habitants chassés (16).

On doit se demander quel est le vrai nom de cette église : Saint-Maximin ou Saint-Maximien ?

C'est ce dernier vocable qui nous est donné par le plus ancien document qui parle de l'église (17). On conçoit plus facilement le changement du nom Maximien en Maximin que l'inverse, le nom Maximien étant beaucoup moins connu que Maximin.

Enfin, l'antienne que chantait la procession en passant près de l'église semble (?) plutôt convenir à un martyr qu'à un confesseur pontife (18).

Par ailleurs, il faudrait tenir compte d'une autre considération : la confusion entre les deux noms est facile. Tel manuscrit des *Gesta episcop. Mett.* porte que saint Urbice a été inhumé « *in ecclesia sancti Maximiani ultra Saliam* » ; de même, plus tard, Philippe de Vigneulles donne à l'abbaye bien connue de Saint-Maximin de Trèves le nom de *Saint-Maximian* (19). En présence de ces considérations, ne faudrait-il pas peut-être se contenter de dire : *Non liquet* ?

N° 19. SAINTE-CROIX.

Dénominations. — Sancta Crux : M. G., *Scr. rer. Merow.*, t. II, p. 436 (vers 620) ; Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — Sancta Crux ou ecclesia sanctae Crucis : dans presque tous les documents latins. — Ecclesia (parrochialis) S. Crucis Metensis : *Documents*, t. I, p. 284 (a. 1330) ; t. II, p. 95 (a. 1350).

(14) Cfr. DORVAUX, *op. cit.*, p. 340, note 4 et références ; *Mém. Soc. d'Arch. Lorr.*, III^e S., t. VI, Nancy, 1878, p. 211, 212 ; 126, 127.

(15) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 154.

(16) DORVAUX, *l. c.*

(17) Ms. 82, f. 93 r.

(18) L'antienne commence ainsi : *Alleluia. Ego sum vitis vera*. Elle rappelle l'évangile de la messe des martyrs au temps pascal qui commence de la même manière : *Ego sum vitis vera*... Toutefois, l'argument, ce semble, ne porte pas, parce que cette même antienne est chantée en l'honneur de saint Thiébaut, qui dans nos anciens calendriers ne reçoit que le titre de confesseur.

(19) *Gesta episcop. Mett.*, n. 15 ; M. G., t. X, p. 537. — HUGUENIN, *op. cit.*, p. 788 (a. 1522).

Sainte Creux, Sainte Crox, Sainte Croix, Sainte Crux, Sainte Creus, Sainte Creux, Sainte Crois, Sainte Croux, Sainte Cruix : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, 599; t. IV, 106. — Sainte Crux (a. 1346, 1403, 1413). — Sainte Creux: *Documents*, t. I, p. 320 (a. 1334). — Sainte Creux en jeurue: (a. 1344); Sainte Creus (a. 1355) arch. dép. Mos., G. 2080, n. 2. — Sainte Crois: PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 50; etc. — Sainte Croix : DORVAUX, *op. cit.*, p. 114, 136 (xvi^e siècle); etc.

Le titulaire de l'église est l'*Invention de la Sainte Croix: in inventione s. Crucis*; cfr. ms. 329, f. 33, qui donne cette rubrique (x^e siècle). — C'est ce qui confirme, du moins indirectement, ce que nous avons déjà insinué plus haut sur son origine.

1° *Emplacement*. — D'après le plan de Metz de 1738, Sainte-Croix se trouvait au milieu des maisons, entre les rues Taison, Jurue, de la Charité ou des Écoles et place Sainte-Croix; l'entrée donnait sur la rue Taison (20).

2° *Histoire*. — Un « *Mémoire Historique* » sur Sainte-Croix, daté de 1699 (Arch. dép. Mos. G. 2080, n° 1) nous apprend que cette « église a pour titre la sainte Croix : elle est consacrée à Dieu sous l'invocation de Saint Clément », premier évêque de Metz. Il y a là une certaine anomalie. L'intervention de saint Clément est postérieure. En effet, la légende lui attribue également la fondation de cette église. Meurisse nous l'atteste pour son temps; de même, un manuscrit du xiii^e siècle renfermant la vie de notre premier apôtre et conservé à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (21).

Mais si Sainte-Croix n'a pas été fondée par saint Clément, elle est, après Saint-Étienne, peut-être la plus ancienne église à l'intérieur de l'enceinte de la ville. Je la trouve mentionnée, pour le premier tiers du vi^e siècle, dans la *Vie* de saint Arnould. Ici, le sanctuaire est appelé « basilique »; dans le récit de la translation de saint Clément, en 1090, il est appelé « oratoire ». Si,

(20) Voir l'emplacement exact dans BOURGEAT-DORVAUX, *op. cit.*, pl. II, n° 34, pl. III, n° 3.

(21) MEURISSE, *op. cit.*, p. 13. — La *Vita* de Bruxelles dit : *Tanta enim multido frequens ad sancti hospitium Clementis accedebat... ut ex frequenti accessu adiacens platea nominata sit Stationaria (stationis vicus), ubi usque in praesentiarum Sanctae Crucis ecclesia ab ipso beato Clemente, ut fertur, consecrata perseverat*. — Cette *Vie* de saint Clément — *Codex Philipps* 4638, f. 112 r — 133 vo — a été publiée dans le *Catalogus codicum hagiographicorum* de la Bibliothèque royale de Bruxelles, pars I, t. II, Bruxelles, 1889, p. 487-502. Le passage ci-dessus est à la page 501. A lire cette *Vie*, on constate une fois de plus combien les auteurs hagiographes se gênent peu dans leurs compositions. Dans cet écrit, d'origine messine, il n'est question ni de Saint-Pierre à l'amphithéâtre, ni de la crypte du Sablon. Tout se concentre autour de Sainte-Croix. C'est là que le saint trouve un logement dans le voisinage immédiat de la résidence du « *palatium aureolum* », c'est là qu'il établit un oratoire en l'honneur de la *Sainte-Croix* (p. 494, 501). En dehors de Gorze, où il élève un sanctuaire à saint Pierre (p. 492), c'est sa seule fondation.

dans ces deux passages, il s'agit de la même église, ce qui est assez probable, cela prouverait une fois de plus qu'il ne faut pas exagérer la portée des expressions (22).

Comme paroisse, Sainte-Croix doit donc remonter très haut ; toutefois, il faut descendre jusqu'en 1190, pour trouver dans la charte plusieurs fois citée de l'évêque Bertram le premier nom decuré : Dodo de sancta Cruce (23).

Le pape Célestin III confirme, par une bulle du 15 mai 1192, entre autres biens de l'abbaye Saint-Arnould : *duas domos infra civitatem sitas, quarum altera dicitur domus sanctæ Crucis, altera Romanorum aula* (24).

Nous avons rapporté plus haut le transfert par l'évêque Bertram du patronage de Sainte-Croix et de Saint-Ferruce à la collégiale de Saint-Thiébaud : ce qui est confirmé pour Sainte-Croix, par Philippe de Souabe, en 1200 (24 bis).

Avant d'aller plus loin, posons-nous la question : Pourquoi a-t-on choisi cet emplacement sur le plus haut point de la ville ? A-t-on voulu indiquer par là la victoire de la religion du Christ, le triomphe de la Croix, sur les faux cultes du paganisme ? Dans ce cas, on ne pouvait pas mieux choisir. Peut-être pourrait-on faire un autre rapprochement, auquel toutefois je ne voudrais pas attacher une importance qu'il n'a pas. A Rome, l'église Saint-Constantin, érigée par sainte Hélène, aidée de son fils Constantin, faisait partie du palais impérial, appelé « *Sessorianum* ». Or, à Metz, Sainte-Croix s'élevait tout près de la Cour d'Or, l'ancien palais impérial, siège de l'administration romaine, résidence des rois d'Austrasie.

Ou bien se serait-on laissé influencer à Metz, par l'exemple de Trèves, la métropole, qui avait aussi une église sous le vocable de la Sainte-Croix ? La tradition l'attribue, comme tant d'autres choses, à sainte Hélène ; le dernier historien de la ville croit que l'évêque Nicetius (525-566) en est le fondateur ; à cet effet, il aurait transformé une partie des thermes impériales (25).

(22) *Vita sancti Arnulphi*, dans M. G., *Script. rer. Merov.*, t. II, p. 436 ; MIGNE, P. L., t. 95, col. 734 : pour obtenir la guérison d'une malheureuse fille, il passa toute la nuit en prière, avec son archidiacre, in basilica sanctæ crucis. — Dans ce récit de la translation, composé avant 1121, il est question d'un prêtre du nom de Hazon, appelé « *provisor oratorii sancte Crucis in ipsa urbe siti* ». Sauerland, qui l'a publié, dit dans une note qu'il ajoute (p. 20) qu'il s'agit de l'église en haut de Sainte-Croix.

(23) BÉNÉD., *op. cit.* t. III, pr. p. 150.

(24) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 155. — Cette maison de Ste-Croix semble bien un peu avoir été résidence épiscopale que le ms. de Bruxelles mentionné plus haut fait remonter à saint Clément. En dehors du passage cité plus haut (note 21), un autre y fait encore allusion : *Beatus Clemens, considerata eius sobrietate morum, concessit liberaliter stabile (m) oratorium infra suam domum* ; c'est précisément l'oratoire en l'honneur de la sainte Croix. — Quant à la « *Romanorum aula* », voir *Annuaire*, t. I, 1888-1889, p. 42.

(24 bis) Cfr. *Annuaire*, t. II, 1890, p. 162 (avec références).

(25) BEYER-ELTESTER-GOERZ, *op. cit.*, t. II, 1865, p. CCXI (sainte Hélène). — BEITZ, *Das heilige Trier*, Augsburg-Cologne-Vienne, 1927, p. 14.

Quelle est l'origine du nom de *Sainte-Croix* ? Plus haut, nous avons fait observer qu'à la suite de l'invention de cet instrument de la passion du Christ, des reliques en ont été distribuées jusque dans les Gaules et en Afrique⁽²⁶⁾. L'église *Sainte-Croix* de Rome doit son nom à un important morceau de la Croix rapporté, dit-on, de Jérusalem par sainte Hélène et entouré d'or et de pierreries. Nous constatons la même chose pour Poitiers⁽²⁷⁾, pour Trèves et pour d'autres églises. Si, pour le sanctuaire de Metz, nous n'avons pas de preuve positive en faveur de notre hypothèse, il ne faudrait cependant pas oublier que le *Lectionnaire* du *xi^e* siècle indique comme titre spécial *l'Invention de la sainte Croix* (voir plus haut).

Le manuscrit de Paris précise l'emplacement de notre église par l'addition topographique « *iuxta columnas — à côté des colonnes* ».

Quelles sont ces colonnes ? La réponse à cette question n'est pas facile. Hasardons toutefois l'une ou l'autre hypothèse, en nous appuyant sur ce qui nous est attesté pour d'autres villes romaines.

Nous avons parlé plus haut de la place *Sainte-Croix*, qui rappelle le souvenir de l'église de ce nom détruite à la Révolution Française. Cette place, certainement ancienne, était peut-être entourée, soit complètement, soit seulement en partie, de colonnes (colonnade), dont plusieurs ont pu être encore debout au commencement du moyen âge. Peut-être aussi étaient-ce des colonnes, restes d'un ancien édifice public, du palais impérial, d'un temple, bâti à cet endroit; ou bien encore des colonnes élevées sur la place elle-même et portant des statues, comme c'était le cas pour tant de villes antiques⁽²⁸⁾.

Voilà les différentes possibilités. Pour savoir de quel côté se trouve peut-être (?) la solution, consultons nos vieilles chroniques, rarement en défaut au point de vue topographique. Dans l'une d'elles, publiée (incomplètement) peu après le milieu du dernier siècle, on lit les vers suivants :

*Au plus haut de la Cité
Y étoit un Pillier planté
Et sur ce Pillier une Idole
De Jupiter étoit le molle.*

(AUSTRASIE, t. III, 1855, p. 172).

(26) Voir CABROL-LECLERCQ, *op. cit.*, t. III, col. 313. — Cfr. saint CYRILLE, de Jérusalem, *Catech.* IV, 10 ; x, 19 ; XIII, 4. — Pour l'Afrique, voir ROUILLON, *Sainte Hélène*, 3^e édit., Paris, 1908, p. 146. KIRSCH, *Die christlichen Kultusgebäude im Altertum*, Cologne, 1893, p. 61 sqq.

(27) L'empereur Justin II envoya en 569 une relique de la vraie Croix à sainte Radegonde : elle devrait donner le nom à l'église et au couvent construite par la sainte à Poitiers. C'est à cet événement que se rattache l'hymne *Vexilla Regis* et probablement aussi le *Pange lingua* composés par Venance Fortunat.

(28) L'antiquité connaît des constructions affectant la forme carrée et consistant en quatre colonnes reliées par des arcades et supportant une voûte.

Au même endroit, le chroniqueur, voulant expliquer le nom d'une des rues qui conduisent à cette place, ajoute (p. 172):

*Et disoit on Jupiter rue
Depuis on ne dit que Jurue
Pour Jupiter qui en ce lieu
Etoit adoré comme Dieu.*

Que l'auteur de ces vers se trompe ou non par rapport à l'étymologie qu'il donne du nom de Jurue — d'autres l'expliquent dans le sens de Juifruie (rue des Juifs) — toujours est-il que la tradition locale plaçait un monument de Jupiter (pilier ou colonne à socle portant la statue du Père des dieux) en haut de Sainte-Croix.

Il le fait encore en un autre passage, où il est dit comment Metz ressentit une forte secousse au moment de la mort du Christ (*ibidem*, p. 300):

*Tant trembla (la terre) par bonnes raisons
Qu'à Metz tombèrent plusieurs maisons ;
Et l'Idole de Jupiter
En celuy jour tomba par terre.*

Dans sa Chronique, Philippe de Vigneulles parle aussi de l'idole de Jupiter en haut de Sainte-Croix (29).

Enfin, il est possible que la colonne portant l'image de Jupiter ait été flanquée d'autres colonnes avec ou sans statues et ainsi l'addition topographique « *iuxta columnas* » donnée à notre église trouverait une explication satisfaisante.

Sainte-Croix a été supprimée en 1791, démolie en 1816 et transformée en école. Ce qui a fait changer le nom de la rue de la Charité en celui de la rue des Écoles.

SAINTE-CROIX (PRÈS DE LA PORTE).

L'église située sur le point le plus élevé de Metz est appelée Sainte-Croix près des Colonnes. C'est pour la distinguer d'un second sanctuaire, également dédié à la croix du Sauveur et dont l'existence remonte au moins à l'époque où a été composée la liste stationnale du manuscrit de Paris.

En effet, le manuscrit de Berne 289, dont les données concernant Metz sont, nous l'avons déjà vu, antérieures à l'année

(29) PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 24, 50. — Le culte de Jupiter à Metz nous est attesté par un certain nombre d'inscriptions; cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, p. 55 sqq. — Une colonne antique couverte d'imbrications et portant la statue de Jupiter a été trouvée à l'extrémité de la Citadelle; cfr. *Annuaire*, t. xv, 1903, p. 335; une tête de Jupiter à la place Sainte-Croix; *Mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle*, t. I, 1850, p. 64. — Voir aussi, Ch. ROBERT, *Epigraphie de la Moselle*, Paris, 1873, p. 30-40.

875, mentionne une église Sainte-Croix située près de la porte : *ecclesia sanctæ Crucis iuxta portam* (30). Cette porte est la porte tout court, la porte principale, la porte Serpenoise.

Cette église est probablement à identifier avec l'« oratoire » Sainte-Croix dont il est question sous l'épiscopat de Robert (883-917), à propos d'un fait merveilleux arrivé à cette date et que l'abbé Jean de Saint-Arnould place à Sainte-Glossinde, donc près de la porte Serpenoise (31).

A une date moins ancienne, la chronique nous fait connaître un Crucifix placé à l'intérieur de la porte Serpenoise, du côté de Sainte-Glossinde (32), qui rappelle, peut-être, le souvenir de l'ancien oratoire.

N° 20. SAINT-ÉTIENNE.

Dénominations. — Sanctus Stephanus cis Saliā : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — Sanctus Stephanus, ecclesia sancti Stephani : ms. 329, f. 16 (x^e siècle); ms. 82, f. 94. — S. Stephanus laniatus: DORVAUX, *op. cit.*, p. 10 (a. 1360); p. 47, 76 (a. 1540); p. 154 (a. 1607). — S. Stephanus laniatus Metensis : *Documents*, t. I, p. 90 (a. 1309).

S. Estene, S. Estaine, S. Esteine, lou De(s)paineit, lo Depannei ; .tc.: WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 594; t. IV, p. 108 (xiii^e siècle). — S. Estienne le Despenciez ou le Despennez : AUBRION, *op. cit.*, p. 544. — S. Esteve le despenné HUSSON, *op. cit.*, p. 273 (a. 1512). — S. Estienne le Dépenné: DORVAUX, *op. cit.*, p. 130 (a. 1540); p. 73, note 1; S. E. depuis né (vers 1540; p. 124, note 1; S. E. le depuis né (a. 1584); p. 112, 130: le depuis-nez (v. 1540). — S. Estienne le depuis neiz : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 171. — S. Estienne le puis nay: arch. dép. Mos., G. 2096 (a. 1681). — S. Estienne le Depeneix; etc. — S. Estenne: HUSSON, *op. cit.*, p. 191, 192 (a. 1493).

Le titulaire est saint Étienne I^{er}, pape (254-257), mort probablement martyr le 2 août 257, sous l'empereur Valérien. Sa fête est marquée à la date indiquée dans un certain nombre de nos anciens calendriers, par exemple, ms. 82, f. 128 et calendrier; ms. 132, calendrier et texte p. 225; bréviaire de 1325, calendrier; missel de 1545, etc.

La dénomination « outre Seille — cf. WICHMANN, t. IV, 67 (a. 1298) — *ultra Saliā* » s'explique par le fait que jusqu'aux premières années du xx^e siècle la Seille passait à travers la ville : son cours est occupé par la rue Haute-Seille et les autres qui lui font suite.

(30) Ce manuscrit mentionne à la date du 1^{er} juillet la dédicace de Sainte-Croix près de la porte; cfr. *Revue ecclésiastique*, t. XIII, 1902, p. 306, 307, note 1.

(31) *De Translatione sanctæ Glodesindis*, c. 31, dans MIGNÉ, P. L., t. 137, col. 234, 235 : Oratorium quoddam sanctæ Crucis infra septa ipsius monasterii (s. Glodesindis); il était placé sous la surveillance spéciale d'une religieuse. — Le *septum* est le mur d'enceinte du couvent ainsi qu'on peut le voir en comparant ce qui en est dit au même endroit, col. 227 et (n. 18) col. 229.

(32) Cfr. HUGUENIN, *op. cit.*, p. 738 (a. 1522): Autel des Lorrains et crucifix à l'entrée d'icelle porte en dedans de la cité du côté de Sainte-Glossinde. — En 1522, le chapitre accorde une colonne en marbre ayant appartenu à l'église Saint-Pierre-aux-Images pour une croix à ériger devant la porte Serpenoise en mémoire de la grande procession faite récemment pour implorer le secours du Ciel contre les Turcs; *Registres capitulaires*, t. IV, f. 210.

S. Stephanus laniatus (depannatus), c'est-à-dire le déchiré, le déguenillé, le dépouillé (de ses vêtements). Cette addition fait allusion au martyre du pape représenté dans le bas-relief qui ornait le tympan de la porte d'entrée.

Quant aux dénominations françaises, elles sont toutes, malgré les différences purement orthographiques, des variantes du terme latin depa(n)natus et présentent le même sens. En conséquence, il ne faudrait pas y voir une allusion à l'origine postérieure (= depuis né) ... de notre église par rapport à l'église épiscopale Saint-Étienne. Nous ne pouvons pas non plus adopter l'explication que semble insinuer M. Bruneau, le savant éditeur de Philippe de Vigneulles, quand il dit : « L'expression *depuis-né* ne s'applique-t-elle pas au premier martyr, dont les os, au moment de leur découverte, bondissent et se raniment. » (33) Nous ne croyons pas non plus qu'on puisse se rejeter sur la rue du Puits-Béni, qui passe à côté de l'église et dont le nom est de date postérieure.

La dénomination « *S. Stephanus cis Saliam* (= de ce côté-ci de la Seille) » ne s'est rencontrée jusqu'ici que dans le seul manuscrit de Paris. Comment l'expliquer ? Est-ce une faute de copiste ? Ou bien celui qui a rédigé la liste stationnale se trouvait-il sur la rive droite de la Seille ? (34) Ou bien s'agit-il d'une autre église dédiée au même saint, antérieure à celle du quartier de Mazelle et située, de fait, sur la rive gauche de la Seille ? On est quelque peu porté à l'admettre. Remarquons d'abord que notre manuscrit est très précis dans ses indications topographiques et ensuite que l'existence à Metz de deux sanctuaires en l'honneur du même saint n'aurait en soi rien d'extraordinaire. Or, en tenant compte du contexte, nous constatons que les églises stationnales qui suivent (avec Sainte-Croix qui précède) immédiatement sont toutes sur la rive gauche de la Seille. De ce côté, il y aurait donc déjà une certaine présomption que Saint-Étienne était également situé sur la même rive : « *cis Saliam* ».

Il y a plus. Une addition faite à un très ancien Martyrologe de Sainte-Glossinde, dont je dois la connaissance à une communication très obligeante du R. P. Quentin, l'auteur bien connu des *Martyrologes Historiques au Moyen Age* (Paris, 1908), présente la teneur suivante : Non. Julii... Eodem die dedicatio ecclesiae ante portam sancti Sulpicii, quae est consecrata in honore sancti Stephani et Johannis et sancti Clementis et sancti Adelphi et sanctae Anastasiae. Cette addition est d'origine messine : différentes autres additions (assez nombreuses) du même martyrologe en sont une première preuve. Ensuite, dans celle dont nous parlons, les saints qui y sont nommés sont ou bien des saints messins ou au moins des saints — sainte Anastasie exceptée — qui avaient des églises à Metz.

Cette église se trouvait devant la porte de Saint-Sulpice. Quelle est cette porte ? Est-ce une porte du mur d'enceinte de la ville ou du faubourg (35), ou bien s'agit-il de la porte d'entrée de l'église Saint-

(33) Cfr. PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 171, note 6. — M. Bruneau renvoie à CABROL-LECLERCQ, *op. cit.*, t. V, 2, col. 634.

(34) Nous avons un cas analogue pour l'abbaye Saint-Martin située en bas du Saint-Quentin. Le même auteur, l'abbé Jean de Saint-Arnould, emploie dans sa *Vie de l'abbé Jean de Gorze* deux désignations topographiques opposées : Salechio, clericus sancti Martini ultra fluvium Mosellae (c. 33) et Salechio ex clericis sancti Martini citra Mosellam (c. 43) ; cfr. MIGNE, P. L., t. 137, col. 258 et 264 ; M. G., t. IV, p. 346, 349.

(35) Donc une porte placée plus ou moins vis-à-vis de l'église susdite ou bien une de ces « portae suburbii » dont parle à trois reprises le Cérémonial de la cathédrale (ms. 82, f. 101 r ; cfr. PROST, *op. cit.*, p. 358, pr. 104) et qui serait située à côté ou derrière l'église Saint-Simplice.

Sulpice (= Saint-Simplice) ? (36) Quelle que soit la solution qu'on adopte, dans la suite, il ne sera plus fait mention de cette église, pas plus que de Saint-Epvre dont il sera bientôt question (N° 26) (37).

1° *Emplacement.* — La place occupée par Saint-Étienne-le-Dépenne est rappelée encore aujourd'hui par la rue Saint-Étienne (autrefois Lèchebarbe), d'où un passage aboutissant à la rue Gaudré (autrefois rue du Puits-Béni) donnait accès à l'église.

Contrairement à ce que dit Kraus (p. 736), il en subsiste encore des parties très importantes datant de l'époque gothique, dans une maison de la rue Gaudré, où elles servent encore aujourd'hui de magasin (38).

2° *Histoire.* — L'origine de ce sanctuaire ne nous est pas autrement connue. Elle sert, comme nous l'avons déjà fait observer, d'église stationnale, mais ne figure pas dans la liste des églises paroissiales de 1190.

La paroisse fut supprimée en 1791; l'édifice démoli partiellement en 1807; le chevet disparut en 1871-1872.

Deux dessins s'en trouvent au Musée Migette (n° 76 et 77 du catalogue).

N° 21. SAINT-SUPPLICE — SAINT-SIMPLICE.

Dénominations (39). — Sanctus Sulpicius : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850) et souvent encore dans la suite. — Sanctus Simplicius : m. 329, f. 17 r. (XI^e siècle); ms. 82, f. 94 r., 100, 101 (XII^e et XIII^e siècles); ms. 132, f. 101 r. (a. 1240). — (Parochia) sancti Supplicii in Visignuelz (a. 1111, etc.). — Parochia ou ecclesia sancti Supplicii : DORVAUX, *op. cit.*, p. 10, note 2 (a. 1349). — Ecclesia parochialis sancti Symplicii Mettensis : *Documents*, t. I, p. 369 (a. 1304); t. II, p. 240 (a. 1364).

Saint Seplixe, S. Seplise, S. Seplice, S. Suplix, S. Suplise, S. Suplice, S. Supplix, etc.; S. Seplize, S. Seplige, S. Seplice, S. Simplic, S. Simplic : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 599; t. IV, p. 124; etc. — S. Supplice : *Siège de Metz, en 1444*, p. 200. — S. Suplice : HUQUENIN, *op. cit.*, p. 723 (a. 1518); PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Journal*, p. 241; etc.

Comme le nom de Saint-Sulpice est plus ancien et plus fréquent que celui de Saint-Simplice, on peut se demander quel est le vrai titulaire de notre église. Y a-t-il eu, à un certain moment, confusion entre les deux ? Ou bien est-ce le même nom diversement orthographié ? (40)

(36) On se trouverait alors en présence d'un sanctuaire qui aurait des analogies dans plusieurs autres églises de Metz également très rapprochées les unes des autres.

(37) Le *Lectonnaire* et le *Cérémonial* de la cathédrale visent certainement Saint-Étienne-le-Dépenne, quand ils énumèrent les stations du 2^e jour des Rogations et des saints qu'on y invoque aucun ne figure dans l'addition martyrologique signalée par le P. Quentin. Ne serait-ce pas une preuve que les deux sanctuaires n'avaient rien de commun l'un avec l'autre ?

(38) Voir aussi le plan de la ville de 1738. — On devrait faire un relevé scientifique de ces restes, comme on l'a fait pour Saint-Georges.

(39) Une grande variété règne dans les anciennes formes françaises du nom de l'église : le nom de Saint-Suplice (avec ses différentes variantes) prédomine.

(40) Si Saint-Sulpice est le premier vocable, nous nous trouverons en présence — le cas n'est pas unique à Metz — de deux églises assez rapprochées ayant le même titulaire.

D'après M. Poirier, qui nous a donné une très bonne étude historique et archéologique sur cette église⁽⁴¹⁾, le titulaire en serait saint Simplicie, évêque d'Autun, vers 420, dont la fête est marquée au 25 juin. Ceci ne cadre pas avec nos anciens calendriers, qui ne connaissent pas cette date, ni avec ce que nous trouvons dans Duchesne, qui, dans la liste des évêques de cette ville, note deux saints de ce nom : S. Simplicie I, qui vivait au IV^e siècle et dont la fête se célèbre au 24 juin, et saint Simplicie II, qui vivait encore en 418 et dont la fête est au 19 novembre⁽⁴²⁾.

1° *Emplacement.* — D'après les anciens plans de la ville, en particulier celui de 1738⁽⁴³⁾, Saint-Supplie se trouvait sur la place Friedland (actuellement place Saint-Simplice). Son entrée faisait face à la rue Neuve-Saint-Louis, dont elle n'était éloignée que de quarante pas. Désaffectée au moment de la Révolution, en 1791, elle fut démolie en 1809, pour agrandir la place Saint-Louis et créer une communication avec le quartier de Mazelle ou d'Outre-Seille.

Dans le manuscrit de Paris, l'église est dite être située « *in viciniolo* ». Quelle est l'origine de cette addition topographique ? Quelle est sa signification ?

Un chroniqueur du moyen âge, faisant de la philologie à sa façon, en a trouvé l'explication dans le fait qu'à cet endroit de la ville on vendait des habits « vieux et neufs » (43 bis).

Tout récemment, on a mis en avant les « vieux et neufs changes » qui y étaient établis et on a ajouté toute une théorie sur le « lit majeur de la Seille » et « son abaissement aux environs de l'an 1000 ».

Par contre, des historiens et des philologues romanistes de profession⁽⁴⁴⁾ n'ont vu dans toutes les formes fournies par les documents que des transformations et variations des termes latins « *vicus novellus, vicus novus* » qui désignait le nouveau quartier formé peu à peu entre l'ancienne enceinte et le cours de la Seille qui passait à quelques dizaines de mètres de là jusque vers 1904, s'étendant par ailleurs de la place des Paraiges jusqu'à l'extrémité sud de la place Saint-Louis. L'analogie avec le quartier de Neufbourg — « *Novum burgum* » en latin — qui s'était formé de la même manière, mais plus au sud de la place devant la porte *in curtis*, près de Saint-Martin jusqu'à la porte moins ancienne de Saint-Thiébaud, saute aux yeux⁽⁴⁵⁾.

(41) J. F. POIRIER, *Notice sur l'ancienne paroisse de Saint-Simplice de Metz*, dans *Annuaire*, t. IV, 2, 1892, p. 167-213.

(42) Encore cette dernière date ne figure-t-elle que dans 2 ou 3 de nos anciens calendriers.

(43) Voir encore, pour ne citer que ce qui est plus accessible, BOUNGEAT-DORVAUX, *op. cit.*, pl. II, n. 44 ; pl. III, n. 4, etc.

(43 bis) L'auteur des « Chroniques de la noble ville et cité de Metz » en a donné une plus naïve encore, mais il ajoute une observation qui nous intéresse, savoir : le nom de Vezigneux est *plus ancien* que les changes ; voir *Austrasie*, t. III, 1855, p. 172.

(44) MM. PROST, BONNARDOT, WICHMANN, BRUNEAU et autres.

(45) C'est renverser complètement l'ordre des choses que d'affirmer que « *Vicus novus* » désignait le quartier du Neufbourg et non celui de Vézeneuf.

En effet, en parcourant les différentes variations orthographiques du nom de ce quartier (Vézigneuf), on constate que celles qui par leurs formes ou leurs lettres (en particulier la lettre *l*) se rapprochent davantage du terme latin « *vicus novus* » ou « *novellus* » sont aussi, à de très rares exceptions près, les plus anciennes (46). Et comme par ailleurs, nous en rencontrons déjà un exemple au milieu du ix^e siècle, la théorie des « vieux et neufs (changes) », qui auraient donné le nom à ce quartier ainsi que celle du lit majeur de la Seille qui s'est abaissé aux environs de l'an 1000 et a rendu disponibles des terrains qui allaient être occupés par des constructions nouvelles, tombe par le fait même — à l'eau.

2° *Histoire*. — L'origine de notre église se rattache peut-être à des reliques qu'on avait reçues d'Autun. C'est une hypothèse qui n'est confirmée par aucune preuve positive. Du reste, notre diocèse honorait encore d'autres saints qui appartenaient à celui d'Autun. Mais on n'est nullement autorisé de citer ces faits et quelques autres analogues comme preuves que Metz a été évangélisé par des missionnaires venus de la vallée du Rhône ou de la Saône. Nous espérons bien pouvoir montrer un jour le néant des théories émises à ce sujet, entre autres par M. Prost.

Grâce à une charte d'Adalbéron IV (1097-1117) datée de 1111 (1112) qui nous apprend que l'union de la « paroisse » de S.-S. à l'abbaye de Sainte-Marie (en Citadelle) a été faite par Thierry II (1006-1047) à l'occasion de la translation des reliques de sainte Sérène, M. Poirier a pu faire remonter sa fondation ou son exis-

(46) Les voici : in viciniolo: Bibl. Nat., ms. 268, f^o 153 (vers 850). — En visinoil: *Annuaire*, t. iv, 2 p. 1892, p. 169 (a. 1112; en visigneulx, d'après une copie de 1663, conservée arch. dép. Mos., H. 3992). In visinolo: arch. dép. Mos., H. 1931 (a. 1157). — En vixenuel: ms. 307, f. 38 r (fin du xii^e, 1^{re} moitié du xiii^e siècle). En visenel, visenuel (a. 1220); en vezinuel, Vezinuel (a. 1227); en Viscinuel, Vicenuel, etc. (a. 1262), etc. Voir preuves, WICHMANN, *op. cit.*, t. iv, p. 136. — Le terme « *Vicetum* » que nous rencontrons en 1190 (cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. iii, pr. p. 151) et en 1260 (*Annuaire*, t. v, p. 2, 1893, p. 111 et xix, 1907, p. 264) n'est pas plus favorable à la théorie que nous rejetons. — PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. II, p. 254, mentionne pour 1438 la rue de Wezenieulz.

A propos du lit de la Seille en général, nous ferons encore remarquer que des constatations positives prouvent qu'à l'époque gallo-romaine le niveau était bien plus bas que plus tard. L'eau qui, à une époque peu facile à déterminer aujourd'hui, a pu stationner dans la vallée à l'est de Metz s'est retirée peu à peu par le rehaussement du sol. Comment vers l'an 100 aurait-on pu construire un amphithéâtre dans une plaine marécageuse ? Il est avérée aujourd'hui que lors de la construction de cet édifice le sol était plus bas d'au moins 2 mètres. Dans la suite, il s'est élevé lentement et les inondations fréquentes et d'autres causes aidant, il a atteint jusqu'à une hauteur de 3 mètres. Voir *Annuaire*, t. xiv, 1902, note de la page 340, 341. — Cette observation s'accorde également avec le niveau primitif de la rue Mazelle. Le pavé de la voie romaine qui, partant de l'ancienne porte de la Seille, se développait tout le long de la rue actuelle était établi à 2 mètres devant le n^o 10 au-dessous du sol actuel et à 2 m. 50 devant le n^o 35. Cette constatation a été faite sur une longueur d'environ 200 pas vers 1858; cfr. *Austrasie*, t. vi, 1858, p. 223.

tence à « la première moitié du XI^e siècle... date certaine la plus reculée » (p. 170). Le texte de Paris que nous commentons ici nous permet de remonter jusqu'au milieu du IX^e siècle.

Mais n'insistons pas autrement sur l'histoire de S.-S. qu'on peut lire dans le travail de M. Poirier.

N° 22. SAINT-PIERRE-AUX-ARÈNES.

Dénominations. — Ecclesia sancti Petri in amfiteatrum : catalogue en vers des évêques de Metz, addition (vers 850). — Sanctus Petrus in arena(m) : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — S. Petrus in theatro ou ecclesia sancti Petri in theatro : ms. 329, f. 18 r. (XI^e siècle). — S. Petrus in theatro : charte interpolée au XII^e siècle de l'évêque Hérیمان, de 1090 (47).

Ecclesia beati Petri, quae dicitur ad harenas : chartes de l'évêque Étienne (a. 1130 et 1161); BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 110 et 124 ; — S. Petrus ad (h)arenas : ms. 307, f. 18 r., 29 r. ; ms. 132 (a. 1240) ; *Annuaire*, t. IV, 2, p. 219 (a. 1249).

S. Pierre az areennes, az Erennes : DE BOUTEILLER, *Dictionnaire*, p. 232 (a. 1232; a. 1235). — Variantes nombreuses : S. Pierre az Arainnes, Harainnes, etc. : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 584 ; t. IV, p. 181, 182 (XIII^e siècle), etc.

Depuis le XIV^e siècle : S. Petrus de campis : DORVAUX, *op. cit.*, p. 9 (a. 1360). — S. Petrus in campis : charte de l'évêque Conrad Bayer, du 19 juin 1439 : arch. dép. Mos., H. 1345. — S. Pierre aux Champs ; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 250, 392, 866, 893 (a. 1443, 1473, 1552, 1553) ; DE BOUTEILLEP *op. cit.*, p. 232 (a. 1444, 1486, 1552) ; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 51. — S. Pier aux Araine c'on dist a Champs : LE MÊME, t. I, p. 51.

1^o *Emplacement.* — C'est dans l'amphithéâtre romain qui se trouvait en dehors et au sud de la ville, à l'entrée de la gare des marchandises actuelle, au point de jonction des 4 rues qui y aboutissent, qu'il faut chercher l'emplacement du premier oratoire chrétien du pays. Le témoignage de Paul Diacre, l'historien je dirais officiel de nos premiers évêques (48), ne laisse aucun doute à ce sujet. Toutes les « traditions » ou légendes qui ont été fabriquées plus tard dans un but plus ou moins intéressé, toutes les chroniques du moyen âge qui aiment tant à enjoliver les choses et qui reposent sur ces mêmes « traditions » si elles ne les ont pas créées, ne sauraient ni remplacer ni affaiblir ce que rapporte un auteur qui écrit à Metz même à la demande et sous les yeux de l'évêque de la ville, qui consigne pour ainsi dire officiellement ce qui se racontait alors dans les milieux instruits sur les origines de la foi à Metz et sur les premiers évêques, sur les anciennes

(47) La pièce originale se trouve arch. dép. M., H. 494. Il n'y est pas question de S.-P. ; cfr. *Annuaire*, t. XIV, 1902, p. 368, note 2.

(48) M. G., t. II, p. 261 ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 95, col. 700 : C'est dans l'amphithéâtre que saint Clément a établi sa première demeure (*primitus habitavit*) ; c'est là qu'il a érigé un oratoire (*oratorium construxit*) ; c'est de là que sont partis autrefois les signes ou critères du vrai salut (*unde olim verae salutis emanarunt insignia*).

« traditions » (49). Voilà donc la première « église épiscopale » de notre ville. Comme tant d'autres de la même époque, elle portait le nom du prince des apôtres.

Si de prime abord son emplacement dans l'intérieur de l'amphithéâtre paraît étonnant, il faut se rappeler que d'autres églises construites à la même époque ont occupé un emplacement analogue (50).

D'ailleurs le témoignage de Paul Diacre suffirait ; mais il est corroboré par une addition au catalogue de nos évêques inséré vers le milieu du ix^e siècle dans le sacramentaire de Drogon (51) ; par la liste stationnale de Paris, de la même date ; par Hériger, abbé de Lobbes (990-1007), au x^e siècle (52) ; par l'interpolateur de Paul Diacre au x^e siècle (53) ; par le Lectionnaire de la cathédrale (ms. 329), du xi^e ; par l'interpolateur de la charte de l'évêque Hériman, de 1090 (54) ; par la charte (peut-être falsifiée, en tout cas inexactement datée) de l'archevêque Bruno de Trèves (1112-1124) (55) ; par la bulle d'Innocent II, de 1139, qui vu son caractère de première église à Metz, accorde toutes sortes de privilèges à notre église (56) ; par le moine Richer de Senones (diocèse de Toul) dans ses *Gesta Senoniensis ecclesiae* (57). Du reste, ce sont les premiers témoignages qui importent.

(49) C'est, nous le répétons, à la demande de l'évêque Angelram qu'il a entrepris son travail. Absolument étranger au pays, il a dû se renseigner auprès de son mandataire et de son entourage, consulter les « relations antiques », orales ou écrites (peu importe), auxquelles il renvoie fréquemment. C'est donc son écrit qui représente la *plus ancienne* et la *plus authentique* « tradition » ; quelque incomplète qu'elle puisse paraître à nos yeux, comme valeur historique, elle ne saurait être égalee, encore moins dépassée, par aucune de ces légendes postérieures dont l'histoire, chez nous comme ailleurs, a été enrichie ou pour mieux dire encombrée.

(50) Le théâtre de Dougga en Tunisie cachait une église ; cfr. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1900, p. 47, sqq. — La Porta Nigra de Trèves renfermait jusqu'à une époque récente l'église Saint-Siméon (voir plus loin). La cathédrale de la même ville, consacrée, elle aussi, à saint Pierre, n'est autre chose qu'un grand édifice profane remanié et adapté au culte chrétien, probablement sous l'évêque Nicetius (526-566) ; cfr. BERTZ, *op. cit.*, p. 14. — Aujourd'hui on est assez porté à admettre également que les premiers chrétiens de Trèves se soient servis de leur amphithéâtre comme lieu de culte, à cause de certaines trouvailles faites lors des dernières fouilles ; cfr. *Römisch-germanisches Korrespondenzblatt*, II, 1909, n° 6, p. 85.

(51) Cfr. M. G., t. XIII, p. 305 et DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. III, 1915, p. 46, note 1 : Ipse (=Clemens) construxit ecclesiam beati Petri in amphitheatrum. — La note est contemporaine : elle est de la même main.

(52) Cfr. *Gesta episcoporum Leodiensium*, c. 6 ; M. G., t. VII, p. 168, MIGNÉ, *P. L.*, t. 139, col. 1013 : Qui (=Petrus) dum primo illuc adventasset et sub theatralis arenas, quia aliud non habuerat, opicium accepisset, aeccliam, sub beati Petri nomine, parvulam ibi dedicavit.

(53) Cfr. MIGNÉ, *P. L.*, t. 95, col. 711 ; SAUERLAND, *op. cit.*, p. 8.

(54) Cfr. CALMET, *op. cit.*, t. I, col. 1161 ; *Revue historique de Metz*, t. I, 1904, p. 188, note 2. Cette note renferme plusieurs erreurs.

(55) Cfr. CALMET, *op. cit.*, t. I, col. 1163.

(56) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 114 ; Arch. dép. Mos., II. 406.

(57) Cfr. *Gesta*, l. II, c. 3 ; M. G., t. XXV, p. 271 ; *Revue historique de Metz*, t. I, p. 198, note 3. — RICHER a écrit entre 1239-1270 ; son œuvre est sans chronologie ni critique, dit PARISOT, *Histoire de la Lorraine*, t. I, p. 265.

Voilà la vraie tradition sur l'*ancienneté* et l'*emplacement* de l'église ou de l'oratoire de S.-P.-aux-Arènes. Sans doute, en l'admettant, il faut renoncer pour toujours à la prétendue « origine apostolique » de l'église de Metz défendue en dernier lieu par M. Chatelain. Il y aura bientôt trente ans que nous avons dit que les découvertes de 1902-1903 lui ont donné le coup de mort tout en justifiant la tradition au point de vue topographique.

Mais tout en affirmant l'existence *dans* l'amphithéâtre du premier oratoire chrétien à Metz, tout en admettant comme pouvant en provenir certaines trouvailles faites lors des fouilles en 1902, nous nous inscrivons toujours en faux, comme nous l'avons fait dès la première heure, contre la théorie qui a voulu voir l'oratoire de notre premier évêque dans l'*excavation rectangulaire* pratiquée au centre de l'édifice romain. Cette identification, proposée alors par M. Wolfram, dont nous avons toujours hautement apprécié et les mérites et la méthode scientifiques, adoptée depuis par MM. Harnack et Hauck, deux savants historiens, mais qui n'ont jamais été sur les lieux, nous a toujours paru inadmissible⁽⁵⁸⁾.

2° *Histoire*. — Voici, indiquée dans les grandes lignes, la suite de l'histoire de S.-P. construit par saint Clément dans les cavernes de l'amphithéâtre :

Aménagement et agrandissement probablement encore par le fondateur, certainement par ses successeurs immédiats qui donnent, selon un usage qui commence à s'introduire, à cet oratoire le nom du prince des apôtres.

(58) Cfr. *Annuaire*, t. xiv, 1902, p. 348 sqq; t. xxix, 1920, p. 243. — Pour comprendre nos objections contre la théorie susdite, il faut se rapporter aux articles de l'*Annuaire*, t. xiv, 1902, et, en particulier, aux planches X et XII. — Voici maintenant nos raisons dont plusieurs nous semblent péremptoires : 1° Paul Diaire dit que l'Oratoire était placé « *in cavernis amphitheatri* » ; les « *cavernae* » ne sont-ce pas plutôt les « *caveae* » des Romains, c'est-à-dire les entrées (ou sorties) et corridors voûtés entre et sous les sièges des spectateurs. Ces voûtes n'ont certainement pas disparu complètement quand vers 300 on a enlevé de l'édifice les grosses pierres de taille, pour les employer comme matériaux de construction au nouveau mur d'enceinte de la ville. — 2° Le caractère archimiséable, archiprimitif de la construction (cfr. *Annuaire*, l. c., p. 350-352) et les trouvailles qu'on y a faites : ossements, cornes, fragments de marbres, éclats de verres, etc. Il faut avoir vu cela de près. Pareil état de choses n'aurait pu durer que bien peu de temps : dans les cavernes ou couloirs on avait un lieu de refuge bien autrement sûr et pratique. — 3° Beaucoup d'objets pour lesquels on a admis une destination religieuse comportent une explication tout autre. Je pense à l'autel, au bénitier, aux fragments de mosaïque, etc. — 4° Sous la troisième colonne du passage d'entrée, on a découvert (dans la terre) une monnaie de l'empereur Constantin-le-Grand, en présence de M. l'abbé Paulus, qui nous l'a rappelé peu de mois avant sa mort (mai 1927) : la construction est donc postérieure. — 5° La série des bases de colonnes posées sur le mur de gauche avait pour but de rehausser l'entrée afin de pouvoir s'en servir ; la colonnade du milieu n'a pas servi à séparer les sexes dès l'entrée, mais à soutenir les poutres posées très irrégulièrement de travers sur l'entrée. Du reste, comment parler de séparation de sexes pour cette entrée, quand la partie de gauche est terminée par un petit mur de pierres ? — 6° Si on voulait invoquer comme confirmation ce qui est dit plus haut de l'amphithéâtre de Trèves, nous dirions que, là encore, nous sommes en présence d'une hypothèse.

Translation du siège vers le milieu du iv^e siècle (59) : l'oratoire continue à subsister jusqu'en 451, où il a probablement été sacagé par les Huns.

Construction, au plus tard au vi^e siècle, d'un sanctuaire près de Saint-Etienne (= cathédrale); il est dédié à saint Pierre; la légende en attribuera la fondation à saint Clément lui-même (60).

Existence vers le milieu du ix^e siècle d'une église dans l'amphithéâtre : elle est attestée par la liste stationnale de Paris. Son rétablissement doit probablement (?) remonter à l'épiscopat d'Advence ou à celui de Dregon.

Nouvel abandon au moins partiel, probablement à la suite des invasions des Normans et des Hongrois, à la fin de l'époque carolingienne et dans la première moitié du x^e siècle (61).

La situation, au siècle suivant, n'est pas brillante; d'après le *Lectionnaire* du xi^e siècle (ms. 329, f. 18 r), S.-P. situé dans l'amphithéâtre, sert d'église stationnale, mais une lettre de l'évêque Hérیمان (+ 1090) nous la montre presque totalement abandonnée : rarement on y dit la messe; le délabrement s'accroît; l'autorité ecclésiastique s'en occupe trop peu; sa desserte ne rapporte que peu de chose; le clergé, en particulier celui de la cathédrale, vit en communauté et n'a plus d'intérêt pour cette antique fondation. Pour remédier à cet état de choses, l'évêque en charge l'abbaye de Saint-Clément : elle y fera faire l'office par ses religieux et aura soin des habitants qui demeurent dans le voisinage; en retour, l'évêque lui accorde toutes sortes de privilèges, d'exemptions et de droits qui furent confirmés dans la suite par Bruno de Trèves (en 1094 (?)), en 1130, par Etienne de Bar, évêque de Metz, en (1123 et) 1139, par (les papes Célestin II et) Innocent II. St.-Pierre était devenu prieuré (62).

Entre temps, construction par les moines d'une nouvelle église située un peu au sud de l'amphithéâtre dans l'angle formé par la

(59) Cette translation sera traitée ailleurs.

(60) Cette légende n'a pu se former que quand le souvenir de S.-P. à l'amphithéâtre a commencé à s'effacer. On s'est demandé si Paul Diacre en a encore vu les traces lors de son passage à Metz; cfr. *Annuaire*, t. xrv, 1902, p. 356. — La nouvelle église est Saint-Pierre-le-Vieux (S. Petrus senior); voir plus loin.

(61) De même que Saint-Clément et d'autres églises; cfr. le poème de Windric, dans KRAUS, *op. cit.*, p. 353, v. 49 sqq. — C'est ce qui explique, peut-être, le fait que Jean, abbé de Gorze, ne parle pas dans sa *Vie* de saint Chrodegang de Saint-Pierre à l'amphithéâtre, mais seulement de Saint-Pierre au Sablon qui, du reste, avait pris une importance bien plus grande que le premier sanctuaire chrétien du pays.

(62) Cfr. CALMET, *op. cit.*, t. I, col. 1162 (Hérیمان); CALMET, *l. c.*, col. 1163, et BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, p. 350 (Bruno); BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 109-111 (Etienne de Bar); *ibid.*, p. 113-115 et arch. dép. Mos., H. 496 (Innocent II).

route de Magny et l'ancienne rue de Cuvry et désigné sur le cadastre par « *Jardin de Saint-Pierre* » ou « *en Saint-Pierre* » (63).

A l'époque gothique, l'église a été reconstruite dans le style alors à la mode. De nombreuses pierres moulurées faisant partie des fenêtres et en partie aussi des voûtes, ont été trouvées en 1902 lors des fouilles exécutées par notre Société et employées comme matériaux de construction pour le pavage de la place de la gare des marchandises et des rues qui y aboutissent.

En 1444, durant la guerre que faisaient à la ville le duc de Lorraine et le roi de France, S.-P. fut épargné (64) probablement à cause des souvenirs qui s'y rattachaient et surtout à cause de son plus grand éloignement de la ville. La procession des Rogations continue à s'y faire (65).

Le siège de Metz en 1552 amena sa destruction; Meurisse en vit les ruines dans le jardin Saint-Pierre (66).

Pour les siècles suivants, il faut encore relever une grave erreur. On a prétendu (67) qu'après 1552 une nouvelle église fut construite et ruinée à son tour au commencement du XVII^e siècle. Or le témoignage de Meurisse que nous venons de citer et qui date de 1634 est directement à l'encontre de cette hypothèse. Sans doute on cite comme confirmatur Bégin qui dit très catégoriquement qu'« en 1686 fut réédifié le monastère de S.-P.-aux-Arènes qui avait déjà été ruiné et rebâti » (68). Mais quelle valeur accorder à cet auteur dont l'affirmation ne s'appuie sur aucun texte et se trouve en opposition avec les Pouillés et avec les Bénédictins qui n'y font pas la moindre allusion ?

On aurait également tort de citer en faveur de l'opinion que nous venons d'exposer le ms. 307 de la bibliothèque municipale qui renferme le nécrologe de Saint-Clément. Si ce document mentionne dans des additions postérieures un prieur de S.-P. — *sancti Petri ad arenas* — mort en 1590, un autre avec le même titre, mort en 1617, c'est que le titre persistait pendant un certain temps encore après la disparition du prieuré en 1552 (69). Il en était de même du prieuré de Saint-André.

(63) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, p. 350, qui n'indiquent pas de source. Quant à la consécration et à la chartre de l'archevêque Bruno de Trèves, dont le résumé se trouve arch. dép. Mos., II. 492, il y a là évidemment au moins une erreur de date, soit de transcription, soit d'impression : Bruno ne fut élu qu'en décembre 1101 et consacré en janvier 1102 (faut-il lire 1104-1114 ?). — La construction du prieuré est mentionnée aussi par Richer de Senones, *op. cit.*, I. II, c. 9.

(64) Contrairement à ce que dit ABEL, *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Moselle*, t. VII, p. 44.

(65) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 392 (a. 1473), 507 (a. 1490).

(66) MEURISSE, *op. cit.*, p. 13.

(67) *Revue historique de Metz*, I. c., p. 196.

(68) BÉGIN, *Histoire des sciences dans le pays messin*, Metz, 1829, p. 504.

(69) Ms. 307, f. 204 (al. 8). — DORVAUX, *op. cit.*, p. 81, notes 3 et 4.

Enfin, dans l'histoire du protestantisme on rapporte que les religionnaires faisaient de 1590 à 1597 leurs réunions à S.-P.-aux-Champs, non pas comme à Saint-Privat, dans l'église, mais dans un jardin où se trouvait une villa⁽⁷⁰⁾.

N° 23. SAINT-MARTIN.

Dénominations. — S. Martinus in muro civitatis : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — E cclesia s. Martini : ms. 329, f. 20 r. (XI^e siècle) : ms. 82, f. 952 : chartes de Bertram, de 1182 et 1190; DORVAUX, *op. cit.*, p. 10 (a. 1360); p. 70 (XV^e siècle); p. 154 (a. 1607). — S. Martinus in hortis : cfr. infra (vers 1135). — S. Martinus in curtis : XII^e-XVIII^e siècle, p. ex., DORVAUX, *op. cit.*, p. 47, 85.

Saint-Martin : DORVAUX, *op. cit.*, p. 117, 120, etc. (XV^e siècle). — Saint-Martin de Metz : *Chronique de Kolb*, ms. 79, p. 143 (a. 1479). — Saint-Mertin : D'HANNONCELLES, *Metz Ancien*, Metz, 1856, t. I, p. 149 sqq.; 153 (a. 1335, 1365, etc.); HUSSON, *op. cit.*, p. 273 (a. 1512). — S. Martin en cultis, en culti, en curtiz, en curtis, en cortins : WICHMANN, *op. cit.*, t. IV, p. 119. — S. Martin in cortins : ms. 307, f. 6 vo, 11 vo; II, 8 r., 13 vo. — S. Martin en curtis : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 318; DORVAUX, *op. cit.*, p. 114, 118, 140, etc. — S. Martin en courtils, en curtil; LE MÊME, *Journal*, p. 229. — S. Martin in curtis : XII^e-XIII^e siècle.

1° *Emplacement.* — L'emplacement de S.-M. a toujours été le même que de nos jours. Relevons ici une erreur. Notre édifice ne se trouvait jamais à l'extérieur du mur d'enceinte (71), mais à l'intérieur, en partie sur le mur même. C'est ce que nous dit notre liste stationnale; c'est ce que confirme la découverte de substructions gallo-romaines sous le chœur de l'église, constatées lors de certains travaux exécutés en 1878 (72); enfin, c'est ce qu'on peut constater *de visu* encore aujourd'hui, puisque de l'ancien mur on voit toujours un pan, à gauche et surtout à droite de l'entrée principale qui sert de mur extérieur au bas-côté droit.

Les autres additions ou déterminations topographiques (avec les différentes variantes) supposent que ce coin de la ville était encore occupé, du moins en partie, par des jardins ou enclos — *in hortis, in curtis*; il en était de même du coin qui fait pendant à l'ouest et qui portait le nom d'angle-mur (73). Comme il y avait encore des jardins et des maisons à l'extérieur de l'enceinte, l'addition topographique était entièrement justifiée.

(70) DITSCH, *Die evangelische Kirche in Metz*, Wiesbade, 1888, p. 172, 177, 178.

(71) C'est ce qu'affirment KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 406, M. de BOUTEILLER, *op. cit.*, p. 130 et d'autres.

(72) Cfr. *Mémoires de la Société d'Archéologie de la Moselle*, t. XVII, 1887, p. 115. — Dans son *Aperçu historique sur Saint-Martin* (p. 8), M. Dorvaux met en doute cette découverte — à notre avis à tort.

(73) Cfr. *Nécrologe de Saint-Clément* (ms. 307, Nécrol. I, f. 11 vo) : *super hortum in angulo muri* (XII^e-XIII^e siècle). — Au moyen âge jusqu'au XVI^e siècle, on rencontre fréquemment à l'intérieur de l'enceinte des villes des jardins, prés, vignes, etc.; cfr. BENGNER, *Handbuch der bürgerlichen Kunstaltertümer in Deutschland*, t. I, Leipzig, 1906, p. 189.

Richer, abbé de Saint-Martin-devant-Metz, fait allusion à un autre détail topographique qui mérite d'être signalé. Dans son poème *In laude urbis Metensis* il constate que S.-M. ne se trouve pas seulement au milieu des jardins, mais encore « au milieu de la porte ou des portes » : *Stans medius portis Martinus floret in (h) ortis* » (74). A cet endroit de l'enceinte se trouvait précisément la vieille porte *in curtis*, ainsi appelée d'après une chronique anonyme du 16^e siècle « pour les gerdins, meize (s), ortellaiges et curtis qui estoient en ce lieu ou plusieurs s'efforcoient de la demeurer pour la beautez et fertilité du lieu » (75). Cette porte a pour ainsi dire survécu dans une vieille voûte ou passage couvert qui reliait la grande maison des Baudouche (aujourd'hui deux magasins qui occupent la place de l'ancien dispensaire) avec le transept de S.-M. (76).

Si étrange que puisse à première vue paraître ce site de notre église, il faudrait cependant ne pas oublier que ce n'est pas là un cas isolé. Rappelons-nous seulement, pour ne pas aller plus loin, la *Porta nigra* (déjà mentionnée) de Trèves où logeait le saint ermite Siméon, également honoré à Metz, à qui l'évêque Popon (1016-1047) éleva une église dans la partie est du monument. Longtemps auparavant, on voyait *dans* la même porte une chapelle dédiée à saint-Michel (77).

2° *Histoire*. — S.-M. a certainement été fondé pour servir d'église aux habitants de cette partie de la ville ainsi qu'à ceux du faubourg extérieur qui devait se former autour de la porte; cette circonstance nous autorise à lui assigner une haute antiquité.

La plus ancienne mention connue jusqu'ici de l'église se trouve dans un passage de la *Vie et de la translation de saint-Clément* publiée par Sauerland et souvent citée (78). Mais il y a une mention plus ancienne encore qui n'a pas été signalée jusqu'ici. Dans l'« Eloge de Metz », Sigebert de Gembloux dit en parlant des saints qui protègent la ville ou qui y sont particulièrement honorés : *Sed nec Martini custodia defuit urbi longius astantis sed de prope cuncta tuentis* (V. 51-52) (79). Il connaît donc deux églises sous le vocable du grand thaumaturge des Gaules : Saint-Martin au pied du Saint-Quentin d'où il assiste de plus loin, S.-M. en ville, d'où il voit tout de près.

(74) Cfr. KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 356, v. 35. L'auteur, contrairement à ce que disent les *Analecta Bollandiana*, t. VII, 1888, p. 278-281 et d'autres, semble bien avoir été abbé de Saint-Martin et de Saint-Symphorien : c'est ce qui est formellement attesté par un acte de donation de l'évêque Adalbéron IV dont nos archives départementales gardent une copie (H. 1433). Il a écrit vers 1135 et est mort en 1152.

(75) Cfr. PROST, *Légendes*, p. 448.

(76) Elle figure aussi sur des anciens plans de la ville et ne disparut qu'en 1817.

(77) BEITZ, *op. cit.*, p. 20.

(78) SAUERLAND, *op. cit.*, p. 24 ; le passage est antérieur à 1121.

(79) Cfr. KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 355 ; — MIGNÉ, *P. L.*, t. 160, col. 718 ; — M. G., t. IV, p. 478.

Le manuscrit de Paris nous conduit jusqu'au milieu du 9^e siècle. Malgré l'absence de documents positifs, nous pouvons, peut-être, remonter plus haut encore. Le culte du grand évêque de Tours s'est répandu de très bonne heure dans les différentes provinces de la Gaule. Une fête de saint-Martin est célébrée à Metz sous l'évêque Chrodegang (742-766) : sa Règle (c. XXXIV) en fait foi. Pour Trèves, on signale deux églises construites en son honneur par l'évêque Magnericus, vers la fin du vi^e siècle (80).

Nous n'avons pas à nous étendre sur l'histoire ultérieure de notre église : elle a été traitée récemment par un homme dont la compétence n'est contestée par personne (81).

Disons aussi un mot de l'abbaye de SAINT-MARTIN, parce que antérieure à l'an mil et étant regardée comme faisant pour ainsi dire partie de la ville.

Dénominations. — Les différentes dénominations sont données par De Bouteiller (*op. cit.*, p. 231); cfr. aussi *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.*, III s., t. VI, Nancy, 1878, p. 111; KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 708 et le *Reichsland*, t. II p. 660, art. Metz). Wichmann marque en plus (t. III, p. 583; t. IV, p. 303) : S. Martin devant (davant) Mes (a. 1279 et 1285); Probst, *Cathédrale*, p. 385 (a. 1478). S. Martin outre Mozelle (a. 1241). La détermination topographique « in suburbio Metensis » se rencontre encore en 1186 (BÉNÉD., t. III, pr. p. 142); celle d'« ultra Mosellam », en 1222 (*ibid.*, p. 184); celles « S. Martinus ultra fluvium Mosellae » et « S. Martinus citra Mosellam » se lisent dans la *Vie* de l'abbé Jean de Gorze par son homonyme, abbé de Saint-Arnould, deuxième moitié du x^e siècle (82). — S. M. ante Metim : ms. 307, f. 8 r. — S. M. Metensis : AIMOND, *Nécrologe de la Cathédrale de Verdun*, Strasbourg, 1910, p. 184 (a. 1062). — S. Martinus ante Metis subtus montem S. Quintini : *Documents*, t. I, p. 318 (a. 1334). — Abbatis s. Martini : M. G., *Leges*, t. I, p. 517 (a. 870). — Ecclesia b. Martini iuxta muros civitatis (Metensis); ecclesia s. Martini extra muros civitatis Metensis : AA. SS. *Febr.*, t. I, p. 239, 240 (peu après 1170). — S. M. près et hors des murailles de la cité de Metz : *Mémoires*, I. c., p. 132 (a. 1560). — S. M. sub urbe Metense : CALMET, *op. cit.*, t. II, 2^e édit., p. cciii (a. 950).

1^o **Emplacement.** — L'histoire de cette église nous montre, une fois de plus, combien il importe de remonter toujours aux sources.

Ainsi, en 1861, M. Abel écrivait que, vers 607, l'évêque Pappole de Metz édifiait sur le revers du Saint-Quentin une abbaye de Bénédictins sous le vocable de saint Martin, qui visita à plusieurs reprises nos contrées. — Et la preuve de cette affirmation? Abel ne cite en sa faveur ni textes, ni traditions, ni légendes (cfr. *Austrasie*, t. IX, 1861, p. 64).

D'autres ont émis l'opinion que lors de la guerre faite au commencement du xi^e siècle, par Henri II, de Germanie, à la

(80) Cfr. BEYER-ELTESTER-GOERZ, *op. cit.*, t. II, p. cxcv sq.

(81) N. DORVAUX, *Aperçu historique sur la paroisse de Saint-Martin à Metz*, Metz, 1922. — L'auteur néglige quelque peu le côté archéologique et artistique de l'église : lacune qui, espérons-le, pourra être comblée dans un avenir assez rapproché.

ville de Metz, notre abbaye aurait été complètement saccagée, mais ensuite reconstruite au frais du roi (81 bis).

Or, l'auteur contemporain qui nous parle de cet évènement et dont dépendent tous les autres, l'évêque Thietmar de Mersebourg, dit seulement qu'une abbaye (d'hommes) située en dehors de l'enceinte a été détruite ; il ne l'a nommée pas (81 ter). Laquelle est-ce de ces cinq abbayes qui se trouvaient alors en dehors de la ville? — Toujours est-il que ce n'est pas S.-M., puisque, soixante ans plus tard, un auteur contemporain et témoin oculaire, Sigebert de Gembloux, qui vivait à Saint-Vincent, nous dit qu'une partie de l'église — la crypte — menaçait de s'écrouler à cause de son antiquité : « *propter antiquitatem* » ; c'est ce qui a occasionné une translation du corps de saint Sigisbert inhumé à cet endroit, dans une autre partie de la même église (82).

D'autres, comme les Bénédictins (t. II, p. 167-168), ont affirmé que les moines de S.-M. auraient profité de cette destruction de leur église, peu après l'an 1000, pour construire ailleurs une basilique bien plus belle que la première, décrite par l'abbé Richer dans son poème sur Metz, qui n'aurait été achevée qu'en 1063 et dans laquelle aurait eu lieu la translation du corps de saint Sigisbert. A la suite de cet évènement, l'abbaye aurait changé le nom porté jusque là de S.-M.-des-Champs en celui de S.-M.-au-Faubourg (ou *in suburbio*).

La première partie de cette affirmation est déjà réfutée par ce qui précède. — Ensuite, il faut dire que la description donnée par Richer s'applique, comme nous le dirons encore, à la basilique de S.-M. de Tours. — D'après Sigebert de Gembloux, la translation s'est faite dans la même ancienne église en l'année 1063. — Enfin, le meilleur connaisseur de l'histoire de S.-M., M. Lepage, nous assure que cette abbaye n'a jamais été appelée ni S.-M.-aux(ou des)-Champs, ni S.-M.-au-Faubourg. Quant à la dénomination latine, nous la rencontrons déjà, du moins équivalement, dans un acte d'échange de 947 : *Monasterium s. Martini, quod est situm in suburbio Metensi* (82 bis).

(81 bis) Par exemple, BÉNÉD., *op. cit.*, t. II, p. 113-114 ; CALMET, *op. cit.*, t. I, col. 938, 939 ; LEPAGE, *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, III S., t. VI, Nancy, 1878, p. 116 ; etc.

(81 ter) THIETMAR, *Chronicon*, l. VI, n. 35, dans M. G., t. III, p. 321 ; sa notice reproduite par l'Annaliste Saxon, *ibid.*, t. VI, p. 660 ; etc.

(82) Cfr. AA. SS. Febr., t. I, *Historia translationis*, n. 2, 3 et 6, p. 236 et 237. Dans un premier passage (ch. I, n. 2 et 3), l'auteur nous dit que, vu le danger d'écroulement que présentait la crypte (et ce qui était au-dessus) en 1063, à cause de son antiquité, on transporta le corps du saint « en un endroit décentement préparé ». Peu après, il y eut un éboulement partiel de l'édifice (ou du convent), mais personne ne fut blessé. Quelques lignes plus loin (ch. II, n. 6), le même Sigebert nous fait connaître où était cet « endroit décentement préparé », mentionné par lui, qui reçut le sarcophage avec les restes du saint : c'était à la droite de l'autel de saint Martin, dans la basilique qui existait alors en 1063. C'est là qu'eurent lieu et l'inspection du corps (n. 6) et les miracles que rapporte Sigebert (n. 7), entre autres, une guérison qui se fit en 1068 (n. 10).

(82 bis) Cfr. LEPAGE, *loc. cit.*, p. 111, note 2 et (pour l'acte de 947) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 65 ; BOEHMER-OTTENTAL, *Regesta imperii*, t. II, 1^{er} fasc., Innsbruck, 1893, n° 148.

D'autres admettent une translation en 1063. Contre cette hypothèse, on peut citer le témoignage déjà invoqué plus haut de Sigebert de Gembloux et plusieurs autres documents postérieurs, par exemple, une charte d'Adalbéron II, archevêque de Trèves (1131-1152), qui dit formellement que le couvent alors existant et qui était situé « *in suburbio Mettensi ad radices montis S. Quentini* », a été construit par le très excellent roi Sigisbert (82 *ter*).

Une nouvelle translation, c'est-à-dire élévation ou exaltation, eut lieu en 1170 ; c'est alors qu'on mit les restes du saint roi déposés jusqu'ici à la droite du maître-autel dédié à saint Martin, dans une châsse d'argent qu'on plaça sur l'autel. Or, le récit de cette translation dit de la façon la plus formelle que l'église dont il s'agit est celle « que Sigebert avait construite lui-même en l'honneur de saint Martin ; qu'il y avait choisi sa sépulture et que son saint corps y avait été enseveli, il y avait 572 ans ». Ces indications si précises d'un moine du couvent même et qui a dû écrire au plus tard au commencement du XIII^e siècle, excluent, elles aussi, toute translation ou changement de place pour l'abbaye (83). — Et comme après cette date jusqu'en 1552, il n'a jamais été question d'un changement de place quelconque de l'église, il s'en suit qu'elle est toujours restée (avec le couvent), à la même place depuis sa « fondation » par le roi Sigisbert jusqu'à sa disparition complète par suite du siège de 1552. Si donc on a admis jusqu'ici un changement sous ce rapport, cela provient de la fausse interprétation donnée au passage de l'histoire de la translation de saint Sigisbert, mentionnée plus haut, qui parle bien d'un changement de tombeau en 1063, mais pas d'un changement de l'église.

Mais quel est l'emplacement exact de S.-M. sur lequel le cadastre ne nous fournit aucune donnée?. Est-ce un endroit très rapproché de la Moselle, la plaine entre ce fleuve et la montagne, le faubourg du même nom ?

Laissons de côté ce qu'en disent les auteurs modernes et les documents anciens trop vagues. Des documents plus précis — et ils sont nombreux — disent que le couvent était situé « au pied du Saint-Quentin — *ad radices montis sancti Quintini* », par exemple, Sigebert de Gembloux, dans sa *Vie* du saint roi (Migne, *P. l.*, t. 160, col. 730), Philippe de Vigneulles (*Chronique*, t. I, p. 146), qui ajoute : « où à présent est encore ». — A l'occasion du siège de 1552, un autre chroniqueur fait observer que l'abbaye est situé à l'ouest « éloignée de Metz environ de mille

(82 *ter*) Cfr. LEPAGE, *loc. cit.*, p. 201.

(83) AA. SS. *loc. cit.*, p. 239 n. 1 et n. 2 (pour l'auteur). — Du reste, on ne s'expliquerait pas comment à cause d'un accident qui, à une époque où la technique laissait parfois beaucoup à désirer, n'a pas dû être très rare, on aurait abandonné un couvent riche en souvenirs, pour aller résider à quelques centaines de mètres plus loin. Pareils déplacements sont de très rares exceptions.

cinq cents pas » (83 bis). D'après le plan de la ville dans Calmet (reproduit par Kraus) et les explications des chiffres qui l'accompagnent (cfr. n. 17), « l'abbaye de S.-M. estoit a mil pas de la (digue de Wadrineau), vers le couchant d'esté », c'est-à-dire vers Plappeville. — Le *Journal* du même siège (83 ter), écrit jour par jour, nous dit à plusieurs reprises que le marquis de Brandebourg, qui prit part aux opérations, vint et « campa sur le mont de l'abbaye Saint Martin, au pied duquel ses gens de pied se tindrent quelque temps en bataille et sa cavalerie plus avant dans la plaine entre ce pont (celui des Morts) et le Pontiffroy » (p. 47) ; qu'il avait « le logis au Mont Saint-Martin » (p. 100) ; qu'il était logé « à l'église et à l'abbaye de S.-M. » (p. 101). Le chroniqueur cité plus haut ajoute que le camp du marquis était dressé « au-dessous de la dicte abbaïe » et « son artillerie partie sur une colline et partie sur le clocher de l'abbaïe ».

Enfin, deux indications très précieuses nous sont encore fournies, l'une par le « Plan de Metz assiégée par Charles V », par S. Le Clerc, qui la situe au même endroit, l'autre, par « Le plant de la ville de Mets, selon sa vraye proportion » (de 1553) qui accompagne le *Journal* de 1552 ainsi que les *Chroniques* de Huquenin avec ses notes explicatives (de la même date). Par ces dernières, on voit aisément (cfr. les lettres dd et ee) que le Mont Saint-Quentin n'est pas à confondre avec la hauteur appelée Mont Saint-Martin et que c'est soit *sur*, soit directement *contre* ce dernier que s'élevait autrefois la célèbre abbaye. En d'autres termes : l'abbaye était située tout au bout de la rue Saint-Sigisbert actuelle, soit à gauche, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la belle propriété Jung-Heister, dont l'extrémité ouest cache un ancien cimetière, qui était plutôt celui du couvent que celui de la paroisse, *placé toujours autour de l'église*, soit sur le plateau carré, d'environ 200 mètres en longueur et en largeur et certainement artificiel, qui s'élève directement derrière la dite propriété et répondait davantage à la tradition des Bénédictins qui préféraient des hauteurs pour leurs établissements monastiques. L'église a dû se trouver sur le côté oriental du plateau, assez près du cimetière. Cette position sur le bord du plateau, ainsi que la présence en cet endroit d'un sol mouvant expliquent facilement l'éboulement de la crypte en 1063, dont il a été question plus haut.

2° *Histoire*. — Toutefois, le sanctuaire construit par Sigisbert, n'était pas la première église dédiée au saint évêque de Tours. D'après la *Vie* de Saint Romaric dont nous n'avons aucune raison sérieuse de contester l'autorité, un premier sanctuaire érigé sous le même vocable aurait précédé la fondation du roi Sigisbert. C'est là, en effet, que le dit abbé était allé faire ses dévotions, en

(83 bis) Cfr. LEPAGE, loc. cit., p. 131.

(83 ter) *Journal du siège de Metz en 1552*, édit. CHABERT, Metz, 1856. Dans cette publication se trouve également le plan de S. Leclerc, dont il est question un peu plus loin.

613 (84). Sigebert de Gembloux n'en fait pas mention de même qu'il ignore le sanctuaire érigé en l'honneur de Saint-Vincent, qui avait précédé la fondation de Thierry I, en 968 (voir plus haut N° 3).

La nouvelle abbaye eut beaucoup à souffrir durant les hostilités de 1427 et la guerre de 1444; mais l'église ne fut pas détruite, comme on le dit parfois (85). Le siège de 1552 amena sa ruine.

Observons, en terminant, que la magnifique description de l'abbaye de Saint-Martin que nous a laissée l'abbé Richer, vers 1135, ne s'applique pas, comme on l'a cru récemment encore, à l'abbaye messine, mais à celle de Tours (86).

N° 24. SAINT-PIERRE (sous Saint-Martin).

1° *Emplacement.* — L'indication topographique qui concerne cette église est très précise. Elle exclut toute possibilité de l'identifier avec l'abbaye Saint-Pierre située à la citadelle et éloignée d'environ 500 mètres à vol d'oiseau de l'église Saint-Martin. Il la faut chercher plus près de celle-ci de même que, un peu plus loin, il faudra trouver une église Sainte-Marie aux environs de laquelle on voyait au x^e siècle un sanctuaire dédié à Saint Epvre.

A notre avis, l'un et l'autre sont nommées dans la *Vie et les Translations de sainte Glossinde* (87). Voici les renseignements que nous y trouvons.

Le couvent élevé par la sainte un peu avant l'an 600 de l'ère chrétienne était situé en dedans de l'enceinte, « *infra mœnia urbis ipsius* », à l'endroit qu'occupe aujourd'hui le palais épiscopal et l'église qui porte son nom. Il était appelé le « *couvent inférieur* » — *monasterium subterius* », par opposition à l'abbaye de Saint-Pierre à la Citadelle qui portait le nom de « *couvent supérieur ou majeur* : *monasterium superius, maius* ». La première église, appelée « *maior ecclesia* » et qui était fort belle (MIGNE, *l. c.*, col. 216) touchait au mur de la ville; elle était sous le vocable de saint Sulpice, évêque de Bourges (*ibidem*, col. 225), mais ce saint, dont le nom se retrouve dans les vieux écrits concernant l'abbaye, n'était ni le seul, ni le premier titulaire : l'autel principal était consacré à la fois à la Vierge, à saint Pierre, apôtre, et aussi au

(84) MABILLON, *AA. SS. O. S. B.*, t. II, Venise, 1733, p. 399.

(85) Cfr. HUGUENIN, *op. cit.*, p. 154, et CALMET, *op. cit.*, t. II, pr. col. CXCVII (pour 1427); *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, I. c., p. 127 (d'après Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, G. 327, pour 1444); voir aussi PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. II, p. 188, 192, 194, 215.

(86) Cfr. KBAUS, *op. cit.*, t. III, p. 709, 710, et HIRTZ, *Notre Esplanade*, Metz, 1914, p. 70. Il suffit de la comparer à celle de Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, I. II, c. 14 (MIGNE, *P. l.*, t. 71, col. 212, 213; M. G., *Script. rer. Merov.*, t. I, p. 1, p. 81 sq.); cfr. LEPAGE, *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, Nancy, 1886, p. 166 sqq.

(87) La *Vie* écrite peu après 882 et les *Translations* écrites par l'abbé Jean, entre 960 et 965, se trouvent dans MIGNE, *P. l.*, t. 137, col. 211-240.

saint confesseur susdit (*ibidem*, col. 226). Mabillon, qui a publié le premier la vie de la sainte, fait justement observer que le premier titulaire de l'église a été saint Pierre, tandis que saint Sulpice (I ou II), évêque de Bourges et contemporain de la sainte messine, n'a pu y être ajouté que plus tard, comme deuxième titulaire (*ibidem*, col. 225, 226, note).

Cette affirmation du savant bénédictin trouve un confirmatur dans les invocations de la litanie qui se faisait dans notre église le dernier jour des Rogations. Les quatre premières s'adressent à des papes. Conformément à l'ordre régulier et constant dans lequel ces invocations se suivent dans le Lectionnaire du XI^e siècle, le titulaire principal a dû être également un pape. Les titulaires qui sont venus s'y ajouter dans la suite, saint Sulpice et sainte Glossinde, sont rappelés, comme ailleurs, par les dernières invocations, le souvenir de la Vierge, également titulaire (secondaire), par l'antienne « *Tota pulchra es* » et l'« *Ave maris stella* » chantés au sortir de l'église (88).

Ce serait donc l'église S.-P. que nous cherchons : elle occupait la place de l'église Sainte-Glossinde actuelle, et était située à 260 mètres environ au sud de Saint-Martin (89). C'est dans cette église que l'évêque Drogon (823-855) déposa le jour de l'Ascension 840 les restes de la sainte dont depuis elle a pris le nom.

2° *Histoire*. — Ajoutons encore quelques données à ce qui précède :

D'après le plus ancien martyrologue messin du IX^e siècle dont la plupart des inscriptions sont même antérieures, on célébrait alors au 8 des calendes d'août (25 juillet), la déposition de sainte Glossinde « *in monasterio subteriore* », c'est-à-dire à Sainte-Glossinde, comme le montre la notice martyrologique. Puis nous trouvons dans le même couvent — *in monasterio subteriore* — pour le 8 des ides d'août (6 août) : « *dedicatio sanctae Mariae et sancti Petri et exstitutio (?) consecrationis ipsius* » (90).

Quelques années plus tard, une charte de Thierry I, de 962, est adressée « à l'abbesse de St-Sulpice et de Sainte-Glossinde » ; le nom de saint Pierre a disparu (91), mais il figure encore, comme vocable principal, dans une charte déjà mentionnée d'Adalbéron I, de 944 (945), imparfaitement publiée par Dom Calmet (92).

(88) Cfr. ms. 82, f. 94 vo.

(89) On trouvera peut-être que la distance entre les deux églises est un peu grande pour justifier l'addition topographique fait au titre : « *qui subiacet ecclesiae sancti Martini* ». Mais je ne vois aucune autre solution plausible à proposer.

(90) *Revue ecclésiastique*, t. XIX, 1908, p. (68 et) 70. — C'est le manuscrit 289 de Berne qui donne ce martyrologe (voir plus haut).

(91) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 75 ; voir la note suivante.

(92) CALMET, *op. cit.*, t. II, 2^e édit., pr. p. CCII. — M. Wolfram a discuté ces pièces de Thierry I et d'Adalbéron et donné un texte complet de la dernière ; voir *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XI, Innsbruck, 1890, p. 1-27. — Dans la pièce d'Adalbéron, nous lisons : *monasterium in honore principis apostolorum Petri et egregii confessoris Dei Sulpitii, in quo etiam corpus venerabile virginis Glodesindis dignoscitur humatum* (p. 17).

N° 26. SAINT-EPVRE.

Dénominations. — C'est la première et unique fois qu'il est question d'un sanctuaire — une chapelle plutôt qu'une église proprement dite — dédié à Saint Epvre (S. Aper)⁽⁹³⁾, évêque de Toul, mort vers 507. Dans les stations des Rogations du ^{xr} siècle, on ne parle plus de cette église, mais son titulaire est invoqué avec Saint Mansuy, premier évêque de la même ville et mort vers 375, dans l'église Saint-Eucaire⁽⁹⁴⁾.

Saint Epvre était un évêque des plus connus de son temps. Après sa mort, nous dit M. Martin, son tombeau ne tarda pas à devenir l'instrument de grâces précieuses, le théâtre de beaucoup de miracles, le centre de fréquents pèlerinages. Son culte se répandit rapidement dans les diocèses avoisinant celui de Toul, où plus de cinquante paroisses lui étaient dédiées (95). — Quelques-unes de notre diocèse l'ont encore aujourd'hui comme patron⁽⁹⁶⁾; il figure aussi au 15 septembre dans presque tous nos anciens calendriers et litanies (97).

Emplacement et histoire. — Autre rapprochement à faire. Sous les murs de Toul se trouvait un sanctuaire qui portait son nom. Quatre évêques, dont le saint titulaire, y avaient trouvé leur sépulture. A Metz, l'église mentionnée dans la liste stationnale se trouvait également en dehors mais près de l'enceinte, aux environs de l'église de la Vierge, dont il sera bientôt question.

On rapporte encore que saint Epvre eut une dévotion spéciale pour les martyrs de la Légion thébaine, notamment pour son chef, saint Maurice, sous le vocable duquel il avait élevé une église auprès des murs de la ville. A cette époque, prêtres et fidèles rivalisèrent dans les manifestations du culte de ces martyrs (98). Nous connaissons également à Metz une chapelle dédiée à saint Maurice : elle était située en dehors des murs, tout près de l'ancienne porte de Saint-Thiébaud. L'abbesse de Sainte-Glossinde, dont elle dépendait, la mit à la disposition des premiers Templiers qui s'y établirent, probablement en 1133 ou peu après (99).

(93) Les variantes sont peu nombreuses : Sanctus Aber : Bibliothèque Nat., ms. 268, f. 153. — S. Aper se rencontre régulièrement dans nos calendriers, etc. — Les bans de tréfonds marquent la variante « S. Elvre », du nom ordinairement orthographié : S. Epvre.

(94) Ms. 329, f. 15 r.

(95) MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, t. 1, Nancy, 1900, p. 63.

(96) Quatre paroisses le long de l'ancienne frontière : Saint-Epvre, Vaxy, Novéant et Sailly.

(97) Par exemple : ms. 82, calendrier ; ms. 307 (^{xr} siècle), f. 60 r. ; ms. 42 (a. 1324) ; ms. 196 ; ms. 132 (a. 1240), calendrier et texte (p. 234) ; bréviaire de 1325, calendrier et litanies ; missel de 1546, calendrier.

(98) MARTIN, l. c., p. 63. — Cette église Saint-Maurice est la même que celle qui prit plus tard le nom de son fondateur.

(99) BÉNÉD., *op. cit.*, t. II, p. 258.

De bonne heure l'abbaye de S.-E. est en possession de biens assez considérables. Dans leur nombre il en est qui se trouvent en Moselle (« in comitatu Moslinense »), en Saulnois (« in comitatu Salmiense »). Plus tard, d'autres documents nous en font connaître la nature : censes, vignes, chaqueur (= pressoir), etc. (100).

N° 26 (suite). SAINTE-MARIE — SAINT-THIÉBAUT.

Cette église porte le nom de Sainte-Marie, sans addition topographique. Par le fait même sont exclues les autres églises (3) qui en présentent.

Comme nous l'avons fait observer, notre sanctuaire est mentionné dans la *Vie* de sainte Glossinde (1). Le corps de la sainte reposait depuis 25 ans dans l'église des Apôtres, appelée plus tard Saint-Arnould, quand une de ses religieuses eut une vision : Glossinde, debout sur le mur de la ville qui passait derrière le couvent, lui indiquait par une pierre qu'elle y jeta l'endroit où elle désirait voir s'élever un autel et une église en l'honneur de la Mère de Dieu, avec un cimetière où seraient dorénavant enterrées les moniales de son couvent. Elle désignait encore l'endroit du mur où devait être pratiquée une porte de communication avec la nouvelle église. Celle-ci fut construite et dédiée à Marie (col. 221) (2).

Elle était peu éloignée de l'abbaye à l'intérieur des murs, à une faible distance de l'enceinte, vers l'orient : « paulo a muro civitatis disiuncta — in fronte orientali » (col. 221 et 225). Cet emplacement n'est autre que celui de la future collégiale de Saint-Thiébaud. Celle-ci ne figure pas encore dans le *Lectionnaire* du XI^e siècle parce que la collégiale n'a été fondée que vers 1158 « devant la pourte aulx arraine... de deulx joune (s) clerks citains de Mets » sur un terrain que Agnès, abbesse de Sainte-Glossinde, — la même qui a installé les Templiers à Saint-Maurice — leur avait cédée avec une église déjà existante (3) — en d'autres termes : Saint-Thiébaud est la continuation de S.-M., dont il est question dans notre texte. Voici les raisons qui militent en faveur de cette identification :

(100) Cf. CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. 376 (diplôme d'Othon I, de 965) ; WICHMANN, *op. cit.*, t. II, 1910, p. 347, numéros 526 et 532 (a. 1290, 1300) ; t. III, p. 610, 611. — Arch. dép. Mos., 4 E. 94, a. 1436, 11 février.

(1) Cfr. JOAN. (abb. S. Arnulphi), *De translatione s. Glodesindis*, dans MIGNE, P. I., t. 137, col. 219 sqq. — Nous mettons le plus souvent les références entre () dans le texte.

(2) L'ancien martyrologe messin du (IX^e) X^e siècle en rappelle la dédicace : *Dedicatio sanctae Mariae iuxta murum Metensium* ; *Revue ecclésiastique*, t. XIX, 1908, p. 71 ; QUENTIN, *Les martyrologes historiques*, Paris, 1908, p. 241. — C'est dans cette nouvelle église que furent transportés dans la suite les restes de la sainte fondatrice ; ils y restèrent jusqu'au pontificat de l'évêque Drogon (840).

(3) PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. III et 274 ; cfr. HUGUENIN, *op. cit.*, p. 13.

Les documents contemporains n'indiquent pas seulement d'une manière générale l'emplacement des deux églises en se servant des mêmes termes : « iuxta murum Metensium (martyrologe) — iuxtra muros civitatis — paulo a muro civitatis *disiuncta* foris murum — in fronte orientali » (4), mais ils marquent aussi l'endroit occupé par Saint-Thiébaud. Or ce site directement à l'entrée même de la rue du Neufbourg actuelle, répond exactement aux données fournies par l'abbé Jean sur l'église Ste-M. Le terrain sur lequel les deux églises avaient trouvé place appartenait à Sainte-Glossinde : « in fundo s. Glodesindis ».

Cette dépendance au point de vue de la propriété explique le fait que l'abbesse avait le droit de donner l'investiture au prévôt de la collégiale; droit que le pape Victor IV confirma en 1163, parce que, dit la bulle, Saint-Thiébaud se trouve sur le terrain de l'abbaye : comme reconnaissance de sa dépendance, elle aura à verser annuellement à l'abbaye un cens d'un denier d'or ou 12 sous messins (5). Ces attaches avec l'ancienne église Ste-Marie sont rappelées par les invocations des litanies qui se faisaient à la station du troisième jour des Rogations, dont voici l'ordre : Sainte Glossinde, Sainte Marie (bis), Saint Thiébaud (bis). Quant aux autres saints qu'on invoque à cette occasion, il est à remarquer que ce sont toutes des vierges, preuve manifeste que l'église, à l'origine, était exclusivement dédiée à la Vierge et que saint Thiébaud dont l'invocation est la dernière, n'est venu qu'après coup s'ajouter comme titulaire (6). Ceci est encore confirmé par le fait qu'en sortant de la collégiale, la procession chante une antienne « Gaude Maria » en l'honneur de la Mère de Dieu (ms. 82, l. c.). Sur les sceaux de la collégiale (7), dans ses actes et documents officiels, la première place est toujours réservée au premier titulaire (= la Vierge) (8).

Mais l'argument péremptoire nous est fourni par Philippe de Vigneulles qui, après avoir raconté la vision de la religieuse dont il a été question plus haut, dit que l'église demandée alors par Marie a été construite à l'endroit indiqué : « hors des murs... et tout devant l'une des portes d'icelle ». Puis il ajoute aussitôt : « Et depuis, par succession de temps fut consacrée ycelle église on nom de Sanct Thiebault et déservie par chanoines, comme cy après sera dit. » — En effet, plus loin (p. 274), il rapporte au

(4) Cfr. Martyrologe cité; charte d'Etienne de Bar, de 1162 (MEURISSE, *op. cit.*, p. 400); *De translatione s. Glodesindis*, MIGNÉ, l. c.

(5) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 128.

(6) Cfr. ms. 82, f. 95 r.; PROST, *op. cit.*, p. 354.

(7) Sur le sceau de la collégiale, voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1873, p. 81, 82. — Il montre la Vierge avec l'Enfant assise sur le trône et flanquée de deux anges; cette image occupe deux tiers du sceau. La partie inférieure montre saint Thiébaud à genoux. Légende :

S. (igillum) SANCTE MARIE SANCTIQUE THEOBALDI METENSIS

(8) Le même phénomène se reproduit dans plusieurs autres églises de Metz : Saint-Félix et Saint-Clément; Saint-Polyeucte et Saint-Livier; les Saints-Apôtres et Saint-Arnould; etc.

long la fondation de la collégiale : « comment miraculeusement l'église collégiale de Saint Thiébault, premier (= primitivement) fondée de Nostre Dame fut plusier annre apres faicte et édifiie devient la poutté aulx Arraine » (9), appelée dans la suite porte Saint-Thiébaut).

La dédicace en était célébrée le jour de la Saint-Laurent (10 août). Les magistrats de la ville, pour aider à sa construction, accordent aux chanoines, le 30 mars 1186, le dixième de tous les legs précieux et rappellent à cette occasion ce que le pape Alexandre III a fait « pro aedificatione novae canonicae beatae Mariae et sancti Theobaldi ».

A la même date, l'évêque Bertram confirme ces largesses (10).

N° 27. SAINT-AMAND.

Dénominations. — Sanctus Amantius : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850) ; ms. 82, f. 95 r. (a. 1156-1246). — Ecclesia s. Amantii (Amancii) : ms. 329, f. 21 vo (XI^e siècle) ; DORVAUX, *op. cit.*, p. 10 (a. 1360) ; p. 47 et 48 (XVI^e siècle) ; etc. — S. Amandus : ms. 307 (nécrologe de Saint-Clément, XII^e siècle), f. 12 r., 25 vo, etc. — Ecclesia parochialis s. Amancii in suburbio sancti Clementis : *Documents*, t. I, p. 84, 85 (a. 1308).

S. Aman : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 593 ; t. IV, p. 170. — S. Amant : assez fréquent. — S. Amand : nom ordinaire.

Il semble qu'à Metz on regardait comme titulaire de l'église saint Amand, évêque de Maestricht, apôtre des Belges, mort vers 679 et honoré le 6 février : tous les autres saints qu'on invoque dans les litanies de cette station appartiennent à cette région. Toutefois, il ne figure pas à cette date dans la plupart de nos vieux calendriers. Les uns le marquent au 1^{er} novembre, par exemple, le Martyrologe de Saint-Sauveur du XIV^e siècle, ou au 3 novembre, qui est plutôt la date régulière, par exemple : ms. 82, calendrier ; martyrologe de Saint-Clément (ms. 307, XII^e siècle) ; bréviaire de 1325, missel de 1545, etc.

1° *Emplacement.* — Grâce aux dénominations cadastrales : clos Saint-Amand, Fontaine-Saint-Amand, Saint-Amand vigne, etc., qui remontent très haut, nous pouvons situer cette église au haut du Sablon, un peu au-delà de Saint-Laurent, sur le chemin qui conduisait de ce dernier sanctuaire à Saint-Clément, à quelques mètres à l'est du Pont-Amos (11).

2° *Histoire.* — Nous avons indiqué (plus haut) les plus anciennes mentions de notre église ; la charte de l'évêque Hériman en faveur de Saint-Clément, de 1090, lui donne le titre de paroisse. Ni Windric, ni Sigebert de Gembloux, ni l'abbé Richer, abbé de Saint-Symphorien n'en parlent. Une aventure, arrivée en 1447 à l'évêque Conrad Bayer de Boppard, donne au chroniqueur l'occasion de la mentionner (12).

(9) Cfr. PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, p. 110 et 274.

(10) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 161 (Célestin III) ; *ibid.*, p. 131, 132 (Alexandre III) ; p. 136, 137 (magistrats) ; p. 137-139 (Bertram).

(11) Cfr. WICHMANN, *l. c.* et *Annuaire*, t. XIX, 1907, pl. II ; cfr. aussi ms. 307, f. 11 vo, 12 r. etc. : Saint-Amant fonteine, fons saucti Amandi, etc.

(12) Cfr. ms. 82, f. 131 vo. On leur servait du pain, du vin et des fruits.

Au point de vue ecclésiastique, S.-A., qui est dit « prieuré » (?), dépendait de Saint-Vincent. Il en était encore ainsi en 1544 (13). L'église disparut en 1552, la « paroisse » fut supprimée en mars 1557 par François de Beaucaire, évêque de Metz (1555-1568), et unie à la chapelle Sainte-Croix à Saint-Vincent, appelée depuis : Sainte-Croix et Saint-Amand (14).

N° 28. SAINT-LAURENT.

Dénominations. — Sanctus Laurentius : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — Ecclesia sancti Laurentii : ms. 329, f. 20 vo, 37 vo (XI^e siècle). — Parocchia s. Laurentii : charte de l'évêque Hériman (a. 1090); etc.

S. Lorant : Arch. dép. Mos., H. 494, n. 1 (dans la charte d'Hériman, év. de Metz, pour 1090); WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 597; t. IV, p. 177. — S. Lourent : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Journal*, p. 19. — Saint-Laury (sic): DORVAUX, *op. cit.*, p. 332, note (a. 1707. — Saint-Laurent: nom régulièrement employé. — St-Laurent-des-Champs : *Chronique du Doyen de Saint-Thiébaud*; CALMET, *op. cit.*, t. II, pr. col. 216 (a. 1434).

Le titulaire est connu ; son culte s'est répandu de bonne heure dans les pays d'Occident. La Règle de saint Chrodegang ne mentionne pas encore sa fête ; mais elle a dû être célébrée à cette date et, à la suite d'une vision de saint Ulrich, évêque d'Augsbourg (mort en 973), elle l'a été, avec plus de solennité encore (15). Tous nos calendriers la mentionnent (avec octave).

1° *Emplacement.* — Ailleurs nous avons fixé approximativement l'emplacement de S.-L. qui a dû se trouver à l'entrée de la rue Drogon ou rue de l'Argonne (16). Nous ne savons rien sur l'édifice lui-même, mais le Cérémonial de la cathédrale nous apprend qu'il y avait à côté une chambre ou salle (thalamus) où le jour de la fête du saint (10 août) les chanoines de la cathédrale qui avaient pris part à l'office, prenaient une petite collation qui leur était servie par ceux qui détenaient l'église, c'est-à-dire les moines de Saint-Vincent (17).

2° *Histoire.* — Nous ne connaissons pas l'origine de notre église. L'obtention de quelque relique a pu être la cause de sa fon-

(13) Cfr. arch. dép. Mos., H. 1930 ; DORVAUX, *op. cit.*, p. 47, note 5.

(14) Cfr. Arch. dép. Mos., H. 1930, liasse 5, n° 1.

Au même endroit, n° 4, se trouvent les baux des vignes (9 pièces de 1773, 1787) par Louis Gabriel, baron de Laugler, chanoine honoraire de la métropole de Florence, titulaire de la chapelle S.-A. Le n° 5 renferme une requête du même adressée au Directoire de Metz à la date du 23 mars 1792 à l'effet d'obtenir la restitution des revenus de cette chapelle dont il est le desservant ; plusieurs vignes qui rapportent annuellement un loyer de 161 livres.

(15) Les *Gesta episcop. Mettensium* en parlent sous l'épiscopat d'Adalbéron II (984-1005) et relevant l'intercession si efficace du saint diacre romain concluent : Et ex illa tempestate festum sancti Laurentii celebrius habetur ; M. G., t. X, p. 542 ; ceci valait évidemment aussi pour Metz.

(16) Cfr. *Annuaire*, t. XIX, 1907, pl. II ; autrefois on y voyait encore une croix dite de Saint-Laurent ; mais elle n'a pas dû marquer la place exacte.

(17) Cfr. ms. 82, f. 131 vo. On leur servait du pain, du vin et des fruits.

dation (18). Trèves avait également une église sous le vocable du diacre martyr qui remontait au moins au V^e siècle (19).

Relevons encore quelques autres mentions anciennes de notre église : On la nomme à l'occasion de la translation du corps de saint Clément que voulut entreprendre vers 980, l'évêque Thierry I (964-984); ensuite elle figure dans les « *Miracula sancti Clementis* » antérieurs à 1121 (20). On y raconte comment un certain Hagano pillait les pauvres et incendiait les églises, entre autres, celle de S.-L.; après l'avoir spoliée, il la réduisit en cendres. La punition ne tarda pas à suivre le crime. L'évêque Hériman la cède, en 1090, à l'abbaye de Saint-Clément. En 1177, Alexandre III en confirme la possession à Saint-Vincent (21). Dans un accord conclu vers 1190 entre Franco, abbé de Saint-Vincent et Hugues, prêtre de S.-L., on s'arrange au sujet des cierges offerts à l'autel du saint le jour de sa fête (22). S.-L. fut détruit en 1552.

N° 29. SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Dénominations. — S. Johannes (tout court) : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — Basilica sanctissimi baptiste Johannis : SAUERLAND, *op. cit.*, p. 10 (X^e siècle). — Ecclesia sancti Joannis Baptistae : ms. 329, f. 24 r. (XI^e siècle). — Templum Baptistae Christi : poème de WINDRIC (vers 1000). — Ecclesia beati Joannis Baptistae : bulle de Calixte II, (a. 1123). — Ecclesia sancti Johannis in Sancto Clemente : DORVAUX, *op. cit.*, p. 10 (a. 1360). — Ecclesia sancti Joannis retro (ad) sanctum Clementem : DORVAUX, *op. cit.*, p. 47, 81 (XV^e siècle). — S. Joannes ante Metim : DORVAUX, *op. cit.*, p. 83, note 2 (XV^e siècle).

S. Jehan, S. Jehan a S. Clemant, S. Jehan de S. Clemant : WICHMANN, *op. cit.*, t. IV, p. 596 (XIII^e siècle). — S. Jehan Baptiste : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 51. — S. Jean-aux-Champs : DORVAUX, *op. cit.*, p. 47, note (a. 1552). — L'église Saint-Jehan : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 215 (a. 1443).

1° *Emplacement.* — En nous appuyant sur les indications topographiques fournies par les dénominations que nous venons de lire, nous devons chercher l'emplacement de notre église quelque peu au sud de Saint-Clément. Voici du reste les arrêts de la procession du troisième jour des Rogations : Cathédrale, Saint-Amand, Sainte-Marie, Saint-Genès, Saint-Clément; *Saint-Jean*, Saint-André, Saint-Privat, etc. Celle de Saint-Arnould allait le

(18) D'après SIGEBERT DE GEMBOUX, *Vita Deoderici I*, on avait apporté de Rome sous Thierry I des parties du gril de saint Laurent ; (MIGNE, *P. L.*, t. 160, col. 715 ; *M. G.*, t. IV, p. 476) ; mais à cette date, l'église S.-L., qui aurait pu en recevoir quelques parcelles de l'abbaye de Saint-Vincent dont elle dépendait, existait déjà.

(19) Cfr. BEYER-ELTESTER-GOERZ, *op. cit.*, t. II, p. CCXI.

(20) Cfr. SAUERLAND, *op. cit.*, p. 16 et 40.

(21) (N. st. a. 1178) ; BÉNÉD., *op. cit.*, pr. p. 133.

(22) Voir arch. dép. Mos., H. 1929, liasse n. 6 inv. p. 88. Sur la date, voir DORVAUX, *op. cit.*, p. 277, note 3.

même chemin, mais dans le sens inverse. Saint-Jean-Baptiste se trouvait donc sur le terrain appartenant aujourd'hui à Sainte-Chrétienne (23).

2° *Histoire*. — L'église S.-J.-B. servait de paroisse au faubourg de Saint-Clément; elle porte le titre de « paroisse » dans la charte d'Hériman, de 1090. D'après l'interpolateur de Paul Diacre, au x^e siècle, saint Clément en serait le fondateur; c'est ainsi que le veut la tradition : « ut fertur ». Il y avait un baptistère et beaucoup plus tard l'église aurait été desservie par une communauté religieuse (24). Etienne de Bar, évêque de Metz, confirme S.-J.-B. à Saint-Clément, par une charte de 1130; de même, Innocent II, par une bulle de 1139 (25).

Il est assez curieux que dans les litanies récitées aux stations des Rogations on n'invoque pas dans notre église le titulaire, comme cela se pratique, à quelques exceptions près, dans les autres sanctuaires.

Durant le siège de 1552, S.-J.-B. subit le sort de tant d'autres églises. Vers 1634, il en restait encore « un monticule de décombres, couvert d'orties et de chardons, autour duquel on découvre encore bien souvent, en bêchant la terre, des corps humains d'une grandeur extraordinaire » (26).

N° 30. SAINT-FÉLIX — SAINT-CLÉMENT.

Dénominations. — 1. *Saint-Félix*. — Basilica beati Felicis martyris : PAUL DIACRE, *Gesta episcop. Mett.* (a. 783); M. G., t. II, p. 263; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 54 55. — Sanctus Felix : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850); CONSTANTIN, *Vita Adalberonis II*, n. 26 (vers 1015); M. G., t. IV, p. 6; MIGNE, *P. L.*, t. 139, col. 1568; *Chronicon sancti Clementis* (avant 1212); M. G., t. XXIV, p. 498; ms. 44 (xiv^e siècle), au 9 des calendes de décembre. — Abbatiuncula s. Felicis : charte d'Adalbéron I, de 952; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 69; *Annuaire*, t. XIII, 1901, p. 198. — Abbatiola s. Felicis : bulle de Léon IX, de 1049, interpolée entre 1070 et 1080; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 443; *Annuaire*, t. I, 1888-1889, p. 70 sqq; t. XIII, 1901, p. 198 sqq. — Ecclesia s. Felicis :

(23) Ms. 82, f. 95 r.; PROST, *op. cit.*, p. 354. — Ms. 132, f. 62 r. — On aurait tort de vouloir situer S.-J.-B. dans l'enceinte même de Saint-Clément; cfr. *Revue historique*, p. 354, note 1. L'église était très rapprochée de l'abbaye : « adiacens monasterio », comme le dit une bulle d'Innocent II, de 1139 (BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 114), mais placée derrière, comme l'indique aussi un passage dans HUGUENIN, *op. cit.*, p. 215.

Il faut aussi se garder d'exagérer les indications du cadastre qui ont servi à établir la carte topographique du Sablon parue dans *Annuaire*, t. XIX, 1907, pl. II, et qui semblaient nous autoriser à placer l'église dans la direction opposée, c'est-à-dire au nord (est) de l'abbaye.

(24) Cfr. MIGNE, *P. L.*, t. 95, col. 713; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 53. — Voir aussi D. J. FRANÇOIS, *Histoire de Saint-Clément* (ms. 62, n° 2), p. 5 et 6, qui répète ce que dit l'interpolateur et ajoute que l'évêque Abbon ou Goëric (629-644 ?) l'aurait érigé en paroisse vers le milieu du vii^e siècle (?). — Le passage (vers 56) de Windric (v. pl. h.) parle d'un saccagement de l'église.

(25) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 110 et 114. — Le martyrologe de Saint-Clément marque une recluse à S.-J.-B. (ms. 307, f. 12 r.).

(26) MEURISSE, *op. cit.*, p. 14.

ms. 329, f. 23 vo (XI^e siècle). — S. Félix, monasterium s. Felicis : diplôme de 991; *Annuaire*, t. xxxii, 1923, p. 133, n. 69; chartes de 995, 1006, 1007; BÉNÉD., *op. cit.*, t. iii, pr. p. 84, et M. G., *Diplom.*, II, p. 792, 793; *Cartulaire de Gorze*, p. 219, 221 (a. 995 et 1007); *Remarques sur* n° 362: *Cartulaire de Gorze*, p. 219, 221 (a. 995 et 1007); *Remarques sur le Cartulaire*, p. 89-91. — Coenobium (monasterium) s. Felicis Metensis : HUGUES DE FLAVIGNY, *Chronicon*, I, II, Introduction (avant 1102); MIGNE, *P. l.*, t. 154, col. 198, 204; M. G., t. viii, 471, 472.

2. Sans figurer formellement comme vocables les deux noms *Saint-Félix* et *Saint-Clément* se rencontrent dans le poème de WINDRIC (avant 1005); KRAUS, *op. cit.*, p. 353; dans SIGEBERT DE GEMBOUX, *De laude urbis Metensis* (XI^e siècle); M. G., t. vi, p. 268 sq.; MIGNE, *P. l.*, t. 160, col. 718; KRAUS, *op. cit.*, p. 355; dans RICHER, abbé de Saint-Martin, *In laude urbis Metensis* (vers 1135); KRAUS, *op. cit.*, p. 357; enfin dans une charte d'Adalbéron III, de 1058; BÉNÉD., *op. cit.*, t. iii, pr. p. 91.

3. *Saint-Clément*. — Ecclesia S. Clementis : addition au Martyrologe du Sacramentaire de Drogon (vers 850); DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. iii, p. 46, note 1. — Ecclesia beati ou sancti Clementis : charte d'Adalbéron I, de 953; *Annuaire*, t. vii, 2, 1895 p. 172; SAUERLAND, *op. cit.*, p. 14 (avant 1090, peut-être même avant 1005). — Coenobium ou Monasterium s. Clementis : charte d'Hériman, de 1090; bulle de Calixte II, de 1123; *Annuaire*, t. i, 1888-1889, p. 192, n. 4; etc.

Le nom de Saint-Félix date de l'époque où des reliques de ce saint prêtre de Nole ont été déposées dans notre église. A partir de l'installation des moines, en 946, celui de Saint-Clément, qui, jusqu'ici, ne s'était rencontré qu'une fois, s'implanta rapidement, grâce aux différentes « translations » ou exaltations de ses restes et aux miracles qui s'opéraient de plus en plus nombreux dans son sanctuaire, et devint bientôt exclusif.

1° *Emplacement*. — L'endroit où était jadis située la célèbre abbaye ne peut être déterminé qu'approximativement. Après sa destruction en 1552, on plaça une croix à l'endroit du maître-autel qui malheureusement ne figure pas sur le plan du Sablon donné par les Bénédictins à la fin du t. II de leur Histoire de Metz. Baltus, qui l'a encore vue, nous dit qu'elle se trouvait sur la *hauteur* du Sablon. D. J. François, de son côté, nous assure que l'abbaye était située « au *déclin* d'une agréable colline... où se voit encore une croix pour monument de la place du maître-autel » (27). En tenant compte d'autres données fournies par le cadastre de la commune, par des arpentages opérés à différents moments et des ventes de différentes pièces de vignes, etc., nous pouvons situer notre église entre l'ancienne et la nouvelle église paroissiale, tout près de la première.

2° *Histoire*. — Dans l'intérêt de la clarté, il faut distinguer deux choses : 1. La crypte ou l'église souterraine de Saint-Pierre;

(27) BALTUS, *op. cit.*, p. 61, 62; D. JEAN FRANÇOIS, *op. cit.*, p. 1. — Il s'ensuit que l'emplacement indiqué par Prost, *Légendes*, planche, et CALMET, *op. cit.*, t. i, plan de Metz, n'est pas exact; cfr. aussi ABEL, dans *Austrasie*, t. vi, 1858, p. 105 et LEDAIN, *op. cit.*, p. 256 sqq. (détails intéressants). — On a eu tort de vouloir rattacher la dénomination « à la fontaine bénite » à la source prétendue miraculeuse de la crypte de Saint-Clément, comme si elle en indiquait l'emplacement. Cette dénomination est bien antérieure à la destruction de ce sanctuaire en 1552. Le nécrologe de l'abbaye (ms. 307, f. 33 vo) qui est du (XII^e ou) XIII^e siècle, marque déjà pour cette date un jardin « a benite fontene ».

2. l'église supérieure de S.-F. au de S.-Cl. Voici les données principales que nous fournissent les sources par rapport à la *première* :

Sans la nommer expressément, Paul Diacre connaît la crypte, comme le montre le passage déjà mentionné plus haut qui concerne saints Rufe et Adelphe qui y étaient enterrés (28). Le biographe de saint Chrodegang, l'abbé Jean de Gorze, est plus explicite : Nos trois premiers missionnaires sont venus ensemble à Metz; ils ont construit une crypte dédiée par saint Clément à saint Pierre (ce qui n'est pas historique); ils sont enterrés tous les trois dans cette demeure cellulaire; par attachement au premier apôtre les évêques successeurs « se sont fait inhumer dans la même petite sépulture — *loculo eidem corpora sua tradiderunt* », les uns dans la crypte, les autres à côté (29). — Le moine (de Saint-Clément), qui au x^e siècle a interpolé Paul Diacre, attribue à saint Clément la construction de Saint-Pierre à l'amphithéâtre qu'il regarde comme la première église; celle de Saint-Jean; enfin celle d'un troisième sanctuaire situé également au Sablon, dans les fondations duquel le saint aurait établi une crypte d'une beauté admirable, avec une source à eau très hygiénique et très salubre, quand elle est bue avec confiance, et un autel dédié à saint Pierre et placé « devant l'entrée — *ante ostium* »; c'est là qu'il a été lui-même enterré (30).

Dans son poème de la fin du x^e siècle, le moine Windrie nous répète ces mêmes choses; puis il ajoute qu'« à un certain moment — *quondam* », c'est-à-dire à l'époque des invasions du ix^e et de la première moitié du x^e siècle, le vénérable sanctuaire avait été saccagé et abandonné; la crypte, en particulier, avait perdu son riche revêtement de marbre, etc. Mais, sous l'évêque Thierry I (965-984), le princier Wigeric avait procédé à une restauration complète du saint lieu : la crypte agrandie et embellie avait été consacrée le 5 des nones de mai en l'honneur de saint Pierre et de plusieurs autres saints (31). Dorénavant, on pouvait lui donner le nom de « basilique de Saint-Pierre », ainsi que le fait le prieur Hézelin de Saint-Clément dans son récit de la translation du saint titulaire faite par l'évêque Hériman, en 1090 (32). Si elle n'était pas une église à très grandes dimensions, elle était en tout cas

(28) Cfr. CALMET, *op. cit.*, t. I, col. 54, 55 ; M. G., t. II, p. 262.

(29) M. G., t. X, p. 554.

(30) MIGNÉ, *P. I.*, t. 95, col. 713; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 53 ; SAUERLAND, *op. cit.*, p. 11.

(31) KRAUS, *op. cit.*, p. 353; *Nécrologe de Saint-Clément*; ms. 307, f. 27 r. : *Quinto nonas Mai, ad basilicas, dedicatio cryptae in ecclesia s. Clementis in honore s. Petri apostoli et aliorum plurimorum sanctorum*; cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, p. 239, 240.

(32) Cfr. SAUERLAND, *op. cit.*, p. 18; Hézelin est mort en 1121; *Gallia christiana*, t. XIII, col. 868.

d'un bel aspect, comme s'exprime un auteur du XII^e siècle, dont nous parlerons encore (33).

Voici, maintenant, comment, à l'aide des données fournies par l'histoire locale et des résultats des fouilles pratiquées à différentes époques au Sablon (34), nous pouvons nous représenter l'origine et les transformations successives de ce sanctuaire.

Conformément à la loi et aux usages romains observés par la population de notre pays qui interdisaient les inhumations à l'intérieur des villes, saint Clément a trouvé sa sépulture dans un tombeau situé dans la partie sud de ce cimetière du Sablon dont il est explicitement question dans notre *Annuaire*. A l'origine, ce tombeau a été une simple crypte : corridor plus ou moins large, chambre funéraire ou caveau sombre, creusé assez profondément dans le sol, voûté et, à cause du terrain sablonneux, soutenu par des murs, ressemblant par sa forme aux hypogées païens ou chrétiens que l'on voit à Rome, ou ailleurs. Le témoignage de Jean de Gorze, qui dit que saint Clément et ses deux compagnons se sont préparé eux-mêmes cette sépulture étroite : « in habitaculo constructae cellulae humati sunt », concorde parfaitement avec ce que nous venons de dire (35).

Toutefois, comme les successeurs, suivant en cela les usages en vigueur, se faisaient inhumer le plus près possible du premier apôtre du diocèse, la crypte primitive ne suffisait bientôt plus : il fallut y ajouter au fur et à mesure des besoins quelques couloirs ou compartiments de caveaux servant aux nouvelles inhumations qui devaient atteindre le nombre de 16 ou 17 (36). La même chose a été constatée ailleurs et le premier hypogée chrétien du Sablon a dû ressembler assez à ceux de Saint-Mansuy, à Toul, de Saint-Mathias, à Trèves, de Saint-Thaumaste, à Poitiers, de Saint-Allyre, à Clermont-Ferrand, etc..., et comme il servait de lieu de sépulture à de saints personnages, il a dû recevoir aussi, non pas par saint Clément, comme le veut la légende, mais sous ses successeurs immédiats, quelques ornements en stuc, des peintures, etc. Les commencements des sépultures les plus honorées, a dit un auteur, n'ont pas été plus pompeux.

Mais, comme l'oblation du saint Sacrifice, qui était le grand acte cultuel en l'honneur des saints et de leurs restes, ne pouvait se faire commodément dans cette crypte à dimensions très restreintes, un premier oratoire ou édicule fut bâti au-dessus : ce sanctuaire, d'abord très exigü, fut agrandi au plus tard à l'époque mérovingienne, afin de mieux répondre au développement de la piété et de la vénération des fidèles envers leur premier apôtre.

(33) *Vita s. Clementis* : Est hodie quam licet non multum ingens, pulchra tamen aspectibus ecclesia, Deo, ut diximus, et s. Petro dicata, quam idem pater venerabilis caput urbis et totius pontificatus (= diocèse) donatam esse constituit ; Codex Paris. Fonds latin, n° 16735 (et 17007), du XII^e siècle.

(34) Cfr. *Annuaire*, t. xv, 1903, p. 351 sqq. et notes.

(35) *Vita Chrodegangi* ; M. G., t. x, p. 555.

(36) Cfr. *Revue historique de Metz*, t. I, Metz, 1904, p. 356, 357.

En même temps, peut-être même déjà auparavant, la crypte a dû subir des changements assez importants. Comme ailleurs, il a fallu la rendre plus spacieuse, pour recevoir de nouvelles tombes, plus accessible, pour faciliter la circulation des pieux visiteurs (37). Comme ailleurs, on a dû établir une chapelle ou *sacellum* avec un autel, pour y dire la messe le plus près possible du corps saint, et orner ce nouveau sanctuaire d'une manière conforme à la sainteté de l'endroit et à la célébrité des personnages qui y étaient déjà enterrés (38). Ce travail, qui ne peut être attribué en aucun cas ni à saint Clément, ni à ses premiers successeurs, est peut-être l'œuvre de saint Urbice, quinzième évêque de Metz, à qui la tradition attribue également la fondation ou du moins la consécration de l'église supérieure sous le vocable de saint Félix, prêtre et martyr (?) de Nole en Campanie, et l'établissement d'une communauté de clercs qui devaient la desservir. « Quel que soit, du reste, le fondateur de cette dernière église, nous pouvons être certains qu'elle est différente de la fondation personnelle de Clément, nous le savons par l'histoire générale de toutes les églises : le premier apôtre a été enseveli dans le cimetière commun; il y est demeuré jusqu'au jour où l'un de ses successeurs a eu le zèle de procéder à une translation et de construire une église avec confession sous le maître-autel » (39).

Que faut-il penser de la source aux eaux courantes — « fons irriguus » — dont il est question dans les textes à partir du x^e siècle? Sa présence n'a rien d'extraordinaire (40). Nous en avons vu plusieurs (sources et puits) dans les catacombes romaines : l'une ou l'autre a même servi de baptistère (41). On en rencontre même dans les hypogées païens. Celle du Sablon peut bien remonter à l'époque de saint Clément — sans avoir été creusée par lui. On peut aussi admettre — et c'est ce qui nous paraît assez probable — qu'en agrandissant la crypte primitive on soit tombé sur une source, comme nous en rencontrons plusieurs au Sablon (42). Bientôt, à cause du voisinage des corps saints, son eau fut regardée comme un remède contre toutes sortes de maux. A l'époque, où on nous parle de cette qualité de l'eau, aux x^e et xi^e siècles, le merveilleux avait le plus de prise sur les foules et il était si facile d'y mêler le nom de saint Clément.

(37) Des escaliers, souvent doubles, permettaient aux pèlerins de s'approcher des tombeaux des saints et de toucher leurs sarcophages.

(38) Nous retrouvons des dispositions analogues à la crypte de Saint-Epvre à Toul; cfr. *Revue de l'art chrétien*, 1905, p. 326.

(39) *Revue de l'art chrétien*, 1905, p. 334.

(40) Nous connaissons beaucoup de cryptes anciennes avec des puits réputés pour la vertu miraculeuse de leurs eaux ou de la terre qui y était accumulée : Chartres, Lyon, abbaye de Lobbes, Pierrefonds, Tours, etc.

(41) Par exemple, à Sainte-Priscille, à Saint-Pontien; cfr. CABBOL-LECLEROQ, *op. cit.*, t. II, 1, col. 403-410.

(42) Le Sablon est connu pour ses sources : fontaine brûlée, fontaine d'Ilinge, fontaine de l'hôpital, fontaine Saint-André, fontaine bénite; cfr. BALTUS, *op. cit.*, *passim*. — Sur le dernier nom, voir pl. h. note (27).

2 Dans ce qui précède, nous avons déjà touché les commencements de l'église supérieure à Saint-Clément. Nous avons également fait allusion au rôle que la tradition de l'abbaye attribue à l'évêque Urbice : rôle qui n'est nullement en opposition avec les données de l'histoire générale de ce temps. En effet, le titulaire, saint Félix, était en grand honneur dans les Gaules, ses reliques étaient très recherchées (43). C'est ce qui nous explique comment son nom a été donné à notre église et maintenu pendant des siècles. Quant à la vie de communauté des clercs, nous savons qu'elle était entrée en vigueur dans beaucoup de villes épiscopales dès la fin du IV^e siècle (44). Mais cette vie en commun présuppose aussi une église et des habitations adaptées à ses exigences et besoins. Toutefois, il faut bien nous le dire, si probable que soit ce rôle de saint Urbice, aucun texte ancien ne peut être cité en sa faveur.

Pour les siècles suivants, nous ne sommes pas très bien renseignés. La tradition clémentine, représentée par Dom d'Armène et Dom Jean François, admet que vers 610, sous le roi Théodebert II (+ 612), S.-F. a été peuplé de moines de saint Colomban (45). Ici encore les attestations contemporaines du fait manquent.

S.-F. n'a certainement pas été détruit par les Normans en 882, mais a dû souffrir beaucoup par les invasions à d'autres moments, comme semble bien le dire le poème de Windric. Dom Calmet dit qu'en 938, Adalbéron I rebâtit l'église et y remit les religieux qui s'étaient retirés à Luxeuil depuis 40 ans (46). Je ne sais sur quoi l'illustre bénédictin appuie son affirmation si ce n'est sur le témoignage de Dom d'Armène. Ce qui est mieux garanti, c'est la réforme de S.-F. par le moine écossais Kadroë, qui sur les instances de l'évêque que nous venons de nommer, se fixa à Metz en 946 avec les moines bénédictins de Waulsort : les bâtiments claustraux furent relevés de leurs ruines : une nouvelle vie fit son entrée à S.-F. (47). Après la mort de Kadroë (968 ou 978), son œuvre fut continuée par l'abbé Fingenius (+ vers 1002). Il fut aidé par l'évêque Thierry I (965-984). Grâce aux ressources fournies par le princier de la cathédrale Wigeric, la crypte fut refaite,

(43) Cfr. GREG. TUR., *De Gloria martyrum*, c. 104 (al. 103) ; MIGNE, P. I., t. 71, col. 795-797 ; M. G., *Script. rer. Merov.*, t. I, p. 2, p. 577 sq.

(44) Par exemple, à Rome, à Milan, à Hippone, à Vercell, etc.

(45) D. GODEFROY D'ARMÈNE, *Histoire de l'abbaye de s. Clément*, 1654. Ce manuscrit n'est pas perdu comme le croyait PROST, *Notice sur la Collection des manuscrits de la bibliothèque de Metz*, p. LXXI, note 1. — De la collection Dufresne (1) il est rentré à la bibliothèque. Pour D. Jean François, cfr. plus haut, note 24. — La notice du *Chronicon s. Clementis* concernant les clercs réguliers établis à Saint-Clément depuis le règne de Pépin se trouve dans M. G., t. XXIV, p. 498.

(46) *Notice de la Lorraine*, t. 1, Nancy, 1756, col. 845.

(47) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. II, p. 56 ; *Annuaire*, t. III, 1891, p. 151, 174, n. 9, et t. VII, 2, 1895, p. 172.

agrandie et embellie; des travaux non moins considérables furent exécutés dans l'église supérieure et le cloître. Une double consécration couronna cette œuvre de restauration (48).

En 1178 un incendie détruisit l'église; la consécration de la crypte de la nouvelle eut lieu 2 ans après sous l'évêque Bertram. Son sort en 1552 est connu (49).

Nous avons vu plus haut comment la légende s'était occupée de la crypte de S.-Cl. pour rattacher peu à peu le nom de notre premier évêque à tout ce qu'on y voyait. L'église supérieure n'en fut pas épargnée. La notice nécrologique du saint insérée dans le catalogue du sacramentaire de Drogon, qui remonte vers le milieu du ix^e siècle, lui en attribue formellement la construction comme aussi celle de l'église de l'amphithéâtre, à qui elle donne encore la priorité (50). L'interpolateur de Paul Diacre au x^e siècle fait de même. Les *Gesta episcop. Mett.*, composés entre 1132 et 1142, vont plus loin : l'église-crypte du Sablon est la première fondation de notre évêque : « caput urbis et totius pontificatus », comme l'appelle une vie déjà mentionnée du saint du xii^e siècle, conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris (51). Inutile de dire que dans les siècles suivants, ce travail de la légende continue et renverse entièrement l'ordre des faits tels qu'ils sont attestés par l'histoire. Ce n'est pas en la suivant ou en essayant de justifier son travail qu'on arrive à un résultat vraiment sérieux.

N° 31. SAINT-GENÈS.

Dénominations. — Sanctus Genesius : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850) : ms. 82, f. 252; bulle d'Innocent II, de 1139. — Ecclesia s. Genesii : ms. 329, f. 22 vo (xi^e siècle). — Parrochia s. Genesii : charte d'Hériman, de 1090.

S. Genoit (pour Novéant) : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 595. — S. Génois : BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, p. 38-39. — S. Genoy : arch. dép. Mos., H. 494, n. 1.

(48) KRAUS, *op. cit.*, p. 353, v. 35-55, où les travaux de Wigeric sont plus détaillés. — La dédicace de la crypte est indiquée plus haut (cfr. note 31). Quant à l'église, le *Chronicon s. Clementis* dit : Idem etiam Deodericus episcopus... cum abbate Fingenio et Wygerico primicerio omnes ipsius ecclesiae officinas (= les lieux réguliers) ad usum monachorum meliorari disposuit... ecclesiamque ipsam in melius auctam consecravit (M. G., t. XXIV, p. 499). — Le prolongement de l'église supérieure est rapporté également dans Sauerland, *op. cit.*, p. 17 (passage antérieur à 1090, peut-être même à 1005). — Sur Wigéric, voir *ibid.*, p. 17, note 1.

(49) Le *Chronicon s. Clementis* marque pour l'année 1169 : Post destructionem antiquorum murorum de ecclesia sancti Clementis positus est primus lapis in oratorio a domino Theoderico, electo (= Thierry III, évêque élu de Metz de 1163-1171); M. G., t. XXIV, p. 501, 502. — La même source marque pour 1178 : Ecclesia sancti Clementis tota combusta est, scilicet campanae, libri (= bibliothèque), dormitorium, claustrum et refectorium; et pour 1180 : Benedictio facta est in ccriptis in ecclesia beati Clementis a domino Bertranno episcopo; M. G., t. XXIV, p. 502.

(50) Ipse (Clemens) construxit ecclesiam b. Petri in amfiteatrum (!) et ecclesiam s. Clementis, ubi ipse requiescit.

(51) Cfr. M. G., t. X, p. 155. — Cfr. Codex Parisienis, plus haut, note 33.

Le titulaire n'est pas, comme on pourrait le croire, le célèbre martyr arlésien, mais, d'après la légende, le comédien qui subit le martyre à Rome, sous Dioclétien. Le Martyrologe Romain marque sa fête au 25 du mois d'août. Nos anciens calendriers ne sont pas absolument d'accord à ce sujet. Ainsi le ms. 82 indique dans le texte (f. 136) aussi bien que dans le calendrier la commémoration pour le 24, la fête pour le 25 août; de même, le bréviaire de 1325; le ms. 132 (a. 1240) et le missel de 1545 marquent simplement la fête au 25 août. Le nom du saint figure dans quelques litanies, par exemple, dans celle du bréviaire de 1325.

1° *Emplacement.* — Tout le monde connaît la vieille chapelle Saint-Genest située dans la rue Jurue, (ancienne) paroisse de Ste-Croix, qui mériterait une étude spéciale. Celle dont il est question ici, est beaucoup plus ancienne; elle était située sur le parcours de l'église Sainte-Marie à Saint-Clément. Cet emplacement ressort de l'ordre suivi par les processions aux Rogations et à la Saint-Marc; il est indiqué approximativement sur la planche II de l'*Annuaire* XIX (1907).

2° *Histoire.* — L'église figure comme « paroisse » dans la charte d'Hériman de 1090; elle dépendait de Saint-Clément. Le pape Innocent II confirme par une bulle du 27 avril 1139 à l'abbaye, entre autres : « terram, quae in circuitu sancti Genesii usque ad parietes eiusdem ecclesiae adiacent (!) » (52). Pour la période suivante, je n'ai trouvé que la mention d'un ermite qui, en 1471, est dit loger près de l'église. Celle-ci fut « mise par terre » en 1552.

Tout récemment, on a voulu trouver un rapport entre notre église S.-G. et le nom du canton de Genestroy. C'est encore un de ces rapprochements sur lesquels la science philologique préférera ne pas se prononcer. Nous sommes du même avis. Nous pensons également que S.-G. « devait bien s'accompagner de quelques maisons » pour la simple raison que c'était une paroisse.

N° 33. SAINTE-MARIE.

Dénominations. — Sancta Maria foras civitatem : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — Sancta Maria : ms. 82, f. 95 vo ; ecclesia sanctae Mariae : ms. 329, f. 22 r. (XI^e siècle). — Sancta Maria ante sanctum Clementem : ms. 32, f. 34 vo. — Sancta Maria ad martyres : charte de l'évêque Hériman, de 1090 ; ms. 82, f. 37 r. ; ms. 329, f. 37 vo, note ; dedicatio sancte Marie ad martires, ms. 330, f. 110 (xiv^e siècle) ; DORVAUX, *op. cit.*, p. 47 (xvi^e siècle). — Ecclesia parochialis beate Marie ad martires : *Documents*, t. I, p. 84 (a. 1308). — Sancta Maria infra basilicas : ms. de Berne 289 (avant 875). — Sancta Maria ad basilicas : ms. 44 (xiv^e siècle), au 6 des ides de mai. — Sancta Maria extra muros urbis : charte de l'évêque Étienne de Bar, de 1137.

Nostre Dame a Martres : WICHMANN, *op. cit.*, t. IV, p. 173 (a. 1288, 1298) ; t. III, p. 593 (Nostre Dame az Martres). — Nostre Dame au Martire : HUSSON, *op. cit.*, p. 30 (a. 1372). — Nostre Dame aux martres, devers Saint-Clément : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 112 (a. 1372). — Sainte-Marie-aux-Martys : BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, p. 38-39. — Sainte Marie a Maitres : arch. dép. Mos., H. 494, n. 1. — Sainte-Marie-aux-basiliques : dénomination moderne.

(52) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 114.

D'après le ms. de Berne et le Martyrologe de Saint-Sauveur, la dédicace était célébrée le 10 mai.

1° *Emplacement.* — L'emplacement est indiqué par les épitètes topographiques. L'église est dite « hors de la ville », par opposition à celles dédiées à la Vierge qui se trouvent, soit à l'intérieur de l'enceinte, soit tout près des murs. « *Infra* » ou « *ad basilicas* » désigne le grand quartier du Sablon; « *ante sanctum Clementem* » précise encore plus l'emplacement qui est indiqué sur la planche II de l'*Annuaire* XIX (1907), surtout d'après le parcours des processions du Cérémonial de la cathédrale (ms. 82) et de celui de Saint-Arnould (ms. 132).

2° *Histoire.* — L'origine de l'église ne nous est point connue. Aucune légende qui s'y rapporterait n'est consignée dans nos vieilles chroniques. Et pourtant elle est un des plus anciens sanctuaires consacrés à Marie, soit à Metz, soit dans ses environs immédiats.

D'où lui vient l'addition « *aux martyrs* » ? Ce n'est pas parce qu'il y eut autrefois des chrétiens martyrisés à cet endroit, car Metz n'en a jamais eu. Elle ne vient pas non plus des vierges (toutes — sauf une — martyres) qu'on y invoquait à la station du troisième jour des Rogations et qui sont toutes étrangères à notre pays. Le nom lui a été donné par imitation de ce qu'on a vu ailleurs.

On pourrait d'abord penser à Trèves, métropole de Metz : aux portes de cette ville se trouvait une abbaye de ce nom. L'évêque Ludwin, aidé de saint Willibrord et de Pépin d'Héristal, l'avait fait élever tout près de la Moselle (de là la dénomination : « *Beata Maria Virgo in ripa, ad litus Mosellae* »), sur le champ de Mars, où aurait coulé le sang, soit des premiers martyrs trévirois, soit d'un certain nombre de soldats de la Légion thébaine. Mais comme l'église tréviroise en question ne prit le titre de Sainte-Marie-aux-Martyrs qu'à partir de 1198 (peut-être pour mieux soutenir une comparaison avec Saint-Paulin, que son fondateur, saint Félix, avait consacré à Notre-Dame), tandis que le sanctuaire du Sablon porte déjà son nom en 1090, c'est-à-dire cent ans avant celui de Trèves, il faut chercher ailleurs, et alors il est tout naturel de penser à Rome où le célèbre Panthéon, cédé vers 610 par l'empereur Phocas au pape Boniface IV et consacré par celui-ci au culte chrétien, prit presque aussitôt le nom de « *Sancta Maria ad martyres* ». La solennité de sa consécration est marquée encore aujourd'hui au 13 mai (53).

Or il est à remarquer qu'à Metz, comme le prouvent d'anciens textes liturgiques, on célébrait la dédicace de l'église du Sablon dont nous parlons ici, au 10 mai. Une influence romaine, surtout à une époque où à Metz on était très « ultramontain », est donc assez probable (54).

(53) DUCHESNE, *Liber Pontificalis*, t. I, Paris, 1886, p. 317.

(54) Nous avons déjà relevé plus haut que le sacramentaire de Drogon donne les stations romaines.

Sans revenir sur les dates relevées déjà plus haut, signalons seulement de l'histoire ultérieure de N.-D.-aux-Martyrs les deux ou trois faits suivants : L'église, appelée « paroisse » dans la charte de 1090 et confirmée à Saint-Clément, est donnée par Etienne de Bar, en 1137, à la collégiale de Saint-Sauveur en même temps que l'église avoisinante Saint-Jacques (55). En 1372, nous dit la chronique, « fut le curé de Nostre Dame aux martres, devers Saint Clement, occis et tué d'une haiche en son lit, par ung sien nepveu qui demouroit delez luy, et le garda ledit nepveu par l'espace de cinq jours. Au dairien, il fut xeu, et fut prins, et cognu son cas, mis au pilloris, trainé et mis sur la roue » (56). L'année 1552 amena la disparition de cette église qui n'a dû être que de petites dimensions.

N° 34. SAINT-PRIVAT.

Dénominations. — (S.) Rivat, Rivata : liste des biens de l'abbaye de Prum (a. 893). — S. Privatus, ecclesia sancti Privati : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850); ms. 329, f. 25 r., 38 r. (XI^e siècle) et, en général, dans tous les textes latins concernant l'église.

Saint Privet, S. Preveit : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 604; t. IV, p. 108. — S. Priveit : arch. dép. Mos., H. 649 (a. 1334). — S. Privait (les mallaidés de) : HUSSON, *op. cit.*, p. 81 (a. 1443). — S. Privax : *Chron. du Doyen de Saint-Thiébauld* (a. 1436), d'après DE BOUTEILLER, *Dictionnaire*, p. 233. — S. Privey : *Ibidem* (a. 1436), DE BOUTEILLER, *l. c.* — S. Privay : *Ibidem* (a. 1440); DE BOUTEILLER, *l. c.* — S. Privez : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 416 (a. 1474); J. LE COULLON, *Journal*, éd. DE BOUTEILLER, Paris, 1881, p. 29 (a. 1561). — S. Privé : *Annuaire*, t. XVI, p. 116, 141 (a. 1654); DE BOUTEILLER, *Dictionnaire*, p. 233 (a. 1544; du Pouillé de Metz). — S. Privé aux champs : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 788 (a. 1522). — S. Privés : AUBRION, *op. cit.*, p. 73 (a. 1474); HUGUENIN, *op. cit.*, p. 416 et 788. — S. Priech : *Siège de Metz, en 1552*, éd. CHABERT, p. 41, 107 (a. 1552). — S. Privat-lès-Metz : DE BOUTEILLER, *op. cit.*, p. 233 (a. 1578). — S. Privat : temps modernes.

Le saint titulaire de l'église serait un évêque de Mende, mort martyr vers la fin du III^e siècle, sous Valérien et Gallien, et honoré le 21 août, d'après le Martyrologe Romain. Son nom figure à la même date dans ms. 82 (calendrier et texte); ms. 307, f. 52 r.; ms. 132 (calendrier et texte (p. 229)); bréviaire de 1325 (calendrier); missel de 1545 (calendrier); etc.

1° *Emplacement.* — L'église démolie en 1810 était située sur le chemin d'Augny, quelques mètres au delà de la station terminus du tramway, à gauche, entre le numéro 52 et la petite maison de l'octroi (57), dans le jardin qui longe la route.

Sont encore visibles aujourd'hui : 1. L'ancien persbytère complètement remanié, particulièrement à l'intérieur. D'anciens bas-reliefs représentant les 12 apôtres et un vieux crucifix fixé au mur

(55) MEURISSE, *op. cit.*, p. 404; Arch. dép. Mos., G. 1544.

(56) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 112; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. II, p. 73 (« Nostre Dame au Mayrtre »).

(57) Elle figure sous les lettres s sur le plan de la ville de Metz de 1553 qui accompagne le récit du *Siège de 1552* par SALIGNAC ou encore les *Chroniques de HUGUENIN*.

d'une espèce de chapelle (voir 3.) ont été transportés à l'église de Montigny, soit sous l'abbé Chatelain, soit sous le curé actuel. 2. Le cimetière, occupé par un jardin potager et entouré d'un mur. Cinq pierres tombales avec inscriptions rendues illisibles sont fixées au mur du fond. Une croix assez grande, posée sur le mur qui longe la route, remonte jusque vers le milieu du xix^e siècle. 3. Deux travées gothiques (Kraus, t. III, p. 851 met : romanes) qui ont probablement servi de chapelle à l'ancienne église; elles forment une dépendance de la maison numéro 52 et servent de remise. Longueur totale : environ 5 mètres; hauteur : 3 mètres à 3 m. 50; largeur : 2 m. 25. La description donnée par Kraus (*l. c.*) est assez exacte; il ne fait pas mention de l'entrée moderne et de l'armoire-crédence qui est vis-à-vis dans le mur (58).

2° *Histoire.* — Au point de vue historique, relevons les données suivantes :

La plus ancienne mention connue jusqu'ici du hameau de S.-Privat remonterait à l'année 893; elle se trouve dans la liste des biens de l'abbaye de Prüm, dans l'Eifel (Prusse rhénane), dressée et commentée par le moine Césaire, autrefois abbé du couvent. Cette liste renferme 118 noms de localités où l'abbaye possédait des biens. « (S.) Rivat, Rivata » occupe la trente-cinquième place immédiatement avant Montigny et la note explicative dit que ces localités avec quelques autres sont situées dans le diocèse de Metz (59). L'identification paraît donc certaine et la variante orthographique s'explique facilement.

Avec le texte liturgique de Paris, nous remontons probablement encore 40 à 50 ans plus haut.

Dans le poème de Windric, fin du x^e siècle, il est question (v. 57-59), d'une destruction de l'église S.-P. par des malfaiteurs qui ne sont pas clairement désignés : Sancti Privati sparserunt moenia magna, Inde sibi muros struxerunt fraude maligna. L'église ne semble donc pas avoir été de dimensions mesquines, puisqu'il est question de grands murs (60). Peut-être aussi était-elle fortifiée ou entourée d'autres constructions assez grandes.

D'après le *Lectionnaire* du x^e siècle, elle sert d'église stationnale au troisième jour des Rogations. S.-P. figure ensuite dans une bulle d'Innocent II, du 27 avril 1139, par laquelle le pape « con-

(58) Il y a 30 et 40 ans, on y voyait encore davantage; cfr. DITSCH, *op. cit.*, p. 109 et *Annuaire*, t. xvi, 1904, p. 71.

(59) Voici le texte, en un latin peu classique : Est in riuuata (riuat) mansus indominicatus, ubi aspiciit terra arabilis ad seminandos modios cccc; pratum ad carradas xxx; silua ad saginandos porcos cc. Sunt ibi mansa xii, qui soluunt in totum in argento uncias xvi et denarios xviii, Camsiles iii. De lino libram dimidiam, pullos L; Oua ccxx, scindilas mco; unusquisque caballum i; est ibi molendinum i; cfr. BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, Coblenz, 1860, p. 163. — L'église, on le voit, n'est pas formellement nommée, mais on est bien en droit de se demander s'il n'y avait pas de chapelle.

(60) KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 353.

firme » à Saint-Clément, entre autres églises, celles des saints martyrs Privatus et Projectus (= Alémont), telles que l'abbaye les a eues jusqu'ici quant aux dîmes, possessions et cens (61); dans une charte de Bertram, de 1194, par laquelle cet évêque de Metz donne « l'église paroissiale de S.-P. avec ses chapelles et dépendances » aux moines de Saint-Clément à qui en appartenait le patronage et fait la répartition des aumônes données, soit à l'église, soit aux chapelles : donation qui est confirmée en la même année par Jean, métropolitain de Trèves, et par le pape Célestin III, et, en 1201, par Innocent III (62). D'après ces derniers, l'abbaye en aurait joui déjà avant l'union prononcée par Bertram.

On peut supposer que de bonne heure les biens de l'abbaye de Prum mentionnés plus haut ont passé, du moins partiellement, à Saint-Clément (63). Peut-être est-ce vers la fin du XII^e siècle, sous l'abbé Gérard de Prum (1184-1212) que l'opération a été parfaite (64). Toujours est-il que dès la fin du XII^e siècle, Saint-Clément y établit un prieuré qui eut passablement à souffrir des invasions que les ennemis faisaient sur le territoire de la ville.

En 1522, on entreprit de « vouter » l'église. Or, en creusant les fondations d'un contrefort, on découvrit une inscription ancienne décrite par le chroniqueur de l'époque (65). De nombreuses trouvailles furent faites dans les environs à la fin du XIX^e siècle, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

L'année 1552 amena la fin du prieuré; si l'église fut alors détruite, elle a dû être rebâtie peu après; en 1561, elle servit de lieu de réunion aux protestants (66), qui l'échangèrent au mois de décembre de la même année contre la nouvelle église élevée au retranchement de Guise près de la porte Sainte-Barbe. Toutefois ils y retournèrent en 1597 (67). Entre temps, en 1591, S.-P. avait cessé d'être « paroisse » et était devenu annexe de Magny. Mais les habitants ne perdaient pas l'espoir de redevenir indépendants. Depuis 1661, ils demandaient à avoir de nouveau la messe les dimanches et jours de fête, d'autant plus qu'ils avaient un pres-

(61) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 114.

(62) Arch. dép. Mos., H. 648, n° 1, pièce originale (Bertram); H. 493, pièce originale (Jean de Trèves); DORVAUX, *op. cit.*, p. 370 (Célestin III et Innocent III).

(63) Des opérations analogues entre abbayes ne sont pas rares; voir pour Saint-Cunibert de Cologne et Saint-Arnould de Metz en 1080, *Annuaire*, t. XIII, 1901, p. 215 sqq.

(64) Il est à remarquer que, seul parmi tous les abbés de Prum, Gérard, qui gouvernait l'abbaye entre 1184-1212 et qui, par conséquent, a pu être mêlé à ce changement, figure dans le Nécrologe de Saint-Clément (ms. 307, f. 10 r.). Sur cet abbé, voir aussi *Gallia christiana*, t. XIII, col. 597.

(65) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 788, 789; cfr. encore ROBERT et CAGNAT, *Epigraphie de la Moselle*, fasc. II, Paris, 1883, p. 114-117.

(66) *Annuaire*, t. XVI, 1904, p. 114, 115; THIRION, *Histoire du protestantisme à Metz*, Nancy, 1884, p. 131; DITSCH, *op. cit.*, p. 107. — LEDAIN, *Lettres et Notices*, Metz, 1867, p. 274, n'admet pas la destruction de l'église en 1552.

(67) DITSCH, *op. cit.*, p. 114-115 et 182.

bytère et des revenus suffisants (68). Le 23 avril 1676, lors d'une seconde visite qu'il fit à S.-P., l'évêque de Metz rétablit l'ancienne cure (69). Malheureusement il trouva plus fort que lui, et sur les réclamations des moines de Saint-Clément, un arrêt du Grand Conseil, du 27 septembre 1677, cassa cet arrangement et prescrivit qu'il y aurait à S.-P. un simple vicaire (70). Toutefois, en 1756, Mgr de Saint-Simon rétablit la paroisse de nouveau: elle dura jusqu'à la Révolution. En 1768, elle comptait 562 personnes (71).

Les documents nous fournissent aussi toutes sortes de renseignements sur l'église comme édifice, sur le cimetière, la maison presbytérale, l'école (72).

N° 35. LES SAINTS-APÔTRES — SAINT-ARNOULD.

Dénominations. — D'après la légende, saint Patient, quatrième évêque de Metz et disciple de saint Jean l'apôtre, aurait dédié à son Maître, qui l'avait envoyé dans nos régions, l'église qu'il avait fait construire sur une petite élévation, au sud de la ville (73). Il est vraiment étonnant qu'on s'en tienne encore aujourd'hui à un récit qui est privé de tout fondement sérieux. Et cependant les documents *authentiques* parlent un langage très clair. Voici ce qu'ils nous disent par rapport au nom de notre église.

Jusqu'en 715, elle portait exclusivement le nom des Saints-Apôtres (74). L'écho s'en retrouve jusqu'au xvr^e siècle (75).

(68) Arch. dép. Mos., H. 648, n. 2. — Meurisse avait ordonné de transférer cette messe à Montigny pour favoriser les religieuses qui y étaient établies (*ibid.*).

(69) *Ibid.*, H. 648, n. 3 ; n. 5. — Il avait fait une première visite en juillet 1671 (cfr. H. 648, n. 4).

(70) DORVAUX, *op. cit.*, p. 370, note 4.

(71) Arch. dép. Mos., H. 1570 et H. 648, n. 10.

(72) Voir Arch. dép. Mos., H. 648, n. 3 ; n. 4 et *Registre des Ordonnances des visites canoniques de Metz, du Val, de Noisseville, etc.*, pour 1749-1751, et 1757-1759. — Un document de nos archives (H. 648, n. 9) donne le plan de l'église vers 1750. Longueur 9 toises et 4 pieds ; largeur 7 toises et demie. Elle n'avait qu'une nef voûtée en arêtes ; à l'entrée, une espèce de vestibule intérieur dont l'extrémité droite est occupée par la tour carrée. La nef proprement dite comprend deux travées dont les arcs formèrent ainsi que les arêtes retombent sur des pilastres qui avancent passablement à l'intérieur. L'abside était semi-circulaire. En dehors du maître-autel, on voyait deux autres à l'entrée du chœur.

(73) Cfr. PROST, *Légendes*, p. 475-479 ; *Annuaire*, t. XIX et XX, p. 34 sqq. — L'erreur commise par Prost, De Bouteiller, Kraus, Wolfram, Chatelain, etc., qui admettent comme premier titulaire l'évangéliste saint Jean, est répétée encore aujourd'hui.

(74) Par exemple, en 691 et en 715 ; *Annuaire*, t. I, 1888-1889, p. 57 : *ecclesia apostolorum*.

(75) Comme souvenir historique ; cfr. PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 109, 110 ; pour une époque antérieure : *Gesta episcop. Mett.* (M. G., t. X, p. 539) ; *Petit cartulaire de Saint-Arnould* (cfr. PROST, *op. cit.*, p. 475 et 476) — ce qui ne l'empêchera pas de dire que saint Patient a consacré l'église à saint Jean (I).

Deux ans après, en 717, paraît pour la première fois celui de Saint-Arnould⁽⁷⁶⁾. Ce changement est le résultat de la translation qu'on y a faite de ses reliques, vers 641. Cependant, pendant quelque temps encore, le premier nom se maintient à côté du second, soit sous sa forme primitive soit sous une forme un peu modifiée⁽⁷⁷⁾. Parfois aussi on nous avertit que le deuxième vocable n'est pas le vocable primitif⁽⁷⁸⁾. Souvent celui de Saint-Arnould est seul employé⁽⁷⁹⁾. Saint Jean, dont le nom tout d'abord est encore mêlé à celui d'autres Apôtres⁽⁸⁰⁾, est déclaré officiellement le premier et principal titulaire lors de la consécration, en 1049, de la nouvelle église par le pape Léon IX⁽⁸¹⁾.

En pratique, le nom de l'ancêtre des Carolingiens reste le nom usuel : Saint-Arnould.

Cette suite chronologique des vocables a laissé des traces dans les invocations des litanies à la station qui se faisait dans notre église, le dernier jour des Rogations⁽⁸²⁾.

1° Emplacement. — L'emplacement de l'église des Saints-Apôtres a pu être déterminé avec toute la précision désirable lors du nivellement des remparts en 1902 et 1903, où on a découvert les restes de sa vieille crypte romane cachée sous la lunette d'Arçon placée à gauche du chemin qui conduisait à Montigny. Cet emplacement correspondait exactement à la moitié gauche ou orien-

(76) Cfr. diplôme du roi Chilperic de 717 : *basilica sancti Arnulfi vel sanctorum apostolorum*; *Annuaire*, t. c., p. 58. — Ce même vocable (*basilica apostolorum et beati Arnulfi*) basé sur un document plus ancien revient dans les *Annales Laurissenses*; M. G., t. i, p. 164; *Annuaire*, t. xiii, p. 58, note 1.

(77) Voir la note précédente. Dans la liste stationnale de Paris le nom primitif est seul employé, ainsi que l'exigeait la brièveté du texte.

(78) La *Vita* de saint Goëric relate la translation de saint Arnould « ad ecclesiam, quae tunc temporis ad sanctos apostolos vocabatur »; BÉNÉD., *op. cit.*, t. i, p. 378. De même, l'auteur de la translation de sainte Glossinde; MIGNE, *P. l.*, t. 137, col. 218, 220, 221.

(79) Particulièrement depuis l'époque carolingienne, par exemple, dans Paul Diaire; M. G., t. ii, p. 265; dans la *Vita* de Louis le Débonnaire; *ibid.*, p. 648; dans des diplômes de 840, 842, 869, 875, etc.; *Annuaire*, t. i, p. 57; dans les *Gesta episcop. Mett.*; M. G., t. x, p. 543, etc.

(80) Cfr. deux (faux) diplômes de la reine Hildegarde et de Charlemagne, de 783 : *basilica constructa in honore sancti Jacobi et caeterorum sanctorum apostolorum*; diplôme de Louis-le-Germanique, de 875 : *coenobium sanctorum apostolorum Johannis, Jacobi et Philippi nec non et beatissimi confessoris Christi Arnulphi*; *Annuaire*, t. i, p. 47, n. 12.

(81) Cfr. la bulle de consécration de 1049 (de 1070 à 1080), où il est dit que l'église est consacrée « in memoriam beati Joannis apostoli ac praenominati s. Arnulphi, confessoris Christi ». — *Gesta episcop. Mett.* dans M. G., t. x, p. 536, 541. — *Chronicon Sancti Clementis*, dans M. G., t. xxiv, p. 496. — Ms. de Saint-Symphorien (fin du x^e siècle), dans DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. iii, p. 49, note.

Toutefois on rencontre le nom de l'apôtre seul et avant la consécration de 1049 dans quelques rares documents : Catalogue des évêques de Metz de la fin du ix^e siècle, n. 40 dans M. G., t. ii, p. 269; le poème de Windric composé entre 984-1005 (v. 59 nomme les patrons des églises au sud de la ville : Clemens, Privatus, iam Felix atque Johannes).

(82) On y invoque apôtres et évangélistes et à la fin saint Jean et saint Arnould.

tale de la façade de l'hôpital Bon-Secours et se continuait vers l'est, sur toute la largeur de la route de Verdun, qui à cet endroit est double (83).

2° *Histoire*. — Les commencements de l'église sont obscurs. Le plus ancien témoignage de la tradition qui en attribue la fondation à Saint-Patient, est une note marginale faite au nom du saint dans le catalogue des évêques de Metz inséré dans le sacramentaire de Drogon vers 850, et datant de la même époque : « ipse (= Patiens) construxit ecclesiam sancti arnulfi ubi ipse requiescit ». (84). Nous aurons l'occasion dans un autre travail de montrer ce qu'il y a de fondé dans cette tradition et dans le vocable que l'église portait primitivement.

Avant la translation définitive du siège épiscopal à l'intérieur de la ville (à Saint-Etienne), l'église des Saints-Apôtres aurait servi de résidence temporaire à quelques-uns de nos évêques. Je ne vois pas de raison sérieuse de nier cette résidence temporaire attestée par le Petit cartulaire de l'abbaye. Elle est également admise par Prost et d'autres qui expliquent dans ce sens une particularité de la cérémonie des Rameaux (85).

Voici maintenant les *grandes dates* de cette église dont j'ai traité amplement ailleurs (86).

Destruction de l'édifice par les Huns attestée formellement par le Petit cartulaire de Saint-Arnould et implicitement par Grégoire de Tours (mort en 594).

Reconstruction sur le même emplacement à l'époque mérovingienne et installation d'une communauté de clercs vivant peut-être d'après une règle monastique.

Nouveaux travaux projetés et probablement commencés par l'évêque Drogon, en vue de réformer les clercs.

Reconstruction de l'abbaye — en dehors de l'église — par l'abbé Anstée et installation des bénédictins sous Adalbéron I (929-962) en 942.

Travaux de réparations sous l'évêque Robert (883-917), dont nous ne connaissons pas autrement ni l'étendue, ni le caractère.

Nouvelle église élevée d'après un plan plus grandiose, par l'abbé Warin et consécration solennelle en 1049, par Léon IX.

Incendie en 1097 sur lequel nous ne sommes pas autrement renseignés.

(83) Voir *Annuaire*, t. XIX, 1907, pl. II et texte.

(84) Cfr. M. G., t. XIII, p. 305 ; DUCHESNE, *op. cit.*, t. III, p. 46, note 1.

(85) PROST, *Légendes*, p. 269 et *Cathédrale*, p. 385 ; *Annuaire*, t. XIII, 1901, p. 170, note 3. Cfr. PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 190. La veille des Rameaux, l'évêque devait se rendre à Saint-Arnould, y prendre un bain, coucher dans la chambre de l'abbé et partir de là avec son cortège pour la procession.

(86) Voir pour les indications qui suivent, les preuves dans *Annuaire*, t. XIX, 1907, p. 34-64.

Travaux entrepris en novembre 1541 sous l'abbé Pierre Michel pour « voultier la nef de l'église » (cfr ms. 196).

Destruction de l'abbaye et de son antique église par le duc de Guise en 1552 ; translation des moines au couvent des Frères-Prêcheurs, qui prit à la suite le nom de Saint-Arnould.

Enfin, rappelons encore quelques faits qui se rapportent à l'église des Saints-Apôtres et qui exigent quelques précisions.

Nous avons fait observer que Grégoire de Tours atteste sa destruction par les Huns en 451. La tradition de Saint-Arnould, consignée dans le Petit cartulaire, ajoute que les barbares ont aussi emporté les matériaux de construction les plus précieux ; colonnes de marbre, etc. (87). Vu le caractère de ce peuple nomade et sa manière de voyager, on est autorisé de mettre en doute ce que dit la tradition arnulphienne à ce sujet.

On a dit, récemment encore, que le sacre d'Avitus, évêque de Clermont, qui eut lieu en 571 ou 572, se serait probablement fait dans notre église : il est dit, en effet, dans Grégoire de Tours, qu'il a eu lieu « apud urbem Mettensem » et, ajoute-t-on, à cette date, la cathédrale était probablement encore en reconstruction (88). Nous avons vu plus haut ce qu'on peut penser du dernier argument. Quant au premier, il est loin d'être péremptoire : « apud urbem Mettensem » signifie aussi bien *près de Metz* que *dans la ville même* (89).

On a encore dit que le jour de Noël 575, Childebart, roi d'Austrasie, aurait été sacré dans l'église des Saints-Apôtres. En réalité, il n'a été sacré ni à Reims, ni à Metz (90).

Par ailleurs, nous sommes convaincus que, sauf preuve du contraire, nous ne devons pas placer à Saint-Etienne la profanation de tombe que nous rapporte pour l'année 587 Grégoire de Tours. La loi romaine, observée sous ce rapport longtemps encore par les nouveaux peuples, défendait les inhumations à l'intérieur des villes. A Metz, on suivait ces prescriptions, comme le prouve un passage de la première translation de sainte Glosinde (91).

(87) Cfr. le passage du Petit cartulaire dans PROST, *Légendes*, p. 482, 483; *Annuaire*, I. c., p. 39, note 1.

(88) *Annuaire*, t. xxxiv, 1925, p. 22.

(89) Cfr. précisément dans le même Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, I. IX. c. 13, à propos de la dysenterie qui sévissait à Metz : « apud Metensium urbem ». L'église paroissiale de Scy est dite (ms. 82, f. 93) : « ecclesia sancti Remigii apud Sgei ». — Paul Diacre, *Gesta, episc. Mett.*, dit que l'oratoire de Saint-Etienne (ou la Cathédrale) est situé « apud Metas » ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 95, col. 715 ; que saint Arnould était évêque « apud urbem Mettensem » ; *ibid.*, col. 635.

(90) *Annuaire*, t. xxxiv, 1925, p. 22. — Aucun des rois de la race mérovingienne ne s'est fait sacrer ; cfr. PARISOT, dans *Bibliographie lorraine*, t. viii, 1927, p. 93.

(91) Voir le récit dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Fr.*, I. VII, c. xxi ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 71, col. 463 ; M. G., *Script. rer. Merow.*, t. I, p. 339 ; Hauck, Musebeck et d'autres l'ont placée à la cathédrale ; cfr. *Annuaire*, t. xiii, 1901, p. 167. — JOAN. (Abb. S. Arnulphi), *Translatio s. Glodesindis*, c. 4 ; MIGNÉ, *P. I.*, t. 137, col. 221.

Les exceptions devaient être autorisées par l'autorité royale. Avons-nous des raisons suffisantes d'en admettre une ?

N° 36. SAINT-EUSÈBE.

Dénominations. — Sanctus Eusebius : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850) ; ms. 82, f. 95 vo (1105 resp. 1246). — Ecclesia sancti Eusebii : ms. 329, f. 26 vo, 36 r. (xi^e siècle). — Monasterium sancti Eusebii : ms. 132, f. 104 r. (a. 1240). — S. Eusabius : ms. 132, f. 59 ; etc. — Ecclesia parochialis s. Eusebii in suburbio sancti Arnulphi : *Documents*, t. I, p. 85 (a. 1308) ; t. II, p. 206 (a. 1361).

Lou (=le) Mostier S. Ozable : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 598 (a. 1285).

Le titulaire était saint Eusèbe, évêque de Verceil, en Italie, grand défenseur de l'orthodoxie contre les Ariens et mort martyr (?), le 1^{er} août 371. Sa fête est marquée au 16 décembre, dans le Martyrologe Romain, qui renvoie au 15 décembre, jour de son ordination, et au 1^{er} août, jour de son décès.

Le ms. 82 le nomme au 1^{er} août (calendrier et texte, f. 127 vo) ; de même, le ms. 42 et 133 (a. 1324 et a. 1321) ; le ms. 132 (a. 1240), où il n'a que le titre d'évêque, tandis que dans le texte (p. 225) il est appelé martyr. Ailleurs, par exemple, dans le bréviaire de 1325 et dans le missel de 1545 (calendrier), son nom manque.

1° *Emplacement.* — L'église S.-E. a dû se trouver vers le milieu de la place du général de Maud'huy (92). C'est ce qui résulte de la description des processions aux Rogations et à la Saint-Marc, où elle est nommée entre Saint-Bénigne et Saint-Symphorien. Ailleurs on dit qu'elle est située au faubourg de Saint-Arnould, ou encore au sud de Saint-Symphorien. Saint-Eusèbe servait d'église paroissiale au faubourg Saint-Arnould, tout en dépendant de l'abbaye de Saint-Symphorien, dont l'abbé avait le patronage.

2° *Histoire.* — Après le texte liturgique de Paris, notre église figure dans un contrat d'échange de 880 entre Wala, évêque de Metz et Bovo, abbé de Gorze (93).

En 1444, lors de la guerre du duc de Lorraine et du roi de France contre la ville, S.-E. fut épargné, quoique situé assez près de Saint-Symphorien.

Mérite d'être mentionnée une lettre de 1501 par laquelle plusieurs cardinaux de Rome et plusieurs évêques accordent 100 jours d'indulgence aux personnes qui visiteront notre église : « parochialis ecclesia s. Eusebii extra muros ». Il s'agissait d'obtenir par des aumônes les ressources nécessaires pour y faire d'importantes réparations (94).

Au siège de 1552, elle disparut avec tant d'autres sanctuaires ; toutefois le titre continua encore, ainsi qu'il appert de deux pièces de nos archives (95) de 1640 et de 1645. De cette dernière année,

(92) Voir *Annuaire*, t. XIX, 1907, pl. II et texte, p. 32, où on trouvera aussi les renvois aux preuves qui ne sont pas spécialement marquées ici.

(93) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. 42 ; D'HERBOMEZ, *op. cit.*, p. 133, 134 ; *Annuaire*, t. XIII, 1901, p. 203, note 2 ; t. XIX, 1907, p. 32.

(94) Arch. dép. Mos., H. 1401, n. 1 ; cfr. plus loin, SAINT-GERY.

(95) *Ibid.*, H. 1401, n. 2 et 3.

nous avons un acte par lequel Henri de Bourbon, évêque de Metz, transfère le titre de S.-E., situé « *iuxta Sancti Symphoriani septa — à côté de l'enceinte de Saint-Symphorien* » et dépendant de ce monastère, à l'autel de Sainte Marie-Madeleine dans l'église abbatiale de Saint-Symphorien (à l'intérieur de la ville), comme simple chapellenie ou bénéfice sous l'invocation des Saints-Claude et Eusèbe.

N° 37. SAINT-SYMPHORIEN.

Dénominations. — S. Simphorianus : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — *Ecclesia sancti Symphoriani* : Gallia Christ., t. XIII, col. 399 (a. 1056) ; ms. 329, f. 2 r., f. 52 vo (XI^e siècle) ; ms. 132, f. 61 r., f. 61 vo (S. Simphorianus) ; *Vita Joan. abb. Gorz* ; M. G., t. IV, p. 346, et MIGNE, P. I., t. 137, col. 258 (X^e siècle) ; etc. — S. Symphorianus extra muros (Metensis) : *Documents*, t. I, p. 43 (a. 1302) ; p. 248 (a. 1323) ; etc. — S. Symphorianus prope muros : *ibidem*, t. II, p. 190 (a. 1360). — *Templum sancti Symphoriani* : ms. 63, n. 3, p. 44 (a. 1559).

Saint Simphorien, S. Simforien, S. Symphorien, S. Symforien, S. Sinphorien, S. Syphorien, S. Syphorinain, S. Syforijen, S. Siforien, S. Seforien : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 585. — S. Syfourien : arch. dép. Mos., H. 1564, n. 12 (a. 1427). — S. Siphorien, S. Simphorien, S. Simphoriens : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 133, 221 (96) ; t. II, p. 214, 285, 310.

Le titulaire est le célèbre martyr d'Autun, mort vers 180. — Sa fête est placée, par le Martyrologe Romain, au 22 août. Il en est de même de nos anciens livres liturgiques, par exemple, ms. 82, calendrier et texte (f. 136) ; ms. 132, calendrier et texte (p. 229, 230) ; ms. 133 (a. 1321) ; ms. 42 (a. 1324) ; bréviaire de 1325 ; missel de 1545 ; etc.

1° *Emplacement.* — Le site de S.-S. est assez facile à déterminer. En se basant sur les deux Cérémoniaux de la cathédrale et de Saint-Arnould et sur d'autres documents appartenant même à des époques plus récentes, on arrive à le fixer sur la hauteur (quelque peu aplanie aujourd'hui) au sud de l'hôtel du gouverneur (97), des deux côtés de la route qui va de la Citadelle à Montigny, entre l'avenue Maréchal-Joffre et les rues de Guise et du Président-Wilson, à peu près à l'endroit où se trouvent les bâtiments centraux de la caserne Sidi-Brahim (ancienne caserne des Bavares). Philippe de Vigneulles, pour ne citer que ce seul auteur, dit expressément que S.-S. était « sur le hault devant Wais-sieulx, (c'est-à-dire en face de l'île S.-S.) et s'en montrent encore les ruynes » (98). Sur ces ruines, les moines avaient planté une croix pour marquer l'emplacement du maître-autel. Cette croix se voit sur deux plans du terrain de l'ancienne abbaye et des environs conservés dans nos archives départementales et datées de

(96) Pour la bibliographie, voir la note (100).

(97) M. G., t. IV, p. 346 (« extra portam urbis meridianam ») ; cfr. MIGNE, P. I., t. 137, col. 258) ; M. G., t. X, p. 538.

(98) PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Journal*, p. 229.

1685 et 1729 (99) et sur le plan de Metz dans Calmet, *op. cit.*, t. I. Comme les distances du chemin de Montigny, de la citadelle et du bras (mort de la Moselle) sont exactement indiquées, il est aussi facile de fixer l'emplacement primitif de l'abbaye.

2° *Histoire*. — Voici, en quelques mots, comment les auteurs rapportent les commencements de S.-S. (100), qu'on dit être la plus ancienne abbaye bénédictine d'hommes à Metz.

Cette abbaye, fondée par saint Pappole, évêque de Metz (mort vers 614), aurait porté à l'origine le nom des Saints-Innocents dont elle a dû posséder des reliques.

Partageant le sort des autres couvents de l'époque, l'abbaye serait tombée dans le relâchement, son église dans le délabrement; en 882, elle aurait même été détruite par les Normans.

Plus heureux que son prédécesseur homonyme (929-962), Adalbéron II (984-1005) aurait réussi à relever l'abbaye (1). Il y aurait transféré les reliques de saint Symphorien, célèbre martyr d'Autun; à la suite de cette translation faite en 992, l'église et l'abbaye aurait pris le nom du nouveau patron. De même, il y fit transférer les restes de saint Sigisbaud, un de ses prédécesseurs, du commencement du VIII^e siècle, qui était enterré à Saint-Avold.

Examinons de plus près ces différentes données.

La fondation par Pappole, si elle n'est pas absolument sûre, revêt au moins le caractère d'une très grande probabilité. La tradition locale est unanime à son sujet, mais elle ne nous est attestée que par des documents d'une date postérieure (2). Ce n'est qu'au XX^e siècle qu'une certaine hypercritique a mis en doute l'existence historique du fondateur lui-même (3). Or, le catalogue de 776, Paul Diacre et d'autres, connaissent son nom : l'existence ne saurait donc être raisonnablement mise en doute.

(99) Arch. dép. Mos., H. 1564, n. 5 et n. 8. D'après cela, l'église aurait occupé une place quelques mètres plus au sud de celle qu'elle occupe dans *Annuaire*, t. XIX, 1907, pl. II; les extrémités de l'ouvrage à corne couvraient une partie de l'abbaye; cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, p. 346.

(100) Par exemple: CALMET, *op. cit.*, t. I, 370; *Gallia christiana*, t. XIII, col. 844; BÉNÉD., *op. cit.*, t. I, p. 346, 347; t. II, p. 94; D. JEAN FRANÇOIS, *Histoire de l'insigne abbaye de S. Symphorien* (vers 1764); ms. 63, 3^e cahier, p. 2; Dr LAGER, *Die Benediktinerabt S.-S. in Metz*, dans *Studien und Mitteilungen aus dem Benediktiner- und Cistercienserorden*, t. XIII, 1892, p. 208-215; 330-343; 366-393.

(1) Cfr. DORVAUX, *op. cit.*, p. 283.

(2) Par exemple, par les *Gesta episc. Mett.*, c. 28 composés entre 1132 et 1142; M. G., t. x, p. 538; par une charte d'Etienne de Bar, de 1130; *Annuaire*, t. XXII, 1910, p. 19 et note 2, où on donne le texte de la charte et p. 78, où se trouve le regeste; par le *Chronicon sancti Clementis*, antérieur à 1212; M. G., t. XXIV, p. 495, et d'autres encore. Peut-être est-elle attestée même antérieurement. En effet, Constantin, abbé de S.-S., relève dans sa *Vita* d'Adalbéron II, écrite vers 1015, les importantes donations faites par saint Pappole à l'église de son couvent sans dire toutefois expressément qu'il en est le fondateur; M. G., t. IV, p. 671, sq.; MIGNÉ, *P. I.*, t. 139, col. 1574.

(3) Je ne nommerai que l'abbé A. MEYER, *Der politische Einfluss Deutschlands und Frankreichs auf die Metzzer Bischofswahlen im Mittelalter*, Metz, 1916, p. 11 Sur ce livre manqué, voir *Annuaire*, t. XXVII-XXXVIII, 1915-1916, p. 559-568. — D'après D. J. FRANÇOIS, *l. c.*, p. 2, on aurait découvert en 1513 le tombeau de saint Pappole.

Il n'en est pas de même de la destruction de S.-S. en 882, par les Normans, quoi qu'elle soit affirmée au moins implicitement par Rodolphe, abbé de Saint-Trond, et répétée par des auteurs plus récents (4).

D'abord il suffit de lire les paroles de Rodolphe pour constater l'exagération qui se trouve dans ses expressions. Ensuite il est avéré par ailleurs qu'en 882 les Normans ne sont pas venus à Metz. Après la fameuse bataille de Remich (882), où l'évêque Wala de Metz, qui était allé à leur rencontre, avait trouvé la mort, ils se retirèrent en hâte vers la mer. C'est ce que disent et le chroniqueur, Réginon de Prum et les Annales de Fulda (5) et, surtout, un auteur indigène qui écrivit un peu plus de 50 ans plus tard et qui attribue expressément la préservation de notre ville à l'intercession de sainte Glossinde (6). C'est donc aux invasions arrivées au siècle suivant, en 917, 926, 937 et surtout en 954, qu'est dû le délabrement du couvent qu'Adalbéron I voulait déjà relever.

La réforme de l'abbaye par Adalbéron II est certaine. Son biographe nous la raconte au long. C'était un des premiers soins de l'évêque nouvellement élu : S.-S. se distinguait par le beau site, par son antiquité, sa célébrité, mais n'était plus qu'un amas de ruines (7).

Quant aux deux autres faits qu'on met en rapport avec ce relèvement de l'abbaye, savoir : la translation des reliques de saint Symphorien et le changement de nom qui en a été la suite, il faut bien l'avouer, dès qu'on se met à les étudier d'après les sources, on se trouve en présence des plus sérieuses difficultés.

Quels sont, pour commencer par là, les anciens documents qui attestent cette translation ? On est étonné de constater que l'abbé Constantin, le biographe d'Adalbéron, qui s'étend si longuement sur l'activité de l'évêque réformateur, ne dit mot d'un fait qu'il n'aurait jamais dû ni pu passer sous silence. Car on le sait, à cette époque la translation d'un corps saint était un événement de premier ordre (8). Il en est de même des autres documents qui remontent à la même époque. Le seul que nous ayons trouvé jusqu'ici qui en fasse mention, est le calendrier de S.-S. de 1335, le même qui mentionne aussi la fête du titulaire

(4) Cf. RADULPHI, *Gesta abb. Trud., Cont. III*, p. 1; MIGNE, *P. L.*, t. 173, col. 300; M. G., t. x, p. 375: Posthaec (= destruction de Trèves) urbem Metensem usque perveniunt ibique... christianos vincunt omniaque cum urbe destruunt et comburunt. — Cfr. D. JEAN FRANÇOIS, l. c., ms. 63, p. 4.

(5) Cfr. M. G., t. i, p. 593 et 595.

(6) MIGNE, *P. L.*, t. 137, col. 234.

(7) MIGNE, *P. L.*, t. 139, col. 1573, sq.; M. G., t. iv, p. 671, 672. — C'était pour ainsi dire, une seconde fondation.

(8) Pensons aux translations qui se rattachent aux noms de nos évêques Goëric, Chrodegang, Thierry I, etc.

et son octave ainsi que la dédicace de l'église (9). Est-ce suffisant? On aimerait d'avoir des textes qui remontent plus haut. Mais il y a plus.

Le nom même de S.-S. est porté par l'abbaye non seulement du temps d'Adalbéron II, mais déjà *antérieurement*.

Son biographe ne connaît que ce nom et ignore entièrement celui des Saints-Innocents (10). Dans le poème de Windric composé sous Adalbéron II (984-1005), il est question de S.-S. (v. 44 et 116), mais on y chercherait en vain la moindre allusion au prétendu premier titulaire. Il en est de même du *Lectionnaire* du *xi^e* siècle et du *Cérémonial* de la cathédrale (de 1105), de Sigebert de Gembloux (11), d'un diplôme d'Othon III, de Francfort, daté du 24 janvier 992. Pour ce dernier document, il est à noter qu'il y est dit formellement qu'Adalbéron l'a demandé à l'empereur pour cette « abbaye... en ruines depuis de longues années qu'il avait commencé à réédifier par amour pour Dieu et le saint martyr Symphorien » (12).

Le silence des deux livres liturgiques est plus significatif encore, car dans le cas où le premier titulaire d'une église a été remplacé par un autre à la suite d'une translation de reliques, on y nomme toujours encore le premier titulaire dans les invocations des litanies qui s'y récitaient aux jours des stations, par exemple à Saint-Félix, devenu Saint-Clément. Or à S.-S. on invoque des martyrs plus ou moins connus et, en terminant, on nomme deux fois saint Symphorien et saint Sigisbaud; des saints Innocents on ne dit rien (13). Il en est de même des livres liturgiques postérieurs que nous avons pu consulter (13 *bis*).

(9) Voici les textes : XVIII Kal. Febr. Felicis confess. translatio s. symphoriani. — XI Kal. Sept. Symphoriani martiris ; IV Kal. Sept. Octava s. Symphoriani. — V Kal. Aug. Pantaleonis martyris co(mmemoratio). Dedicatio ecclesiae s. Symphoriani. — D'après un inventaire de 1634, — arch. dép. Mos., H. 1367 — on avait à S.-S. une grande chasse où était enfermé le corps du saint. — Dans le ms. de Berne 289, antérieur à 875, on marque pour le 3 août : Dedicatio altaris sancti Symphoriani, martiris. Contrairement à ce que croit la *Revue ecclésiastique*, t. XIII, 1902, p. 306, il n'y a jamais eu à cette époque, à la cathédrale, un autel en l'honneur de saint Symphorien.

(10) Cfr. sa *Vita Adalberonis II*, c. 10; M. G., t. IV, p. 662; MIGNE, P. I., t. 139, col. 1556.

(11) M. G., t. IV, p. 470; MIGNE, P. I., t. 160, col. 704.

(12) Cfr. CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. 396; MEURISSE, *op. cit.*, p. 338; *Annuaire*, t. XXXII, p. 134, n. 71. — On n'y trouve aucune allusion ni au nom, ni aux reliques des saints Innocents.

(13) Voir ms. 329, f. 2 r.; ms. 82, f. 92; ms. 132, f. 61 r.

(13 bis) La Bibliothèque Nationale possède un livre liturgique de notre abbaye (*fonds latin*, n° 1050), un sacramentaire bien connu des liturgistes et datant du *x^e* ou *x^e* siècle. Or, aux deux Mementos de la messe, il ajoute à la liste traditionnelle du missel romain un grand nombre d'autres saints. Les Innocents n'y figurent pas. Voir *Revue ecclésiastique*, t. XVI, 1905, p. 265, note 2; 257, note 2. Autre remarque. Dans le bréviaire de 1325, que nous avons souvent mentionné et qui a appartenu autrefois à l'abbaye de S.-S., on trouve partout des traces d'un culte particulier du saint titulaire, par exemple, dans les litanies, les oraisons (f. 57 vo), l'office de sa translation (p. 55 sqq.) et autres prières (f. 86 r; 91 vo-93 r); des Innocents, il n'est

Ces considérations, ce semble, sont plus que suffisantes pour mettre en doute la susdite translation et partant l'existence du vocable des Saints-Innocents. Du reste, ces changements de noms ne se faisaient pas du jour au lendemain. On l'a vu pour d'autres églises.

Mais remontons plus haut.

Le nom de S.-S. figure déjà dans la *Vie* de l'abbé Jean de Gorze par Jean, abbé de Saint-Arnould. On y cite à deux reprises (c. 33 et c. 43) un certain Randincus, prêtre de S.-S. (14). Or l'auteur de cette *Vie* est mort avant 984 et l'événement qu'il raconte a dû se passer vers 930. — Le même nom se rencontre antérieurement à cette date dans une charte de 880 par laquelle Bovo, abbé de Gorze, échange certains biens avec l'abbaye de Saint-Arnould (15). — Plus haut, j'ai dit que saint Aldric, évêque du Mans (+856), a imité de près ce qu'il avait vu durant son séjour à Metz. Or parmi les cinq saints auxquels il a dédié un autel dans une de ses églises, quatre étaient certainement déjà vénérés à Metz; le cinquième est précisément saint Symphorien. Le Cartulaire de Gorze donne une charte de 864 (863), d'après laquelle S. Symphorien avait des domaines à Clusserath dans le pays de Trèves (16). Enfin, il y a notre liste stationnale qui remonte jusqu'au milieu du IX^e siècle et qui, elle aussi, ne connaît qu'un nom, celui de S.-S.

Comme on le voit, le nom « S.-S. » est même antérieur à Adalbéron I (929-962)); il est déjà attesté pour l'épiscopat de Drogon (823-855). Il ne faut donc pas s'étonner si certains documents même de date postérieure attribuent à saint Pappole lui-même l'érection de l'abbaye sous le vocable de S.-S., par exemple, le *Chronicon sancti Clementis* écrit avant 1212, qui met sur le même pied saint Pappole et Adalbéron II (17), et le martyrologe Gallican qui donne pour la fête de saint Pappole la notice suivante : (Pappolus) ad urbis suae moenia monasterium ascetarum Ordinis sancti Benedicti sub patrocinio beati Symphoriani martyris, cui speciali devotione affectus erat, fundavit (18).

Cette dévotion de l'évêque messin pour le martyr d'Autun ne présente rien d'extraordinaire, au contraire. Le culte de ce saint n'était pas seulement très ancien, mais encore très répandu. A Autun, une basilique fut construite sous son vocable avant 475; à Tours, on célébrait sa fête au V^e siècle sous l'évêque Perpetuus; ailleurs on voyait également des basiliques en son hon-

pas question. — Dans la crypte de la cathédrale, il y avait dès le XI^e siècle un autel consacré aux saints Innocents (cfr. PROST, *op. cit.*, p. 340; ms. 82, f. 74); et à S.-S. ?

(14) Cfr. M. G., t. IV, p. 346 et 349; MIGNE, P. L., t. 137, col. 258 et 264 : Randincus, presbiter tituli sancti Symphoriani (extra portam urbis meridianam).

(15) Il en a été question plus haut à propos de Saint-Eusèbe.

(16) D'HERBOMEZ, *Cartulaire*, p. 111 et MARICHAL, *Remarques*, p. 450.

(17) M. G., t. XXIV, p. 495, 499.

(18) Cfr. *Gallia christiana*, t. XIII, col. 844.

neur; l'évêque Modaldus de Trèves (622-640) fonda sous son nom un couvent de femmes dont sa propre sœur Severa était abbesse (19). Pourquoi notre ville serait-elle restée en arrière?

D'après ce qui vient d'être dit, il semble donc bien prouvé que saint Symphorien est le premier et seul titulaire de notre abbaye. Comment alors la *Gallia christiana* (t. XIII, 844) peut-elle affirmer que S.-S. portait jusqu'à Adalbéron II le nom des Saints-Innocents et s'appuyer comme preuve sur la « tradition et tous les documents du monastère »!

C'est que dans ces temps anciens on n'était pas toujours si scrupuleux au point de vue de la vérité historique. Ainsi, il est prouvé aujourd'hui que l'abbaye de Saint-Arnould ne portait pas primitivement le nom de Saint-Jean que la « tradition » du couvent lui attribue. Nous en avons fourni la preuve plus haut (N° 35) et nous la développerons ailleurs.

Est-ce que les moines de S.-S., à un moment donné de leur histoire, par exemple, à la suite de leur réforme par Adalbéron II, auraient usé d'un procédé analogue, soit pour relever leur origine première, soit pour « authentifier » une relique des saints Innocents que leur abbaye aurait reçu à une date qu'il n'est plus possible aujourd'hui de préciser davantage? (20).

De l'histoire ultérieure de notre abbaye nous ne donnerons que les dates suivantes corrigées ou précisées :

Lors de la guerre faite à la ville en 1444, par le duc de Lorraine et le roi de France, l'abbaye fut détruite à la suite d'un ordre de la municipalité (21). Les religieux se retirèrent à la « cour de Morimont » (22), grande maison située au bout de la rue des Prêcheurs, au coin du Palais de Justice actuel (23), où il y avait une chapelle (24) à côté de l'église Saint-Hilaire-le-Petit, qui de-

(19) Cfr. GREG. TUR., *Hist. Fr.*, l. II, c. 15; MIGNE, *P. L.*, t. 71, col. 214; M. G., *Script. rer. Merow.*, t. I, p. 1, p. 82; DUCHESNE, *Fastes*, t. II, p. 178 (Autun). — GREG. TUR., *l. c.*, l. X, c. 31; MIGNE, *l. c.*, col. 566; — M. G., *l. c.*, p. 344. — *Ons Hémecht*, t. XXXIII, Luxembourg, 1927, p. 360 (pour Trèves) — Cfr aussi pour le culte du célèbre martyr, MABILLON, *De liturgia gallicana*, l. III, c. 63; MIGNE, *P. L.*, t. 72, p. 300.

(20) L'évêque Thierry I reçut dans une pyxide du sang des Innocents (cfr. MIGNE, *P. L.*, t. 160, col. 713; M. G., t. IV, p. 475) l'aurait-il cédée à notre couvent? Ou bien nous trouvons-nous en présence d'une tradition encore bien moins fondée?

(21) Du 17 au 19 octobre; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 225.

(22) Identifiée par quelques-uns (Viville, Paulus, etc.) avec la domus ou cour de Moritaine dont parle le Cérémonial de la cathédrale au 2^e jour des Rogations (ms. 82, f. 94 vo.).

(23) Arch. dép. Mos., H. 1369 et H. 1413, suppl.

(24) L'abbé Ponce acheta, en 1449, cette maison pour la construction du couvent et acquit de l'abbé de Saint-Martin en échange le droit de patronnage de Saint-Hilaire contre Saint-Livier, le 10 décembre 1449. La cour de Morimont est dite être située : in parrochia s. Viti, in vico praedicatorum et ecclesiae parrochiali sancti Hilarii minoris contigua; cfr. arch. dép. Mos., H. 1413, supplément Cheltenham, et ms. 63, n. 3, p. 30; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. II, p. 310.

puis le 3 avril 1453 servit d'église abbatiale (25); mais comme elle était « laide et vieille » et avait « ung vielz clochier de bois qui estoit tres laide à veoir » (26), on chargea Henry de Ranconval de la construction d'une nouvelle (27). La pose de la première pierre eut lieu le 10 mai 1481, mais moins de cent ans après, elle disparut par suite de l'établissement de la Citadelle.

Dans le « Mémoire de tout ce qui s'est passé à la démolition de la Citadelle » (28), il est dit (p. 51) le 19 janvier 1564 que « les dits couvent et maison abbatiale (de S.-S.) » étaient « prochains d'estre ruinés à cause de la Citadelle ». Aussi cède-t-on à l'abbé l'hôtel Baudoché ou de la Chèvre (enseigne!) et l'hôtel de Gournay, situés à l'entrée de la rue Maurice-Barrès, tout près de Saint-Martin. Puis (p. 56), le 1^{er} avril 1564, l'abbé est autorisé à les occuper (29).

Comme il n'y avait pas d'église (30), il a fallu se résigner à en construire une dont la première pierre fut posée le 1^{er} juin 1715; la bénédiction s'en fit le 3 avril 1720; les plans sont connus (31). Nouveau changement : par contrat du 29 août et du 13 octobre 1768, l'abbaye est cédée à la ville; l'hôpital de la Madeleine y est installé par édit du mois de décembre 1768; les religieux prennent possession du collège des jésuites, rue de la Vieille-Intendance, qu'ils gardent jusqu'à la Révolution (32).

N° 40. SAINTE-MARIE IN XENODOCHIO (OU EN CITADELLE).

Dénominations. — Sancta Maria in sinodochio (= xenodochio): Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — S. Maria: *Cartulaire de Gorze* (cfr. infra; a. 880); ms. 329, f. 52 vo. — Ecclesia sanctae Mariae: ms. de Berne 289 (avant 875); ms. 329, f. 27 vo (XI^e siècle); S. Maria Metensis: *Annuaire*, t. I, 1888-1889, p. 269 (XI^e siècle); DORVAUX, *op. cit.*, p. 5 (a. 1327); p. 156, 164, 171 (a. 1607); *Documents*, t. II, 205 (a. 1357). — S. Maria ad moniales: ms. 132, f. 59 (a. 1240); bulle de Boniface VIII, de 1299; *Annuaire*, t. I, 1888-1889, p. 210, n. 112; des chartes de 1345-1390; arch. dép. Mos., H. 3992; DORVAUX, *op. cit.*, p. 41, 42, 48, 83 (XVI^e siècle). — S. Maria ad moniales Metensis: DORVAUX, *op. cit.*, p. 154 (a. 1607). — Monasterium beate Marie ad moniales Metensis: *Documents*, t. I, p. 30; t. II, p. 240 (a. 1364). — S. Maria ad Dominas: charte de Bertram, de 1197; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 163. — Quant à la dénomination de « Novum Monasterium », voir DORVAUX, *op. cit.*, p. 83, note 2; p. 154 (a. 1607).

(25) BÉNÉD., *op. cit.*, t. II, p. 649; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 281, 282.

(26) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 442.

(27) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 441. — On aurait pris pour modèle celle des Céléstins.

(28) Edit. CHABERT, Metz, 1864. D'après le ms. 63, n. 3, p. 44, et la *Gallia christiana*, t. XIII, col. 860, la destruction de l'abbaye aurait déjà commencé en 1559 et se serait continuée les années suivantes.

(29) Voir un autre acte qui se rapporte à l'achat; arch. dép. Mos., H. 1366. Le prix qui y est marqué est de 8.000 francs messins ou de 5.720 livres tournois.

(30) *Gallia Christiana*, t. XIII, col. 861 et ms. 63, loc. cit., p. 47, rapportent que déjà en 1565 on aurait offert aux Religieux la maison des Récollets.

(31) Arch. dép. Mos., H. 1368, n. 11; H. 1367 (plans).

(32) Arch. dép. Mos., H. 1368 — Toutefois, ils se réservèrent la propriété de leur couvent et la faculté d'y retourner quand bon leur semblerait.

Sainte-Marie, Sainte-Mairie, Sainte-Marie de Metz : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 591; t. IV, p. 118 (XIII^e siècle). — Sainte Marie : atour de 1304; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 266; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 225. — Sainte Marie as nonnains : *ibidem*, t. III, p. 591; t. IV, p. 118 (a. 1241-1298); arch. dép. Mos., H. 3992* (cartulaire, p. 5, a. 1345); PHILIPPE DE VIGNEULLE, *op. cit.*, t. I, p. 225; DORVAUX, *op. cit.*, p. 357 (XVIII^e siècle). — Sainte Marie aux Dames (à Damme, aux Dammes) : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 204; DORVAUX, *op. cit.*, p. 115, 137 (XVI^e siècle); arch. dép. Mos., H. 2576. — Sainte Marie aux moniales : *Mémoires de l'Académie*, t. XLIX, 2, p. 79 (a. 1531); p. 92 (a. 1645 ?). — Sainte-Marie-en-Citadelle : dénomination moderne.

1° *Emplacement*. — Il est très probable que Ste-M. a toujours été à la même place; cet établissement religieux était situé dans la partie sud-ouest de la ville, à l'intérieur de l'enceinte, à l'endroit du square devant l'hôtel du gouverneur. Les dernières traces du passé, porte d'entrée du XI^e siècle (33), restes de l'église, etc..., ont été enlevées lors des travaux de nivellement en 1901 et 1902.

2° *Histoire*. — Philippe de Vigneulles, qui avoue n'avoir pas trouvé d'écrit sur la fondation de la maison, dit que du temps de l'évêque Thierry II (1006-1047), plusieurs nobles filles auraient construit près de l'abbaye Saint-Pierre un petit oratoire pour y vivre en communauté : elles faisaient leurs vœux devant un crucifix appelé le saint Beni-voult, d'où « tout le lieu et toute la rue fut appelée et est encore de présent le Bénis Voul » (34).

Sigebert de Gembloux fait remonter l'origine de Ste-M. ainsi que celle de Saint-Pierre et de Sainte-Glossinde à l'évêque Adalbéron. Le passage est formel. D'après les uns, ce serait Adalbéron I (929-962); selon les autres, Sigebert aurait eu en vue Adalbéron II (35).

Dans la *Vie* d'Adalbéron II par Constantin, abbé de Saint-Symphorien, nous lisons le passage suivant : Xenodochium quidam locellus infra urbem Mettensem habebatur antiquissimus, pauperculus, vilissimus, praeter id quod beatae Mariae semper Virginis nomini erat dicatus; quem amore Christi et Matris Christi Domini, in quem aedificiorum splendorem reerexerit, quantis di-

(33) La partie supérieure du portail est conservée : elle se trouve, ignorée de tous, au milieu de la promenade du boulevard Poincaré, du côté du canal, et mériterait bien d'être transportée au musée. Hauteur : 0 m. 98; largeur : 1 m. 72. La porte elle-même, comme on peut le voir sur une photographie prise par M. Prillot, était flanquée de 2 colonnettes supportant chacune un chapiteau cubique des plus anciens qui existent. Au point de vue de l'histoire de l'art en général et de l'histoire locale en particulier, il importe de révéler ce détail. — C'est par erreur que les *Mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle*, t. xv, 1879, p. 236, parlent du XIV^e siècle; seules les trois consoles du tympan qui supportaient des statuettes sont ornées de moulures du XIV^e siècle. — Voir sur l'emplacement de l'abbaye les données fournies encore par d'anciens plans antérieurs à 1902.

(34) PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 225; cfr. HUGUENIN, *op. cit.*, p. 4; — MEURISSE, *op. cit.*, p. 339, 340, reproduit ce récit tout en le modifiant quelque peu et en y mêlant Adalbéron II.

(35) KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 706, et D. CALMET, *Notice de la Lorraine*, t. I, Nancy, 1756, col. 852, 853, sont pour le premier; — DE BOUTEILLER, *Eloge de Metz par Sigebert de Gembloux*, Paris, 1881, p. 114, est pour le second. Dans sa biographie d'Adalbéron I, Wichmann ne parle pas de Ste-M.; cfr. *Annuaire*, t. III, 1891, p. 146-156.

vitiarum opibus aggregatas ibidem ancillas Dei ad laudes perpetuo creatori omnium celebrandas ditaverit, res acta indicio est⁽³⁶⁾.

Dans la *Vie* de l'abbé Jean de Gorze, dont il a souvent été question, il est dit qu'un certain comte palatin, du nom d'Hame-deus, avait été enterré — évidemment avant 984 — : « in basilica beatae Mariae, que dicitur ad xenodochium » (37).

Il est également question du même établissement dédié à Marie — mais sans l'addition *in xenodochio* — dans le contrat d'échange de 880 entre Saint-Arnould et Gorze. Les limites de la pièce échangée et située « in loco, qui dicitur Savelonis » sont : De uno latere est ratio Sancti Simphoriani, de altero latere, strata publica ; de una fronte, ratio Sancti Eusebii, de altera vero fronte (ratio) Sancte Marie⁽³⁸⁾.

Enfin, le plus ancien martyrologe de la cathédrale de Metz présente parmi ses nombreuses additions toutes antérieures à 875 la notice suivante : xvii. Kal. Jun., Mettis, locello, cuius vocabulum est senodochium, dedicatio ecclesiae sanctae Mariae (39).

A lire ce qui précède, on voit du premier coup d'œil qu'il s'agit dans ces différents textes du même établissement : le nom est le même; le site est le même; l'endroit est qualifié de la même manière; le titulaire est le même. Avant 875, il y avait là une église dont on célébrait la dédicace le 16 mai; dans la première moitié du x^e siècle, on y a fait un enterrement d'un grand personnage ; dans la seconde moitié du siècle, Adalbéron II, touché du très mauvais état dans lequel se trouvait l'établissement, et poussé par des motifs religieux, le fit reconstruire avec beaucoup de splendeur et le dota richement en faveur des religieuses qui s'y étaient réunies en communauté pour célébrer les louanges de Dieu (vers 995).

(36) *Vita Adalberonis II*, c. 12; Migne, *P. I.*, t. 139, col. 1557; M. G., t. iv, p. 662. — Le Nécrologe de l'abbaye le qualifie de « *Reparator* » ; cfr. *Mém. Acad.*, t. XLIV, 2, Metz, 1864, p. 102.

(37) M. G., t. iv, p. 368; Migne, *P. I.*, t. 137, col. 296. — A Metz, il y avait deux *Xenodochia*, auxquels on pourrait d'abord penser : celui dont nous parlons et un autre, placé dans un faubourg et occupant un terrain qui appartenait à l'abbaye de Saint-Clément; il est mentionné comme « *xenodochium suburbii Metensis* » dans le 2^e livre des *Miracles de saint Clément* (en latin), édit. SAUERLAND, p. 35, donc pour le temps entre 1090 et 1121. — Est-ce dernier que Dorvaux avait en vue quand il faut remonter l'hospice de Saint-Nicolas au ix^e (= xi^e?) siècle ? Cfr. son *Aperçu historique sur Saint-Martin*, p. 7.

(38) Le texte, dont nous avons donné plus haut déjà la référence à propos de Saint-Eusèbe, se trouve aussi dans *Annuaire*, t. XIII, 1901, p. 203, note 2. Il est intéressant de constater comment l'éditeur du Cartulaire de Gorze essaye en vain d'identifier les églises nommées dans cette pièce de 880.

(39) Cfr. ms. de Berne 289, dans *Revue ecclésiastique de Metz*, t. XIII, 1902, p. 307.

Thierry II (1006-1047) y fit transférer les reliques de sainte Sérène et unit à cette occasion la paroisse Saint-Simplice à l'abbaye : ce qui est attesté par une charte d'Adalbéron IV (1097-1117) datée du 9^e des calendes de mars 1111 (v. st.) (40). Dans la suite, il n'est plus question du *xenodochium*. Il était si pauvre, si insignifiant. Avait-il peut-être eu le sort de tant d'établissements de ce genre dont sous Louis-le-Débonnaire les laïcs se saisirent pour s'en approprier les biens et les immeubles? (41)

Notons enfin qu'en 1151, Mathieu, duc de Lorraine, donne des biens à cette église (42).

N° 41. SAINT-VICTOR.

Dénominations. — Sanctus Victor : Bibl. Nat., ms. 268, f. 153 (vers 850). — S. Victor, ecclesia sancti Victoris, parrochia sancti Victoris, capella sancti Victoris, ecclesia parrochialis sancti Victoris : dans les différents documents latins depuis 927, par exemple : ms. 329, f. 29 r. ; ms. 82, f. 96 r. ; ms. 132, f. 60 r., etc. *Documents*, t. I, p. 57 (a. 1303), etc.

S. Vitor, S. Victour, S. Vitour, S. Victor, S. Vitor, S. Vitoul (a. 1281) : WICHMANN, *op. cit.*, t. III p. 599; t. IV, p. 127 (XIII^e siècle); de même, dans la suite, où cependant le nom Saint-Victor semble devenir de plus en plus fréquent. — S. Victor en Change (=en Chambre): Plan de Metz de 1575.

Le titulaire et le célèbre soldat martyr de Marseille, mort vers 290, sous Maximien Hercule ; sur sa tombe, Cassien fit élever, vers 415, un couvent double. Sa fête est fixée au 21 juillet, dans le Martyrologe Romain ; nos livres liturgiques présentent les données suivantes : ms. 82 (texte et calendrier) la marque au 21 juillet (avec *statio*) ; le 20, il y a un autre saint Victor ; de même, le missel de 1575. D'autres ne l'ont pas, par exemple, le ms. 132 (a. 1240), le bréviaire de 1325 ; etc.

1° *Emplacement.* — L'endroit exact où était située l'église est indiqué sur le plan de Metz de 1738 : elle se trouvait entre la rue au Blé et la place de Chambre, à l'endroit occupé aujourd'hui par l'aile sud-ouest du Marché couvert qui est tournée vers la Moselle (43).

2° *Histoire.* — On a dit que « la paroisse de S.-V., une des plus anciennes de Metz, avait été fondée, selon la tradition, sur les ruines d'un temple romain consacré à la Victoire » (44). Mais on a oublié de dire où cette tradition est consignée et quelles sont les preuves qui parlent en sa faveur. Nous allons combler cette lacune.

(40) Cfr. *Annuaire*, t. IV, 2, 1892, p. 169, 170. Dans cette pièce, les reliques sont déjà appelées « *dominae-dames* ». — Sur une liste de reliques de l'abbaye remontant jusqu'au XI^e siècle, voir *Annuaire*, t. I, 1888-1889, p. 269.

(41) Cfr. RATZINGER, *Geschichte der kirchlichen Armenpflege*, 2^e édit., Fribourg, 1884, p. 238 sqq.

(42) PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 225 et note 2.

(43) BOURGEAT-DORVAUX, *Atlas*, pl. III, n° 1 ; pl. VI.

(44) *Journal* de JEHAN LE COULLON, édit. DE BOUTELLER, Paris, 1881, p. 109.

Un témoin nous dit qu'« en construisant en 1812, au pied de cette église (S.-V.), dans le coin de la place de Chambre, la maison qui fait angle avec le Palais de Justice (Marché couvert), on découvrit, à huit pieds sous terre, les bases d'une belle colonnade d'ordre Pestonien (!) qui sans doute était le péristyle d'un ancien temple » (45).

Ce temple était-il consacré à la Victoire et cette circonstance a-t-elle inspiré l'idée d'y élever une église en l'honneur de saint Victor? Ou n'est-ce peut-être pas l'inverse qui a eu lieu : de la présence d'une église sous le vocable de S.-V. n'a-t-on pas conclu à la Victoire, titulaire du sanctuaire païen? La ressemblance des noms serait peut-être la seule et bien faible base de la « tradition » (46).

Toujours est-il que notre église est très ancienne : le fait qu'elle a pris la place d'un temple est une preuve certaine qu'elle remonte à une haute antiquité. Son vocable en est une autre. En effet, le culte du saint marseillais s'est répandu très rapidement dans les Gaules; son tombeau, au témoignage de Grégoire de Tours, était un lieu de pèlerinage très fréquenté, ses reliques un objet de culte très estimé (47). Vers la fin du VI^e siècle, nous rencontrons à Trèves une église sous son vocable : en 975, l'empereur Othon II la donnera à l'abbaye Saint-Martin de cette ville (48). Enfin, ce qui prouve encore l'antiquité de notre église, c'est son site contre le mur de la ville.

Toutefois, il faut bien le dire, la plus ancienne attestation que nous en connaissions jusqu'ici se trouve dans une charte de l'évêque Bennon (927-929) qui nous dit que c'est une chapelle, c'est-à-dire une église à dimensions relativement petites, située à l'intérieur des murs de la ville, consacrée en l'honneur de saint Victor; qu'elle avait des revenus (dîmes) et des biens (vignes); enfin, qu'il en conférait le patronage à la cathédrale ou à Saint-Arnould (49).

Cette donation est confirmée par Alexandre III (50), en 1179,

(45) VIVILLE, *Dictionnaire du département de la Moselle*, t. I, Metz, 1817, p. 424.

(46) Le culte de la « Victoire » n'était pas inconnu à Metz, mais la belle statue qui la représente et qui est un des monuments les plus importants de la galerie lapidaire du musée de Metz, a été trouvée au Sablon, en 1871; cfr. KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 391.

(47) Cfr. GREG. TUR., *Hist. Fr.*, I. IX, c. 22; M. G., *Script. rer. Merow.*, p. I, 1, p. 380; MIGNE, *P. L.*, t. 71, col. 503; le même, *De Gloria Martirum.*, c. 77; M. G., I. c., 2, p. 539; MIGNE, I. c., col. 773.

(48) BEYER-ELTESTER-GOERZ, *op. cit.*, t. II, p. CCXII.

(49) Cfr. CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 337, 338; 2^e édit., t. II, pr. p. 175 : capellam unam intra muros Metis civitatis in honore s. Victoris consecratam, cum decimis ...et de vineis ad capellam aspicientibus.

(50) Cfr. *Annuaire*, t. I, p. 194, n° 18; l'original est aux archives départementales (H. 5), la traduction dans VALLADIER, *L'auguste basilique de Saint-Arnould de Metz*, Paris, 1615, p. 117.

et par Célestin III, en 1192 (51). Dans les deux bulles, S.-V. est qualifiée « *d'église située au faubourg de Saint-Etienne — ecclesia S.-V., quae sita in suburbio sancti Stephani* » — donc en dehors des murs proprement dits.

Comment concilier ces deux indications topographiques apparemment contradictoires?

Disons d'abord que les textes sont formels et qu'il n'est guère scientifique de faire fi du premier, parce que la situation de S.-V. à « l'intérieur de l'enceinte » gêne des conceptions qu'on s'est faites à l'avance au sujet de tel ou tel point de la topographie messine.

Disons en second lieu qu'il n'est pas non plus probable que, entre les deux dates, l'église ait changé de place. On sait combien on était autrefois conservateur sous ce rapport — et pour cause. Sans doute, absolument parlant on aurait pu admettre que, vu le nombre croissant des habitations placées entre le mur de la ville et le fleuve, on eût abandonné l'ancienne « chapelle » à l'intérieur de la ville pour construire dans le faubourg une vraie église et en faire une paroisse; on aurait pu invoquer aussi le cas de Saint-Martin, où l'église est en dedans de la ville, tandis que la paroisse s'étendait aussi au dehors. Mais il nous semble que l'explication insinuée par Wolfram (*Annuaire*, t. ix, 1897, p. 143, note 2) et que nous allons développer, répond bien autrement à la réalité.

Afin de remplacer le grand amphithéâtre en dehors de la porte Saint-Thiébaud, dont les matériaux avaient été employés, vers 300, à la construction du mur d'enceinte de la ville, on éleva au iv^e siècle un nouvel amphithéâtre plus petit, près du Moyen-Pont, entre le canal de la Moselle et le mur. Plus tard, on décida d'étendre ce dernier jusqu'à l'amphithéâtre *inclusivement* : un nouveau mur fut construit dont une partie longeait la Moselle jusqu'au delà du pont Saint-Georges pour rejoindre l'ancien mur le long de la rue Boucherie-Saint-Georges; l'autre partie (sud) formant un angle très prononcé reliait l'amphithéâtre directement avec l'ancien mur près de l'école d'application (52). De cette manière, on pouvait dire que S.-V. était « *intra muros* » et aussi « *in suburbio* ».

A quel moment s'est faite cette extension dont nous venons de parler? On pourrait penser à l'épiscopat de l'évêque Robert (883-917), qui est appelé « le réparateur ou restaurateur des murs

(51) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 155 ; *Annuaire*, t. IX, 1897, p. 143. — Ajoutons que par une bulle du 4 juin 1201, Innocent III confirme à l'abbé et au couvent de Saint-Arnould le droit de patronage et la possession de l'église S.-V. (Arch. dép. Mos., H. 5 original ; *Annuaire*, t. I, 1888-1889, p. 197, n° 38) ; l'évêque Bertram la lui unit par une charte du 13 janvier 1201 (1202 n. st.) ; Archives dép. Moselle, H. 6 ; *Annuaire*, t. V, 1, 1893, p. 81, n. 149. — Un autre arrangement, en 1220, rendit S.-V. à la cathédrale, à laquelle cette église resta unie jusqu'à la Révolution ; cfr. DORVAUX, *op. cit.*, p. 336.

(52) Voir *Annuaire*, t. XIV, 1903, p. 342. — L'angle en question est appelé par le nom d'Anglemur donné à ce coin de la ville au moyen âge.

de la ville » (53). Toutefois, une note dans Baltus nous autorise à remonter plus haut. Cet auteur, très fin observateur, marque pour 1735 des travaux de restauration ou d'élargissement exécutés au pont des Portières (anciennement dit porte aux Chevaux, aujourd'hui pont de la Préfecture) et il ajoute qu'à cet effet « on a demoly un reste de *très vieilles* murailles, qui très anciennement faisoient l'enceinte de la ville et on a encore détruit un ceintre qui formait l'ancienne porte aux Chevaux » (54). La muraille dont il est question ici ne passait donc pas le long du bas-côté gauche de la cathédrale, à la hauteur des degrés, mais plus bas, tout près de la Moselle. Cette indication topographique méritait d'être signalée. Elle a son importance.

D'autres trouvailles romaines (consistant en de grosses pierres de taille, dont l'une avec une inscription latine) faites en 1724, dans la rue Saint-Pierre, non loin de la même porte, confirment ce que nous venons de dire (55).

En se basant sur ces différentes données, on est autorisé à supposer qu'on a procédé à l'extension du mur d'enceinte après le sac des Huns, en 451, c'est-à-dire à une époque où l'appareil « antique » ou « romain » était encore en usage (56). Cent ans plus tard, vers 570, Venance Fortunat, le poète ambulant, pouvait dire de Metz que c'est une ville fort bien fortifiée : « *urbs munita nimis, quam cingit murus et amnis* » (57).

S.-V. était certainement paroisse en 1190 (58); elle fut supprimée dès le commencement de la Révolution et l'église, disait-on, démolie la deuxième année (1790). Ceci ne cadre pas avec ce que nous lisons dans le *Dictionnaire* de Viville, ancien secrétaire de la Préfecture, qui écrivit en 1817 (t. I, p. 424) : « S.-V. subsiste encore au fond de la cour aux Blés. On y a pratiqué des logements et des greniers à fourrages ».

N° 52. SAINT-ANDRÉ IN XENODOCHIO.

C'est la première mention que nous rencontrons de ce sanctuaire dans notre histoire locale; je dirai que c'est probablement aussi la dernière — à moins d'une trouvaille exceptionnelle. Son emplacement est indiqué par la liste stationnale : la partie de la ville à l'intérieur de l'ancienne porte de la Citadelle détruite vers 1902. C'est tout ce que nous en savons.

Mais nous connaissons une autre église sous le vocable de Saint-André située au Sablon, au quartier des basiliques.

(53) « *Reformator murorum urbis* » ; M. G., t. X, p. 541 ; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. p. 61.

(54) BALTUS, *op. cit.*, p. 46.

(55) Cfr. *Annuaire*, t. X, 1898, p. 27, n. 19 ; *Bulletin de la Société d'archéologie de la Moselle*, t. X, 1867, p. 18-21.

(56) Cfr. *Annuaire*, t. IV, 2, 1892, p. 242.

(57) *Carmina*, l. III, c. XIII; MIGNÉ, *P. l.*, t. 88, col. 138; M. G., *Auct. ant.*, t. IV, p. 1, p. 66.

(58) La charte de Bertram de cette année nomme le curé Gerardus; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 150.

SAINT-ANDRÉ (AU SABLON).

Dénominations. — S. Andreas, ecclesia sancti Andreae : ms. 329, f. 24 vo (XI^e siècle) ; ms. 82, f. 94 vo ; ms. 307, f. 23 vo (XII^e siècle) ; ms. 132, f. 62 r. (a. 1240). — Ecclesia S. Andree extra muros Met. : *Documents*, t. II, p. 225 (a. 1362). — S. Andreas: DORVAUX, *op. cit.*, p. 44, 81 (prioratus sancti Andree; xvr^e siècle).

S. Andreu : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 582, 593; t. IV, p. 173 (XIII^e siècle) ; ms. 307, f. 10 vo ; f. 28 vo ; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 431 (a. 1479). — S. Andrieu: AUBRION, *op. cit.*, p. 543; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 893. — S. Adrieu au Champst: *Relation du Siège de Metz, en 1444*, p. 205 (PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. II, p. 292).

Le titulaire est l'apôtre de ce nom, le frère de saint Pierre.

1° *Emplacement.* — L'église était située au delà de Saint-Clément, dans la direction de la Horgne (59), sur une petite élévation du terrain près de la tranchée actuelle du chemin de fer. Le souvenir en est conservé dans différentes anciennes dénominations du cadastre et des actes : ban Saint-André, clos Saint-André, moulin Saint-André, étang et rut de l'étang Saint-André, fontaine Saint-André, croix de Saint-André (cette dernière date de 1866) ; l'église a dû se trouver quelques mètres en arrière (60).

2° *Histoire.* — Nous avons indiqué plus haut la plus ancienne mention de notre église (en dehors de celle du *Lectionnaire*). Adalbéron I, évêque de Metz (929-962), l'incorpore en 953 à l'abbaye de Saint-Clément avec tout ce qu'elle possède et pourra encore acquérir : cum omnibus dotalicis et appenditiis suis acquisitis et in futurum iuste acquirendis in nostra diocesi constitutis ; il ajoute la permission d'y établir des moines; c'est le commencement du prieuré S.-A. (61).

Cette dotation est confirmée par Etienne de Bar, évêque de Metz, en 1130, par Innocent II, en 1139, par Innocent III, en 1207, etc. (62).

Lors de la guerre de 1444, les Messins eux-mêmes firent incendier « tous les mainoirs de la priorez de Saint-Andreu » (63) ; l'église fut épargnée pour être rasée en 1552. Rappelons à ce sujet la découverte dans un puits (où on les avait cachées par précaution) de deux statues de 70 centimètres de hauteur dont le style accuse le XIII^e ou le XIV^e siècle. L'une représente saint André, l'autre saint Jean décapité. Vu leur hauteur qui est la même, et

(59) Cfr. *Nécrologe de Saint-Clément*, ms. 307, f. 23 vo : hortus ante horreum sancti Andree (XIV-XIII^e siècle).

(60) Voir la carte du *Siège de Metz* en 1552, lettre o. — Plusieurs de ces dénominations remontent jusqu'au XI^e ou XII^e siècle ; cfr. ms. 307, f. 9 r., 28 vo.

(61) *Annuaire*, t. III, 1891, p. 151, 152 et note 1 ; t. VII, 2, p. 172 ; t. XXXII, 1923, p. 139, n. 50.

(62) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 110 et 114.

(63) *Le Siège de Metz en 1444*, édit. de SAULCY et HUGUENIN, Metz, 1835, p. 243; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 231.

l'endroit près de la croix S.-A. où on les a trouvées, il est permis de supposer qu'elles appartenaient toutes deux à la même église S.-A. (64).

S.-A. n'était que prieuré; le nécrologe de Saint-Clément cite un certain nombre de prieurs; de même il mentionne des reclus et recluses qui y ont vécu (65). La station s'y faisait le troisième jour des Rogations.

Passons maintenant aux autres sanctuaires de la ville de Metz que la liste stationnale du manuscrit de Paris ne mentionne pas, mais dont l'origine est antérieure à l'an mil. Nous les traiterons de la même manière que les précédents.

SAINT-AVIT.

Dénominations. — Sanctus Avitus : ms. 82, f. 93^r. — Ecclesia sancti Aviti : ms. 329, f. 7 r. (XI^e siècle) ; ms. 82, f. 94 vo. — Sanctus David (1) : bulle de Victor IV, de 1162 (cfr. infra).

Le titulaire n'est pas, comme on pourrait le croire, saint Avit, évêque de Clermont, consacré à Metz en présence de Sigisbert II (66), mais, comme l'indiquent les autres invocations, saint Avit, abbé de Saint-Mesmin, près d'Orléans, mort vers 528. Le Martyrologe Romain marque sa fête au 17 juin, plusieurs de nos livres liturgiques la placent au 23 juin, par exemple, le ms. 82 (calendrier et texte, f. 186 vo) et le missel de 1545 (calendrier); d'autres, par exemple, le Cérémonial de Saint-Arnould (ms. 132), le bréviaire de Saint-Symphorien, etc., ne la mentionnent pas.

1° *Emplacement.* — Prost (*Cath.* p. 166, 419) avait cherché l'emplacement hors de la ville au quartier *ad basilicas*, au Sablon. En réalité, l'église se trouvait sur le chemin entre Saint-Vincent et Saint-Livier. C'est au moment où elle passait par là le premier jour des Rogations que la procession faisait mémoire du saint (67).

2° *Histoire.* — Saint Avit était originaire de Verdun par sa mère; le martyrologe de la cathédrale de cette ville nous l'atteste à la date du 17 juin : Aurelianis, sancti Aviti, presbyteri et confessoris, matre Virdunensi nata. ⁽⁶⁸⁾ C'est évidemment de nos voisins des bords de la Meuse que nous est venu son culte. Nous ignorons à quel moment précis.

D'après le Lectionnaire, S.-A. était église stationnale aux Rogations du XI^e siècle; après la fondation de la collégiale de Saint-Thiébaud, vers 1158, celle-ci prit sa place : on salue encore au passage le titulaire de l'ancienne station par une antienne, l'office proprement dit — épître, graduel et évangile — est transféré à la nouvelle (69).

(64) *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Moselle*, t. II, 1859, p. 153.

(65) Cfr. ms. 307 (XI^e au XIII^e siècle), f. 3 r., 12 r. (prieurs); f. 4 r., 6 vo, 10 r, 13 r (reclus).

(67) Cfr. ms. 82, f. 93 r. et f. 94 vo.

(68) Digot, *Histoire de l'Austrasie*, t. I, Nancy, 1863, p. 197, note 4.

(69) Cfr. ms. 329, f. 7 r. et ms. 82, f. 75 r. et 93.

En dehors de la mention susdite qu'on a regardée comme la seule trace laissée par cette église dans l'histoire, le nom de S.-A. revient encore une fois dans une bulle de Victor IV, du 27 octobre 1162, par laquelle le pontife confirme tous les biens appartenant à la léproserie de Metz ainsi que le testament de son président Lietaldus, qui y lègue, entre autres choses, à Saint-Vincent : XIII cappones et IIII nummos et ovolum iuxta sanctum David (1) (70).

SAINT-GALL.

Dénominations. — S. Gallus : ms. 82, f. 23, 29, 30, etc. — Capella s. Galli : *Gesta episcop. Mett.*, c. 41 (1132-1142); M. G., t. x, p. 451; DORVAUX, *op. cit.*, p. 68 (xv^e siècle). — Capella s. Galli iuxta ecclesiam Metensem : *Documents*, t. II, p. 199 (a. 1361). — Capella B. Galli extra (iuxta) ecclesiam Mettensem : *Documents*, t. II, p. 223 (a. 1361). — Capella s. Galli prope ecclesiam Metensem : *Documents*, t. II, p. 264 (a. 1366). — Ecclesia s. Galli : *Gesta episcop. Mett.*, c. 43; M. G., t. x, p. 541. — Oratorium s. Galli : *ibidem* (a. 1171-1173).

S. Galz : Croix d'identité d'Adam Polet (a. 1153); HUGUENIN, *op. cit.*, p. 771; KRAUS, *op. cit.*, p. 512. — S. Gaul : *Registres Capitulaires*, t. xv, f. 180 (a. 1571); PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 206. — S. Gault : DORVAUX, *op. cit.*, p. 109 (xv^e siècle). — S. Gal : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 13; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 277; DORVAUX, *op. cit.*, p. 258 (xviii^e siècle); BALTUS, *op. cit.*, p. 322 (a. 1755). — S. Galle : DORVAUX, *op. cit.*, p. 109 (xv^e siècle); etc. — Chapelle de Saint Galz : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 465 (a. 1483).

Le titulaire est le célèbre missionnaire irlandais, disciple de saint Columban, qui accompagna son maître dans les Gaules, passa ensuite en Suisse, où il mourut entre 625-650. Au martyrologe, sa fête est marquée au 16 octobre, jour de sa mort; de même, dans tous les vieux livres liturgiques messins que j'ai consultés. Beaucoup d'églises dans l'Allemagne du Sud portent son nom; l'Alsace en a plusieurs; notre diocèse en compte cinq.

1° *Emplacement.* — S.-G. occupait approximativement la place entre la tour d'Horloge et le café de la Lune : la chapelle fut démolie en 1607 pour créer un passage convenable entre la place d'Armes et la place Saint-Etienne (71), ou entre la cathédrale et le palais épiscopal dans l'enclos duquel elle se trouvait.

2° *Histoire.* — C'est à tort qu'on a voulu rattacher l'origine de la chaple à l'évêque Robert (883-917), qui nous est venu probablement du couvent de Saint-Gall, en Suisse (72) : elle est antérieure à son épiscopat.

Prost disait jadis qu'on ignorait la date de sa fondation. Toutefois il nous semble que nous pouvons aller aujourd'hui un peu

(70) *Annuaire*, t. xv, 1903, p. 287.

(71) Le passage était appelé : neuve rue ou rue de l'Evêque (auj. rue d'Estrées); MEURISSE, *op. cit.*, p. 651; BALTUS, *op. cit.*, p. 322.

(72) Cfr. MORRET, *Stand und Herkunft der Bischöfe von Metz, Toul und Verdun im Mittelalter*, Dusseldorf, 1911, p. 16 et notes.

plus loin que M. Prost. A notre avis, l'origine de S.-G. est à chercher dans les souvenirs laissés par le saint dans notre ville, en particulier, dans les rapports qu'il aurait eus avec Frideburge, fille du duc alaman Gonzo, qui était fiancée au jeune Sigisbert d'Austrasie. Le missionnaire irlandais l'aurait guérie de son mal et engagée à prendre le voile. Après une scène très touchante arrivée à la cathédrale de Metz, qui rappelle celle de sainte Glossinde (73) se dérochant au mariage que ses parents voulaient lui imposer, Sigisbert aurait consenti à sa retraite et l'aurait mise à la tête de l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Nonnains, à Metz.

Plusieurs ont nié l'authenticité de ce récit; d'autres en ont maintenu au moins le fond et essayé de répondre aux difficultés qu'il présente (74). Quoi qu'il en soit, la haute antiquité de la chapelle S.-G., la place exceptionnelle qu'elle occupe tout près du sanctuaire témoin de l'épisode si touchant auquel nous avons fait allusion, semblent parler en sa faveur. Du reste, même légendaire, ce récit a pu exercer son influence sur ceux qui ont vécu plus tard. Toujours est-il que la construction de la chapelle est à placer entre la mort du titulaire et celle de l'évêque Advence qui y fut enterré en 875. Nous serions portés à regarder ce dernier comme le fondateur.

En effet, dans l'épithaphe qu'il s'est composée (75), Advence dit qu'il a donné beaucoup de soins aux églises : *ecclesias Christi cultu venerabar honesto* ; il espère, en conséquence, que les saints (ainsi honorés) lui obtiendront le pardon de ses fautes : *peccati hinc veniam coelicolae obtineant*. Un pareil témoignage n'était-il pas surtout à sa place dans une chapelle dont l'évêque était lui-même le fondateur? Ensuite Advence est le premier évêque qui ait reçu sa sépulture dans la ville même. Son successeur immédiat, Wala (876-882), se fera également enterrer en ville et il choisira pour sa sépulture l'église Saint-Sauveur qu'il avait fait construire. Ne pourrait-on pas conclure par analogie que l'inhumation exceptionnelle d'Advence dans un sanctuaire à l'intérieur des murs a eu lieu parce que, lui aussi, l'avait fait élever ? (76) Enfin, ne semble-t-il pas que dans cette hypothèse le caractère particulier de sa tombe et les encensements particuliers qu'elle recevait à certains offices marqués par le Cérémonial de la cathédrale (77) trouvent une explication plus naturelle?

(73) Cfr. WEYLAND, *op. cit.*, t. v, p. 268 sq.

(74) Parmi les premiers figurent MABILLON, *Ann. O.S.B.*, t. i, p. 277, et RETTBERG, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. ii, p. 43; les tenants de l'opinion opposée sont deux excellents historiens: Mgr HEFFELR (*Geschichte der Einführung des Christentums im südwestl. Deutschland*, p. 284) et GREITH (*Geschichte der altirischen Kirche*, Fribourg, 1867, p. 364 sqq.) et les ROLLANDISTES (*AA. SS.*, t. vii, Octobre, p. 877).

(75) KRAUS, *op. cit.*, t. iii, p. 460; THIRIOT, *Les épitaphes* (de la cathédrale), Langres, 1928, p. 10.

(76) Les évêques qui ont construit des églises aimaient à y trouver leur sépulture: saint Patient, saint Urbice, Chrodegang, Thierry I, Adalbéron II, etc.

(77) Ms. 82, f. 29 et 30.

D'après les *Gesta episcop. Mett.*, deux autels se trouvaient à S.-G. : celui du titulaire et celui de saint Jean *in ferventi* (78), et trois évêques y étaient enterrés : Advence (858-875), Robert (883-917) et Frédéric de Pluaise (1171-1173), que Prost ne cite pas (79). Puis il y avait d'autres tombes, mais qui ne sont pas autrement désignées.

Le dernier des trois prélats, qui, adversaire de l'empereur, n'avait jamais reçu la consécration épiscopale, était inhumé devant les degrés de l'autel de Saint-Jean, comme il l'avait demandé lui-même sur son lit de mort. De Robert nous ne savons rien de particulier : ni son épitaphe ni celle de Frédéric ne nous sont connues, si toutefois leurs tombes en portaient, comme l'affirme Bégin (t. II, p. 362). L'épitaphe en 12 distiques d'Advence, retrouvée, peut-être, à la suite de la destruction de S.-G., termine par le vers suivant : *Mausolei septum nulla manus violet*. La tombe était très visible, mais ce n'était certainement pas encore une « haute tombe », genre de monuments qu'on n'admettait pas encore dans les églises, mais probablement, comme pour Hildegard et Louis-le-Débonnaire à Saint-Arnould, un sarcophage sculpté, placé contre le mur, peut-être dans une niche, et entourée d'une balustrade en pierre — *septum* — ajourée ou sculptée. D'après le Cérémonial du XII^e siècle, on encensait à certains jours la tombe d'un évêque : « *tumba episcopi* » (80). Prost se demande (p. 142) si, à cette date, on ne connaissait plus qu'une seule de ces deux tombes d'Advence et de Robert, ou bien si une seule d'entre elles, et laquelle, était alors surmontée d'un monument apparent. La réponse est donnée par les développements qui précèdent.

En 1571, il est question d'une boutique placée contre S.-G. et du tort causé aux piliers de la chapelle. Si le terme de piliers est pris dans le sens propre, S.-G. n'était pas une chapelle à une nef; s'il est pris dans le sens de contrefort (ce qui semble probable), S.-G. avait été reconstruite à l'époque gothique. En tout cas, Baltus mentionne « des arcades anciennes et des vestiges de la chapelle épiscopale, dite de S.-G. » au mur de clôture de la cour du palais épiscopal (81).

La nouvelle rue établie en 1607 coupait la communication directe entre la cathédrale et l'évêché. Aussi le cardinal de Givry

(78) Ms. 82; cfr. PROST, *op. cit.*, p. 339; — S. Jean *in ferventi*, c'est-à-dire Saint-Jean devant la porte latine souffrant le martyre de l'huile bouillante.

(79) M. G., t. x, p. 541 (Advence et Robert); p. 546 (Frédéric); CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 61 et 66.

(80) Ms. 82, f. 29 et 30.

(81) *Registres capitulaires*, t. xv, f. 180; BALTUS, *op. cit.*, p. 315, note 1.

Après la destruction de la chapelle, on retira les restes des trois prélats pour les déposer « sous les voûtes de la cathédrale, où ils sont encore aujourd'hui sans autre sépulture » (MEURISSE, *op. cit.*, p. 269). Le chapitre décide de dire les vigiles et messes de Requiem qu'on avait accoutumé de dire à S.-G., au chœur après les vêpres dites à Saint-Paul (*Registres capitulaires*, t. xxvi, f. 123).

fit-il placer par-dessus une espèce de voûte ou passage, avec un escalier en pierre pour aller de son palais à la grande église. Le chapitre en vota la démolition, le 22 mai 1617 (82).

S.-G. était « chapelle épiscopale » à un double titre : elle était enfermée dans l'enclos de l'évêché et servait pour ainsi dire de « chapelle privée des évêques » où se faisaient différentes fonctions; c'est là qu'ils recevaient le serment des Treize à la Chancelleur, comme le marque la chronique (83). Par ailleurs, S.-G. était dans tous les temps à la nomination de l'évêque (84).

SAINT-GÈRY (GOERIC, GURRY).

Dénominations. — S. Goericus (d'après son titulaire). — S. Goeric: DORVAUX, *op. cit.*, p. 47 (a. 1553), 285. — S. Goery: *ibidem*, p. 550, note 5 (a. 1711). — S. Gury: HUGUENIN, *op. cit.*, p. 633 (a. 1500).

Le titulaire de l'église, qui servait de paroisse aux habitants du faubourg Saint-Symphorien, est saint Goëric, évêque de Metz. Sa fête est fixée dans nos livres liturgiques au 19 septembre; par exemple, ms. 82 (calendrier); ms. 307, f. 61 vo (XII^e-XIII^e siècle); ms. 289 de Berne ms. 132 (calendrier et texte, p. 234, 235); ms. 196 (martyrologe de Saint-Arnould); ms. 44 (martyrologe de Saint-Sauveur; XIV^e siècle); bréviaire de 1325 (calendrier); etc. (85).

1° *Emplacement.* — L'église était située à peu près au milieu du faubourg Saint-Symphorien, à quelques mètres au sud de l'abbaye, comme le montre la planche II de l'*Annuaire XIX*.

2° *Histoire.* — Nous ne savons que peu de choses de cette église. Son nom ne se trouve pas dans nos plus anciens documents. Voici qu'elle a dû être son origine. Nous savons que le saint évêque Goëric a été enterré à Saint-Symphorien (86), nous savons aussi que l'évêque Thierry I (965-984) fit transférer ses restes sauf le chef à Epinal (87). Il est probable qu'on en a gardé encore d'autres reliques et qu'on a érigé cette église paroissiale du faubourg Saint-Symphorien pour honorer dignement celui qui avant sa translation (vers 980) s'était distingué par ses miracles (88).

S.-G. fut détruite dans cette guerre de 1444 dont nous avons parlé plus haut. Rebâtie peu après, car le chroniqueur mentionne

(82) *Ibid.*, t. XVIII, f. 152. — Voir l'escalier projeté pour établir la communication entre la cathédrale et le palais épiscopal sur un plan de ce dernier, de 1752, aux arch. munic. 962, n. 28.

(83) MEURISSE, *op. cit.*, p. 651; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 465 (a. 1483).

(84) DORVAUX, *op. cit.*, p. 258; cfr. p. 109 et 68.

(85) Les BÉNÉDICTINS (t. I, p. 392, note b) et MEURISSE (p. 129) se contredisent par rapport au jour de sa mort marqué par le martyrologe de la cathédrale.

(86) Cfr. *Gesta episcop. Mett.*, c. 28; M. G., t. XXIV, p. 495.

(87) MIGNÉ, *P. I.*, t. 139, col. 1558; M. G., t. IV, p. 662 (CONSTANTIN, *Vita Adalberonis II*) et t. 160, col. 704; M. G., t. IV, p. 469 (SIGEB. GEMBL., *Vita Deoderici I*).

(88) Beatus Goericus, nostris temporibus mirabilis miraculorum operator, comme l'appelle l'abbé Constantin de Saint-Symphorien; MIGNÉ, *P. I.*, t. 139, col. 1574; cfr. aussi col. 1558; M. G., t. IV, p. 662, 671.

(89) Dans la *Relation du siège de 1444* (p. 91), il n'est question formellement que du couvent et du faubourg faisant partie de ce dernier, l'église a dû disparaître en même temps; voir aussi ms. 63, n° 3 (*Histoire de Saint-Symphorien*), p. 29.

un accident arrivé tout près, en 1500 (90), l'église disparut définitivement en 1552; son titre fut réuni à celui de Saint-Eusèbe (91).

SAINT-GORGON.

Dénominations. — S. Gorgonius : très fréquent dans les nécrologes de Saint-Arnould et de Saint-Clément; charte de Bertram souvent mentionnée de 1190; etc. — Ecclesia s. Gorgonii : ms. 289 de Berne (v. Non. Jul.); ms. 329, f. 11 r. (XI^e siècle); ms. 82, f. 93 vo, etc. — Ecclesia s. Gorgonii ante maiorem ecclesiam : charte de Bertram, de 1181; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 140. — Ecclesia s. Gorgonii infra civitatem Metensem (par opposition à Gorze); bulle d'Alexandre III, de 1177 (n. st. 1178); *cf.* infra.

S. Girgone, S. Gergone : WICHMANN, t. IV, p. 111; S. Girgoine, S. Gergoine : *ibidem*, t. III, 595 (XIII^e siècle). — S. Gergone : *Documents*, t. IV, p. 90 (a. 1324). Les variantes : S. Gergonne, S. Gorgonne, S. Girgonne sont fréquentes; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 695; HUSSON, *op. cit.*, p. 289 (a. 1514); DORVAUX, *op. cit.*, p. 135 (XV^e siècle); BALTUS, *op. cit.*, p. 319. — S. Gergonne devant la grande Eglise de Metz : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 695 (a. 1514). — S. Gergon : SÉB. FLORET, *op. cit.*, p. 15 (a. 1602). — S. Gorgon : BALTUS, *op. cit.*, p. 278. — S. Grégoire : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Journal*, p. 276 (a. 1514); *Chronique*, t. I, p. 171; plan de Metz, de 1575; *Documents*, t. IV, p. 90, note (S. Grigoire); etc.

Le titulaire est saint Gorgon, martyrisé à Nicomédie, vers 304. De ses restes, qui avaient été transportés à Rome, saint Chrodegang obtint une bonne partie, en reconnaissance des services rendus à l'Eglise Romaine dans sa lutte contre les Lombards, qui voulaient lui enlever le patrimoine de Pierre. La déposition solennelle à Gorze n'eut lieu qu'en 765. Le Martyrologe Romain place sa fête au 9 septembre; de même nos livres liturgiques, sauf quelques-uns qui n'en font pas mention.

1° **Emplacement.** — D'après le plan de Metz, de 1738, l'église était située à l'endroit occupé aujourd'hui par l'extrémité droite de l'Hôtel de Ville et la cour adjacente, parallèlement à la rue Fournirue, et à peu près dans l'alignement de la rue Fabert (92), la facade tournée vers l'entrée de la cathédrale.

2° **Histoire.** — L'origine de l'église ne doit pas être rattachée au séjour que firent les moines de Gorze à Saint-Sauveur, de Metz, quand, en 919, ils s'y réfugièrent avec leurs trésors devant les hordes hongroises envahissant le pays (93). La mention de sa dédicace dans le ms. de Berne prouve qu'elle existait avant 875.

Par ailleurs, on a placé la fondation de S.-G. à « la fin du VIII^e ou au commencement du IX^e siècle » (94). Toujours est-il qu'elle est l'œuvre d'un de nos évêques de cette époque (95), soit

(90) HUGUENIN, *op. cit.*, p. 633.

(91) DORVAUX, *op. cit.*, p. 285 et 550, note 5; *cf.* plus haut, n° 36.

(92) Voir PROST, *op. cit.*, pl. N° XIX; KRAUS, *op. cit.*, pl. VI, n° XIX; BOURGEAT-DORVAUX, *op. cit.*, pl. VI. — S.-G. avait un autel ou parvis, un cimetière; devant l'édifice se trouvait un siège pour les Treize; HUGUENIN, *op. cit.*, p. 464, 465. — Les 5 premières lignes de la description qu'en donne Bégin (t. II, p. 403, 404) sont entièrement inexactes.

(93) *Cf.* *Miracula s. Gorgonii*, c. 7; M. G., t. IV, p. 240.

(94) *Revue ecclésiastique*, t. XIII, 1902, p. 306.

(95) Voir, plus loin, la note (97).

de Drogon, qui était un grand ami de Gorze et qui s'y arrêtaient souvent, soit d'Angelram, qui était riche et puissant et avait reçu sa formation dans l'abbaye. S'en-est-il montré reconnaissant non seulement en faisant des donations à Gorze (96), mais encore en élevant dans le voisinage immédiat de sa cathédrale une église en l'honneur du patron et titulaire de l'abbaye? L'hypothèse que nous énonçons n'est peut-être pas sans fondement. — Quoi qu'il en soit, l'attribution à saint Chrodegang nous paraît bien douteuse.

Rappelons encore sommairement quelques dates de l'histoire de S.-G.

Le ms. de Berne place la dédicace de l'église au 3 juillet. Elle figure dans le Lectionnaire et le Cérémonial de la cathédrale; dans une bulle d'Alexandre III de 1177 (n. st. 1178), comme appartenant à Saint-Vincent; dans une charte de Bertram, de 1181, qui en confirme la possession à cette abbaye. En 1184, le patronage en est cédé à Saint-Pierre-aux-Images contre une vigne à Saint-Julien, cession qui est sanctionnée la même année par Bertram et le pape Lucius III et, de nouveau, par Bertram en 1185, où il lui donne le titre d'église paroissiale; un curé, Amicus, signe une charte du même prélat, de 1190; en 1192, Gérard, archidiacre de Metz, unit la cure à la susdite collégiale (97).

Dans les temps plus récents, on pourrait noter : pour 1514, les travaux entrepris à l'effet de voûter l'édifice et la découverte à cette occasion d'un double charnier; pour 1615, la concession faite par le chapitre à S.-G. d'« une parcelle des reliques qu'ilz ont de Monsieur Saint Gergonne »; pour 1769, la destruction de l'église, la suppression de la paroisse et sa réunion à celle de Saint-Victor par décret épiscopal du 5 août 1769 (98).

(96) Cfr. MORRET, *op. cit.*, p. 11, qui cite le P. Benoît (cfr. plus loin, note 2). — Une donation d'Angelram est attestée pour 770; cfr. *Annuaire*, t. xxxii, 1923, p. 125, n. 15. Voir un legs du même évêque en faveur de Gorze, *Annuaire*, l. c., p. 625, n. 16. — Nous excluons saint Chrodegang comme auteur de la fondation, parce que son biographe, l'abbé Jean de Gorze, n'aurait pas passé sous silence un fait aussi important.

(97) BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 133. (Alexandre III; a. 1177); p. 140 (Bertram; a. 1181); toutes les autres pièces se trouvent arch. dép. Mos., G. 1500; celle de Bertram, de 1185, Bibliothèque municipale, ms. 145 (fonds messin), p. 6. C'est dans cette pièce que Bertram affirme que S.-G. appartient à l'évêché, par droit de fondation: *ad nos iure fundationis pertinet*. De même, il est dit dans l'acte d'union de l'archidiacre Gérard (BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 152) que S.-G. appartient maintenant à la suite de la disposition prise par l'évêque Bertram, à Saint-Pierre-aux-Images: *ecclesia parochialis s. Gorgonii, quae ad vos iure fundatoris pertinere cognoscitur*. L'église S.-G. a donc été fondée par un évêque de Metz.

(98) Pour 1514 : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 695; pour 1615 : *Registres capit.*, t. xxviii, f. 23. — Il est à noter que la cathédrale possédait le chef de saint Gorgon au moins depuis le xiii^e siècle, comme le prouve le Cérémonial (ms. 82, f. 10 r. et 138 vo); PROST, *op. cit.*, p. 363; plus tard, il est encore mentionné dans différents inventaires (cfr. par exemple, KRAUS, *op. cit.*, p. 588); il était également porté aux grandes processions. On s'étonne que CHAUSSIER, *L'Abbaye de Gorze*, Metz, 1894, p. 306, ait pu dire que cette relique n'a quitté Gorze que vers 1543. — On a voulu placer la destruction de S.-G. en 1755. L'inventaire des archives communales, p. 194, prouve que baptêmes, mariages et enterrements se faisaient à la paroisse de S.-G. jusqu'au 10 août 1769,

SAINT-JEAN-BAPTISTE (baptistère de la cathédrale).

Dénominations. — S. Johannes : ms. 82, f. 68 r., 81, 112, 114, etc. — Ecclesia sancti Johannis : *ibidem*, f. 127. — Ecclesia beati Johannis : *ibidem*, f. 126. — Ecclesia sancti Johannis baptiste : *ibidem*, f. 87. — Capella s. Johannis : Nécrologe de la cathédrale pour Bertram (mort en 1212); cfr. MEURISSE, *op. cit.*, p. 438.

1° *Emplacement.* — S.-J.-B. est à chercher, soit à l'extrémité sud-ouest ou dernière travée du bas-côté gauche de la cathédrale, soit sur la place Saint-Etienne, vis-à-vis du portail (fermé) de Notre-Dame-la-Ronde. Les preuves en ont été fournies par Prost (pp. 132-140) pour le baptistère du XII^e siècle; on pourrait encore les compléter.

2° *Histoire.* — Aucun document ne parle de S.-J.-B. avant l'an mil. Cependant, comme partout ailleurs, un baptistère a dû coexister avec l'église épiscopale, soit comme partie intégrante, soit comme construction séparée. Pour notre part, nous serions assez porté à l'identifier avec l'édifice rond ou « tour romaine de neuf mètres de diamètre environ », signalée par Bégin en 1842 et figuré sur le plan de Prost (et Kraus) sous le n° XIII. En effet, nous ne voyons pas d'autre destination à donner à cet édifice : son emplacement, ses dimensions s'y prêtent fort bien; quant à sa forme, on sait que les baptistères anciens affectaient la forme ronde ou polygonale, comme le prouvent les monuments encore conservés aujourd'hui (99). Le fait que cette *tour*, qui ne faisait pas partie du mur d'enceinte, était une tour « romaine », ne présente pas de difficulté sérieuse. Le baptistère a dû être construit après la translation du siège épiscopal à l'intérieur de la ville, c'est-à-dire, d'après l'hypothèse émise plus haut, immédiatement après 451. L'appareil en usage à cette époque pouvait bien être appelé « antique » ou « romain ».

L'ORATOIRE SAINT-MICHEL.

Dénominations. — Oratorium (ou oratoria ?) sancti Michaelis : JOAN. (abb. s. Arnulphi), *Vita Joan, abb. Gorz.*, n. 20 (vers 930); MIGNÉ, *P. I.*, t. 137, col. 252; M. G., t. iv, p. 342, 343. — Sanctus Michael : ms. 82, f. 66 r., 128 r. — Ecclesia (sancti Michaelis) : ms. 82, f. 139.

Le culte de saint Michel remonte jusqu'au premiers siècles de l'Eglise. Le rôle qui lui est attribué par l'Ecriture et par les Pères, lui a valu une place spéciale parmi les autres anges. De bonne heure, des chapelles, des oratoires ont été construits en son honneur. Déjà Constantin le Grand († 337) en fit élever un près de sa nouvelle capitale, sur les rives du Bosphore, qui prit le nom de Michaëlion. En Occident, c'est près de Rome et en Ombrie que nous trouvons les plus anciens sanctuaires qui portent son nom : ils remontent jusqu'au v^e siècle(1). Le Sacramentaire de Drogon (évêque de Metz, de 823-855)

(99) Voir CABROL-LECLERCQ, *op. cit.*, t. II, 1, 1910, col. 393 sqq.

(100) Sur cette tour ronde, voir PROST, *op. cit.*, p. 134 sq.

(1) Cfr. STUHLFAUTH, *Die Engel in der altchristlichen Kunst*, Fribourg-Leipzig-Tübingue, 1897, p. 47 sq.; CUMONT, *Les inscriptions chrétiennes de l'Asie Mineure*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome*, XV année, Paris, 1896, p. 272, 275, 278, 280, 282.

connaît déjà la fête du 29 septembre, sous le titre de *Dedicatio basilicae sancti archangeli Michaelis*(2).

1° *Emplacement*. — Metz avait aussi un oratoire dédié au saint archange. Sa présence nous est attestée pour la première moitié du x^e siècle par l'auteur de la *Vie* de l'abbé Jean de Gorze (3). Il y est question d'un certain Rotlandus, directeur de l'école de chant, dont on rapporte qu'il « vaquait nuit et jour à la prière, au chant et à la célébration de la sainte messe » dans un endroit désigné par ces mots : « in remotioribus oratorii sancti Michaelis, quod erat in superiora eiusdem basilicae sancti Stephani ». Essayons d'abord de déterminer l'emplacement de cet oratoire.

Il est dit qu'il est situé « dans les parties supérieures — in superiora » de la cathédrale. Ce terme (« superiora ») est la traduction littérale du grec « hyperoon » (au pluriel « hyperoa ») qui désigne généralement l'étage supérieur d'une maison, souvent aussi, dans l'architecture religieuse de l'Orient, les tribunes établies au-dessus des bas-côtés des basiliques reliées fréquemment entre elles par une troisième tribune élevée à l'intérieur de l'édifice au-dessus de la porte d'entrée (4).

Ce motif d'architecture, en réalité, une importation byzantine, ne fait son apparition à Rome que tout à la fin du vi^e siècle; dans les autres pays d'Occident, il paraît plus tard encore et forme, en somme, une exception. Nous en concluons que ces tribunes proprement dites ne se trouvaient ni dans l'« oratoire » de 451, ni dans la (prétendue) construction des évêques Villicus et Pierre. Elles ne figurent pas non plus dans les aménagements effectués, soit par saint Chrodegang, soit par ses successeurs. Du reste, leur établissement dans un bâtiment dont elles n'étaient pas prévues dans le plan primitif, aurait présenté, au point de vue technique, les plus grandes difficultés et nécessité un remaniement presque complet des nefs de l'édifice. Ce n'est donc pas dans une de ces tribunes proprement dites que pouvait se trouver l'oratoire. On a voulu y voir « tout simplement une chapelle de saint Michel qui aurait été installée sur une tribune qui aurait pu s'élever au-dessus du portail de la cathédrale » (5). Nous venons de rappeler que

(2) Cette fête a été empruntée à la liturgie romaine; d'après le sacramentaire grégorien, c'est l'anniversaire de la dédicace d'un sanctuaire qui n'est pas autrement désigné; ce jour est demeuré jusque dans nos temps le jour de la fête de l'archange.

(3) Voir la référence plus haut.

(4) Cfr. HOLTZINGER, *op. cit.*, p. 35-37; BOGNER, *Ueber die Emporen in christlichen Kirchen der 8 ersten Jahrhunderte*, dans *Zeitschrift für christliche Kunst*, 1906, col. 109-118. On trouve aussi ces tribunes dans plusieurs constructions centrales ou polygonales, par exemple, à Ottmarshelm (Haut-Rhin) dont l'église conventuelle du commencement du xi^e siècle est une imitation de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle construite par Charlemagne sur le modèle de Saint-Vital de Ravenne, etc. — Nos tribunes modernes rappellent par la place qu'elles occupent et la forme qu'elles présentent cette ancienne tribune de jonction dont il est question dans le texte.

(5) Cfr. *Annuaire*, t. xxxv, 1925, p. 79. — La tribune au-dessus du narthex de Saint-Pierre-aux-Nonnains qu'on aurait pu citer comme analogie date en réalité, elle aussi, de l'époque romane; cfr. *Annuaire*, t. ix, 1897, p. 104 sqq.; BOINET, *Le Vieux Metz*, Paris 1923, p. 49.

de pareilles tribunes existaient au fond de certaines églises et quel était leur but : faciliter la communication entre les tribunes au-dessus des bas-côtés. Celles-ci n'existant pas, la tribune de liaison établie au-dessus de l'entrée n'avait pas de raison d'être; nous n'avons donc pas le droit d'admettre son existence à la cathédrale de Metz, d'autant plus que pour une simple tribune, la désignation du pluriel « superiora » ne convenait guère. Du reste, son existence même admise, comment Rotlandus aurait-il choisi un endroit de la cathédrale si peu favorable aux pieux exercices auxquels il se livrait avec tant d'ardeur? Ce n'est pas cet endroit qu'avait en vue l'auteur de la *Vie* de l'abbé Jean, quand il parlait des « remotiora », c'est-à-dire des parties les plus retirées de l'oratoire Saint-Michel (6).

Force nous est de chercher ailleurs. Ici la question se pose si on ne peut pas admettre pour le x^e siècle un état de choses qui est attesté pour le xii^e, c'est-à-dire si l'oratoire S.-M. ne se trouvait pas déjà à cette époque dans un des étages inférieurs de la grande tour devant la façade de la cathédrale qui s'ouvrait sur l'intérieur de l'édifice. Prost et Abel semblent pencher vers l'affirmative; d'autres, comme Kraus, se basant sur des cas analogues assez nombreux, n'ont pas hésité à se prononcer pour cette solution. Récemment celle-ci a été rejetée sous prétexte que « la cathédrale du x^e siècle ne possédait pas encore de tour » (7). Comme l'auteur auquel nous faisons allusion, nous rejetons la solution proposée, mais la raison qui nous y détermine est tout autre : les tours encore existantes en Italie et ailleurs et les descriptions et représentations anciennes qui s'en sont conservées nous prouvent que jusqu'au ix^e siècle au moins ces appendices de nos églises n'en faisaient pas encore partie intégrante, c'est-à-dire que les tours, indépendantes et parfois même tout à fait isolées de l'édifice, se dressaient tantôt près de la façade, tantôt près de l'abside, sans lien organique avec l'édifice lui-même. Dès lors il ne saurait être question d'un oratoire établi dans une tour et s'ouvrant sur la nef de l'église comme ce sera le cas pour la cathédrale au xii^e siècle (8). Cherchons donc ailleurs.

On sait que depuis saint Chrodegang les habitations des clercs vivant en communauté se trouvaient à l'endroit occupé aujourd'hui par la place d'Armes : elles se composaient essentiellement d'un cloître avec au milieu un préau et au-dessus des côtés plus longs différentes pièces ou appartements à l'usage de la communauté. Le long du bas-côté droit de la cathédrale étaient les écoles

(6) L'existence de l'oratoire S.-M. sur la tribune susdite admise, il faudrait évidemment chercher les « remotiora » dans un endroit plus écarté que la tribune, mais faisant encore partie de l'oratoire.

(7) Cfr. *Annuaire*, I. c., p. 77.

(8) C'est le cas pour les deux tours rondes sur le plan de Saint-Gall, qui a été dressé vers 820; séparées de l'abside, l'une renfermait un oratoire en l'honneur de saint Michel, l'autre un autre sous le vocable de saint Gabriel, les deux avec un autel.

ou scholae qui s'étendaient vers le transept actuel (9). Quoi de plus naturel que d'admettre que quelques pièces faisant partie du premier étage de cette partie du cloître se fussent élevées au-dessus du bas-côté droit de la basilique et jusqu'à la hauteur de ses fenêtres en s'ouvrant par une fenêtre ou une arcade ou autrement sur son intérieur? Quoi de plus naturel ensuite que de placer dans cet endroit de la cathédrale l'oratoire S.-M., qui dans cette hypothèse se trouvait en réalité dans les « superiora » de la basilique?

C'est là, dans la partie la plus reculée de l'oratoire, que Rotlandus, à l'abri de tout dérangement extérieur, a pu se livrer à ses pieux exercices, d'autant plus qu'il s'y trouvait « chez lui », c'est-à-dire dans une des pièces de l'école dont il dirigeait le chant. Peut-on déterminer davantage encore cet emplacement de S.-M.? Peut-on, pour le faire, tenir compte de l'existence à une époque postérieure d'une voûte établie à l'intérieur de la tour de Mutte actuelle et portant le nom de voûte Saint-Michel? (10)

Toujours est-il que notre hypothèse concernant la situation de l'oratoire nous explique suffisamment ce qu'on a appelé « le tour de phrase assez alambiqué » employé par l'auteur de la *Vie* du bienheureux Jean de Gorze, « pour exprimer sa pensée ». Sa pensée était bien claire, son expression facile à comprendre pour ceux qui, comme lui, étaient sur les lieux. A mille ans de distance, nous avons plus de peine à nous rendre exactement compte des détails de la situation topographique de la cathédrale d'alors.

2° *Histoire.* — L'origine de S.-M. n'est pas facile à déterminer. Pouvons-nous la faire remonter jusqu'à saint Chrodegang? Il serait plus juste, croyons-nous, de descendre jusqu'à l'épiscopat de Drogon ou à celui de Robert (883-917), qui nous est venu du pays de Saint-Gall.

Dans la cathédrale romane, S.-M. se trouvait certainement dans la tour qui se dressait à l'entrée de la basilique. Dans le Cérémonial de la cathédrale il est dit que dans une certaine circonstance les enfants chantaient dans la tour et qu'ils étaient placés au-dessus de S.-M. Ailleurs on prescrit d'orner le fond de l'église en étendant des tapis au-dessous (plus bas) et au-dessus (plus haut) de l'oratoire. En tenant compte de ces détails, nous assignons à S.-M. comme emplacement probable le premier étage. L'oratoire formait une chapelle assez grande prenant probablement toute la largeur de la nef du milieu; il est même appelé

(9) Voir PROST, *p. cit.*, pl. N° XI; KRAUS, *op. cit.*, pl. VI, N° XI. — Cette disposition des bâtiments peut bien remonter jusqu'à l'époque dont nous parlons.

(10) Voir sur cette voûte, JACOB, *Recherches historiques sur la tour et la cloche de Mutte*, Metz, 1864, p. 52, 53. — Ajoutons encore que l'usage de se retirer dans des chapelles attenantes aux basiliques et s'ouvrant parfois sur leur intérieur pour s'y livrer aux exercices de piété est attesté dès le V^e siècle, par exemple, par Saint Paulin, évêque de Nole (mort en 431), *Epistula 32 ad Severum*.

« église ». Il s'y trouvait un autel desservi par un chapelain. Le jour de la Saint-Michel on s'y rendait en procession venant apparemment du côté du cloître (11).

Ajoutons, en terminant, que dans la tour de l'église de Gorze se trouvait également une chapelle en l'honneur de saint Michel; elle fut consacrée en 1106, sur la demande de l'abbé Warnerus, par Richard, cardinal-évêque d'Albano, qui, avant de la consacrer, voulut qu'elle fut dotée (12).

SAINT-NICOLAS.

La première chapelle de cet antique hospice remonte-t-elle au delà de l'an mil ?

On a attribué la fondation de l'hôpital à l'évêque Adalbéron II (984-1005); on a même indiqué les premières années du xi^e siècle comme la date où elle aurait eu lieu. Mais les textes sur lesquels on s'appuie ne sont pas assez précis; en outre, ils ne remontent pas assez haut (13). Récemment encore, M. Dorvaux affirmait son existence au ix^e siècle (13 bis). Par ailleurs, le silence du biographe d'Adalbéron II, l'abbé Constantin, de Saint-Symphorien, et qui est aussi son contemporain, est d'autant plus surprenant qu'il parle d'un autre hospice où s'est exercé l'action réformatrice et bienfaisante du pieux évêque qui l'avait admis à son intimité.

SAINT-PAUL.

Dénominations. — S. Paulus : ms. de Berne 289, f. 52 r.; *Revue* 1902, p. 260; bulle fausse de Léon IX, de 1049; *Annuaire*, t. I, 1888-1889, p. 192, n. 1; diplôme de Henri III (a. 1056); *Gall. Christ.*, t. XIII, col. 398; ms. 82, fréquemment. — *Ecclesia s. Pauli*: BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 45 (a. 884). — *Ecclesia beati Pauli*: *Regula Chrodegangi*, c. 31.

S. Pol: WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 561 (xiii^e siècle). — S. Pou; S. Poul, de Mes; chapelle S. Poul de Mes; chiese Deu de S. Poul de Mes: *ibidem*. — S. Paul: *Registres Capitulaires*, t. XXVI, f. 123 (a. 1607); etc., etc.

1^o *Emplacement.* — S.-P. faisait pendant à Saint-Pierre-le-Vieux et se trouvait du côté sud du cloître parallèlement à Saint-Pierre-aux-Images. Sa façade donnait sur la chapelle du Sacré-Cœur actuelle (14).

(11) Tous ces détails se trouvent consignés dans le ms. 82; cfr. PROST, *op. cit.*, p. 334, 367, 371.

(12) C'est ainsi qu'il faut rectifier ce qui est dit dans PROST, *op. cit.*, p. 84, 85 (note); cfr. *Cartulaire*, p. 253 sq. et *Remarques*, p. 546 sq.

(13) Cfr. DORVAUX, *op. cit.*, p. 276, note 4. — Un manuscrit (ms. 186, fonds messin) est du xvi^e siècle; l'autre (ms. 60), est encore moins ancien.

(13 bis) DORVAUX, *Aperçu historique sur... Saint-Martin*, p. 7; nous croirions volontiers qu'il y a là une faute d'impression et qu'il faut lire: xi^e siècle au lieu de ix^e.

(14) Voir PROST, *op. cit.*, pl.; KRAUS, *op. cit.*, pl. VI, n^o VI; BOURGEAT-DORVAUX, *op. cit.*, pl. VI.

2° *Histoire.* — De Bouteiller et d'autres attribuent à saint Chrodegang la fondation de S.-P. Le P. Picard, qui cite comme preuve une notice tirée du nécrologe de la cathédrale, nous apprend que l'évêque Angelram a donné la prévôté de Millery (canton de Pont-à-Mousson) à la manse capitulaire (15).

D'après sa Règle (c. 31), c'était l'église spéciale du chapitre: saint Paul en était le titulaire et le patron.

Prost n'en exclut pas la possibilité. Toutefois, il faut faire remarquer que ni Paul Diacre ni Jean de Gorze, son biographe, n'y font la moindre allusion. Ce silence serait surprenant, si Chrodegang était réellement le fondateur de l'église.

Sans insister sur d'autres détails fournis par Prost et d'autres, disons seulement que le ms. de Berne (f. 52r) nous fait connaître le nom d'un couître de S.-P., un certain Amalbertus, tandis que le Cérémonial de la cathédrale (ms. 82, f. 137 vo) en mentionne la dédicace. Les changements opérés vers le milieu du XVIII^e siècle afin d'agrandir la place d'Armes furent cause de sa démolition (16).

SAINT-PIERRE (EN CITADELLE).

Dénominations. — S. Petrus : ms. 82, f. 96 r., etc. — S. Petrus Metensis : DORVAUX, *op. cit.*, p. 4 (a. 1327), p. 8 (a. 1360), etc. — S. Petrus ad Dominas : charte de Bertram, de 1197; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 163. — S. Petrus ad moniales : ms. 132, f. 59 (a. 1240); DORVAUX, *op. cit.*, p. 41, 42, 47, 82 (XVI^e siècle). — Ecclesia s. Petri : ms. 329, f. 28 r., 52 vo (XI^e siècle). — Ecclesia s. Petri Metensis : *Gesta episcop. Mett.* (in Herimanno; a. 1090); M. G., t. XXIV, p. 513; CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 64. — Monasterium s. Petri (Metensis Ecclesiae) : *Vita Joan Gorz.*, c. 17; MIGNÉ, *l. c.*, col. 250. — Monasterium s. Petri ad moniales Metensis : *Documents*, t. II, p. 164 (a. 1357, 198 (a. 1361), etc.

Maius monasterium (ab antiquis nomine maioris monasterii nuncupati) : diplômes de 960, 977, 993 (cfr. infra). — Monasterium superius in honore sancti Petri infra muro (!) Mettis civitate : diplôme de Charlemagne, de 781; CALMET, *op. cit.*, t. I, col. 290. — Abbatia sancti Petri : M. G., *Leges*, t. I, p. 517 (a. 870).

S. Pierre : HUSSON, *op. cit.*, p. 127 (a. 1480); DORVAUX, *op. cit.*, p. 48 (vers 1560). — S. Pierre de Metz : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 136, 144. — Moutier de s. Pierre à Metz : PHILIPPE DE VIGNEULLES, t. I, p. 144. — S. Pierre a nonains, aux nonnains, à nonein, aux nonnes : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 584 (XIII^e siècle); DORVAUX, *op. cit.*, p. 9, note 1; PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 144; AUBRION, *op. cit.*, p. 308 (a. 1491), p. 327 (a. 1493). — S. Pierre aux Dames (aux Dammes) : AUBRION, *op. cit.*, p. 289 (a. 1491), 352 (a. 1494); HUGUENIN, *op. cit.*, p. 603 (a. 1494); SÉB. FLORET, *op. cit.*, p. 41 (a. 1618); DORVAUX, *op. cit.*, p. 115 (XV^e siècle); etc. — S.-Pierre-en-Citadelle : dénomination moderne.

1° *Emplacement.* — S.-P. a toujours gardé la même place : l'église se trouve dans la cour derrière le nouveau bâtiment qui fait face à l'entrée de la chapelle des Templiers, tout près, mais à

(15) BENOÎT-PICARD, *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Metz* (ms. 126), p. 443; MEURISSE, *op. cit.*, p. 178.

(16) Sur d'anciens vitraux du XIII^e siècle, provenant, soit de la cathédrale romane, soit plutôt de l'église Saint-Paul, voir *Cahiers Lorrains*, t. III, Metz, 1924, p. 19.

l'intérieur de l'ancien mur d'enceinte de la ville. L'emplacement exact est indiqué sur le plan de la Citadelle qui figure dans l'*Annuaire*. Là on trouve également les grandes dates de l'édifice et la description détaillée des fouilles faites à la fin du siècle dernier et de ce qui reste encore de l'ancien couvent (17).

2° *Histoire*. — D'après la *Vie* de sainte Waldrée, S.-P. est une fondation du duc austrasien Eleuthère, qui, l'établissement achevé, en confia la direction à Waldrée, une de ses proches parentes (18). Waldrée étant morte vers 620, la fondation a dû avoir lieu, soit à la fin du VI^e siècle, soit dans les premières années du VII^e ; cette date s'accorde très bien avec les résultats des fouilles entreprises par notre Société, à la fin du siècle dernier.

S.-P. ne figurant pas dans notre liste stationnale, nous ne faisons qu'en énumérer les dates anciennes. L'église est mentionnée dans le contrat de partage de la Lotharingie à Mersen, en 870 ; dans un diplôme de Charlemagne de 781, qui confirme un échange fait entre Saint-Denis et notre abbaye (v. pl. haut) ; dans une charte de 918, par laquelle Ricuin, abbé laïc, donne en précaire certains biens dépendant de l'abbaye ; dans un diplôme d'Othon I, du 3 juin 960, où on rappelle un privilège accordé aux religieuses par le roi Thierry III (657-670), et où Frédéric, duc de Mosellane et son frère, l'évêque de Metz, figurent comme intercesseurs ; dans un deuxième d'Othon II, du 11 mai 977 ; dans un troisième d'Othon III, du 21 mars 993 ; etc. (v. pl. h.) (19). En 1173, l'évêque Frédéric de Pluvoise (1171-1173) donna à S.-P. la paroisse de Saint-Vit et stipula, en dehors des prières pour le repos de l'âme de ses deux prédécesseurs, que le vicaire perpétuel qui y serait nommé, recevrait l'institution de l'évêque et dépendrait de lui en tout et partout. Thierry, son successeur (1173-79), confirma la donation, en 1176 ; de même Bertram (1180-1212), en 1183 (20).

SAINT-PIERRE-LE-VIEUX.

Dénominations. — S. Petrus senior : ms. 82, f. 74, etc. (cf. PROST, *op. cit.*, p. 123) ; DORVAUX, *op. cit.*, p. 72 (XV^e siècle). — S. Petrus minor : ms. 82 (cf. PROST, *l. c.*). — Ecclesia s. Petri veteris : DORVAUX, *op. cit.*, p. 41 (XV^e siècle). — L'abbé Jean de Gorze explique dans sa *Vita Chrodegangl*, c. 21, cette double dénomination : Basilica sancti Petri... ideo maior appellatur, quia in eodem clauastro habetur ecclesia eidem (s. Petro) sacrata minoris et vetustioris manus ; M. G., t. x, p. 564.

(17) *Annuaire*, t. ix, 1897, pl. I (p. 97-111) ; t. x, 1898, pl. (p. 120-152).

(18) Cfr. CALMET, *op. cit.*, t. I, pr. col. 249. — Ce duc Eleuthère n'est pas connu par ailleurs ; mais ce n'est nullement une raison de nier, comme on l'a fait, son existence ; cfr. PARISOT, *Origines de la Haute-Lorraine*, Paris, 1909, p. 56.

(19) Cfr. *Annuaire*, t. xxxi, 1923, p. 128, n. 38 (Ricuin) ; p. 131, n. 55 (Othon I) ; p. 132, n. 62 (Othon II) ; p. 134, n. 72 (Othon III), où se trouvent également toutes les références désirables.

(20) C'est ainsi, croyons-nous, qu'il faut compléter ce qui est dit dans *Reichsland*, p. 671, et *Annuaire*, t. v, 1893, p. 70, n. 25.

S. Pierre : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. I, p. 51, 170. — S. Pierre le Vif (=le vivant, érigé de son vivant; ou, par corruption, le vieux). — S. Pierre le vieil: WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 562 (a. 1269). — S. Pierre le viés, le viez : PHILIPPE DE VIGNEULLES, t. I, p. 150, 170; KRAUS, *op. cit.*, p. 718 (confusion avec S.-Pierre-le-Majeur!). — Le vieil Saint-Pierre : fréquente dénomination dans les *Registres Capitulaires*, p. ex. : t. XX, f. 168 ; t. XXX, p. 184 ; etc. — S. Pierre le vieux, le vieulx, le vieil : plan de la ville de 1738; DORVAUX, *op. cit.*, p. 110 (XVI^e siècle).

1^o *Emplacement.* — Cette chapelle, à une nef et avec l'entrée du côté de la cathédrale, longeait le petit côté septentrional du cloître. A sa place s'élève en partie l'ancien corps de garde⁽²¹⁾.

2^o *Histoire.* — L'origine de l'église est inconnue. La légende, attestée au moins depuis les premières années du XIV^e siècle (a. 1314) et reproduite ensuite par les chroniqueurs des XV^e et XVI^e siècles, par Meurisse, au XVII^e en attribue la fondation à saint Clément⁽²²⁾. D'autres en ont attribué la fondation à Chrodegang en expliquant dans ce sens un passage peu clair de Paul Diacre⁽²³⁾. En réalité, S.-P. est antérieur à Chrodegang, antérieur même à S.-P.-le-Majeur qui remonte à la première moitié du VII^e siècle. Au XI^e siècle, il n'y avait qu'un autel à S.-P. Les procès-verbaux nous apprennent qu'il y en avait deux en 1584 qui ne faisaient que gêner (donc trois en tout). Aussi le princier d'alors, Antoine Fournier, propose au chapitre de leur trouver ailleurs un meilleur emploi⁽²⁴⁾. L'église fut reconstruite à l'époque gothique (en 1314), ainsi que le prouvent et son plan et une inscription rapportée par Meurisse ; au témoignage de Baltus, elle était fort élevée et bien voûtée, mais elle fut rasée avec d'autres sanctuaires lors des travaux de 1754-1755⁽²⁵⁾.

LA CHAPELLE DU SAINT-QUENTIN.

Dénominations. — Ecclesia s. Quintini : ms. 329, f. 4 (XI^e siècle); ms. 82, f. 92 vo (XII^e siècle); D'HERBOMEZ, *op. cit.*, p. 279 (a. 1143), p. 284 (a. 1147) (26). — Ecclesia in monte s. Quintini; diplôme d'Othon II, de 977; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 82. — Sedes Quintini martyris :

(21) Voir PROST, *op. cit.*, pl. n° VII ; KRAUS, *op. cit.*, pl. VI, n° VII ; BOURGEAT-DORVAUX, *op. cit.*, pl. VI, n. 20.

(22) Notre premier évêque n'aurait pas seulement fondé S.-P., mais encore Saint-Etienne et transporté dans cette église le siège épiscopal qu'il avait d'abord établi dans l'autre; MEURISSE, *op. cit.*, p. 367, 368.

(23) KRAUS, *op. cit.*, p. 718. — Le passage de Paul Diacre, dont il est question, ne se rapporte à aucune des deux églises; nous le prouverons ailleurs.

(24) Cfr. PROST, *op. cit.*, p. 101, note 124 ; *Registres capitulaires*, t. XX, p. 168.

(25) MEURISSE, *op. cit.*, p. 2 (des tables synchroniques) et PROST, *op. cit.*, p. 718, 719. — BALTUS, *op. cit.*, p. 286, 287.

(26) Le Cartulaire de Gorze marque (p. 297) : ecclesiam de s. Quintino de Sye; il ne s'agit pas de l'église paroissiale de Scy qui était dédiée à saint Remi, mais ou bien de la chapelle du Saint-Quentin ou de celle de Chazelles qui dépendait de Gorze.

poème de l'abbé Richer, de Saint-Martin (vers 1135); KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 357. — S. Quintinus in monte ante Metas : DE BOUTEILLER, *op. cit.*, p. 233 (a. 1219).

Les différentes dénominations françaises, qui se rapportent tantôt à la côte ou au sommet de la montagne tantôt à la chapelle, se trouvent dans DE BOUTEILLER, *op. cit.*, p. 233 ; j'en précise les références : Saint Quontin (a. 1366), S. Quontin, S. Cointin (PRAILLON, dans la *Guerre de 1444*, édit. de SAULCY et HUGUENIN, p. 259, 260, 291); Saint Quaintin (HUSSON, *op. cit.*, p. 128 (a. 1480); S. Quantin, S. Queintin (AUBRION, *op. cit.*, p. 98 (a. 1479); la chaipelle Saint-Cointin (AUBRION, *l. c.*, p. 121) et dans WICHMANN, *op. cit.*, t. IV, p. 377 (XIII^e siècle).

Le titulaire est le citoyen romain Quintinus, d'une famille sénatoriale, qui subit le martyre sous Maximien, dans la cité des Vermandois, appelée depuis Saint-Quentin. Le Martyrologe Romain place sa fête au 31 octobre ; il en est de même, à de rares exceptions près, de nos anciens livres liturgiques, par exemple, ms. 82, calendrier et texte; ms. 132 (a. 1240), calendrier et texte; ms. 133 (a. 1321); ms. 42 (a. 1324); etc. — Le saint était encore le titulaire de Chazelles, de Hayes et de Longeville-lès-Metz.

1° *Emplacement.* — Le sanctuaire était placé sur le haut de la colline qui en a pris le nom.

2° *Histoire.* — La plus ancienne attestation de la chapelle remonte à l'année 977 (v. pl. h.), où un diplôme d'Othon II en confirme la possession à l'abbaye Saint-Pierre de Metz; elle est donc antérieure à cette date. On en fait remonter l'origine à l'évêque Drogon (823-855) qui assista à la consécration solennelle de la basilique érigée en l'honneur du saint dans la capitale du Vermandois : il en aurait rapporté des reliques et les aurait déposées dans le sanctuaire construit par lui sur le sommet de la colline qui depuis s'appelle le mont S.-Q. Une attestation contemporaine du fait manque, mais rien ne s'oppose à admettre l'explication qu'on en donne : tout, au contraire, la rend probable jusqu'au choix de la hauteur qui pendant de longs siècles portait le sanctuaire dont la dernière trace — une croix stationnale — a disparu lors de la construction du fort (27).

SAINT-SAUVEUR.

Dénominations. — Salvator : SIGEBERT DE GEMBOUX, *Éloge de Metz*, (XI^e siècle); KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 356; RICHER, abbé de Saint-Martin (vers 1135); KRAUS, *l. c.*, p. 356. — S. Salvator : ms. 82, f. 23, 46, 95 r., etc.; charte du légat Gérard, de 1154; BÉNÉD., *op. cit.*, t. III, pr. p. 119; etc. — S. Salvator Metensis : *Documents*, t. I, p. 98 (a. 1309), 134 (a. 1316), etc. — Basilica S. Salvatoris : *Translatio s. Glodesindis*

(27) Pour l'histoire ultérieure de notre chapelle, nous renvoyons à la bibliographie donnée par KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 731. — Relevons seulement une erreur qui s'est glissée dans l'article consacré par M. Weyland (*Nos saints*, t. V, p. 366) à saint Quentin. Comment peut-il affirmer (p. 372) que la chapelle a été ruinée en 824 et 825, quand elle n'était pas encore construite? Sans aucune preuve, il fait remonter la chapelle bien avant l'épiscopat de Drogon (!). — Ajoutons que les sanctuaires de Saint-Denis, de Saint-Médard (Soissons) et de Saint-Quentin étaient des lieux de pèlerinages très fréquentés par les Messins ; cfr. JOAN., abb. S. Arnulphi, *Narratio secundae translationis s. Glodesindis*, 26; MIGNE, P. I., t. 137, col. 230.

(milieu du ^x siècle); MIGNE, *P. l.*, t. 137, col. 233 ; *Vita Joan. abb. Gorz.*, c. 21; M. G., t. iv, p. 343. — *Ecclesia Salvatoris : Gesta episcop. Mett.*; M. G., t. x, p. 541; CALMET, *op. cit.*, t. i, pr. col. 61. — *Ecclesia S. Salvatoris : Translatio s. Glodesindis*; MIGNE, *l. c.*, col. 235, 254; *Gallia Christiana*, t. XIII, col. 399 (a. 1056); *Documents*, t. i, p. 98 (a. 1309); etc. — *Ecclesia S. Salvatoris Metensis : Documents*, t. i, p. 114 (a. 1312), 154 (a. 1318), etc. — *Templum S. Salvatoris* : ms. 44 (xiv^e siècle), f. 23 vo.

S. Saviour, S. Sauvour, S. Sauvor, S. Salvour, S. Salvor, S. Saveor, S. Savor : WICHMANN, *op. cit.*, t. III, p. 565; t. IV, p. 122 (a. 1227-1298). — S. Saulveur, S. Salveur : HUGUENIN, *op. cit.*, p. 523 (a. 1490), 632 (a. 1500), etc. — S. Salvour, S. Saulvour, S. Salveur, S. Sauveur : PHILIPPE DE VIGNEULLES, *op. cit.*, t. i, p. 112, 204 (207), 205, 225.

Dans le martyrologe de la collégiale (ms. 44), la pose de la première pierre de l'église (la dernière) est marquée au 10 des calendes d'août (23 juillet), et la dédicace, au 13 des calendes de juillet (18 juin) (28).

1° *Emplacement*. — L'église était située dans le pâté de maisons qui se trouvent entre la rue du Petit-Paris (n° 6) et la place Saint-Jacques et la rue Ladoucette, à peu près vis-à-vis de la statue de la Vierge.

2° *Histoire*. — Quelques auteurs modernes, se basant sur une charte d'Etienne de Bar, de 1137, ont affirmé qu'Adalbéron III (1047-1012) était le vrai fondateur de notre église. En réalité, cette église remonte à l'évêque Wala, mort en 882 à la bataille de Remich contre les Normans et enterré dans sa fondation de S.-S. qu'il s'était choisie comme sépulture⁽²⁹⁾. C'est ce que nous attestent de la manière la plus formelle et les *Gesta episcop. Mett.* dans leur notice sur Wala et l'abbé Jean de Saint-Arnould dans son récit sur la translation de sainte Glossinde⁽³⁰⁾.

Le rôle de Wala comme premier fondateur ne saurait donc être contesté. Quant à Adalbéron, on peut dire qu'il en est pour ainsi dire le second fondateur. Il a repris l'œuvre de Wala. Sigebert de Gembloux parle d'une reconstruction de S.-S., sans dire toutefois de quels édifices il s'agit⁽³¹⁾. Etienne de Bar (1120-1163)

(29) Le calendrier à la tête du manuscrit marque (X KI. aug.) : Eodem die positus est primus lapis in fundamento ecclesie metensis sancti salvatoris. Et dedicatio basilice sancte genitricis marie infra claustrum. C'est elle qui sert d'église collégiale après 1565. — Au 18 juin, on lit : Metis, dedicatio monasterii sancti salvatoris, quod dominus Adelbert (!) pius pontifex eiusdem urbis sub canonica regula summa devotione construxit.

(29) Pourquoi les BÉNÉDICTINS, *op. cit.*, t. II, p. 169 ; KRAUS, *op. cit.*, t. III, p. 773, et l'auteur de l'article du *Reichsland*, p. 663, mettent-ils la chose en doute ?

(30) Les *Gesta* disent de Wala, mort à Remich : Metim relatus, in ecclesia Salvatoris, quam ipse construxerat, sepelitur (cfr. pl. h.). L'abbé Jean, du milieu du ^x siècle, parle dans le même sens : Corpus post cladem Metim relatum, et in basilica sancti Salvatoris, quam ipse in sepulcrum sibi pridem a fundamentis exstruxerat, sepultum ; MIGNE, *P. l.*, t. 137, col. 233 ; M. G., t. iv, p. 237.

(31) Et tibi, Salvator, nova moenia surgere grator, quae... struxit Adalbero ; M. G., t. iv, p. 478 ; MIGNE, *P. l.*, t. 160, col. 718 ; KRAUS, *op. cit.*, p. 354. — Dans les *Gesta*, c. 49, il est dit d'Adalbéron : Prædiis suis ecclesiam s. Salvatoris infra urbem ampliavit, in qua quiescit ; M. G., t. x, p. 543 ; CALMET, *op. cit.*, t. i, pr. col. 63.

lui attribue sans restriction la construction de l'église, et ajoute qu'il mourut pendant les travaux et qu'il y fut enterré⁽³²⁾. Le nécrologe ou martyrologe de S.-S. est également assez précis⁽³³⁾.

D'autres mentions de S.-S. se rencontrent très fréquemment encore, par exemple dans le Lectionnaire et le Cérémonial de la cathédrale⁽³⁴⁾, dans les trois chartes de l'évêque Etienne de Bar, dont nous venons de parler; dans une bulle d'Urbain II, de 1096; dans l'éloge de la ville, par l'abbé Richer, vers 1135 (cfr. pl. h.); dans deux autres chartes de l'évêque Etienne de Bar; dans une charte de l'évêque Bertram, de 1190 environ, par laquelle le prélat confirme la réduction des prébendes de la collégiale au nombre de vingt, faite par Gérard, légat du pape, en 1154 (v. pl. h.), etc.⁽³⁵⁾. Quant à Etienne de Bar, en particulier, il confère à S.-S. l'église avoisinante de Saint-Jacques qui donnait sur le parvis de la collégiale avec tout ce qui en dépendait; ensuite, l'église Sainte-Marie au Sablon et l'église de Pange « pour que la toiture de l'église ou les lieux réguliers puissent être réparés — ad reparanda ecclesiae tecta vel aedificia ». Et il ajoute aussi la raison : Novimus enim quod Adalbero... qui eandem ecclesiam cum magna devotione construxit, nullum beneficium ad reparationem illius contulit, quia in ipsa aedificatione feliciter ad dominum migravit⁽³⁶⁾.

De l'histoire ultérieure de S.-S. il convient de rappeler sa disparition après l'occupation de 1552 et d'en préciser la date exacte. Le « *Mémoire de tout ce qui s'est passé à la démolition... de la Citadelle...* » rapporte que le dernier février 1565 (n. st.) le commandant de la Citadelle fit observer, en insistant, qu'« il étoit besoin abattre et démolir l'Eglise de Saint-Sauveur qui est une Eglise haute, forte de laquelle la couverture est faite en voute de suffisante force pour mettre sur icelle de l'artillerie, outre qu'il convenoit abbattre une autre Eglise joignant la ditte Eglise Saint Sauveur, appelée Saint Jacques, d'autant que les dittes Eglises voyent le long d'une courtine de laditte citadelle...; a été trouvé nécessaire pour le service de Sa Majesté et sureté de la ditte Citadelle que les dittes Eglises de Saint Sauveur et de Saint Jacques

(32) Cfr. BÉNÉD., *op. cit.*, t. II, p. 171.

(33) Dans le calendrier à la tête du manuscrit 44, on lit à la date du 13 novembre: Adalbero ...inter cetera beate conversationis opera monasterium, sancti Salvatoris sub canonica regula in eadem urbe construxit. — Dans le texte même (f. 56 vo), il est encore question de lui.

(34) Ms. 329, f. 19 r.; ms. 82, f. 64, 65, etc.

(35) *Annuaire*, t. XXXII, 1923, p. 141, n° 117; BÉNÉD., *op. cit.*, t. II, p. 172 (Urbain II); *ibid.*, p. 172 (Etienne de Bar); *ibid.*, t. III, pr. p. 152 et 119 (Bertram et Gérard).

(36) BÉNÉD., *op. cit.*, t. II, p. 171; MEURISSE, *op. cit.*, p. 404 (charte de 1137); il fait encore d'autres donations; cfr. MEURISSE, *l. c.*, p. 405. — Plus tard, en 1201, il est dit dans une charte, dont l'original est aux archives du département (G. 1757), que l'évêque Bertram fait don à S.-S. de l'église de Pange dont le chapitre avait jusqu'ici le patronage; elle lui avait été cédée par Richer, doyen de Verdun, en échange, en 1093; cfr. *Annuaire*, t. XXXII, 1923, p. 140, n. 112; t. V, 1893, p. 81, n. 146.

soient promptement abbattues jusqu'à la terre tellement qu'il n'y demeure aucune esperance d'y rebastir platte forme n'y aucun fort, etc... » (37).

On se mit aussitôt à l'œuvre. Pendant les travaux de démolition arriva un accident qui est consigné dans le martyrologe (38). Un chanoine fut frappé lors de la chute de la grande croix dorée qui surmontait le dôme hémisphérique de l'église, qui elle-même était très élevée et très vaste, et mourut aussitôt, au grand regret de tout le monde. La chapelle Notre-Dame, située au cloître, servit depuis de collégiale aux chanoines; elle a été démolie en 1798 (39).

C'est par S.-S. que se terminent nos « *Notes sur les églises de Metz antérieures à l'an mil* ». Nous osons croire que, malgré les lacunes qu'elles présentent nécessairement, elles rendront service à tous ceux qui voudront les consulter, en attendant que paraisse le travail plus complet dont nous avons parlé plus haut, au commencement de cette DEUXIÈME PARTIE.

(37) « *Mémoire...* », édit. CHABERT, 1864, p. 62-63. L'indemnité versée à S.-S. en 1567 était de de 400 livres tournois; *ibid.*, p. 79, 80.

(38) Ms. 44, f. 23 vo. La reproduction de la notice par PROST, *Notice sur les manuscrits de Metz*, Paris, 1879, p. CLII n'est ni assez exacte, ni assez complète. Nous la donnons ici: NOTA. — D. Jo. Bruan Rupensis, can(oni)cus huius Eccle(siae) et Sti Theobaldi, percussus ingentis deauratae cruois lapsu e pinaculo templi Sti Salvatoris Eius erat appendis exigua templu(m) istud hemisphericum, sublimis atque ampli a D. Wallone (sic) Ep(iscop)o Meten(sis) ante annos septingentos conditi, quod sub Carolo 9. Galliaru(m) Rege diruebatur, quia Arci Regiae videbatur obstare, relinquens ille multis magnum sui desideriu(m), repentina morte animam efflavit. 8. idus Martij anno domini 1565. In cuius memoriam nos haeredes ad intestato vigiliis hodie et 7. Idus octobris missam celebramus de Sto Dionysio. — Cette note du martyrologe trouve sa confirmation dans le plan de Metz par Abraham Fabert (en 1610) reproduit, entre autres, par Kraus, *op. cit.*, pl. VIII et Bourgeat-Dorvaux, *op. cit.*, pl. II, n. 6, où la coupole est très visible.

(39) Pour ce qui reste de l'ancien établissement, voir *Bulletin de la Société d'archéologie de la Moselle*, t. III, 1860, p. 8-9.

Après de nouvelles recherches, l'auteur de la première partie de ce travail croit pouvoir faire remonter, avec beaucoup de probabilité, la liste stationnale du ms. 268 jusqu'au pontificat de saint Chrodegang (742—766). Voir son article: *Eine Stationsliste der Metzzer Kirche aus dem 8. Jahrhundert*, dans la revue romaine „*Ephemerides liturgicae*“, t. XLIV, 1930. N. d. l. B.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES SANCTUAIRES TRAITÉS DANS LE PRÉSENT TRAVAIL.

	PAGES		PAGES
Saint-Amand	91-92	Sainte-Marie (<i>in xenodochio</i> ou en Citadelle)	117-120
Saint-André (au Sablon)..	124-125	Saint-Martin (abbaye)	82-86
St-André (<i>in xenodochio</i>)..	123	Saint-Martin (en ville) ...	80-82
Saints-Apôtres	106-110	Saint-Maximin (Ban Saint- Martin)	64-65
Saint-Arnould	106-110	St-Maximin (rue Mazelle)..	63-64
Saint-Avit	125-126	St-Maximin-aux-Vignes —.	61-63
Saint-Bénigne	53-54	Saint-Médard	47-48
Saint-Clément	94-100	Saint-Michel	132-136
Sainte-Croix (près des co- lonnes)	65-69	Saint-Nicolas	136
Ste-Croix (près de la porte)	69-70	Notre-Dame-la-Ronde	48-50
Saint-Epvre	88-89	Saint-Paul	136-137
Saint-Etienne (cathédrale)..	24-37	Saint-Pierre-aux-Arènes ..	75-80
Saint-Etienne-le-Dépenne ..	70-72	Saint-Pierre (en Citadelle)	137-138
Saint-Eucaire	58-60	St-Pierre (Ste-Glossinde)..	86-87
Saint-Eusèbe	110-111	Saint-Pierre-le-Majeur ...	41-43
Saint-Félix	94-100	Saint-Pierre (au Sablon) ..	95-98
Saint-Ferroy (Ferruce) ...	54-55	Saint-Pierre-le-Vieux	138-139
Saint-Gall	126-129	Saint-Pierre (sous Saint- Martin)	86-87
Saint-Genès	100-101	Saint-Polyeucte	44-47
Saint-Georges	50-52	Saint-Privat	103-106
Sainte-Glossinde	86-87	Saint-Quentin	139-140
Saint-Géry (Gury)	129-130	Saint-Remi (Scy)	8-13-16
Saint-Gorgon	130-131	Saint-Sauveur	140-143
Saint-Hilaire	55-57	Sainte-Ségolène	52-53
Saint-Jean (l'Evangéliste)..	106-110	Saint-Simplice (Saint-Su- plice)	72-75
St-Jean-Baptiste (cathédr.)	132	Saint-Suplice (Sainte-Glos- sinde)	86-87
Saint-Jean-Baptiste (au Sa- blon)	93-94	Saint-Symphorien	111-117
Saint-Julien	57-58	Saint-Thiébaud (Sainte-Ma- rie)	89-91
Saint-Laurent	92-93	Saint-Victor	120-123
Saint-Livier	44-47	Saint-Vincent	39-41
Saint-Marcel	37-39		
Sainte-Marie-la-Ronde ...	48-50		
Ste-Marie-aux-Martyrs ...	101-103		
Ste-Marie (St-Thiébaud) .	89-91		